This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

L'Ancien Régime

A 941,993

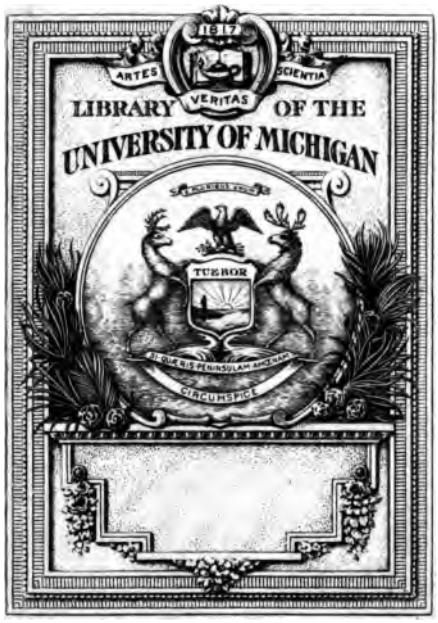

John E. Effinger
and
Margaret E. Huggard

84
T13
G4

Sri Lanka

Heath's Modern Language Series

L'ANCIEN RÉGIME

BY

H. A. TAINE

ABRIDGED AND EDITED WITH INTRODUCTION, NOTES AND VOCABULARY

BY

W. F. GIESE

ASSOCIATE PROFESSOR OF ROMANCE LANGUAGES, UNIVERSITY OF WISCONSIN

BOSTON, U. S. A.

D. C. HEATH & CO., PUBLISHERS

1906

COPYRIGHT, 1906,
BY D. C. HEATH & CO.

Gift
John R. Effinger
and
Margaret E. Huggard
6-28-1933

INTRODUCTION

The life of Taine was the quiet life of the scholar, offering no other adventures than those of an excursive intelligence, which, like Bacon's, seemed to have taken all knowledge for its province. Few men in the nineteenth century explored more varied fields of thought; none, perhaps, accumulated ampler stores of knowledge.

When, after the disastrous Franco-Prussian war, Taine began his great historical work, *Les Origines de la France Contemporaine*, his powers were at their height. His lucid intelligence, his capacity for philosophic abstraction and systematic generalization, his mastery in utilizing a vast array of facts, and his command of an eminently clear, forcible and brilliant style, had all been trained and perfected during twenty years of constant literary labor in the most varied fields, litera-

Biographical Note. — Hippolyte-Adolphe Taine was born at Vouziers, in 1828, received an excellent education, was forced out of the professorate by governmental hostility to his philosophy, made a brilliant *début* as a writer — with his Thesis on La Fontaine (published in 1860), his *Voyage aux Pyrénées* (1855), *Essai sur Tite-Live* (1856), and his *Philosophes classiques du XIXe siècle en France* (1857). These were followed by many volumes of art criticism (Taine being for many years professor at the École des beaux-arts), by an elaborate History of English Literature (1863–67), an important psychological work, *De l'Intelligence* (1870), various essays and miscellaneous writings, and finally a monumental work on the French Revolution, *Les Origines de la France Contemporaine*, left unfinished at his death in 1893. He was elected to the French Academy in 1878.

ry criticism, the fine arts, and philosophy. His *Origines* fill the latter half of his literary life.

Committed to no political party or even theory, aiming at studying the past and present of France in the calmly scientific spirit of a naturalist studying the metamorphosis of an insect, Taine proposed to write the history of the French Revolution as impartially as if he were treating the revolutions of Florence or Athens. However, to deal with the French Revolution in this way has as yet been given to no man — nor to Taine. He, too, has failed to view the Revolution impartially; yet he has, at any rate, produced a highly original work. He has ruthlessly dispelled most of the legend and much of the enthusiasm which had hitherto so largely obscured the truth. He has definitively closed the first phase in the historic treatment of the Revolution, that of eulogistic acceptance, and he has brilliantly inaugurated the second phase, that of cautious — and, in his own case, over-suspicious — scrutiny.

This suspicious attitude is, in Taine's work, only too apparent, and has rendered his picture an unduly sombre one, though it emphasizes the weaknesses and the dangers of the Revolutionary spirit with a sagacity and a moral concern that are quite wanting in previous historians. In addressing himself to the study of the movement, he remained what he had been in all his earlier work, a systematic logician, preoccupied by certain general ideas — a man with a system.

Philosophically Taine was an apostle of the most rigid determinism. Man is only a product of causation, a unitary *résumé* of the influences of the race, the environment and the epoch. "Virtue and vice are natural products, like sugar or vitriol." Thus the forceful or capricious intervention of the individual in history counts for very little with Taine. Historic phenomena are ultimately a product of the slow action of concerted or opposing forces, whose silent influence, embodied in institutions and traditions, shapes the course of events far more than the noisy debates of politicians. The se-

cret and the center of the Revolution did not lie for Taine, as for most of his predecessors, in the oratorical jousts and the legislative activity of the Assemblies and the Clubs. The secret of this great social and class movement is to be sought in the masses rather than in the individual.

Taine's conception of human nature in the mass was not an elevated one. The spectacle of the mediocrity and rapacity of an industrial age, and especially the follies and vileness of the Second Empire with its most disastrous culmination, had left an incurable wound in his austerely puritan nature, and had implanted in him a very anti-democratic disdain for the masses and a profound distrust of their motives and capacity in entering upon the historic role which the French Revolution and the general movement of ideas in Europe had thrust upon them. According to Taine's philosophy, health and reason can come into being only by a happy accident, as rare as it is happy.

This temperamental tendency naturally indisposed him toward a movement like the Revolution, in which all the primary passions of human nature had unrestrained play. It was this that led him to see the chief source of the Revolution in the *esprit classique* with its two favorite abstractions: the natural man and the social contract. "Il s'agit de montrer que Boileau, Descartes, Lemaistre de Sacy, Corneille, Racine, Fléchier, etc., sont les ancêtres directs de Saint-Just et de Robespierre." * Eighteenth century optimism, with its inherited faith in abstract reason, with its ignorance of history and its neglect of observation, had indeed ended by seeing in that purely local product, the eighteenth century Frenchman, only a colorless abstract unit, a representative of a humanity everywhere essentially the same and everywhere offering the same immediate optimistic possibilities to the shrewd legislator.

Taine represents an unduly emphasized reaction from this point of view, and, curiously enough, even in his attack on *l'esprit classique*, he is himself in his way a continuator of it.

* Lettre à Bourmy, 31 juillet, 1874.

For the abstract man of the Utopian Revolutionist he substitutes another, much nearer the objective reality, no doubt, but still an abstract man of his own, the exact opposite of the former, not reconstructed in all his living complexity out of contemporary documents, as Taine imagined, but, in the main, a product of his system and of his psychology. He writes psychologic history, and just as he found in the most diverse masterpieces of English literature proofs of his psychology of the English race, so he finds in the phenomena of Revolutionary France the proofs of his psychology of the French character. Like the scientific historian, he gathers vast masses of facts, *de petits faits significatifs*, as the basis of history; but instead of the very complex and often indeterminate and discreetly sceptical conclusions which the cautious documentary historian draws from his multitudinous facts, the latter arrange themselves, under the gentle pressure of Taine's marvellous logical faculty, into such regular crystallizations, such strikingly clear sequences of cause and effect, that history seems to have quite lost its conjectural nature and, in the neatness and completeness of its inductions, to challenge comparison with geometry itself. The facts of history, as handled by Taine, have a little the appearance of bits of evidence carefully selected by a special pleader intent on presenting his side of the case. We feel that Taine is, in reality, presenting a brief against the Revolution. As early as 1874, while still at the threshold of his subject, he writes:

"Vous savez si j'aime la Révolution; pour qui la voit de près c'est l'insurrection des mulets et des chevaux contre les hommes sous la conduite de "singes qui ont des larynx de perroquets."*

The Revolution, from the very first, was for him simply the unchaining of mediocrity and ferocity. This foregone conclusion he continued to demonstrate for twenty years. Thus, with all his efforts at writing history scientifically and at pressing

* Lettre à M. A. De Boislisle, 26 juillet, 1874.

a whole arsenal of documents into the service of truth (and few historians have been more industrious), he has after all failed of achieving the serene objectivity of the ideal historian. The *Origines* are distinctly Taine's Revolution, the Revolution of a painfully disenchanted latter-day Frenchman.

The opening volume, *L'Ancien Régime*, is, however, least vulnerable to these objections. This period of absolutism, in which centralization had crowded out all personal initiative, and in which individualism was systematically repressed, is so largely crystallized into definite forms, that it lends itself peculiarly to Taine's geometric and logical treatment, and stands out under his brilliant pictorial strokes with unparalleled clearness of outline, yet thoroughly living at the same time, glowing with color, elaborately detailed even though not quite complete, and on the whole essentially true. With his remarkable faculty for simplification, Taine has seized the most significant features of the time, and with his no less remarkable pictorial instinct he has grouped them all in the limits of a single canvas, with such consummate skill that every detail is typical and significant in itself and at the same time fits perfectly into the whole. One would turn in vain elsewhere for anything comparable to it as a striking and brilliant picture of life under the old regime, as a condensed philosophy of French history, as a masterly sketch of the composition and growth of that public opinion which was to subvert the old dynasties, traditions, politics, and religion of Europe, and to usher in the totally new order of things under which the European of today, as the heritor of the French Revolution, is now living.

No more valuable work could be put into the hands of the American student, either as a stimulant to the appreciation of those virtues of brilliant, lucid and logical thought and style, which are so distinctive of the French intellect at its best, or as an admirable and instructive introduction to the study of French history or of French literature.

In the hope that the book may prove useful in the more

advanced stage of school work or early in the college course in French, a vocabulary has been added.

I take this opportunity to thank my esteemed colleague, Mr. Otto Patzer, for a number of proof corrections.

W. F. GIESE.

UNIVERSITY OF WISCONSIN.
Madison, Jan. 31, 1906.

Note. — In order to reduce Taine's large octavo volume to the modest compass of a text-book, it has been necessary to abridge it by about one-half. The retention of the logical substructure of the whole work by compression or by elimination of his superabundant illustrative material commended itself as the best course, rather than the retention intact of merely two or three of the five books. The teacher or the leisurely reader will therefore find it worth while to turn to the original for much interesting material in addition to what is here given.

L'ANCIEN RÉGIME

LIVRE PREMIER

LA STRUCTURE DE LA SOCIÉTÉ

CHAPITRE I

En 1789, trois sortes de personnes, les ecclésiastiques, les nobles et le roi, avaient dans l'État la place éminente avec tous les avantages qu'elle comporte, autorité, biens, honneurs, ou, tout au moins, privilèges, exemptions, grâces, pensions, préférences et le reste. Si depuis longtemps ils avaient cette place, c'est que pendant longtemps ils l'avaient méritée. En effet, par un effort immense et séculaire, ils avaient construit tour à tour les trois assises principales de la société moderne.

I

Des trois assises superposées, la plus ancienne et la plus profonde était l'ouvrage du clergé : pendant douze cents ans et davantage, il y avait travaillé comme architecte et comme manœuvre, d'abord seul, puis presque seul. — Au commencement, pendant les quatre premiers siècles, il avait fait la religion et l'Église : pesons ces deux mots pour en sentir tout le poids. D'une part, dans un monde fondé sur la conquête, dur et froid comme une

machine d'airain, condamné par sa structure même à détruire chez ses sujets le courage d'agir et l'envie de vivre, il avait annoncé « la bonne nouvelle, » promis « le royaume de Dieu, » prêché la résignation tendre aux mains du Père céleste, inspiré la patience, la douceur, l'humilité, l'abnégation, la charité, ouvert les seules issues par lesquelles l'homme étouffé dans l'ergastule[1] romain pouvait encore respirer et apercevoir le jour : voilà la religion. D'autre part, dans un État qui peu à peu se dépeuplait, se dissolvait et fatalement devenait une proie, il avait formé une société vivante, guidée par une discipline et des lois, ralliée autour d'un but et d'une doctrine, soutenue par le dévouement des chefs et l'obéissance des fidèles, seule capable de subsister sous le flot de barbares[2] que l'Empire en ruine laissait entrer par toutes ses brèches : voilà l'Église. — Sur ces deux premières fondations, il continue à bâtir, et, à partir de l'invasion, pendant plus de cinq cents ans, il sauve ce qu'on peut encore sauver de la culture humaine. Il va au devant des barbares ou les gagne aussitôt après leur entrée.

Parmi les chefs de guerre aux longs cheveux, à côté des rois vêtus de fourrures, l'évêque mitré et l'abbé au front tondu siègent aux assemblées ; ils sont les seuls qui tiennent la plume, qui sachent discourir. Secrétaires, conseillers, théologiens, ils participent aux édits, ils ont la main dans le gouvernement, ils travaillent à rétablir ou à maintenir la piété, l'instruction, la justice, la propriété et surtout le mariage. Certainement on doit à leur ascendant la police telle quelle, intermittente, incomplète, qui a empêché l'Europe de devenir une anarchie mongole. Jusqu'à la fin du douzième siècle, si le clergé

pèse sur les princes, c'est surtout pour refréner en eux et au-dessous d'eux les appétits brutaux, les rébellions de la chair et du sang, les retours et les accès de sauvagerie irrésistible qui démolissaient la société. — Cependant, dans ses églises et dans ses couvents, il conservait les anciennes acquisitions du genre humain, la langue latine, la littérature et la théologie chrétiennes, une portion de la littérature et des sciences païennes, l'architecture, la sculpture, la peinture, les arts et les industries qui servent au culte, les industries plus précieuses qui donnent à l'homme le pain, le vêtement et l'habitation, surtout la meilleure de toutes les acquisitions humaines et la plus contraire à l'humeur vagabonde du barbare pillard et paresseux, je veux dire l'habitude et le goût du travail.

Au pain du corps ajoutez celui de l'âme, non moins nécessaire ; car, avec les aliments, il fallait encore donner à l'homme la volonté de vivre, ou tout au moins la résignation qui lui fait tolérer la vie, et le rêve touchant ou poétique qui lui tient lieu du bonheur absent. Jusqu'au milieu du treizième siècle, le clergé s'est trouvé presque seul à le fournir. Par ses innombrables légendes de saints, par ses cathédrales et leur structure, par ses statues et leur expression, par ses offices et leur sens encore transparent, il a rendu sensible « le royaume de Dieu, » et dressé le monde idéal au bout du monde réel, comme un magnifique pavillon d'or au bout d'un enclos fangeux. Légende divine ! pendant plus de douze siècles, le clergé en a nourri les hommes et, par la grandeur de sa récompense, on peut estimer la profondeur de leur gratitude. Ses papes ont été pendant deux cents ans les dictateurs de l'Europe. Il a fait des croisades, détrôné des rois, distribué des États. Ses

évêques et ses abbés sont devenus ici princes souverains, là patrons et véritables fondateurs de dynasties. Il a tenu dans ses mains le tiers des terres, la moitié du revenu, les deux tiers du capital de l'Europe.

II

Jusqu'ici, contre la force des francisques et des glaives, on n'a trouvé de secours que dans la persuasion et dans la patience. Les États qui, d'après l'exemple de l'ancien Empire, ont tenté de s'élever en édifices compacts et d'opposer une digue à l'invasion incessante n'ont pas tenu sur le sol mouvant; après Charlemagne,[1] tout s'effondre. — Mais, par contre-coup, à ce moment même, la dissolution de l'État suscite une génération militaire. Chaque petit chef a planté solidement ses pieds dans le domaine qu'il détient; il ne l'a plus en prêt ou en usage, mais en propriété et en héritage. C'est sa manse, sa bourgade, sa comté, ce n'est plus celle du roi; il va combattre pour la défendre. A cet instant, le bienfaiteur, le sauveur est l'homme qui sait se battre et défendre les autres, et tel est effectivement le caractère de la nouvelle classe qui s'établit. Dans la langue du temps, le noble est l'homme de guerre, le *soldat* (miles),[2] et c'est lui qui pose la seconde assise de la société moderne.

Au dixième siècle, peu importe son extraction. Les ancêtres de Robert le Fort[3] sont inconnus et l'on contera plus tard que les Capétiens descendent d'un boucher de Paris. En tout cas, le noble alors c'est le brave, l'homme fort et expert aux armes, qui, à la tête d'une troupe, au lieu de s'enfuir et de payer rançon, présente sa poitrine, tient ferme et protège par l'épée un coin du sol. Pour

faire cet office, il n'a pas besoin d'ancêtres, il ne lui faut que du cœur, il est lui-même un ancêtre ; on est trop heureux du salut présent qu'il apporte pour le chicaner sur son titre. — Enfin, après tant de siècles, voici dans chaque canton des bras armés, une troupe sédentaire, capable de résister à l'invasion nomade ; on ne sera plus en proie à l'étranger ; au bout d'un siècle, cette Europe que saccageaient des flottilles de barques à deux voiles, va jeter deux cent mille hommes armés sur l'Asie, et désormais, au Nord, au Midi, en face des Musulmans, en face des païens, au lieu d'être conquise, elle conquiert. Pour la seconde fois, une figure idéale se dégage après celle du saint, celle du héros, et le nouveau sentiment, aussi efficace que l'ancien, groupe aussi les hommes en une société stable. — Grâce à ces braves, le paysan est à l'abri ; on ne le tuera plus, on ne l'emmènera plus captif avec sa famille, par troupeaux, la fourche au cou. Par degrés, entre le chef militaire du donjon et les anciens colons de la campagne ouverte, la nécessité établit un contrat tacite qui devient une coutume respectée. Ils travaillent pour lui, cultivent ses terres, font ses charrois, lui payent des redevances : il faut bien qu'il nourrisse sa troupe. Mais, ces droits acquittés, il a tort, si, par orgueil ou avidité, il leur prend quelque chose de plus. Quant aux vagabonds, aux misérables qui viennent se réfugier sous sa garde, leur condition est plus dure : la terre est à lui puisque sans lui elle serait inhabitable ; s'il leur en accorde une parcelle, s'il leur donne du travail ou des semailles, c'est aux conditions qu'il édicte. Ils seront ses serfs, ses mainmortables ; quelque part qu'ils aillent, il aura le droit de les ressaisir et ils seront, de père en fils, ses domestique nés, applicables

au métier qu'il lui plaira, taillables et corvéables à sa merci, ne pouvant rien transmettre à leur enfant que si celui-ci, «vivant à leur pot,»[1] peut après leur mort continuer leur service. «Ne pas être tué, dit Stendhal,[2] et avoir l'hiver un bon habit de peau, tel était pour beaucoup de gens le suprême bonheur au dixième siècle.»

On vit donc, ou plutôt on recommence à vivre sous la rude main gantée de fer qui vous rudoie, mais qui vous protège. L'habitude, la nécessité font leur effet; à la fin, seigneurs, vilains, serfs et bourgeois, adaptés à leur condition, reliés par un intérêt commun, font ensemble une société, un véritable corps. La seigneurie, le comté, le duché deviennent une *patrie* que l'on aime d'un instinct aveugle et pour laquelle on se dévoue. Elle se confond avec le seigneur et sa famille; à ce titre, on est fier de lui, on conte ses grands coups d'épée; on l'acclame quand sa cavalcade passe dans la rue; on jouit par sympathie de sa magnificence.—Ainsi renaît, après mille ans, le plus puissant et le plus vivace des sentiments qui soutiennent la société humaine. Celui-ci est d'autant plus précieux qu'il peut s'élargir: pour que la petite patrie féodale devienne la grande patrie nationale, il suffit maintenant que toutes les seigneuries se réunissent entre les mains d'un seul seigneur, et que le roi, chef des nobles, pose sur l'œuvre des nobles la troisième assise de la France.

III

Il a édifié toute cette assise, pierre à pierre; Hugues Capet[3] pose la première. Pendant huit cents ans ce travail d'acquisition se poursuit; même sous Louis XV, la France s'accroît de la Lorraine[4] et de la Corse.[5]

Parti du néant, le roi a fait un État compact qui renferme vingt-six millions d'habitants, et qui est alors le plus puissant de l'Europe. — Dans tout l'intervalle, il a été le chef de la défense publique, il réprime les excès des forts, il protège les opprimés, il abolit les guerres privées, il établit l'ordre et la paix. Cependant, toutes les choses utiles exécutées par son ordre ou développées sous son patronage, établissements de piété, de refuge, d'éducation, de science, d'industrie et de commerce, portent sa marque et le proclament bienfaiteur public. — De tels services appellent une récompense proportionnée : on admet que, de père en fils, il contracte mariage avec la France, qu'elle n'agit que par lui, qu'il n'agit que pour elle, et tous les souvenirs anciens, tous les intérêts présents viennent autoriser cette union. L'Église la consacre à Reims[1] par une sorte de huitième sacrement accompagné de légendes et de miracles ; il est l'oint de Dieu. Les nobles, par un vieil instinct de fidélité militaire, se considèrent comme sa garde et viendront jusqu'au 10 août[2] se faire tuer pour lui dans son escalier ; il est leur général-né. Le peuple, jusqu'en 1789, verra en lui le redresseur des torts, le gardien du droit, le protecteur des faibles, le grand aumônier, l'universel refuge. Tous, par une vague tradition, par un respect immémorial, sentent que la France est un vaisseau construit par ses mains et par les mains de ses ancêtres, qu'à ce titre le bâtiment est à lui, qu'il y a droit comme chaque passager à sa pacotille, et que son seul devoir est d'être expert et vigilant pour bien conduire sur la mer le magnifique navire où toute la fortune publique vogue sous son pavillon.

CHAPITRE II

I

Ils sont environ 270,000; dans la noblesse 140,000; dans le clergé 130,000. Cela fait de 25,000 à 30,000 familles nobles, 23,000 religieux en 2,500 monastères; 37,000 religieuses en 1,500 couvents, 60,000 curés et
5 vicaires dans autant d'églises et chapelles. Si on veut se les représenter un peu nettement, on peut imaginer, dans chaque lieue carrée de terrain et pour chaque millier d'habitants, une famille noble et sa maison à girouettes, dans chaque village un curé et son église, toutes les six
10 ou sept lieues une communauté d'hommes ou de femmes. Voilà les anciens chefs et fondateurs de la France: à ce titre, ils ont encore beaucoup de biens et beaucoup de droits.

II

Souvenons-nous toujours de ce qu'ils ont été pour
15 comprendre ce qu'ils sont encore. Si grands que soient leurs avantages, ils ne sont que les débris d'avantages plus grands. Tel évêque ou abbé, tel comte ou duc, dont les successeurs font la révérence à Versailles fut jadis l'égal des Carlovingiens[1] et des premiers Capétiens.
20 Il ne faut pas s'étonner s'ils sont restés puissants et surtout riches; rien de plus stable qu'une forme de société. Après huit cents ans, malgré tant de coups de la hache royale et l'immense changement de la culture sociale, la vieille racine féodale dure et végète toujours.
25 On s'en aperçoit d'abord à la distribution de la propriété.

Un cinquième du sol est à la couronne et aux communes, un cinquième au tiers état, un cinquième au peuple des campagnes, un cinquième à la noblesse, un cinquième au clergé. Ainsi, si l'on défalque les terres publiques, les privilégiés possèdent la moitié du royaume. — On peut en juger par l'estimation de la part du clergé. Ses biens valent en capital près de 4 milliards;[1] ils rapportent de 80 à 100 millions, à quoi il faut joindre la dîme,[2] 123 millions par an, en tout 200 millions, somme qu'il faudrait doubler pour en avoir l'équivalent aujourd'hui, outre cela le casuel[3] et les quêtes.[4] — Par cette fortune du premier ordre, nous pouvons nous figurer celle du second. Comme avec les nobles il comprend les anoblis, et que depuis deux siècles les magistrats, depuis un siècle les financiers ont acquis ou acheté la noblesse, il est clair qu'on y trouve presque toutes les grandes fortunes de France, anciennes ou nouvelles, transmises par héritages, obtenues par des grâces de cour, acquises dans les affaires; quand une classe est au sommet, elle se recrute de tout ce qui monte ou grimpe. Là aussi il y a des richesses colossales. — Ce sont là des vestiges du régime féodal; en effet la propriété survit longtemps aux circonstances qui la fondent. La souveraineté l'avait faite; séparée de la souveraineté, elle est restée aux mains jadis souveraines. Dans le propriétaire subsistant, cent traits indiquent encore le souverain détruit ou amoindri.

III

Telle est l'exemption d'impôt totale ou partielle. Les collecteurs s'arrêtent devant eux parce que le roi sent bien que la propriété féodale a la même origine que la

sienne ; si la royauté est un privilège, la seigneurie en est un autre ; le roi n'est lui-même que le plus privilégié des privilégiés. Des traités, des précédents, une coutume immémoriale, le souvenir du droit antique
5 retiennent encore la main du fisc. — D'abord, par un chef-d'œuvre de diplomatie ecclésiastique, le clergé a détourné, émoussé le choc. Comme il fait corps et qu'il a des assemblées, il a pu traiter avec le roi, se racheter, éviter d'être taxé par autrui, se taxer lui-même, faire
10 reconnaître que ses versements ne sont pas une contribution imposée, mais un «don gratuit,» obtenir en échange une foule de concessions, modérer ce don, parfois ne pas le faire, en tout cas le réduire à 16 millions tous les cinq ans, c'est-à-dire à un peu plus de 3 millions par an ; en
15 1788, c'est seulement 1,800,000 livres, et il le refuse pour 1789. Bien mieux, comme il emprunte pour y fournir, et que les décimes qu'il lève sur ses biens ne suffisent pas pour amortir le capital et servir les intérêts de sa dette, il a eu l'adresse de se faire allouer en outre par le
20 roi et sur le trésor du roi, chaque année, 2,500,000 livres, en sorte qu'au lieu de payer il reçoit ; en 1787, il touche ainsi 1,500,000 livres. — Quant aux nobles, on a pour leur qualité des égards, des ménagements, des complaisances.

25 Au fond, dans ce régime, l'exemption d'impôt est un dernier lambeau de souveraineté ou tout au moins d'indépendance. Le privilégié évite ou repousse la taxe, non seulement parce qu'elle le dépouille, mais encore parce qu'elle l'amoindrit ; elle est un signe de roture,
30 c'est-à-dire d'ancienne servitude, et il résiste au fisc autant par orgueil que par intérêt.

IV

Pour nous représenter les droits féodaux par une vue d'ensemble, figurons-nous toujours le comte, l'évêque ou l'abbé du dixième siècle souverain et propriétaire de son canton. La forme dans laquelle s'enserre alors la société humaine est construite sous les exigences du danger incessant et proche, en vue de la défense locale, par la subordination de tous les intérêts au besoin de vivre, de façon à sauvegarder le sol en attachant au sol, par la propriété et la jouissance, une troupe de braves sous un brave chef. Le péril s'est évanoui, la construction s'est délabrée. Moyennant argent, les seigneurs ont permis au paysan économe et tenace d'en arracher beaucoup de pierres. Par contrainte, ils ont souffert que le roi s'en appropriât la portion publique. Reste l'assise primitive, la structure ancienne de la propriété, la terre enchaînée ou épuisée pour le maintien d'un moule social qui s'est dissous, bref un ordre de privilèges et de sujétions dont la cause et l'objet ont disparu.

V

Cela ne suffit pas pour que cet ordre soit nuisible ou même inutile. En effet, le chef local qui ne remplit plus son ancien office peut remplir en échange un office nouveau. L'ancien chef peut encore autoriser sa prééminence par ses services, et rester populaire sans cesser d'être privilégié. Jadis capitaine du district et gendarme en permanence, il doit devenir propriétaire résidant et bienfaisant, conducteur et protecteur comme

autrefois, par un patronage nouveau accommodé aux circonstances nouvelles. Magistrat local, représentant au centre, voilà ses deux fonctions principales, et si l'on regarde au delà de la France, on découvre qu'il remplit l'une ou l'autre, ou toutes les deux.

CHAPITRE III

I

Considérons la première, le gouvernement local. A la porte de la France, il y a des contrées où la sujétion féodale, plus pesante qu'en France, semble plus légère, parce que, dans l'autre plateau de la balance, les bienfaits contrepèsent les charges. — Dans les États prussiens, sans la permission du seigneur, les paysans ne peuvent aliéner leur champ, l'hypothéquer, le cultiver autrement, changer de métier, se marier. S'ils quittent la seigneurie, il peut les poursuivre en tout lieu et les ramener de force. Il a droit de surveillance sur leur vie privée et les châtie s'ils sont ivrognes ou paresseux. Adolescents, ils sont pendant plusieurs années domestiques dans son manoir; cultivateurs, ils lui doivent des corvées, en certains lieux trois par semaine. Mais, de par l'usage et la loi, il doit « veiller à ce qu'ils reçoivent l'éducation, les secourir « dans l'indigence, leur procurer, autant que possible, les « moyens de vivre. » Il a donc les charges du gouvernement dont il a les profits, et, sous la lourde main qui les courbe, mais qui les soutient, on ne voit pas que les sujets regimbent. — En Angleterre, la haute classe arrive au même effet par d'autres voies. Là aussi la terre paie

encore la dîme ecclésiastique, le dixième strict, bien plus qu'en France; le squire, le nobleman possède une part du sol encore plus large que celle de son voisin français, et, de fait, exerce sur son canton une autorité plus grande. Mais ses tenanciers, locataires et fermiers ne sont plus ses serfs ni même ses vassaux; ils sont libres. S'il gouverne, c'est par influence, non par commandement. Il est visiblement utile. Surtout, de père en fils, il réside, il est du canton, en communication héréditaire et incessante avec le public local, par ses affaires et par ses plaisirs, par la chasse et par le bureau des pauvres, par ses fermiers qu'il admet à sa table, par ses voisins qu'il rencontre au comité ou à la *vestry*. Voilà comment les vieilles hiérarchies se maintiennent: il faut et il suffit qu'elles changent en cadre civil leur cadre militaire, et trouvent un emploi moderne au chef féodal.

II

Lorsqu'on remonte un peu plus haut dans notre histoire, on y rencontre çà et là de pareils nobles. On en trouverait encore quelques-uns dans les cantons reculés en Bretagne,[1] en Auvergne,[2] vrais commandants de district, et je suis sûr qu'au besoin leurs paysans les suivront autant par respect que par crainte. — Moins indépendant et moins âpre, le gouvernement paternel subsiste ailleurs sinon dans la loi, du moins dans les mœurs. — Tels sont les derniers restes du bon esprit féodal, semblables aux sommets épars d'un continent submergé. Avant Louis XIV, le spectacle était pareil dans toute la France. «On sait à quel point était l'habitude, et pour «ainsi dire, la manie des présents continuels que les habi-

«tants faisaient à leurs seigneurs. J'ai vu de mon temps «cette habitude cesser partout et à bon droit.... Les «seigneurs ne leur sont plus bons à rien; il est tout sim- «ple qu'ils en soient oubliés comme ils les oublient.... «Personne ne connaissant plus le seigneur dans ses terres, «tout le monde le pille, et c'est bien fait.» Partout, sauf en des coins écartés, l'affection, l'union des deux classes a disparu; le berger s'est séparé du troupeau, et les pasteurs du peuple ont fini par être considérés comme ses parasites.

Suivons-les d'abord en province. On n'y voit que la petite noblesse et une partie de la moyenne; le reste est à Paris. Même partage dans l'Église: les abbés commendataires,[1] les évêques et archevêques ne résident guère; les grands vicaires et chanoines sont dans les grandes villes; il n'y a que les prieurs et les curés dans les campagnes; à l'ordinaire, tout l'état-major ecclésiastique ou laïque est absent; les résidents ne sont fournis que par les grades secondaires ou inférieurs. Comment ceux-ci vivent-ils avec le paysan? Un point est sûr, c'est que le plus souvent ils ne sont pour lui ni durs ni même indifférents. Séparés par le rang, ils ne le sont point par la distance; or le voisinage est à lui seul un lien entre les hommes. Les seigneurs ecclésiastiques ou laïques ne sont point de simples égoïstes quand ils résident. L'homme compâtit aux maux dont il est le témoin; il faut l'absence pour en émousser la vive impression; le cœur en est touché quand l'œil les contemple. D'ailleurs la familiarité engendre la sympathie; on ne peut guère rester froid devant l'angoisse d'un pauvre homme, à qui, depuis vingt ans, l'on dit bonjour en passant, dont on sait la vie, qui n'est pas pour l'imagination une unité

abstraite, un chiffre de statistique, mais une âme en peine et un corps souffrant. — D'autant plus que, depuis les écrits de Rousseau[1] et des économistes, un souffle d'humanité chaque jour plus fort, plus pénétrant, plus universel est venu attendrir les cœurs. Désormais on pense aux pauvres, et l'on se fait honneur d'y penser. Il suffit de lire les cahiers des États généraux,[2] pour voir que, de Paris, l'esprit philanthropique s'est répandu jusque dans les châteaux et les abbayes de province. Je suis persuadé que, sauf des hobereaux écartés, chasseurs et buveurs, la plupart des seigneurs résidents ressemblaient, d'intention ou de fait, aux gentilshommes que, dans ses contes moraux, Marmontel[3] mettait alors en scène; car la mode les poussait de ce côté, et toujours en France on suit la mode. Leur caractère n'a rien de féodal; ce sont des gens «sensibles,» doux, très polis, assez lettrés, amateurs de phrases générales, et qui s'émeuvent aisément, vivement, volontiers. Rien de plus éloigné de l'ancien tempérament âpre et despotique. Ils voudraient bien soulager le peuple, et chez eux ils l'épargnent autant qu'ils peuvent. On les trouve nuisibles sans qu'ils soient méchants; le mal vient de leur[4] situation, non de leur caractère. En effet, c'est leur situation qui, leur laissant les droits sans les services, leur interdit les offices publics, l'influence utile, le patronage effectif par lesquels ils pourraient justifier leurs avantages et s'attacher leurs paysans.

Mais sur ce terrain le gouvernement central a pris leur place. Depuis longtemps, ils sont bien faibles contre l'intendant, bien impuissants à protéger leur paroisse. Vingt gentilshommes ne peuvent se réunir et délibérer sans une permission expresse du roi. Depuis Louis XIV, tout a

ployé sous les commis; toute la législation et toute la pratique administrative ont opéré contre le seigneur local pour lui ôter ses fonctions efficaces et le confiner dans son titre nu. Par cette disjonction des fonctions et du titre, il est devenu d'autant plus fier qu'il devenait moins utile. Tout contribue à cette décadence, la loi, les mœurs, et d'abord le droit d'aînesse. Institué pour que la souveraineté et le patronage ne soient pas divisés, il ruine les nobles, depuis que la souveraineté et le patronage n'ont plus de matière propre. « En Bretagne, dit Chateaubriand,[1] les aînés nobles emportaient les deux tiers des biens, et les cadets se partageaient entre eux tous un tiers de l'héritage paternel. » Par suite, « les cadets des « cadets arrivaient promptement au partage d'un pigeon, « d'un lapin, d'une canardière et d'un chien de chasse. » Par suite, ils s'endettent, ils s'obèrent, ils vendent un morceau de leur terre, puis un autre morceau : beaucoup ont tout aliéné, sauf leur petit manoir et les droits seigneuriaux. Puisqu'ils vivent de ces droits, il faut bien qu'ils les exercent, même quand le droit est lourd, même quand le débiteur est pauvre. Comment lui remettraient-ils la redevance en grains et en vin, quand elle est pour eux le pain et le vin de l'année ? — Les voilà donc, vis-à-vis du paysan, à l'état de simples créanciers ; c'est à cela qu'aboutit le régime féodal transformé par la monarchie. Écarté des affaires, affranchi de l'impôt, le seigneur reste isolé, étranger parmi ses vassaux ; son autorité anéantie et ses privilèges conservés lui font une vie à part. Le paysan, tel alors que nous le voyons aujourd'hui, âpre au gain, décidé et habitué à tout souffrir et tout faire pour épargner ou gagner un écu, finit par jeter en dessous des regards de colère sur la tourelle qui garde les

archives, le terrier, les détestables parchemins, en vertu desquels un homme d'une autre espèce, avantagé au détriment de tous, créancier universel, et payé pour ne rien faire, tond sur toutes les terres et sur tous les produits. Vienne une occasion qui mette le feu à toutes ces convoitises: le terrier brûlera, avec lui la tourelle, et, avec la tourelle, le château.

III

Le spectacle est plus triste encore, lorsque, des terres où les seigneurs résident, on passe aux terres où les seigneurs ne résident pas. Nobles ou anoblis, ecclésiastiques et laïques, ceux-ci sont privilégiés entre les privilégiés et forment une aristocratie dans une aristocratie. Ils forment un groupe à part, et ce sont eux qui ont les plus vastes terres, les premières suzerainetés, les plus larges et les plus complètes juridictions. Noblesse de cour et haut clergé, ils sont peut-être un millier dans chaque ordre, et leur petit nombre ne fait que mettre en plus haut relief l'énormité de leurs avantages.—Je ne finirais pas, si j'énumérais tous ces gros lots. Ne prenons que celui des prélats et par un seul côté, celui de l'argent. Dans *l'Almanach royal*,[1] *etc.* de 1788, nous lisons leur revenu avoué; mais le revenu véritable est de moitié en sus pour les évêchés, du double et du triple pour les abbayes, et il faut encore doubler ce revenu véritable pour en avoir la valeur en monnaie d'aujourd'hui. Les cent trente-un[2] évêques et archevêques ont ensemble 5,600,000 livres de revenu épiscopal et 1,200,000 livres en abbayes, en moyenne 50,000 livres par tête dans l'imprimé,[3] 100,000 en fait: aussi bien aux yeux des con-

temporains, au dire des spectateurs qui savaient la vérité vraie, un évêque était «un grand seigneur ayant 100,000 livres de rente.» Il est clair qu'avec de tels revenus et les droits féodaux de police, de justice, d'administration qui les accompagnent, un grand seigneur ecclésiastique ou laïque est, de fait, une sorte de prince dans son district, qu'il ressemble trop à l'ancien souverain pour avoir le droit de vivre en particulier ordinaire, que ses avantages privés lui imposent un caractère public, que son titre supérieur et ses profits énormes l'obligent à des services proportionnés, et que, même sous la domination de l'intendant, il doit à ses vassaux le secours de son intervention, de son patronage et de ses bienfaits.

Pour cela il faudrait résider, et le plus souvent il est absent. Depuis cent cinquante ans, une sorte d'attraction toute-puissante retire les grands de la province, les pousse vers la capitale. Ce n'est pas impunément qu'on retranche à un arbre ses racines. Instituée pour gouverner, une aristocratie se détache du sol lorsqu'elle ne gouverne plus. Des commis, des gens «de plume et de robe,» des roturiers sans consistance font la besogne; nul moyen de la leur disputer. Même avec la délégation du roi, un gouverneur de province, fût-il héréditaire et prince du sang comme les Condé en Bourgogne,[1] doit s'effacer devant l'intendant; il n'a pas d'office effectif; ses emplois publics consistent à faire figure et à recevoir.[2] Du reste, il remplirait mal les autres: la machine administrative, avec ses milliers de rouages durs, grinçants et sales, telle que Richelieu[3] et Louis XIV l'ont faite, ne peut fonctionner qu'aux mains d'ouvriers congédiables à volonté, sans scrupules et prompts à tout plier sous la raison d'État; impossible de se commettre avec ces drôles.

Il s'abstient, leur abandonne les affaires. Désœuvré, amoindri, que ferait-il maintenant sur son domaine où il ne règne plus et où il s'ennuie? Il vient à la ville, surtout à la cour. — D'ailleurs le roi le veut, il faut que vous soyez de son salon pour obtenir ses grâces; sinon, à la première demande, il répondra: « Qui est-ce? C'est un homme que je ne vois pas. » L'absence, à ses yeux, n'a pas d'excuse, même quand elle a pour cause une conversion, et pour motif la pénitence; on lui a préféré Dieu, c'est une désertion. Songez à la grandeur d'un pareil attrait; tout ce qu'un État de vingt à vingt-cinq millions d'hommes peut offrir de désirable à l'ambition, à la vanité et à l'intérêt, se trouve rassemblé là comme en un réservoir. On y accourt, et l'on y puise. — D'autant plus que l'endroit est agréable, disposé à souhait et de parti pris pour convenir aux aptitudes sociables du caractère français. La cour est un grand salon permanent. De fait, il n'y eut jamais de salon si bien tenu, ni si propre à retenir ses hôtes par les plaisirs de toute sorte, par la beauté, la dignité et l'agrément du décor, par le choix de la compagnie, par l'intérêt du spectacle. Il ne reste en province que la noblesse pauvre et rustique; pour y vivre, il faut être arriéré, dégoûté ou exilé. Quand le roi renvoie un seigneur dans ses terres, c'est la pire disgrâce. Le plus beau château dans un site agréable est un affreux « désert. » « L'exil « seul, dit Arthur Young,[1] force la noblesse de France à « faire ce que les Anglais font par préférence: résider sur « leurs domaines pour les embellir. » Dix fois Saint-Simon[2] et les autres historiens de la cour disent en parlant d'une cérémonie: « Toute la France était là »; en effet, tout ce qui compte en France est là, et ils se reconnaissent à cette marque. Dans une telle situation, les départs en-

traînent les départs; plus la province est délaissée, plus on la délaisse. «Il n'y a pas dans le royaume, dit le mar-«quis de Mirabeau,[1] une seule terre un peu considérable «dont le propriétaire ne soit à Paris, et conséquemment 5 «ne néglige ses maisons et ses châteaux.» Les grands seigneurs laïques ont leur hôtel dans la capitale, leur entresol à Versailles, leur maison de plaisance dans un cercle de vingt lieues; si de loin en loin ils visitent leurs terres, c'est pour y chasser. Les quinze cents abbés et prieurs com-10 mendataires[2] jouissent de leurs bénéfices comme d'une ferme éloignée. Les deux mille sept cents grands vicaires et chanoines de chapitre se visitent et dînent en ville. Sauf quelques hommes apostoliques, les cent trente et un évêques résident le moins qu'ils peuvent; presque tous 15 nobles, tous gens du monde, que feraient-ils loin du monde, confinés dans une ville de province? Se figure-t-on un grand seigneur, jadis abbé brillant et galant, maintenant évêque avec cent mille livres de rente et qui volontairement s'enterre pour toute l'année?

20 Sombre aspect que celui d'un pays où le cœur cesse de pousser le sang dans les veines. Arthur Young qui parcourut la France de 1787 à 1789 s'étonne d'y trouver à la fois un centre aussi vivant et des extrémités aussi mortes. Entre Paris et Versailles, la double file de voi-25 tures qui vont et reviennent se prolonge pendant cinq lieues et sans interruption depuis le matin jusqu'au soir. Le contraste est grand sur les autres chemins. Sur la grande route près de Narbonne,[3] «pendant trente-six «milles, dit-il, je n'ai croisé qu'un cabriolet, une demi-30 «douzaine de charrettes et quelques bonnes femmes me-«nant leur âne.» Naturellement, toute pensée politique manque. La cause de cette inertie est manifeste: inter-

rogés sur leur opinion, tous répondent: «Nous sommes «de la province, il nous faut attendre pour savoir ce que «l'on fait à Paris.» N'ayant jamais agi, ils ne savent pas agir; mais, grâce à leur inertie, ils se laisseront pousser.[1] La province est une mare immense, stagnante, qui, par une inondation terrible, peut se déverser toute d'un côté et tout d'un coup; c'est la faute de ses ingénieurs qui n'y ont fait ni digues ni conduite.

Telle est la langueur ou plutôt l'anéantissement où tombe la vie locale lorsque les chefs locaux lui dérobent leur présence, leur action ou leur sympathie. Par tradition, mode et parti-pris, ils ne sont et ne veulent être que gens du monde; leur seule affaire est la causerie et la chasse. Jamais conducteurs d'hommes n'ont tellement désappris l'art de conduire les hommes, art qui consiste à marcher sur la même route, mais en tête, et à guider leur travail en y prenant part. — Ruine ou détresse de l'agriculture: voilà encore un des effets de l'absence; il y avait peut-être un tiers du sol en France, qui, déserté comme l'Irlande, était aussi mal soigné, aussi peu productif que l'Irlande aux mains des riches *absentees*, évêques, doyens et nobles anglais.

Ne faisant rien pour la terre, comment feraient-ils quelque chose pour les hommes? — Sans doute, de temps en temps, surtout quand les fermages ne rentrent pas, le régisseur écrit, allègue la misère du fermier. Sans doute aussi, et notamment depuis trente années, ils veulent être humains; ils souffriraient de voir la face pâle d'un paysan qui a faim. Mais ils ne la voient pas. Comment pourraient-ils se représenter la misère du misérable? Ils sont trop loin de lui pour cela, trop étrangers à sa vie. Le portrait qu'ils s'en font est imaginaire; jamais on ne s'est

représenté plus faussement le paysan; aussi le réveil sera-t-il terrible. C'est le bon villageois,[1] doux, humble, reconnaissant, simple de cœur et droit d'esprit, facile à conduire, conçu d'après Rousseau et les idylles qui se jouent en ce moment même sur tous les théâtres de société. Faute de le connaître, ils l'oublient; ils lisent la lettre de leur régisseur, puis aussitôt le tourbillon du beau monde les ressaisit, et, après un soupir donné à la détresse des pauvres, ils songent que cette année ils ne toucheront pas leurs rentes. — A plus forte raison faut-il compter qu'en temps ordinaire ils ne feront point remise de leurs droits. D'ailleurs, ces droits sont entre les mains d'un régisseur, et un bon régisseur est celui qui fait rentrer beaucoup d'argent. Il n'a pas le droit d'être généreux aux dépens de son maître, et il est tenté d'exploiter à son profit les sujets de son maître. En vain la molle main seigneuriale voudrait être légère ou paternelle, la dure main du mandataire pèse sur les paysans de tout son poids, et les ménagements d'un chef font place aux exactions d'un commis. — Qu'est-ce donc lorsque, sur le domaine, au lieu d'un commis, on trouve un fermier, un adjudicataire qui, moyennant une somme annuelle, a acheté du seigneur l'exploitation de ses droits?

Supposons que, voyant cet abus de son nom, le seigneur veuille ôter à ces mains mercenaires l'administration de son domaine; le plus souvent il ne le pourrait pas: il est trop endetté, il a délégué à ses créanciers telle portion de sa terre, telle branche de ses revenus. Depuis des siècles, la haute noblesse s'obère par son luxe, par sa prodigalité, par son insouciance, et par ce faux point d'honneur qui consiste à regarder le soin de compter comme une occupation de comptable. Elle est fière de sa négligence, elle

appelle cela vivre noblement. Le duc d'Orléans, le plus riche propriétaire du royaume, devait à sa mort soixante-quatorze millions. Quand, sur les biens des émigrés,[1] il fallut payer leurs créanciers, il fut avéré que la plupart des grandes fortunes étaient vermoulues d'hypothèques. Quiconque a lu les mémoires sait que depuis deux cents ans, pour boucher leurs vides, il a fallu des mariages d'argent et les bienfaits du roi. — C'est pourquoi, à l'exemple du roi lui-même, ils ont fait argent de tout, notamment des places dont ils disposent, et, lâchant l'autorité pour les profits, ils ont aliéné le dernier lambeau de gouvernement qui leur restait. Ainsi partout ils ont dépouillé le caractère vénéré de chef pour revêtir le caractère odieux de trafiquant. « Non seulement, dit un contempo-« rain, ils ne donnent pas de gages à leurs officiers de « justice, ou les prennent au rabais; mais, ce qu'il y a de « pis, c'est que la plupart aujourd'hui vendent leurs offices. » « Qu'arrive-t-il alors? La justice, trop souvent exercée par « des fripons, dégénère en brigandage, ou en une impunité « affreuse. » — Ordinairement le seigneur qui a vendu la charge moyennant finance perçoit en outre le centième, le cinquantième, le dixième du prix lorsqu'elle passe en d'autres mains; d'autres fois il en vend la survivance. Charges et survivances, il en crée pour en vendre.

Reste un point, la chasse, où sa juridiction est encore active et sévère, et c'est justement le point où elle se trouve le plus blessante.[2] Jadis, quand la moitié du canton était en forêts ou en friches et que les grosses bêtes ravageaient l'autre moitié, il avait raison de s'en réserver la poursuite; cela rentrait dans son office de capitaine local. Il était le grand gendarme héréditaire, toujours armé, toujours à cheval, aussi bien contre les sangliers

et les loups que contre les rôdeurs et les brigands. A présent que du gendarme il n'a plus que le titre et les épaulettes, il maintient par tradition son privilège et, d'un service, il fait une vexation. Il faut qu'il chasse et
5 soit seul à chasser; c'est pour lui un besoin du corps et en même temps un signe de race. Un Rohan,[1] un Dillon[2] courent le cerf même quand ils sont d'Église, malgré les édits et malgré les canons. — Chose étrange; à mesure que le siècle va s'adoucissant, le régime de la chasse empire;
10 les officiers de la capitainerie[3] font du zèle, parce qu'ils travaillent sous les yeux et pour les « plaisirs » du maître. Par le règlement de 1762, il est interdit à tout particulier domicilié dans l'étendue d'une capitainerie d'enclore son héritage et tout terrain quelconque de murs, haies ou
15 fossés, sans une permission spéciale. En cas de permission, il doit laisser dans sa clôture un large espace vide et uni pour que la chasse puisse passer à son aise. Il ne peut avoir chez lui aucun furet, aucune arme à feu, aucun engin propre à la chasse, ni se faire suivre d'un chien
20 même impropre à la chasse, à moins que ce chien ne soit tenu en laisse ou n'ait un billot au cou. Bien mieux,[4] on lui défend de faucher son pré ou sa luzerne avant la Saint-Jean, d'entrer dans son propre champ du Ier mai au 24 juin, d'aller dans les îles de la Seine,[5] d'y couper de l'herbe
25 ou de l'osier, même si l'herbe et l'osier sont à lui; c'est qu'à ce moment les perdrix couvent, et que le législateur les protège. Par toute la France, le gibier, grand ou petit, est le tyran du paysan. — Voilà où conduit le privilège détaché du service. — Absence des maîtres, apathie des
30 provinces, mauvais état des cultures, exactions des fermiers,[6] corruption des justices, vexations des capitaineries, oisiveté, dettes et exigences du seigneur, abandon,

misère, sauvagerie et hostilité des vassaux, tout cela vient de la même cause et aboutit au même effet. Quand la souveraineté se transforme en sinécure, elle devient lourde sans rester utile, et, quand elle est lourde sans être utile, on la jette à bas. 5

CHAPITRE IV

I

Inutiles dans le canton, ils pourraient être utiles au centre, et, sans prendre part au gouvernement local, servir dans le gouvernement général. — Rien de semblable en France. Les États généraux[1] sont tombés en désuétude, et le roi peut avec vérité se dire l'unique représen- 10 tant du pays. Pareils à des arbres étouffés par l'ombre d'un chêne gigantesque, les autres pouvoirs publics ont péri de sa croissance; ce qu'il en reste encombre aujourd'hui la place et forme autour de lui un cercle de broussailles rampantes ou de troncs desséchés. L'un 15 d'eux, le Parlement,[2] simple rejeton sorti du grand chêne, a cru parfois posséder une racine propre; mais sa sève était trop visiblement empruntée pour qu'il pût se tenir debout par lui-même et fournir au peuple un abri indépendant. D'autres corps, survivants quoique rabougris, 20 l'assemblée du clergé et les États provinciaux,[3] protègent encore un ordre et quatre ou cinq provinces; mais cette protection ne couvre que l'ordre ou la province, et, si elle défend un intérêt partiel, c'est d'ordinaire contre un intérêt général.

II

Regardons le plus vivace et le mieux enraciné de ces corps, l'assemblée du clergé. Tous les cinq ans elle se réunit, et, dans l'intervalle, deux agents choisis par elle, veillent aux intérêts de l'ordre. Convoquée par le gouvernement, dirigée par lui, contenue ou interrompue au besoin, toujours sous sa main, employée par lui à des fins politiques, elle reste néanmoins un asile pour le clergé qu'elle représente. Mais elle n'est un asile que pour lui, et, dans la série de transactions par lesquelles elle se défend contre le fisc, elle ne décharge ses épaules que pour rejeter un fardeau plus lourd sur les épaules d'autrui. On a vu comment sa diplomatie a sauvé les immunités[1] du clergé; c'est tant mieux pour l'Église, mais tant pis pour le peuple.—Quand un corps a gardé dans sa main les cordons de sa bourse, il obtient bien des complaisances; elles sont l'équivalent de l'argent qu'il accorde. Le ton commandant du roi, l'air soumis du clergé ne changent rien au fond des choses; entre eux, c'est un marché; donnant, donnant;[2] telle loi contre les protestants, en échange d'un ou deux millions ajoutés au don gratuit. C'est ainsi que graduellement s'est faite au dix-septième siècle la révocation de l'édit de Nantes,[3] article par article, chaque persécution nouvelle achetée par une largesse nouvelle, en sorte que, si le clergé aide l'État, c'est à condition que l'État se fera bourreau. En 1724, un édit déclare que tous ceux qui assisteront à une assemblée et tous ceux qui auront quelque commerce direct ou indirect avec les ministres prédicants, seront condamnés à la confiscation des biens, les femmes rasées et enfermées pour la vie, les hommes aux galères perpétuelles. Jus-

qu'aux approches de la Révolution, dans le Languedoc,[1] on pend les ministres et l'on envoie des dragons contre les congrégations qui se rassemblent au désert pour prier Dieu.

III

Ainsi travaillent les corps quand, au lieu d'être associés, ils sont séparés. Même spectacle, si l'on regarde les castes et les coteries; leur isolement fait leur égoïsme. Du bas en haut de l'échelle, les pouvoirs légaux ou moraux qui devraient représenter la nation ne représentent qu'eux-mêmes, et chacun d'eux s'emploie pour soi au détriment de la nation. — La France ressemble à une vaste écurie où les chevaux de race[2] auraient double et triple ration pour être oisifs ou ne faire que demi-service, tandis que les chevaux de trait font le plein service avec une demi-ration qui leur manque souvent. Encore faut-il noter que, parmi ces chevaux de race, il est un troupeau privilégié qui, né auprès du râtelier, écarte ses pareils et mange à pleine bouche, gras, brillant, le poil poli et jusqu'au ventre en la litière, sans autre occupation que de toujours tirer à soi. Ce sont les nobles de cour.

Voyons-les à l'œuvre sur le budget. On sait combien celui de l'Église est large; j'estime qu'ils en prélèvent au moins la moitié. Ils occupent par faveur tous les archevêchés, et, sauf cinq, tous les évêchés. Bref, grosses ou petites, les quinze cents sinécures ecclésiastiques à nomination royale sont une monnaie à l'usage des grands. Du reste, selon la coutume de donner plus à qui plus a, les plus riches prélats ont, par-dessus leurs revenus épiscopaux, les plus riches abbayes. M. de Rohan[3] tirait de ses abbayes, non pas 60,000 livres, mais 400,000, et M. de

Brienne,[1] le plus opulent de tous après M. de Rohan, le 24 août 1788, au moment de quitter le ministère envoyait prendre au «Trésor les 20,000 livres de son mois qui «n'était pas encore échu, exactitude d'autant plus re-
5 «marquable, que, sans compter les appointements de sa «place et les 6,000 livres de pension attachées à son cor-«don bleu,[2] il possédait, en bénéfices, 678,000 livres de «rente, et que, tout récemment encore, une coupe de bois «dans une de ses abbayes lui avait valu un million.»

10 Passons au budget laïque; là aussi les sinécures abondent et sont presque toutes à la noblesse. Ici encore la noblesse s'est laissé dérober l'autorité, l'action, l'utilité de sa charge, à condition d'en garder le titre, la pompe et l'argent. C'est l'intendant qui gouverne; «le gouverneur
15 «en titre ne peut remplir aucune fonction sans lettres «particulières de commandement;» il n'est là que pour donner à dîner; encore lui faut-il pour cela une permission, «la permission d'aller résider dans son gouvernement.» Mais la place est fructueuse: le gouvernement
20 général du Berry[3] vaut 35,000 livres de rente, celui de la Guyenne[4] 120,000, celui du Languedoc 160,000. Je vois partout des oisifs secondaires pulluler à l'ombre des oisifs en chef et puiser leur sève dans la bourse publique qui est la commune nourrice. Tout ce monde parade,
25 boit et mange copieusement, en cérémonie: tel est leur principal emploi, et ils s'en acquittent en conscience.

Aussi lucratives et aussi inutiles sont les charges de cour, sinécures domestiques dont les profits et accessoires dépassent de beaucoup les émoluments. Les
30 premières femmes de chambre de la reine inscrites sur l'almanach[5] pour 150 livres et payées 12,000 francs, se font en réalité 50,000 francs par la revente des bougies

allumées dans la journée. Augeard, secrétaire des commandements[1] et dont la place est marquée 900 livres par an, avoue qu'elle lui en vaut 200,000. Il serait plus simple de donner l'argent sans la place; en effet on n'y manque pas; quand on lit jour par jour les mémoires, il semble que le Trésor soit une proie.— En 1780, quand Louis XVI, voulant soulager le Trésor, signe « la grande « réforme de la bouche »[2] « on donne à Mesdames[3] six « cents mille livres pour leur table; » rien qu'en dîners, voilà ce que trois vieilles dames, en se retranchant, coûtent au public. « M. de Calonne,[4] dit Augeard,[5] témoin « compétent, fit, à peine entré, un emprunt de cent mil- « lions dont un quart n'est pas entré[6] au Trésor royal: le « reste a été dévoré par les gens de cour; on évalue ce « qu'il a donné au comte d'Artois[7] à cinquante-six millions, « la part de Monsieur[8] à vingt-cinq millions; il a donné « au prince de Condé, en échange de trois cent mille « livres de rente, douze millions une fois payés et six « cent mille livres de rentes viagères, et il fait faire à l'État « les acquisitions les plus onéreuses, des échanges dont la « lésion était de plus de 500 pour 100. » N'oublions pas qu'au taux actuel tous ces dons, pensions, appointements valent le double.—Tel est l'emploi des grands auprès du pouvoir central; au lieu de se faire les représentants du public, ils ont voulu être les favoris du prince, et ils tondent le troupeau qu'ils devraient préserver.

IV

A la fin le troupeau écorché découvrira ce qu'on fait de sa laine.—Et ce jour-là les écorcheurs se trouveront seuls. Car le propre d'une aristocratie qui ne songe qu'à

soi est de devenir une coterie. Ayant oublié le public, elle néglige par surcroît ses subordonnés; après s'être séparée de la nation, elle se sépare de sa suite. Tel est l'isolement des seigneurs de cour et des prélats au milieu de la petite noblesse et du bas clergé; il se font la part trop grosse, et ne donnent rien ou presque rien aux gens qui ne sont pas de leur monde. Contre eux, depuis un siècle, un long murmure s'élève et va s'enflant jusqu'à devenir une clameur où l'esprit ancien et l'esprit nouveau, les idées féodales et les idées philosophiques grondent à l'unisson. « La cour! s'écrie d'Argenson,[1] dans ce mot « est tout le mal. La cour est devenue le sénat de la « nation; le moindre valet de Versailles est sénateur; les « femmes de chambre ont part au gouvernement, sinon « pour ordonner, du moins pour empêcher les lois et les « règles; et, à force d'empêcher, il n'y a plus ni lois, ni « ordres, ni ordonnateurs.... Sous Henri IV, les courti- « sans demeuraient chacun dans leur[2] maison, ils n'étaient « point engagés dans des dépenses ruineuses pour être de « la cour; ainsi les grâces ne leur étaient pas *dues* comme « aujourd'hui.... La cour est le tombeau de la nation. » —Quantité d'officiers nobles, voyant que les hauts grades ne sont que pour les courtisans, quittent le service et vont porter leur mécontentement dans leurs terres. D'autres, qui ne sont point sortis de leur domaine, y couvent, dans la gêne, l'oisiveté et l'ennui, leurs ambitions aigries par l'impuissance. En 1789, la plupart sont « si las de la cour et des ministres qu'ils sont presque des démocrates. » Du moins « ils veulent retirer le « gouvernement à l'oligarchie ministérielle entre les mains « de laquelle il est concentré. » Point de grands seigneurs pour députés; ils les écartent et « les rejettent absolument,

« disant qu'ils trafiqueraient des intérêts de la noblesse; » eux-mêmes, dans leurs cahiers,[1] ils insistent pour qu'il n'y ait plus de noblesse de cour.

Mêmes sentiments dans le bas clergé, et encore plus vifs; car il est exclu des hautes places, non seulement comme inférieur, mais encore comme roturier. Déjà en 1766, le marquis de Mirabeau[2] écrivait: « Ce serait faire « injure[3] à la plupart de nos ecclésiastiques à prétentions « que de leur proposer une cure. La première classe, « tirée de la noblesse et de la bonne bourgeoisie, n'a que « les prétentions sans vrai ministère. L'autre, n'ayant « que des devoirs à remplir sans espoir et presque sans « revenu. . . , ne peut se recruter que dans les derniers « rangs de la société civile, et les parasites qui dépouillent « les travailleurs affectent de les subjuguer et de les avilir « de plus en plus. » A*** l'abbé non résident qui touche 57,000 livres, donne 1050 livres au curé qui n'a pas de presbytère et dont la paroisse contient 4000 communiants. « A*** la cure ne vaut pas plus de 400 livres que le curé « partage avec un obitier, et il y a 500 habitants dont les trois quarts à l'aumône. »[4] — Voyez par contraste le luxe des prélats qui ont un demi-million de rente. — Nulle issue pour les curés. Sauf trois ou quatre petits évêchés « de laquais, » toutes les dignités de l'Église sont réservées à la noblesse; « pour être évêque aujourd'hui, dit l'un d'entre eux, il faut être gentilhomme. » Je vois en eux des sergents qui, comme leurs pareils dans l'armée, ont perdu l'espoir de jamais devenir officiers. Dans cette situation et avec ces sentiments, il est manifeste que le bas clergé traitera ses chefs, comme la noblesse de province a traité les siens. Il ne choisira pas « pour représentants ceux qui nagent « dans l'opulence et qui l'ont

vu toujours souffrir avec tranquillité. » De toutes parts les curés « se confédèrent » pour n'envoyer aux États généraux que des curés, et pour exclure, « non seulement « les chanoines, les abbés, les prieurs et tous autres béné-
5 « ficiers, mais encore les premiers supérieurs, les chefs de « la hiérarchie, » c'est-à-dire les évêques. En effet, sur trois cents députés du clergé, on compte aux États généraux deux cent huit curés, et, comme la noblesse de province, ils apportent avec eux la défiance et le mau-
10 vais vouloir qu'ils nourrissent depuis si longtemps contre leurs chefs.

V

Reste un dernier privilège, le plus énorme de tous, celui du roi; car, dans cet état-major de nobles héréditaires, il est le général héréditaire. A la vérité son office
15 n'est pas une sinécure comme leur rang; mais il comporte des inconvénients aussi graves et des tentations pires. — Insensiblement, en accaparant tous les pouvoirs, le roi s'est chargé de toutes les fonctions; tâche immense et qui surpasse les forces humaines. Car ce n'est point
20 la Révolution, c'est la monarchie qui a implanté en France la centralisation administrative. Bureaucratie au centre, arbitraire, exceptions et faveurs partout, tel est le résumé du système. Une centralisation grossière, sans contrôle, sans publicité, sans uniformité, installe sur tout le terri-
25 toire une armée de petits pachas qui décident comme juges les contestations qu'ils ont comme parties, règnent par délégation, et, pour autoriser leurs grapillages ou leurs insolences, ont toujours à la bouche le nom du roi qui est obligé de les laisser faire. — En effet, par sa com-
30 plication, son irrégularité et sa grandeur, la machine

échappe à ses prises. Un Frédéric II[1] levé à quatre heures du matin, un Napoléon qui dicte une partie de la nuit dans son bain et travaille dix-huit heures par jour, y suffiraient à peine. Un tel régime ne va point sans une attention toujours tendue, sans une énergie infatigable, sans un discernement infaillible, sans une sévérité militaire, sans un génie supérieur; à ces conditions seulement on peut changer vingt-cinq millions d'hommes en automates, et substituer sa volonté partout cohérente, partout présente, à leurs volontés que l'on abolit.

Non seulement, par la tradition du moyen âge, le roi est commandant-propriétaire des Français et de la France, mais encore, par la théorie des légistes, il est, comme César,[2] l'unique et perpétuel représentant de la nation, et, par la doctrine des théologiens, il est, comme David, le délégué sacré et spécial de Dieu lui-même. A tous ces titres, ce serait merveille s'il ne considérait pas le revenu public comme son revenu privé, et si, maintes fois, il n'agissait pas en conséquence. En ceci notre point de vue est si opposé que nous avons de la peine à nous mettre au sien; mais le sien était alors celui de tout le monde. Féodal ou moderne, le domaine est toujours sa propriété dont il peut abuser autant qu'user; or qui use en toute liberté finit par abuser avec toute licence. Si, dans sa conduite ordinaire, les motifs personnels ne l'emportaient pas sur les motifs publics, il serait un saint comme Louis IX,[3] un stoïcien comme Marc-Aurèle,[4] et il est un seigneur, un homme du monde semblable aux gens de sa cour, encore plus mal élevé, plus mal entouré, plus sollicité, plus tenté et plus aveuglé. A tout le moins, il a comme eux son amour-propre, ses goûts, ses parents, sa maîtresse, sa femme, ses familiers, tous solliciteurs

intimes et prépondérants qu'il faut d'abord satisfaire; la nation ne vient qu'ensuite. — En effet pendant cent ans, de 1672 à 1774, toutes les fois qu'il fait une guerre, c'est par pique de vanité, par intérêt de famille, par calcul d'intérêt privé, par condescendance pour une femme. Louis XV conduit les siennes encore plus mal qu'il ne les entreprend, et Louis XVI, dans toute sa politique extérieure, trouve pour entrave le rets conjugal. — A l'intérieur, il vit comme les autres seigneurs, mais plus grandement puisqu'il est le plus grand seigneur de France. D'après des relevés authentiques, Louis XV a dépensé pour Mme de Pompadour[1] 36 millions, au moins 72 millions d'aujourd'hui. Selon d'Argenson, en 1751, il a dans ses écuries 4,000 chevaux, et l'on assure que sa seule maison ou personne « a coûté cette année 68 millions, » près du quart du revenu public. — Bref le centre du gouvernement est le centre du mal; toutes les injustices et toutes les misères en partent comme d'un foyer engorgé et douloureux; c'est ici que l'abcès public a sa pointe, et c'est ici qu'il crèvera.

VI

Juste et fatal effet du privilège que l'on exploite à son profit au lieu de l'exercer au profit d'autrui. Tandis qu'en Allemagne et en Angleterre le régime féodal conservé ou transformé compose encore une société vivante, en France son cadre mécanique n'enserre qu'une poussière d'hommes. On trouve encore l'ordre matériel; on ne trouve plus l'ordre moral. Une lente et profonde révolution a détruit la hiérarchie intime des suprématies acceptées et des déférences volontaires. C'est une armée où les sentiments qui font les chefs et les sentiments qui

font les subordonnés ont disparu ; les grades sont marqués sur les habits et ne le sont plus dans les consciences ; il lui manque ce qui fait une armée solide, l'ascendant légitime des officiers, la confiance justifiée des soldats, l'échange journalier des dévouements mutuels, la persuasion que chacun est utile à tous et que les chefs sont les plus utiles de tous. Comment trouverait-on cette persuasion dans une armée dont l'état-major, pour toute occupation, dîne en ville, étale ses épaulettes et touche double solde ? Déjà avant l'écroulement final, la France est dissoute, et elle est dissoute parce que les privilégiés ont oublié leur caractère *d'hommes publics.*

LIVRE DEUXIÈME

LES MŒURS ET LES CARACTÈRES

CHAPITRE I

Un état-major en vacances pendant un siècle et davantage, autour du général en chef qui reçoit et tient salon: voilà le principe et le résumé des mœurs sous l'ancien régime. C'est pourquoi, si l'on veut les comprendre, il faut d'abord considérer leur centre et leur source, je veux dire la cour. Comme l'ancien régime tout entier, elle est la forme vide, le décor survivant d'une institution militaire. Mais la parade pompeuse a remplacé l'action efficace; les nobles ne sont que de beaux ornements, ils ne sont plus des instruments utiles; ils représentent autour du roi qui représente, et, de leurs personnes, ils contribuent à son décor.

I

Il faut dire que le décor est réussi, et que, depuis les fêtes de la Renaissance italienne,[1] on n'en a pas vu de plus magnifique. Suivons la file de voitures[2] qui, de Paris à Versailles, roule incessamment comme un fleuve. Au premier coup d'œil, on se sent dans une ville d'espèce unique,[3] sa forme est une chose à part, comme aussi son origine et son usage. Elle a beau compter 80,000 âmes, être l'une des plus vastes cités du royaume; elle est rem-

plie, peuplée, occupée par la vie d'un seul homme; ce n'est qu'une résidence royale, arrangée tout entière pour fournir aux besoins, aux plaisirs, au service, à la garde, à la société, à la représentation du roi. Çà et là, dans les recoins et le pourtour, sont des auberges, des échoppes, des cabarets, des taudis. Mais le reste n'est qu'hôtels et bâtisses somptueuses, façades sculptées, corniches et balustres, escaliers monumentaux, architectures seigneuriales, espacées et ordonnées regulièrement comme un cortège autour du palais immense et grandiose où tout aboutit. Les premières familles ont ici leur résidence fixe.

Un pareil salon comporte des dépendances proportionnées; c'est par centaines qu'il faut compter les hôtels et bâtiments occupés à Versailles pour le service privé du roi et des siens. Depuis les Césars,[1] aucune vie humaine n'a tenu tant de place au soleil. — On ne peut faire cent pas dans la ville sans y rencontrer un accessoire du palais: avec des mots sur du papier, on ne rend point l'impression physique de l'énormité physique. — Aujourd'hui, de cet ancien Versailles mutilé et approprié à d'autres usages, il ne reste plus que des morceaux; allez le voir pourtant. Considérez ces trois avenues qui se réunissent sur la grande place, larges de quarante toises, longues de quatre cents, et qui n'étaient point trop vastes pour la multitude, le déploiement, la vitesse vertigineuse des escortes lancées à fond de train et des carrosses courant « à tombeau ouvert; »[2] voyez, en face du château, les deux écuries, avec leurs grilles de trente-deux toises, ayant coûté, en 1682, trois millions, c'est-à-dire quinze millions d'aujourd'hui, si amples et si belles que, sous Louis XIV lui-même, on en faisait tantôt un champ de cavalcades pour les princes, tantôt une salle de théâtre, et tantôt une salle

de bal; suivez alors du regard le développement de la gigantesque place demi-circulaire, qui, de grille en grille et de cour en cour, va montant et se resserrant, d'abord entre les hôtels des ministres, puis entre les deux ailes colossales, pour s'achever par le fastueux encadrement de la Cour de marbre, où les pilastres, les statues, les frontons, les ornements multipliés et amoncelés d'étage en étage portent jusque dans le ciel la raideur majestueuse de leurs lignes et l'étalage surchargé de leur décor. D'après un manuscrit relié aux armes de Mansart,[1] le palais a coûté 153 millions, c'est-à-dire environ 750 millions d'aujourd'hui; quand un roi veut représenter, c'est à ce prix qu'il se loge. — Jetez maintenant les yeux de l'autre côté, vers les jardins, et cette représentation vous deviendra plus sensible. Les parterres et le parc sont encore un salon en plein air; la nature n'y a plus rien de naturel; elle est tout entière disposée et rectifiée en vue de la société; ce n'est point là un endroit pour être seul et se détendre, mais un lieu pour se promener en compagnie et saluer. Ces charmilles droites sont des murailles et des tentures. Ces ifs tondus figurent des vases et des lyres. Ces parterres sont des tapis à ramages. Dans ces allées unies et rectilignes, le roi, la canne à la main, groupera autour de lui tout son cortège. Soixante dames, en robes lamées et bouffantes sur des paniers qui ont vingt-quatre pieds de circonférence, s'espaceront sans peine sur les marches de ces escaliers. Ces cabinets de verdure pourront abriter une collation princière. Sous ce portique circulaire, tous les seigneurs qui ont l'entrée de la chambre pourront assister ensemble au jeu d'un nouveau jet d'eau. Ils retrouvent leurs pareils jusque dans les figures de marbre et de bronze qui peuplent les

allées et les bassins, jusque dans la contenance digne d'un Apollon, dans l'air théâtral d'un Jupiter, dans l'aisance mondaine et dans la nonchalance voulue d'une Diane ou d'une Vénus. Les dieux eux-mêmes sont de leur monde.[1] Enfoncée par l'effort de toute une société et de tout un siècle, l'empreinte de la cour est si forte qu'elle s'est gravée dans le détail comme dans l'ensemble et dans les choses de la matière comme dans les choses de l'esprit.

II

Ceci n'est que le cadre; avant 1789, il était rempli. C'est un fourmillement de livrées, d'uniformes, de costumes et d'équipages, aussi brillant et aussi varié que dans un tableau; j'aurais voulu vivre huit jours dans ce monde; il est fait à peindre, arrangé exprès pour le plaisir des yeux, comme une scène d'opéra. Mais comment nous figurer aujourd'hui des gens pour qui la vie était un opéra? En ce temps-là, il faut à un grand un grand état de maison; son cortège et son décor font partie de sa personne; il se manque à lui-même s'il ne les a pas aussi amples et aussi beaux qu'il le peut; il serait choqué d'un vide dans sa maison comme nous d'un trou dans notre habit. S'il se retranche, il déchoit; quand Louis XVI fait des réformes, la cour dit qu'il agit en bourgeois. Dès qu'un prince ou une princesse est d'âge, on lui forme une maison; dès qu'un prince se marie, on forme une maison à sa femme; et par maison entendez une représentation à quinze ou vingt services distincts, écurie, vénerie, chapelle.... Lorsqu'il s'agit de former une maison à Madame Royale,[2] âgée d'un mois, «la reine, écrit l'ambassadeur «d'Autriche, veut supprimer une mollesse nuisible, une

« affluence inutile de gens de service, et tout usage propre « à faire naître des sentiments d'orgueil. Malgré le re- « tranchement susdit, la maison de la jeune princesse se « montera encore à près de 80 personnes destinées au ser-
5 « vice unique de sa personne royale. — Les trois quarts sont pour la montre; avec leurs broderies et leurs galons, avec leur contenance dégagée et polie, leur air attentif et discret, leur belle façon de saluer, de marcher, de sourire, ils font bien,[1] alignés dans une antichambre ou espacés
10 par groupes dans une galerie; j'aurais même voulu contempler les escouades des écuries et des cuisines; ce sont les figurants qui remplissent le fond du tableau. — Par cet éclat des astres secondaires, jugez de la splendeur du soleil royal.

15 Il faut au roi une garde, infanterie, cavalerie... 9050 hommes, coûtant chaque année 7,681,000 livres. Quatre compagnies des gardes françaises et deux des gardes suisses font tous les jours la parade dans la cour des ministres, entre les deux grilles, et le spectacle est ma-
20 gnifique quand le roi sort en carrosse pour aller à Paris ou à Fontainebleau.[2] Quatre trompettes sonnent à l'avant et quatre en arrière. Les gardes suisses d'un côté, les gardes françaises de l'autre font la haie aussi loin qu'elle peut s'étendre. Devant les chevaux marchent
25 les Cent Suisses[3] en costume du seizième siècle. Dans tous les corps, les officiers, les trompettes, les musiciens, chamarrés de passementeries d'or et d'argent, sont éblouissants à voir; la timbale pendue à l'arçon de la selle, toute brodée et surchargée d'ornements peints et dorés,
30 est une pièce à mettre dans un gardemeuble; le cymbalier nègre des gardes françaises ressemble à un soudan de féerie. — Derrière le carrosse et sur les flancs courent

les gardes du corps, avec l'épée et la carabine, en culottes rouges, grandes bottes noires, habit bleu couturé de broderies blanches, tous gentilshommes vérifiés ; il y en a 1200. Voilà pour sa sûreté. — Étant gentilhomme, il est cavalier, et il lui faut une écurie proportionnée, 1857 chevaux, 217 voitures, 1458 hommes qu'il habille et dont la livrée coûte 540,000 francs par an. — Autre goût de gentilhomme, qui est une suite du précédent ; la chasse. Tout le territoire, à dix lieues de Paris, est chasse gardée ; « on n'y saurait tirer un coup de fusil ; aussi voyez-vous « dans toutes les plaines les perdrix, familiarisées avec « l'homme, becqueter le grain tranquillement et ne point « s'écarter quand il passe. » Joignez-y les capitaineries[1] des princes jusqu'à Villers-Cotterets[2] et Orléans ;[3] cela fait, autour de Paris, un cercle presque continu, ayant trente lieues de rayon. De 1743 à 1774, Louis XV force 6400 cerfs. Louis XVI écrit le 31 août 1781 : « Aujour- « d'hui tué 460 pièces. » En 1780, il abat 20,534 pièces ; en 1781, 20,291 ; en quatorze ans, 189,251 pièces, outre 1254 cerfs ; les sangliers, les chevreuils, sont en proportion ; et notez que tout cela est sous sa main, puisque ses parcs confinent à ses maisons. — Tel est en effet le caractère d'une « maison montée », c'est-à-dire munie de ses dépendances et de ses services ; tout y est à portée ; c'est un monde complet qui se suffit à lui-même. — Ainsi chaque prince, chaque princesse a sa faculté, sa chapelle ; il ne convient pas que l'aumônier qui leur dit la messe, que le chirurgien qui les soigne soient d'emprunt. A plus forte raison faut-il au roi les siens : pour sa chapelle, 75 aumôniers, chapelains . . . pour sa faculté 48 médecins, chirurgiens, apothicaires. . . Notez encore sa musique profane, 128 chanteurs, danseurs. . . son cabinet de livres,

43 conservateurs, lecteurs... le personnel qui orne ses cérémonies, 62 hérauts... le personnel qui pourvoit à ses logements, 68 maréchaux-des-logis... J'omets d'autres services, j'ai hâte d'arriver au centre, la bouche;[1] c'est à la table qu'on reconnaît une grande maison.

Il y a en tout 383 officiers de bouche, 103 garçons et 2,177,771 livres de dépense; outre cela 389,173 livres pour la bouche de Mme Élisabeth,[2] et 1,093,547 livres pour celles de Mesdames,[3] total 3,660,491 livres pour la table. — Encore un pas et nous entrons dans le sanctuaire, l'appartement du roi. Deux dignitaires principaux y président, et chacun d'eux a sous ses ordres une centaine de subordonnés: en tout 198 personnes pour le service intime, comme autant d'ustensiles domestiques pour tous les besoins de la personne ou de meubles somptueux pour la décoration de l'appartement. Il y en a pour aller chercher le mail et les boules, pour tenir le manteau et la canne, pour peigner le roi et l'essuyer au bain, pour commander les mulets qui transportent son lit, pour gouverner les levrettes de sa chambre, pour lui plier, passer et nouer sa cravate. Il y en a surtout dont tout l'office est d'être là et de remplir un coin qui ne doit pas rester vide. Certainement, pour le port et l'aisance, ils sont les premiers de tous; si proches du maître, ils y sont obligés; dans un tel voisinage, leur tenue ne doit pas faire disparate. — Telle est la maison du roi, et je n'ai décrit qu'une de ses résidences; il y en a une douzaine. Naturellement il entretient, plante et bâtit; à cela il dépense 3 ou 4 millions par année. Naturellement aussi il répare et renouvelle ses ameublements; en 1778, qui est une année moyenne, cela lui coûte 1,936,853 livres. Naturellement aussi, il y mène ses hôtes et les y

défraye, eux et leurs gens. — Pour achever de concevoir ce prodigieux attirail, songez que « des artisans et mar- « chands de tous les corps d'état, sont obligés, par leur « privilège, de suivre la cour » dans ses voyages, afin de la fournir sur place. On dirait d'une cour[1] d'Orient qui, pour se mouvoir, entraîne tout un monde: quand elle va s'ébranler, il faut, si l'on veut passer, prendre la poste d'avance. Au total, près de 4,000 personnes pour la maison civile du roi, 9,000 à 10,000 pour sa maison militaire, 2,000 au moins pour celles de ses proches, en tout près de 15,000 personnes avec une dépense de 40 à 45 millions, qui en vaudraient le double aujourd'hui et qui sont alors le dixième du revenu public. Voilà la pièce centrale du décor monarchique. Si grande et si dispendieuse qu'elle soit, elle n'est que proportionnée à son usage, depuis que la cour est une institution publique et que l'aristocratie, occupée à vide, s'emploie à remplir le salon du roi. Telle est la recrue fixe des réceptions royales; c'est le trait distinctif de ce régime que les serviteurs y sont des hôtes, et que l'antichambre y peuple le salon.

Non que le salon ait besoin de cela pour se remplir. Étant la source de tout avancement et de toute grâce, il est naturel qu'il regorge. — D'ailleurs ici la présence est d'obligation; on pourrait dire qu'elle est une continuation de l'ancien hommage féodal. Du regard, à chaque instant, Louis XIV faisait sa ronde, « à son lever, à son « coucher, à ses repas, en passant dans ses appartements, « dans ses jardins. . . . aucun ne lui échappait, jusqu'à « ceux qui n'espéraient pas même être vus; c'était un dé- « mérite aux uns et à tout ce qu'il y avait de plus distin- « gué de ne pas faire de la cour son séjour ordinaire, aux

«autres d'y venir rarement, et une disgrâce sûre pour qui «n'y venait jamais ou comme jamais.» Dorénavant pour les premiers personnages du royaume, hommes et femmes, ecclésiastiques et laïques, la grande affaire, le principal emploi de la vie, le vrai travail, sera d'être à toute heure, en tout lieu, sous les yeux du roi, à portée de sa parole ou de son regard. «Qui considérera, dit «La Bruyère,[1] que le visage du prince fait toute la félicité «du courtisan, qu'il s'occupe et se remplit toute sa vie «de le voir et d'en être vu, comprendra un peu comment «voir Dieu fait toute la gloire et toute la félicité des «saints.» Il y eut alors des prodiges d'assiduité et d'assujettissement volontaire. Le vrai courtisan suivait le prince comme l'ombre suit le corps.—Si plus tard, sous des maîtres moins exigeants et dans le relâchement général du dix-huitième siècle, cette discipline se détend, l'institution subsiste; à défaut de l'obéissance, la tradition, l'intérêt et l'amour-propre suffiraient pour peupler la cour. Approcher du roi, être domestique dans sa maison, huissier, porte-manteau, valet de chambre, est un privilège qu'on achète, même en 1789, trente, quarante et cent mille livres; à plus forte raison sera-ce un privilège, et le plus honorable, le plus utile, le plus envié de tous, de faire partie de sa société.—D'abord, c'est une preuve de race. Un homme, pour suivre le roi à la chasse, une femme pour être présentée à la reine, doit établir au préalable, devant le généalogiste et par pièces authentiques, que sa noblesse remonte à l'an 1400.—Ensuite c'est une certitude de fortune; il n'y a que ce salon pour être à portée des grâces; aussi bien, jusqu'en 1789, les grandes familles ne bougent pas de Versailles et, nuit et jour, sont à l'affût. On trouve encore de ces

vieux courtisans, qui «âgés de quatre-vingts ans, en ont «bien passé quarante-cinq sur leurs pieds dans l'anti-«chambre du roi, des princes et des ministres.» «Vous «n'avez que trois choses à faire, disait l'un d'eux à un «débutant: dites du bien de tout le monde, demandez tout «ce qui vaquera,[1] et asseyez-vous quand vous pourrez.»

C'est pourquoi autour du prince, il y a toujours foule. J'estime qu'à son lever, à son coucher, dans ses promenades, à sa chasse, à son jeu, le roi a toujours autour de lui, outre les gens de service, quarante ou cinquante seigneurs au moins, plus souvent une centaine, et autant de dames. Quand le roi tient «grand appartement,»[2] lorsqu'il donne à jouer[3] ou à danser dans la galerie des glaces, quatre ou cinq cents invités, l'élite de la noblesse et de la mode s'ordonnent sur les banquettes ou se pressent autour des tables. Voilà le spectacle qu'il faudrait voir, non par l'imagination et d'après des textes incomplets, mais avec les yeux et sur place, pour comprendre l'esprit, l'effet, le triomphe de la culture monarchique; dans une maison montée, le salon est la pièce principale, et il n'y en eut jamais de plus éblouissant que celui-ci. De la voûte sculptée et peuplée d'amours folâtres, descendent, par des guirlandes de fleurs et de feuillage, les lustres flamboyants dont les hautes glaces multiplient la splendeur; la lumière rejaillit à flots sur les dorures, sur les diamants, sur les têtes spirituelles et gaies, sur les fins corsages, sur les énormes robes enguirlandées et chatoyantes. Les paniers des dames rangées en cercle ou étagées sur les banquettes «forment un riche espalier «couvert de perles, d'or, d'argent, de pierreries, de paillons, «de fleurs, de fruits avec leurs fleurs, groseilles, cerises, «fraises artificielles;» c'est un gigantesque bouquet vi-

vant dont l'œil a peine à soutenir l'éclat. — Point d'habits noirs comme aujourd'hui pour faire disparate. Coiffés et poudrés, avec des boucles et des nœuds,[1] en cravates et manchettes de dentelle, en habits et vestes de soie feuille morte,[2] rose tendre, bleu céleste, agrémentés de broderies et galonnés d'or, les hommes sont aussi parés que les femmes. Hommes et femmes, on les a choisis un à un; ce sont tous des gens du monde accomplis, ornés de toutes les grâces que peuvent donner la race, l'éducation, la fortune, le loisir et l'usage; dans leur genre, ils sont parfaits. Il n'y a pas une toilette ici, pas un air de tête, pas un son de voix, pas une tournure de phrase qui ne soit le chef-d'œuvre de la culture mondaine, la quintessence distillée de tout ce que l'art social peut élaborer d'exquis. Si polie que soit la société de Paris, elle n'en approche pas; comparée à la cour, elle semble provinciale. Il faut cent mille roses, dit-on, pour faire une once de cette essence unique qui sert aux rois de Perse; tel est ce salon, mince flacon d'or et de cristal; il contient la substance d'une végétation humaine. Pour le remplir il a fallu d'abord qu'une grande aristocratie, transplantée en serre chaude et désormais stérile de fruits, ne portât plus que des fleurs, ensuite que, dans l'alambic royal, toute sa sève épurée se concentrât en quelques gouttes d'arome. Le prix est excessif, mais c'est à ce prix qu'on fabrique les très délicats parfums.

IV

Une opération semblable engage celui qui la fait comme ceux qui la subissent. Ce n'est point impunément qu'on transforme une noblesse d'utilité en une noblesse d'orne-

ment; on tombe soi-même dans la parade qu'on a substituée à l'action. Le roi a une cour, il faut qu'il la tienne. Ce n'est pas une petite besogne que d'être maître de maison, surtout quand à l'ordinaire on reçoit cinq cents personnes; on est obligé de passer sa vie en public et en spectacle. A parler exactement, c'est le métier d'un acteur qui toute la journée serait en scène. Le matin, à l'heure qu'il a marquée d'avance, le premier valet de chambre l'éveille: cinq séries de personnes entrent tour à tour, pour lui rendre leurs devoirs. — D'abord on introduit «l'entrée familière,» enfants de France,[1] princes et princesses du sang,[2] outre cela le premier médecin, le premier chirurgien et autres personnages utiles. — Puis on fait passer la «grande entrée;» elle comprend le grand-chambellan, le grand-maître[3] et le maître de la garde-robe, les premiers gentilshommes de la chambre, les ducs d'Orléans et de Penthièvre, quelques autres seigneurs très favorisés, les dames d'honneur et d'atour de la reine, de Mesdames et des autres princesses, sans compter les barbiers, tailleurs et valets de plusieurs sortes. Cependant on verse au roi de l'esprit de vin sur les mains dans une assiette de vermeil, puis on lui présente le bénitier; il fait le signe de croix et dit une prière. Alors, devant tout ce monde, il sort de son lit, chausse ses mules. Le grand-chambellan et le premier gentilhomme lui présentent sa robe de chambre: il l'endosse et vient s'asseoir sur le fauteuil où il doit s'habiller. — A cet instant, la porte se rouvre; un troisième flot pénètre, et, du même coup, arrive une escouade de gens de service. — Au moment où les officiers de la garde-robe s'approchent du roi pour l'habiller, le premier gentilhomme, averti par l'huissier, vient dire au roi les noms des grands qui attendent

à la porte: c'est la quatrième entrée, plus grosse que les précédentes; car, sans parler des porte-manteaux, porte-arquebuse, tapissiers et autres valets, elle comprend la plupart des grands officiers, les ambassadeurs étrangers, 5 les ministres et secrétaires d'État, les maréchaux de France, la plupart des seigneurs de marque et des prélats. Des huissiers font ranger la foule et au besoin faire silence. Cependant le roi se lave les mains et commence à se dévêtir. Deux pages lui ôtent ses pantoufles; le 10 grand-maître de la garde-robe lui tire sa camisole de nuit par la manche droite, le premier valet de garde-robe par la manche gauche, et tous deux la remettent à un officier de garde-robe, pendant qu'un valet de garde-robe apporte la chemise dans un surtout de taffetas blanc. — C'est ici 15 l'instant solennel, le point culminant de la cérémonie; la cinquième entrée a été introduite, et, dans quelques minutes, quand le roi aura pris la chemise, tout le demeurant des gens connus et des officiers de la maison qui attendent dans la galerie apportera le dernier flot. Il y 20 a tout un règlement pour cette chemise. L'honneur de la présenter est réservé aux fils et aux petits-fils de France,[1] à leur défaut aux princes du sang ou légitimés, au défaut de ceux-ci au grand-chambellan ou au premier gentilhomme; notez que ce dernier cas est rare, les princes 25 étant obligés d'assister au lever du roi, comme les princesses à celui de la reine. Enfin voilà la chemise présentée; un valet de garde-robe emporte l'ancienne; le premier valet de garde-robe et le premier valet de chambre tiennent la nouvelle, l'un par la manche gauche, l'au- 30 tre par la manche droite, et, pendant l'opération, deux autres valets de chambre tendent devant lui sa robe de chambre déployée, en guise de paravent. La chemise est

endossée, et la toilette finale va commencer. Un valet de chambre tient devant le roi un miroir, et deux autres, sur les deux côtés, éclairent, si besoin est, avec des flambeaux. Des valets de garde-robe apportent le reste de l'habillement; le grand-maître de garde-robe passe au roi[1] la veste et le justaucorps, lui attache le cordon bleu,[2] lui agrafe l'épée; puis un valet préposé aux cravates en apporte plusieurs dans une corbeille, et le maître de garde-robe met au roi celle que le roi choisit. Ensuite un valet préposé aux mouchoirs en apporte trois dans une soucoupe, et le grand-maître de garde-robe offre la soucoupe au roi, qui choisit. Enfin le maître de garde-robe présente au roi son chapeau, ses gants et sa canne. Le roi vient alors à la ruelle de son lit, s'agenouille sur un carreau et fait sa prière, pendant qu'un aumônier à voix basse prononce l'oraison *quæsumus, deus omnipotens.*[3] Cela fait, le roi prescrit l'ordre de la journée, et passe avec les premiers de sa cour dans son cabinet où parfois il donne des audiences. Cependant tout le reste attend dans la galerie, afin de l'accompagner à la messe quand il sortira.

Toutes les heures de sa journée sont semblables, sauf trois ou quatre dans la matinée pendant lesquelles il est au conseil ou à son bureau. — Ainsi les trois quarts de son temps sont livrés à la parade. — « Tous les soirs pendant six ans, dit un page, moi ou mes camarades nous avons vu Louis XVI se coucher en public, » avec le cérémonial décrit tout à l'heure. L'assistance est plus nombreuse encore quand il dîne et soupe; car, outre les hommes, il y a les femmes, les duchesses sur des pliants, les autres debout autour de la table. Je n'ai pas besoin de dire que le soir, à son jeu, à son bal, à son concert, la foule afflue et s'entasse. — Non seulement les huit ou dix

scènes qui composent chacune de ses journées, mais encore les courts intervalles qui séparent une scène de l'autre sont assiégés et accaparés. On l'attend, on l'accompagne et on lui parle au passage,[1] entre son cabinet et la chapelle, entre la chapelle et son cabinet, entre sa chambre et son carrosse, entre son carrosse et sa chambre, entre son cabinet et son couvert. — Bien mieux, les coulisses de sa vie appartiennent au public. S'il est indisposé et qu'on lui apporte un bouillon, s'il est malade et qu'on lui présente une médecine, «un garçon de chambre appelle tout «de suite la grand entrée».[2] Véritablement le roi ressemble à un chêne étouffé par les innombrables lierres qui, depuis la base jusqu'à la cime, se sont collés autour de son tronc. — Et je n'ai pas décrit le détail infini de l'étiquette, le cérémonial prodigieux des grands repas, les quinze, vingt et trente personnes occupées autour du verre et de l'assiette du roi, les paroles sacramentelles du service, la marche du cortège, l'arrivée de «la nef,»[3] «l'essai des plats;»[4] on dirait d'une cour[5] byzantine ou chinoise. Le dimanche tout le public, même ordinaire, est introduit, et cela s'appelle le «grand couvert,» aussi solennel et aussi compliqué qu'une grand'messe. Aussi bien, pour un descendant de Louis XIV, manger, boire, se lever, se coucher, c'est officier. Frédéric II,[6] s'étant fait expliquer cette étiquette, disait que, s'il était roi de France, son premier édit serait pour faire un autre roi qui tiendrait la cour à sa place; en effet, à ces désœuvrés qui saluent, il faut un désœuvré qu'ils saluent. Il n'y aurait qu'un moyen de dégager le monarque; ce serait de refondre la noblesse française et de la transformer, d'après le modèle prussien, en un régiment laborieux de fonctionnaires utiles. Mais, tant que la cour reste ce

qu'elle est, je veux dire une escorte d'apparat et une parure de salon, le roi est tenu d'être comme elle un décor éclatant qui sert peu ou qui ne sert pas.

V

En effet, quelle est l'occupation d'un maître de maison qui sait vivre? Il s'amuse et amuse ses hôtes; chez lui, c'est tous les jours une nouvelle partie de plaisir. Le roi est toujours en route et en chasse, passant d'une résidence à l'autre, et, le plus souvent, avec toute sa cour. A Choisy,[1] écrit la Dauphine,[2] «depuis une heure où l'on dîne, on «est jusqu'à une heure du matin sans rentrer chez soi.... «Après le dîner, l'on joue[3] jusqu'à six heures, que l'on va[4] «au spectacle qui dure jusqu'à neuf heures et demie, et «ensuite le souper; de là encore jeu jusqu'à une heure «et même la demie quelquefois.» On a compté que telle année[5] Louis XV ne coucha que cinquante-deux nuits à Versailles, et l'ambassadeur d'Autriche dit très bien que «son genre de vie ne lui laisse pas une heure dans la jour-«née à s'occuper des affaires sérieuses.» Les jours ordinaires, le pharaon fait rage; dans son salon, «le jeu n'a «plus de bornes,» en une soirée, le duc de Chartres y perd huit mille louis. Véritablement cela ressemble au carnaval italien; rien n'y manque, ni les masques, ni la comédie de société: on joue, on rit, on danse, on dîne, on écoute de la musique, on se costume, on fait des parties champêtres, on dit des galanteries et des médisances. «Il n'y a pas d'exemple, écrit Arthur Young, le 26 juin, «1789, d'une nonchalance et d'une stupidité pareilles à «celles de la cour; le moment demanderait la plus grande «décision, et hier, pendant qu'on discutait s'il serait doge

«de Venise[1] ou roi de France, le roi était à la chasse.» Son journal semble celui d'un piqueur. Lisez-le aux dates les plus importantes, et vous serez stupéfait de ce qu'il y note. Il écrit *rien* aux jours où il n'a pas chassé; c'est que pour lui ces jours-là sont vides, . . . *14 Juillet*,[2] *rien*.

VI

Tel géneral, tel état-major; les grands imitent le monarque. Je vois d'abord, autour de la cour, une douzaine de cours princières; chaque prince ou princesse du sang a, comme le roi, sa maison montée, payée en tout ou en partie sur le Trésor,[3] distribuée en services distincts, avec gentilshommes, pages, dames pour accompagner, bref, cinquante, cent, deux cents et jusqu'à cinq cents charges. Dès six ou sept ans, les enfants représentent et reçoivent. —Au-dessous des parents du roi, tous les grands qui figurent à la cour figurent aussi chez eux, dans leur hôtel de Paris ou de Versailles, et dans leur château à quelques lieues de Paris. De tous côtés, dans les mémoires, on aperçoit en raccourci quelqu'une de ces vies seigneuriales. Telle est celle du duc de Gèvres, véritable homme de cour, sorte d'exemplaire en haut relief des gens de sa classe, et qui, par ses charges, sa faveur, son luxe, ses dettes, sa considération, ses goûts, ses occupations et son tour d'esprit, nous représente en abrégé tout le beau monde. Sa mémoire est étonnante pour les parentés et les généalogies; il possède à fond la science précieuse de l'étiquette; à ces deux titres, il est un oracle et très consulté. «Il avait «une maison considérable en gentilshommes, pages, do«mestiques de toute espèce, et faisait une dépense prodi«gieuse.... Il avait tous les jours un grand dîner.... Il

«donnait presque tous les jours des audiences particu-«lières. Il n'y avait personne à la cour ni à la ville qui «ne lui rendît des devoirs. Les ministres, les princes du «sang eux-mêmes lui en rendaient. Il recevait du monde «pendant qu'il était encore dans son lit. Il écrivait, «dictait au milieu d'une compagnie nombreuse.... Sa «maison, à Paris, et son appartement à Versailles, ne «désemplissaient point depuis qu'il était éveillé jusqu'à «ce qu'il se couchât.»—Deux ou trois cents maisons à Paris, à Versailles et aux environs présentent un spectacle semblable. Jamais de solitude; c'est l'usage en France, dit Horace Walpole,[1] «de brûler jusqu'au lumignon sa «chandelle en public.»—Naturellement, les parvenus, les financiers qui achètent ou se donnent un nom de terre,[2] tous ces traitants et fils de traitants qui, depuis Law,[3] frayent avec la noblesse, copient ses façons.

A plus forte raison faut-il que les ministres, ambassadeurs, officiers-généraux, qui tiennent la place du roi, représentent d'une façon grandiose. Aucune circonstance n'a rendu l'ancien régime aussi éclatant et plus onéreux; en ceci, comme dans tout le reste, Louis XIV est le principal auteur du mal comme du bien.—Aussi bien leurs traitements et indemnités sont-ils deux ou trois fois plus amples qu'aujourd'hui. «Le roi donne 50,000 écus pour «les grandes ambassades. M. le duc de Duras a eu jusqu'à «200,000 livres par an pour celle de Madrid, outre cela «100,000 écus de gratification, 50,000 livres pour affaires «secrètes, et on lui a prêté pour 400,000 ou 500,000 livres «de meubles ou effets dont il a gardé la moitié.»—Les dépenses et les traitements des ministres sont pareils. D'ailleurs la règle est que, lorsqu'ils se retirent, le roi leur fait une pension de 20,000 livres et donne 200,000 francs

de dot à leur fille. — Ce n'est pas trop pour leur train. — Quant aux gouverneurs généraux ou particuliers[1] en province, on a vu que, lorsqu'ils y résident, ils n'ont d'autre emploi que de recevoir; à côté d'eux, l'intendant qui fait seul les affaires, reçoit aussi et magnifiquement. Partout les envoyés du centre sont conduits de même, par les mœurs, par les convenances et par leur propre desœuvrement, à tenir salon; ils apportent avec eux les élégances et l'hospitalité de Versailles. Jusque dans les grades secondaires, on retrouve ces habitudes somptueuses. En vertu de l'usage établi, les colonels et même les capitaines traitent leurs officiers et dépensent ainsi « beaucoup au delà de leurs appointements. » C'est même là une des raisons qui font réserver les régiments aux fils de bonne maison, et les compagnies aux gentilshommes riches. — Du grand arbre royal opulemment épanoui à Versailles, partent des rejets qui s'étendent par milliers sur toute la France, pour s'y épanouir, comme à Versailles, en bouquets de gala et d'appartement.

VII

Sur ce modèle, et par l'effet même de la température, on voit, jusque dans les provinces reculées, toutes les tiges aristocratiques aboutir à une floraison mondaine. Faute d'un autre emploi, les nobles se visitent, et le principal office d'un seigneur notable est de faire dignement les honneurs de sa maison; je parle ici des ecclésiastiques aussi bien que des laïques. — Les cent trente-un[2] évêques et archevêques, les sept cents abbés commendataires[3] sont gens du monde; ils ont de bonnes façons, ils sont riches, ils ne sont pas austères, et leur palais épiscopal ou leur

abbaye est pour eux une maison de campagne qu'ils restaurent ou embellissent en vue de la résidence qu'ils y font. Les vingt-cinq chapitres nobles de femmes et les dix-neuf chapitres nobles d'hommes sont autant de salons permanents et de rendez-vous incessants de belle compagnie qu'une mince barrière ecclésiastique sépare à peine du grand monde où ils sont recrutés. Au chapitre, « nos huit jours, dit une visiteuse, se passèrent à nous pro- « mener, à visiter le tracé des voies romaines, à rire beau- « coup, à danser même, car il venait beaucoup de monde à « l'abbaye, et surtout à parler chiffons.» Près de *** les chanoinesses dînent avec des officiers et ne sont rien moins que prudes. Quantité de couvents sont des asiles agréables et décents pour des dames veuves, pour de jeunes femmes dont les maris sont à l'armée, pour des filles de condition, et la supérieure, qui le plus souvent est demoiselle, tient avec aisance et dextérité le sceptre de ce joli monde féminin. — Mais nulle part la pompe, l'hospitalité, la foule ne sont plus grandes que dans les palais épiscopaux. J'ai décrit la situation des évêques: si opulents, possesseurs de pareils droits féodaux, héritiers et successeurs des anciens souverains de la contrée, outre cela, gens à la mode et habitués de Versailles, comment n'auraient-ils pas une cour? La plupart sont des princes; ne faut-il pas qu'ils représentent en princes? C'est pourquoi ils chassent, ils bâtissent, ils ont des clients, des hôtes, un lever, une antichambre, des huissiers, des officiers, une table ouverte, une maison montée, des équipages, et le plus souvent des dettes, dernier point qui achève le grand seigneur. Dans le palais presque royal que les Rohans,[1] évêques héréditaires de Strasbourg et cardinaux d'oncle en neveu, se sont bâti à Saverne,[2] il y a 700 lits, 180 che-

vaux, 14 maîtres d'hôtel, 25 valets de chambre. « Toute « la province s'y rassemble; » le cardinal a logé à la fois jusqu'à deux cents invités, sans les valets; en tout temps on trouve chez lui « de vingt à trente femmes des plus « aimables de la province, et souvent ce nombre est aug- « menté par celles de la cour et de Paris. » « Le soir à neuf « heures tout le monde soupait ensemble, ce qui avait « toujours l'air d'une fête, » et le cardinal lui-même en était le plus bel ornement. Superbement vêtu, beau, galant, d'une politesse exquise, le moindre de ses sourires était une grâce. « Son visage toujours riant inspirait la « confiance; il avait la vraie physionomie de l'homme « destiné à représenter. »

Telle est aussi l'attitude et l'occupation des principaux seigneurs laïques, chez eux, en été, lorsque le goût de la chasse et l'attrait de la belle saison les ramènent sur leurs terres. Il n'y a pas de résidence où des volées de beau monde ne viennent s'abattre à demeure pour dîner, danser, chasser, causer, parfiler,[1] jouer la comédie. On peut suivre à la trace ces brillants oiseaux, de volière en volière; ils restent une semaine, un mois, trois mois, étalant leur ramage et leur plumage.[2] — Un coup d'œil jeté sur les dehors de ces maisons suffirait pour montrer que le premier devoir en ce temps-là est d'être hospitalier, comme le premier besoin est d'être en compagnie. En effet leur luxe diffère du nôtre. Sauf en quelques maisons princières, il n'est pas grand en meubles de campagne : on laisse cet étalage aux financiers. « Mais, il « est prodigieux en toutes les choses qui peuvent donner « des jouissances à autrui, en chevaux, en voitures, en « tables ouvertes, en logements donnés même à des gens « qui ne sont point attachés à la maison, en loges aux

« spectacles qu'on prête à ses amis, enfin en domestiques « beaucoup plus nombreux qu'aujourd'hui. » — Par ce frottement mutuel et continu, les nobles les plus rustiques perdent la rouille qui encroûte encore leurs pareils d'Allemagne ou d'Angleterre. On ne trouve guère en France de squires Western[1] et de barons de Thunder-ten-Tronckh.[2] — Ainsi l'état-major féodal s'est transformé tout entier, depuis ses premiers jusqu'à ses derniers grades. Si l'on pouvait embrasser du regard ses trente ou quarante mille palais, hôtels, manoirs, abbayes, quel décor avenant et brillant que celui de la France! Elle est un salon et je n'y vois que des gens de salon. Partout les chefs rudes ayant autorité sont devenus des maîtres de maison ayant des grâces. Ils appartiennent à cette société où, avant d'admirer tout à fait un grand général, on demandait « s'il était aimable. » Sans doute ils portent encore l'épée, ils sont braves par amour-propre et tradition, ils sauront se faire tuer, surtout en duel et dans les formes. Mais le caractère mondain a recouvert l'ancien fond militaire; à la fin du dix-huitième siècle, leur grand talent est le savoir-vivre, et leur véritable emploi consiste à recevoir ou à être reçus.

CHAPITRE II

I

D'autres aristocraties en Europe ont été conduites par des circonstances à peu près pareilles vers des mœurs à peu près semblables. Là aussi la monarchie a produit la cour qui a produit la société polie; mais la jolie plante

ne s'est développée qu'à demi. Au contraire en France, tout concourt à faire fleurir l'esprit de société; en cela le génie national est d'accord avec le régime politique, et il semble que d'avance on ait choisi la plante pour le terrain.

Par instinct, le Français aime à se trouver en compagnie, et la raison en est qu'il fait bien et sans peine toutes les actions que comporte la société. Il n'a pas la mauvaise honte qui gêne ses voisins du Nord, ni les passions fortes qui absorbent ses voisins du Midi. Il n'a pas d'effort à faire pour causer, point de timidité naturelle à contraindre, point de préoccupation habituelle à surmonter. Il cause donc, à l'aise et dispos, et il éprouve du plaisir à causer. Car ce qu'il lui faut, c'est un bonheur d'espèce particulière, fin, léger, rapide, incessamment renouvelé et varié, où son intelligence, son amour-propre, toutes ses vives et sympathiques facultés trouvent leur pâture; et cette qualité de bonheur, il n'y a que le monde et la conversation pour la fournir. Sensible comme il est, les égards, les ménagements, les empressements, la délicate flatterie sont l'air natal hors duquel il respire avec peine. Il souffrirait d'être impoli presque autant que de rencontrer l'impolitesse. Pour ses instincts de bienveillance et de vanité, il y a de charmantes douceurs dans l'habitude d'être aimable, d'autant plus qu'elle est contagieuse. Quand nous plaisons, on veut nous plaire, et ce que nous donnons en prévenances, on nous le rend en attentions. En pareille compagnie, on peut causer; car causer c'est amuser autrui en s'amusant soi-même, et il n'y a pas de plus vif plaisir pour un Français.

Ainsi doué et disposé, il était fait pour un régime qui, dix heures par jour, mettait les hommes ensemble: le

naturel inné s'est trouvé d'accord avec l'ordre social pour rendre les salons parfaits. En tête de tous, le roi donnait l'exemple. Louis XIV avait eu toutes les qualités d'un maître de maison, le goût de la représentation et de l'hospitalité, la condescendance et la dignité, l'art de ménager l'amour-propre des autres et l'art de garder sa place, la galanterie noble, le tact et jusqu'à l'agrément de l'esprit et du langage. — Voilà le modèle, et, de près ou de loin, jusqu'à la fin de l'ancien régime, il est suivi. S'il change un peu, ce n'est que pour devenir plus sociable. Au dix-huitième siècle, sauf dans les jours de grand apparat, on le voit, degré à degré, descendre de son piédestal. Il ne se fait plus autour de lui de « ces « silences à entendre marcher une fourmi. » « Sire, disait « à Louis XVI le maréchal de Richelieu,[1] témoin des trois « règnes, sous Louis XIV, on n'osait dire mot ; sous Louis « XV, on parlait tout bas ; sous Votre Majesté, on parle « tout haut. » — Si l'autorité y perd, la société y gagne ; l'étiquette, insensiblement relâchée, laisse entrer l'aisance et l'agrément. Par cette détente universelle, la vie mondaine est devenue parfaite, « Qui n'a pas vécu avant « 1789, disait plus tard M. de Talleyrand[2], ne connaît « pas la douceur de vivre. » — Elle était trop grande, on n'en goûtait plus d'autre, elle prenait tout l'homme. Quand le monde a tant d'attraits, on ne vit que pour lui.

II

On n'a point de loisir ni de goût pour autre chose, même pour les choses qui touchent l'homme du plus près, les affaires publiques, le ménage, la famille. — J'ai déjà dit que sur le premier article, ils s'abstiennent et sont

indifférents. Quand on en parle, c'est pour plaisanter. — Alliances, batailles, impôts, traités, ministères, coups d'État, on a toute l'histoire du siècle en épigrammes et en chansons. Un jour, dans une assemblée de jeunes gens de la cour, comme on répétait le mot[1] de la journée, l'un d'eux, ravi de plaisir, dit en levant les mains: « Comment ne serait-on pas charmé des grands événements, « des bouleversements même qui font dire de si jolis mots ! » Là-dessus, on repasse les mots, les chansons faites sur tous les désastres de la France. — Même en défalquant de ce trait ce que l'entraînement de la verve et la licence du paradoxe y ont mis d'énorme, il reste la marque d'un siècle où l'État n'était presque rien et la société presque tout. Sur ce principe, on peut deviner le genre de talent que le monde demande aux ministres. La bonne compagnie qui s'amuse impose aux gens en place l'obligation de l'amuser.

A ce compte, on peut prévoir qu'ils seront aussi insouciants dans leurs affaires privées que dans les affaires publiques. A leurs yeux tout cela est bourgeois, et de plus insipide. A quoi bon des gens,[2] si l'on doit prendre ce soin? Il faut que, naturellement et sans qu'il s'en mêle, un homme de ce monde trouve de l'or dans ses poches, un habit galant sur sa toilette, des valets poudrés dans son antichambre, un carrosse doré à sa porte, un dîner délicat sur sa table, el qu'il puisse réserver toute son attention pour la dépenser en grâces avec les hôtes de son salon. — C'est pourquoi les premières maisons du royaume sont au pillage. Je vois que Mme Elisabeth,[3] si sobre, consomme par an pour 30,000 francs de poisson, pour 70,000 francs de viande et gibier, pour 60,000 francs de bougies, que Mesdames brûlent pour 215,068 francs de

bougie blanche et jaune, que le luminaire chez la reine revient à 157,109 francs. — Il n'y a point d'article sur lequel les insectes domestiques ne trouvent moyen de gratter et grapiller. « Le grand bouillon de jour et de « nuit, » que boit quelquefois madame Royale âgée de deux ans, coûte par an 5201 livres. Vers la fin du règne précédent, les femmes de chambre comptent en dépense à la Dauphine « quatre paires de souliers par semaine, trois « aunes de ruban par jour pour nouer son peignoir, deux « aunes de taffetas par jour pour couvrir la corbeille où l'on « dépose les gants et l'éventail. » Même désordre dans les maisons qui entourent le trône. « Mme * * * doit 60,000 « livres à son cordonnier, 16,000 à son colleur de papiers, « et le reste à proportion. » Mme * * * voyant que son mari a plus de dettes que de biens, croit pouvoir sauver sa dot de 200,000 francs; mais on lui apprend qu'elle a consenti à répondre pour un compte de tailleur, et ce compte, « chose incroyable et ridicule à dire, s'élève au « chiffre de 180,000 livres. » « Une des manies les plus « tranchées de ce temps-ci, dit Mme * * * est de se « ruiner. » En une nuit, M. * * * perd au jeu 700,000 livres. « Le duc de Lauzun, à l'âge de 26 ans, après « avoir mangé le fond de 100,000 écus de rente, est « poursuivi par ses créanciers pour près de 2 millions de « dettes. » — Il faut donc que l'argent coule et coule à s'épuiser,[1] d'abord par les innombrables saignées secrètes ou tolérées de tous les abus domestiques, puis en larges ruisseaux par les prodigalités du maître en bâtisses, en meubles, en toilettes, en hospitalité, en galanteries, en plaisirs. Le comte d'Artois,[2] pour donner une fête à la reine, fait démolir, rebâtir, arranger et meubler Bagatelle[3] de fond en comble par neuf cents ouvriers employés jour

et nuit. Le maréchal de Soubise, recevant un jour le roi à dîner et à coucher dans sa maison de campagne, dépense à cela 200,000 livres. Un jour, devant le prince de Conti, Mme de B. laissa soupçonner qu'elle voudrait
5 avoir la miniature de son serin dans une bague. Le prince s'offrit; on accepta, mais à condition que la miniature serait très simple et sans brillants. En effet, ce ne fut qu'un petit cercle d'or; mais, pour recouvrir la peinture, un gros diamant aminci servait de glace.
10 Mme de B. ayant renvoyé le diamant, « M. le prince de « Conti le fit broyer, réduire en poudre et s'en servit « pour sécher l'encre du billet qu'il écrivit à ce sujet à « Mme de B. » La pincée de poudre coûtait quatre ou cinq mille livres, mais on devine le tour et le ton du
15 billet. Il faut l'extreme profusion à la suprême galanterie, et l'on est d'autant plus un homme du monde que l'on est moins un homme d'argent.

III

Dans un salon, la femme dont un homme s'occupe le moins, c'est la sienne, et à charge de retour; c'est
20 pourquoi, en un temps où l'on ne vit que pour le monde et dans le monde, il n'y a pas place pour l'intimité conjugale. — D'ailleurs, quand les époux sont haut placés, l'usage et les bienséances les séparent. Chacun a sa maison, ou tout au moins son appartement, ses gens, son
25 équipage, ses réceptions, sa société distincte, et, comme la représentation entraîne la cérémonie, ils sont entre eux, par respect pour leur rang, sur le pied d'étrangers polis. Ils se font annoncer l'un chez l'autre; ils se disent « Madame, Monsieur, » non seulement en public, mais en

particulier; ils lèvent les épaules quand, à soixante lieues de Paris, dans un vieux château, ils rencontrent une provinciale assez mal apprise pour appeler son mari « mon ami » devant tout le monde. — Déjà divisées au foyer, les deux vies divergent au delà par un écart toujours croissant. Le mari a son gouvernement, son commandement, son régiment, sa charge à la cour, qui le retiennent hors du logis; c'est seulement dans les dernières années que sa femme consent à le suivre en garnison ou en province. D'autant plus qu'elle est elle-même occupée, et aussi gravement que lui, souvent par une charge auprès d'une princesse, toujours par un salon important qu'elle doit tenir. En ce temps-là, la femme est aussi active que l'homme, dans la même carrière, et avec les mêmes armes, qui sont la parole flexible, la grâce engageante, les insinuations, le tact, le sentiment juste du moment opportun, l'art de plaire, de demander et d'obtenir; il n'y a point de dame de la cour qui ne donne des régiments et des bénéfices. A ce titre, la femme a son cortège personnel de solliciteurs et de protégés, et, comme son mari, ses amis, ses ennemis, ses ambitions, ses mécomptes et ses rancunes propres; rien de plus efficace pour disjoindre un ménage que cette ressemblance des occupations et cette distinction des intérêts. — Ainsi relâché, le lien finit par se rompre sous l'ascendant de l'opinion. « Il est de bon air de ne pas vivre « ensemble, » de s'accorder mutuellement toute tolérance, d'être tout entier au monde. En effet, c'est le monde qui fait alors l'opinion, et, par elle, il pousse aux mœurs dont il a besoin.

Vers le milieu du siècle, le mari et la femme logeaient dans le même hôtel; mais c'était tout. « Jamais ils ne

« se voyaient, jamais on ne les rencontrait dans la même « voiture, jamais on ne les trouvait dans la même maison, « ni, à plus forte raison, réunis dans un lieu public. » Un sentiment profond eût semblé bizarre et même « ridicule, » en tout cas, inconvenant: il eût choqué comme un *a parte*[1] sérieux dans le courant général de la conversation légère. On se devait à tous, et c'était s'isoler à deux; en compagnie, on n'a pas droit au tête-à-tête. A peine si,[2] pour quelques jours, il était permis à deux amants. Encore était-il mal vu: on les trouvait trop occupés l'un de l'autre. Le monde avait les exigences d'un roi absolu et ne souffrait pas de partage. « Si les « mœurs y perdaient, dit un contemporain, la société y « gagnait infiniment; débarrassée de la gêne et du froid « qu'y jette toujours la présence des maris, la liberté y « était extrême; la coquetterie des hommes et des femmes « en soutenait la vivacité et fournissait journellement des « aventures piquantes. » Point de jalousie, même dans l'amour. — D'ailleurs les apparences sont gardées; un étranger non averti n'y démêlerait rien de suspect.

« Ici, à Paris, écrit Mme * * *, je ne m'appartiens « plus, j'ai à peine le temps de causer avec mon mari et « de suivre mes correspondances. Je ne sais comment « font les femmes dont c'est la vie habituelle; elles n'ont « donc ni famille à entretenir, ni enfants à élever ? » — Du moins elles font comme si elles n'en avaient pas, et les hommes de même. Des époux qui ne vivent pas ensemble ne vivent guère avec leurs enfants, et les causes qui ont défait le mariage défont aussi la famille. — Il y a d'abord la tradition aristocratique qui, entre les parents et les enfants, met une barrière pour mettre une distance. Quoique affaiblie et en voie de disparaître, cette tradi-

tion subsiste. Le fils dit « Monsieur » à son père ; la fille, respectueusement, vient baiser la main de sa mère à sa toilette. Une caresse est rare et semble une grâce ; d'ordinaire, en présence des parents, les enfants sont muets, et le sentiment habituel qui les pénètre est la déférence craintive. M. de Talleyrand disait qu'il n'avait jamais couché sous le même toit que ses père et mère. S'ils y couchent, ils n'en sont pas moins négligés. On compterait aisément les pères qui surveillent de leurs yeux et conduisent eux-mêmes avec méthode, sévérité et tendresse toute l'éducation de leurs fils. — Quant aux filles, on les met au couvent ; délivrés de ce soin, les parents en sont plus libres. Même quand ils en gardent la charge, elle ne leur pèse guère. La petite Félicité * * * ne voit ses parents « qu'un moment à leur réveil et aux « heures des repas. » La marquise sa mère, auteur d'opéras mythologiques et champêtres, a fait bâtir un théâtre dans le château ; il y vient un monde énorme ; après douze semaines de répétitions, la petite fille, avec un carquois et des ailes bleues, joue le rôle de l'Amour,[1] et le costume lui va si bien qu'on le lui laisse encore pendant neuf mois à l'ordinaire et toute la journée. Pour l'achever, on fait venir un danseur maître d'armes, et, toujours en costume d'Amour, elle prend des leçons de maintien et d'escrime. Sans doute de tels excès ne sont pas ordinaires ; mais l'esprit de l'éducation est partout le même, je veux dire qu'aux yeux des parents il n'y a qu'une vie intelligible et raisonnable, celle du monde, même pour les enfants, et qu'on ne s'occupe d'eux que pour les y conduire ou pour les y préparer.

Jusqu'aux dernières années de l'ancien régime, les petits garçons sont poudrés à blanc, « avec une bourse,[2]

« des boucles, des rouleaux pommadés ; » ils portent l'épée, ils ont le chapeau sous le bras, un jabot, un habit à parements dorés ; ils baisent les mains des jeunes demoiselles avec une grâce de petits maîtres. Une fillette de
5 six ans est serrée dans un corps de baleine ; son vaste panier soutient une robe couverte de guirlandes ; elle porte sur la tête un savant échafaudage de faux cheveux, de coussins et de nœuds, rattaché par des épingles, couronné par des plumes, et tellement haut que souvent « le
10 « menton est à mi-chemin des pieds ; » parfois on lui met du rouge. C'est une dame en miniature ; elle le sait, elle est toute à son rôle, sans effort ni gêne, à force d'habitude ; l'enseignement unique et perpétuel est celui du maintien ; on peut dire avec vérité qu'en ce siècle la che-
15 ville ouvrière de l'éducation est le maître à danser.[1] Avec lui, on pouvait se passer de tous les autres ; sans lui, tous les autres ne servaient de rien. Car, sans lui, comment faire avec aisance, mesure et légèreté les mille actions les plus ordinaires de la vie courante, marcher,
20 s'asseoir, se tenir debout, offrir le bras, relever l'éventail, écouter, sourire sous des yeux si exercés et devant un public si délicat ? Pour les hommes et les femmes ce sera plus tard la grande affaire ; c'est pourquoi c'est déjà la grande affaire pour les enfants. Avec les grâces de
25 l'attitude et du geste, ils ont déjà celles de l'esprit et de la parole. Ils savent tourner un compliment, inventer une répartie ingénieuse ou touchante, être galants, sensibles et même spirituels. Le petit duc d'Angoulême[2] reçoit Suffren[3] un livre à la main, et lui dit : « Je lisais
30 « Plutarque[4] et ses hommes illustres, vous ne pouviez « arriver plus à propos. » Les enfants de M. de Sabran, fille et garçon, âgés de huit et neuf ans, ayant reçu des

leçons des comédiens Sainval et Larive, viennent à Versailles jouer devant la reine et le roi l'*Oreste* de Voltaire,[1] et le petit garçon qu'on interroge sur ses auteurs classiques « répond à une dame, mère de trois charmantes demoi- « selles : Madame, je ne puis me souvenir ici que d'Ana- « créon.»[2] Faire germer des bons mots, des fadeurs, de petits vers dans un cerveau de huit ans, quel triomphe de la culture mondaine! C'est le dernier trait du régime qui, après avoir dérobé l'homme aux affaires publiques, à ses affaires propres, au mariage, à la famille, le prend avec tous ses sentiments et toutes ses facultés, pour le donner au monde, lui et tous les siens.

IV

Pour que le monde ait tant d'empire, il faut qu'il ait bien de l'attrait; en effet, dans aucun pays et dans aucun siècle, un art social si parfait n'a rendu la vie si agréable. Paris est l'école de l'Europe. Lord Chesterfield[3] dans ses lettres ne se lasse point de le répéter à son fils, et de le pousser dans ces salons qui lui ôteront « sa rouille de Cambridge. » Quand on les a connus, on ne les quitte plus, ou, si on est obligé de les quitter, on les regrette toujours. — De ce bonheur tant recherché, nous n'avons plus que des copies informes, et nous en sommes réduits à le reconstruire par raisonnement. Il consiste d'abord dans le plaisir de vivre avec des gens parfaitement polis; nul plaisir plus pénétrant, plus continu, plus inépuisable. Non seulement il fallait ne pas heurter, mais encore il fallait plaire; on était tenu de s'oublier pour les autres, d'être toujours pour eux empressé et dispos, de garder pour soi ses contrariétés et

ses chagrins, de leur épargner les idées tristes, de leur fournir des idées gaies.

Avec les femmes surtout, c'est peu d'être poli, il faut être galant. — Une dame, la veille de Longchamps,[1] sachant que le vicomte de V. a deux calèches, lui en fait demander une; il en a disposé, mais il se garde bien de s'excuser, et, sur-le-champ, il en fait acheter une de la plus grande élégance, pour la prêter trois heures: sa prodigalité paraît aimable, mais n'étonne pas. C'est que les femmes alors sont des reines; en effet, dans un salon elles ont le droit de l'être; voilà pourquoi au dix-huitième siècle, en toutes choses, elles donnent la règle et le ton. Ayant fait le code des usages, il est tout naturel que ce soit à leur profit, et elles tiennent la main[2] à ce que toutes les prescriptions en soient suivies. A cet égard, tel salon « de la très bonne compagnie » est un tribunal supérieur où l'on juge en dernier ressort. Le maintien, le geste, le langage, toute action ou omission de la vie mondaine, devient, comme un tableau ou un poëme, une œuvre d'art véritable, c'est-à-dire infinie en délicatesses, à la fois aisée et savante, si harmonieuse dans tous ses détails que la perfection y cache la difficulté.

Une grande dame « salue dix personnes en se ployant « une seule fois, et en donnant, de la tête et du regard, à « chacun ce qui lui revient, » c'est-à-dire la nuance d'égards appropriée à chaque variété d'état, de considération et de naissance. « C'est à des amours-propres faciles « à s'irriter qu'elle a toujours affaire, en sorte que le plus « léger défaut de mesure serait promptement saisi; » mais jamais elle ne se trompe, ni n'hésite dans ces distinctions subtiles; avec un tact, une dextérité, une flexi-

bilité de ton incomparables, elle met des degrés dans son accueil. — « Mon cher Fontenelle,[1] lui disait une de « ses amies,[2] en lui mettant la main sur le cœur, c'est « aussi de la cervelle que vous avez là. » Fontenelle souriait et ne disait pas non : voilà comment, même à un 5 académicien, on faisait avaler ses vérités, une goutte d'acide dans un bonbon, le tout si bien fondu que la saveur piquante ne faisait que relever la saveur sucrée. Tous les soirs, dans chaque salon, on servait des bonbons de cette espèce, deux ou trois avec la goutte d'acide, tous 10 les autres non moins exquis, mais n'ayant que de la douceur et du parfum. — Tel est l'art du monde, art ingénieux et charmant qui pénètre dans tous les détails de la parole et de l'action pour les transformer en grâces, qui impose à l'homme, non la servilité et le mensonge, 15 mais le respect et le souci des autres, et qui en échange extrait pour lui de la société humaine tout le plaisir qu'elle peut donner.

V

On peut bien comprendre en gros ce genre de plaisir ; mais comment le rendre visible ? — Si vous voulez re- 20 trouver ce monde évanoui, cherchez-le dans les œuvres qui en ont conservé les dehors ou l'accent, d'abord dans les tableaux et dans les estampes, chez Watteau,[3] Fragonard[4] et les Saint-Aubin,[5] puis dans les romans et dans les comédies, chez Voltaire et Marivaux,[6] même chez 25 Collé[7] et chez Crébillon fils ;[8] alors seulement on revoit les figures, on entend les voix. Quelles physionomies fines, engageantes et gaies, toutes brillantes de plaisir et d'envie de plaire ! Que d'aisance dans le port et dans la

démarche! Quelle grâce piquante dans la toilette et le sourire, dans la vivacité du babil, dans le manège de la voix flûtée, dans la coquetterie des sous-entendus! Comme on s'attarde involontairement à regarder et à
5 écouter! Le joli est partout, dans les petites têtes spirituelles, dans les mains fluettes, dans l'ajustement chiffonné,[1] dans les minois et dans les mines. Remplissez votre imagination de ces alentours et de ces figures, et vous trouverez alors à leurs amusements l'intérêt qu'ils y
10 prenaient eux-mêmes. En pareil lieu et en pareille compagnie, il suffit d'être ensemble pour être bien. Leur oisiveté ne leur pèse pas, ils jouent avec la vie. Toute occupation étant un jeu, il suffit d'un caprice, d'un souffle de la mode pour en mettre une en honneur. A présent,
15 c'est le parfilage, et, à Paris, dans les châteaux,[2] toutes les mains blanches défont les galons, les épaulettes, les vieilles étoffes, pour en retirer les fils d'or et d'argent. C'est une fureur; on parfile tous les jours et plusieurs heures par jour; telle y gagne cent louis par an. Un
20 jour, au moment de sortir pour la promenade avec un gentilhomme, Mme de R. remarque que les franges d'or de son habit seraient excellentes à parfiler, et, d'un élan soudain, elle coupe une des franges. A l'instant dix femmes entourent l'homme aux franges, lui arrachent son
25 habit et mettent toutes ses franges[3] et ses galons dans leurs sacs; on dirait d'une volée[4] de mésanges hardies qui, bruissant, caquetant, s'abattent à la fois sur un geai pour lui dérober son plumage, et désormais, quand un homme entre dans un cercle de femmes, il court risque
30 d'être plumé vif. — Tout ce joli monde a les mêmes passe-temps, et les hommes aussi bien que les femmes. Il n'est guère d'homme qui n'ait quelque talent de salon, quelque

petit moyen d'occuper son esprit ou ses mains, de remplir les heures vides: presque tous riment et sont acteurs de société; beaucoup sont musiciens, peintres de nature morte;[1] d'autres brodent ou font des nœuds;[2] on n'y met pas de prétentions; il s'agit de s'amuser, rien de plus; l'entrain, l'aménité couvrent tout. Lisez plutôt[3] ce haut fait de Mme de Lauzun: «Savez-vous que personne ne possède à un plus «haut degré une qualité que vous ne lui connaissez pas, celle «de faire les œufs brouillés? C'était un talent enfoui, elle «ne se souvient pas du temps où elle l'a reçu; je crois que «c'est en naissant. Le hasard l'a fait connaître, aussitôt on «l'a mis à l'épreuve. Hier matin, époque à jamais mémo«rable dans l'histoire des œufs, on apporte tous les in«struments nécessaires à cette grande opération, un ré«chaud, du bouillon, du sel, du poivre, des œufs; et voilà «Mme de Lauzun qui d'abord tremble et rougit, et qui «ensuite, avec un courage intrépide, casse les œufs, les «écrase dans la casserole, les tourne à droite, à gauche, «dessus, dessous, avec une précision et un succès dont il «n'y a pas d'exemple; on n'a jamais rien mangé de si «excellent.» La gaîté ressemble alors à un rayon dansant de lumière; elle voltige au-dessus de toute chose et pose sa grâce sur le moindre objet.

VI

«Être toujours gai, dit un voyageur anglais en 1785, «voilà le propre du Français,» et il remarque que cela est d'obligation, parce qu'en France tel est le ton du monde et la seule façon de plaire aux dames, souveraines de la société et arbitres du bon goût. Ajoutez l'absence des causes qui font la tristesse moderne et mettent au-dessus

de nos têtes un pesant ciel de plomb. Point de travail âpre et précoce en ce temps-là; point de concurrence acharnée; point de carrières indéfinies ni de perspectives infinies. Les rangs sont marqués, les ambitions sont
5 bornées, l'envie est moindre. L'homme n'est pas habituellement mécontent, aigri, préoccupé comme aujourd'hui. On souffre peu des passe-droits là où il n'y a pas de droits; nous ne songeons qu'à avancer, ils ne songent qu'à s'amuser. On ne peut lire une biographie, un docu-
10 ment de province, un inventaire du temps, sans entendre tinter les grelots de l'universel carnaval. Rien n'étouffe cette gaîté, ni l'âge, ni l'exil, ni le malheur; en 1793,[1] elle durait encore dans les prisons de la République. — Un homme en place n'est point alors gêné par son habit,
15 raidi par son emploi, obligé de garder l'air important et digne, astreint à cette gravité de commande que l'envie démocratique nous impose comme une rançon. Nul ne songe à s'en scandaliser; personne n'imagine qu'un habit doive être un éteignoir, et cela est vrai de tous les ha-
20 bits, en premier lieu de la robe.

Quant à la soutane, elle a les mêmes libertés que la robe. Pour la coller au corps, il a fallu la tourmente révolutionnaire, puis la surveillance hostile d'un parti organisé et la menace d'un danger continu. Jusqu'en
25 1789, le ciel est trop beau, l'air est trop tiède, pour qu'on se résigne à se boutonner jusqu'au cou. « Liberté, « facilité,[2] M. l'abbé, disait le cardinal de Rohan[3] à son « secrétaire; sans cela nous ferions de ceci un désert. » C'est de quoi le bon cardinal s'était bien gardé; tout au
30 contraire il avait fait de Saverne[4] un monde enchanté d'après Watteau, presque « un embarquement pour Cythère. »[5] Six cents paysans et les gardes rangés en file

forment le matin une chaîne longue d'une lieue et battent la campagne environnante; cependant les chasseurs, hommes et femmes, sont postés. « De crainte que les « dames n'eussent peur seules, on leur laissait toujours « l'homme qu'elles haïssaient le moins, pour les rassurer. — Vers une heure après midi, « la compagnie se rassem- « blait sous une belle tente, au bord d'un ruisseau ou « dans quelque endroit délicieux; on servait un dîner ex- « quis, et, comme il fallait que tout le monde fût heureux, « chaque paysan recevait une livre de viande, deux de « pain, une demi-bouteille de vin, et ne demandait qu'à « recommencer, ainsi que les dames. » — Je citerais vingt prélats non moins galants, au premier rang l'abbé de Saint-Germain-des-Prés,[1] comte de Clermont, prince du sang, qui, ayant trois cent soixante-dix mille livres de rente, trouve moyen de se ruiner deux fois, joue la comédie chez lui à la ville et à la campagne, et, dans sa maison abbatiale installe une danseuse, pour faire les honneurs de sa table. — Nulle hypocrisie: Beaumarchais,[2] lisant chez la maréchale de Richelieu son *Mariage de Figaro*, non expurgé, bien plus vert et bien plus cru qu'aujourd'hui, a pour auditeurs des évêques et des archevêques, et ceux-ci, dit-il, « après s'en être infiniment « amusés, m'ont fait l'honneur de m'assurer qu'ils publie- « raient qu'il n'y avait pas un seul mot dont les bonnes « mœurs pussent être blessées: » c'est ainsi que la pièce passa, contre la raison d'état, contre la volonté du roi, par la complicité de tous, même des plus intéressés à la supprimer. « Il y a quelque chose de plus fou que ma « pièce, disait l'auteur lui-même, c'est son succès. » L'attrait était trop fort; des gens de plaisir ne pouvaient renoncer à la comédie la plus gaie du siècle; ils vinrent

applaudir leur propre satire ; bien mieux, ils la jouèrent eux-mêmes. — Quand un goût est régnant, il aboutit, comme une grande passion, à des extrémités qui sont des folies ; à tout prix, il lui faut la jouissance offerte.

VII

Se divertir, c'est se détourner de soi, s'en déprendre, en sortir. Voilà pourquoi le plus vif des divertissements est la comédie où l'on est acteur. C'est celui des enfants qui, tout le long du jour, auteurs, acteurs, spectateurs, improvisent et représentent de petites scènes. C'est celui des peuples que leur régime politique exclut des soucis virils et qui jouent avec la vie à la façon des enfants. A Venise, au dix-huitième siècle, le carnaval dure six mois ; en France, sous une autre forme, il dure toute l'année. Moins familier et moins pittoresque, plus raffiné et plus élégant, il a quitté la place publique où le soleil lui manque, pour s'enfermer dans les salons où les lustres lui conviennent mieux. Dans tous les châteaux, dans tous les hôtels, à Paris, en province, il installe les travestissements de société et la comédie à domicile. — Pour accueillir un grand personnage, pour célébrer la fête du maître ou de la maîtresse de la maison, ses hôtes ou ses invités lui jouent une opérette improvisée, quelque pastorale ingénieuse et louangeuse, tantôt habillés en dieux, en Vertus, en abstractions mythologiques, en Turcs, en Lapons, en Polonais d'opéra, et pareils aux figures qui ornent alors le frontispice des livres, tantôt en costumes de paysans, de magisters, de marchands forains, de laitières, de rosières,[1] et semblables aux villageois bien appris dont le goût du temps peuple alors le théâtre.

Ils chantent, ils dansent, et viennent tour à tour débiter de petits vers de circonstance qui sont des compliments bien tournés. — A Chantilly,[1] «la jeune et charmante «duchesse de Bourbon, parée en voluptueuse Naïade, «conduit le comte du Nord, dans une gondole dorée, à «travers le grand canal, jusqu'à l'Île d'amour;» de son côté le prince de Conti sert de pilote à la grande duchesse; les autres seigneurs et les dames, «chacun sous «des vêtements allégoriques,» font l'équipage, et, sur ces belles eaux, dans ce nouveau jardin d'Alcine,[2] le riant et galant cortège semble une féerie du Tasse. — Au Petit Trianon,[3] le parc représente une foire, les dames de la cour y sont les marchandes, «la reine tient un café «comme limonadière,» ça et là sont des parades et des théâtres; la fête coûte, dit-on, quatre cent mille livres, et l'on va recommencer à Choisy[4] sur plus grands frais.

A côté de ces déguisements qui s'arrêtent au costume et ne prennent qu'une heure, il est une distraction plus forte, la comédie de société qui transforme l'homme tout entier, et qui, pendant six semaines, pendant trois mois, l'occupe tout entier aux répétitions. Vers 1770, «c'est une «fureur incroyable.» Des réformateurs, des moralistes font entrer l'art théâtral dans l'éducation des enfants. En effet le théâtre alors prépare l'homme au monde comme le monde prépare l'homme au théâtre; dans l'un et dans l'autre, on est en spectacle, on compose son attitude et son ton de voix, on joue un rôle; la scène et le salon sont de plain-pied. — Vers la fin du siècle, tout le monde devient acteur; c'est que tout le monde l'était déjà. «On n'entend parler que «de petits théâtres montés dans la campagne autour de «Paris.» Depuis longtemps, les plus grands donnaient l'exemple. — A la fin l'entraînement gagne encore plus

haut et jusqu'à la famille royale. A Trianon, d'abord devant quarante personnes, puis devant un public fort étendu, la reine joue Colette dans *le Devin de Village*,[1] Rosine dans *le Barbier de Séville*;[2] et les autres comédiens
5 sont les principaux de la cour. « Plus de dix de nos « femmes du grand monde, écrit le prince de Ligne,[3] « jouent et chantent mieux que tout ce que j'ai vu de « mieux sur tous nos théâtres. » — Par leur talent, jugez de leurs études, de leur assiduité et de leur zèle; il est évi-
10 dent que, pour beaucoup d'entre eux, cette occupation était la principale. Bref, de même qu'à Venise on ne sortait plus qu'en masque, de même ici l'on ne comprenait plus la vie qu'avec les travestissements, les métamorphoses, les exhibitions et les succès de l'histrion.

15 Dernier trait, plus significatif encore, je veux parler de la petite pièce.[4] Véritablement, pour ce beau monde, la vie est un carnaval aussi libre et presque aussi débraillé qu'à Venise. D'ordinaire le spectacle finit par une parade empruntée aux contes de La Fontaine[5] ou
20 aux farces des bouffons italiens,[6] non seulement vive, mais plus que leste. Contre une qui a du sel, il y en a dix bourrées de gros poivre. Chez Monsieur,[7] elles sont si grivoises que le roi se repent d'y être venu. La gaieté est une sorte d'ivresse qui puise jusqu'au dernier
25 fond du tonneau, et, après le vin, boit la lie. Voilà où conduit le besoin d'amusement. Sous sa pression, comme sous le doigt d'un sculpteur, le masque du siècle se transforme par degrés et perd insensiblement son sérieux: la figure compassée du courtisan devient d'abord la physio-
30 nomie enjouée du mondain; puis, sur cette bouche souriante dont les contours s'altèrent, on voit éclater le rire effronté et débridé du gamin.

CHAPITRE III

I

A la longue, le simple plaisir cesse de plaire, et, si agréable que soit la vie de salon, elle finit par sembler vide. Quelque chose manque, sans qu'on puisse encore dire clairement ce que c'est; l'âme s'inquiète, et peu à peu, avec l'aide des écrivains et des artistes, elle va démêler la cause de son malaise et l'objet de son secret désir. Artificiel et sec, voilà les deux traits du monde, d'autant plus marqués qu'il est plus parfait, et, dans celui-ci, poussés à l'extrême, parce qu'il est arrivé au suprême raffinement. — D'abord le naturel en est exclu. « La rareté d'un « sentiment vrai est si grande, disait M. de V., que, lorsque « je reviens de Versailles, je m'arrête quelquefois dans les « rues à regarder un chien ronger un os. » L'homme, s'étant livré tout entier au monde, n'avait gardé pour soi aucune portion de sa personne. Il y avait alors, « une manière « de marcher, de s'asseoir, de saluer, de ramasser son gant, « de tenir sa fourchette, de présenter un objet, enfin une « mimique complète qu'on devait enseigner aux enfants « de très bonne heure, afin qu'elle leur devînt par l'habi- « tude une seconde nature. » — Non seulement le dehors, mais encore le dedans était factice; il y avait une façon obligée de sentir, de penser, de vivre et de mourir. Impossible de parler à un homme sans se mettre à ses ordres, et à une femme sans se mettre à ses pieds. Le bon ton avait réglé d'avance toutes les grandes et petites démarches, la manière de se déclarer à une dame et de rompre avec elle, d'engager et de conduire un duel, de traiter un égal, un subordonné, un supérieur. Dans la

conduite comme dans la littérature, tout ce qui s'écarte d'un certain modèle est rejeté. Le nombre des actions permises s'est restreint comme le nombre des mots autorisés. Le même goût épuré appauvrit l'initiative en même
5 temps que la langue, et l'on agit comme on écrit, selon des formes apprises, dans un cercle borné. A aucun prix, l'excentrique, l'imprévu, le vif élan spontané ne sont de mise. — Entre vingt exemples qui se pressent je choisis le moindre, puisqu'il s'agit d'un simple geste: de là on peut
10 conclure aux autres choses. Mademoiselle de * * *, par le crédit de sa famille, obtient une pension pour Marcel, célèbre maître à danser,[1] accourt chez lui toute joyeuse, et lui présente le brevet. Marcel le prend et le jette à terre: « Est-ce ainsi, Mademoiselle, que je vous ai enseigné
15 « à présenter quelque chose? Ramassez ce papier, et rap- « portez-le moi comme vous le devez.» Elle reprend le brevet, et le lui présente avec toutes les grâces voulues. « C'est bien, Mademoiselle, dit Marcel, je le reçois, quoique « votre coude n'ait pas été assez arrondi, et vous remercie.»
20 — Tant de grâces finissent par lasser; après n'avoir mangé pendant des années que d'une cuisine savante, on demande du lait et du pain bis.

Entre tous ces assaisonnements mondains, il en est un surtout dont on abuse, et qui, employé sans relâche, com-
25 munique à tous les mets sa saveur piquante et froide, je veux dire le badinage. Le monde ne souffre pas la passion, et en cela il est dans son droit. On n'est pas en compagnie pour se montrer véhément ou sombre; l'air concentré ou tendu y ferait disparate. La maîtresse de
30 maison a toujours droit de dire à un homme que son émotion contenue réduit au silence: « Monsieur un tel, vous « n'êtes pas aimable aujourd'hui.» Il faut donc être tou-

jours aimable, et, à ce manège, la sensibilité qui se disperse en mille petits canaux ne peut plus faire un grand courant. Sous ce régime continu de distractions et d'amusements, il n'y a plus de sentiments profonds; on n'en a que d'épiderme; l'amour lui-même se réduit à «l'échange de deux «fantaisies.» — Et, comme on tombe toujours du côté où l'on penche, la légèreté devient une élégance et un parti pris. L'indifférence du cœur est à la mode; on aurait honte d'être vraiment ému. On se pique de jouer avec l'amour, de traiter une femme comme une poupée mécanique, de toucher en elle un ressort, puis l'autre, pour en faire sortir à volonté l'attendrissement ou la colère. Quoi qu'elle fasse, on ne se départ jamais avec elle de la politesse la plus insultante, et l'exagération même des respects faux qu'on lui prodigue est une ironie par laquelle on achève de lui montrer son détachement. Les femmes qui ont érigé la galanterie en obligation sont les premières à en sentir le mensonge, et à regretter, parmi tant de froids hommages, la chaleur communicative d'un sentiment fort. — Le caractère du siècle reçoit alors son trait final, et «l'homme sensible» apparaît.

II

Ce n'est pas que le fond des mœurs devienne différent; elles restent aussi mondaines, aussi dissipées jusqu'au bout. Mais la mode autorise une affectation nouvelle, des effusions, des rêveries, des attendrissements qu'on n'avait point encore connus. Il s'agit de revenir à la nature, d'admirer la campagne, d'aimer la simplicité des mœurs rustiques, de s'intéresser aux villageois, d'être humain, d'avoir un cœur, de goûter les douceurs et les

tendresses des affections naturelles, d'être époux et père, bien plus d'avoir une âme, des vertus, des émotions religieuses, de croire à la providence et à l'immortalité, d'être capable d'enthousiasme. On veut être ainsi, ou du moins
5 on a la velléité d'être ainsi. En tout cas, si on le veut, c'est à la condition sous-entendue qu'on ne sera pas trop dérangé de son train ordinaire et que les sensations de cette nouvelle vie n'ôteront rien aux jouissances de l'ancienne. Aussi l'exaltation qui commence ne sera guère
10 qu'une ébullition de la cervelle, et l'idylle presque entière se jouera dans les salons. — Voici donc la littérature, le théâtre, la peinture et tous les arts qui entrent dans la vie sentimentale pour fournir à l'imagination échauffée une pâture factice. Rousseau prêche en périodes tra-
15 vaillées le charme de la vie sauvage, et les petits maîtres, entre deux madrigaux, rêvent au bonheur de coucher nus dans la forêt vierge. On s'étouffe au Salon autour de l'*Accordée de village*,[1] de la *Cruche cassée*, du *Retour de nourrice*, et autres idylles rustiques et domestiques de
20 Greuze; la pointe de volupté, l'arrière-fond de sensualité provocante qu'il laisse percer dans la naïveté fragile de ses ingénues est une friandise pour les goûts libertins qui durent sous les aspirations morales. Après eux tout le troupeau des orateurs, des écrivains et des politiques,
25 tous bien peignés, bien attifés, un mouchoir brodé dans la main pour essuyer leurs larmes, vont conduire l'églogue universelle jusqu'au plus fort de la Révolution. En tête du *Mercure*[2] de 1791 et 1792 paraissent des *Contes moraux* de Marmontel, et le numéro qui suit les massacres de
30 septembre s'ouvre par des vers «aux mânes de mon «serin.»

Par suite, dans tous les détails de la vie privée, la sen-

sibilité étale son emphase. On bâtit dans son parc un petit temple à l'Amitié. On dresse dans son cabinet un petit autel à la Bienfaisance. On porte des robes à la Jean-Jacques Rousseau «analogues aux principes de cet «auteur.» On choisit pour coiffure «des poufs au senti- 5 ment,» dans lesquels on place le portrait de sa fille, de sa mère, de son serin, de son chien, tout cela «garni des «cheveux de son père ou d'un ami de cœur.» L'enthousiasme est d'obligation. A la reprise du *Père de famille*,[1] l'on compte autant de mouchoirs que de spectateurs, et 10 des femmes s'évanouissent. «Il est d'usage, surtout pour «les jeunes femmes, de s'émouvoir, de pâlir, de s'attendrir, «et même en général de se trouver mal[2] en apercevant M. «de Voltaire; on se précipite dans ses bras, on balbutie, «on pleure, on est dans un trouble qui ressemble à l'amour 15 «le plus passionné.»—La sensibilité devient une institution. Mme de Genlis[3] fonde l'ordre de la Persévérance qui compte bientôt «jusqu'à quatre-vingt-dix chevaliers «du plus grand monde.» Pour y être admis, il faut deviner une énigme, répondre à une question morale, faire un 20 discours sur une vertu. Toute dame ou chevalier qui découvre et vient annoncer «trois actions vertueuses bien «constatées,» reçoit une médaille d'or.—La parade sentimentale est complète, et, jusque dans cette chevalerie restaurée, on retrouve une mascarade de salon. 25

Néanmoins la mousse de l'enthousiasme et des grands mots laisse au fond des cœurs un résidu de bonté active, de bienveillance confiante, et même de bonheur, à tout le moins d'expansion et de facilité. Pour la première fois, on voit des femmes accompagner leur mari en garnison; 30 des mères veulent nourrir,[4] des pères s'intéressent à l'éducation de leurs enfants. La simplicité rentre dans les

manières. On ne met plus de poudre[1] aux petits garçons; nombre de seigneurs quittent les galons, puis les broderies, les talons rouges et l'épée, sauf lorsqu'ils sont en grand habit. On en rencontre dans les rues « vêtus à la « Franklin,[2] en gros drap, avec un bâton noueux et des « souliers épais. » Le goût n'est plus aux cascades, aux statues, aux décorations raides et pompeuses; on n'aime que les jardins anglais.[3] La reine s'arrange un village à Trianon,[4] où, « vêtue d'une robe de percale blanche et « d'un fichu de gaze, coiffée d'un chapeau de paille, » elle pêche dans le lac et voit traire ses vaches. L'étiquette tombe par lambeaux, comme un fard qui s'écaille, et laisse reparaître la vive couleur des émotions naturelles. On ne cache plus ses larmes, on tient à honneur d'être homme; on est humain, on se familiarise avec ses inférieurs. On voudrait rendre les hommes heureux et jouir délicieusement de leur reconnaissance. Être bon, être aimé, voilà l'objet d'un chef d'État, d'un homme en place. — Cela va si loin qu'on se figure Dieu sur ce modèle. On interprète « les harmonies de la nature »[5] comme des attentions délicates de la Providence. — A l'idylle qu'on imagine au ciel, correspond l'idylle qu'on pratique sur la terre. Du public aux princes, et des princes au public, c'est un échange continuel de grâces et de tendresses. — De toutes parts, au moment où ce monde finit, une complaisance mutuelle, une douceur affectueuse vient, comme un souffle tiède et moite d'automne, fondre ce qu'il y avait encore de dureté dans sa sécheresse, et envelopper dans un parfum de roses mourantes les élégances de ses derniers instants. On rencontre alors des actions, des mots d'une grâce suprême, uniques en leur genre, comme une mignonne et adorable

figurine de vieux Sèvres.[1] Un jour que la comtesse Amélie de Boufflers parlait un peu légèrement de son mari, sa belle-mère lui dit: « Vous oubliez que vous parlez « de mon fils. » — « Il est vrai, maman, je croyais ne « parler que de votre gendre. » Quand le cœur et l'esprit réunissent leurs délicatesses, ils font des chefs-d'œuvre, et ceux-ci, comme l'art, comme la politesse, comme la société qui les entoure, ont un charme que rien ne surpasse, si ce n'est leur fragilité.

III

C'est que, plus les hommes se sont adaptés à une situation, moins ils sont préparés pour la situation contraire. Plus une aristocratie se polit, plus elle se désarme, et, quand il ne lui manque plus aucun attrait pour plaire, il ne lui reste plus aucune force pour lutter. — Et cependant, dans ce monde, on est tenu de lutter, si l'on veut vivre. L'empire est à la force dans l'humanité comme dans la nature. Toute créature qui perd l'art et l'énergie de se défendre devient une proie d'autant plus sûre que son éclat, son imprudence et même sa gentillesse la livrent d'avance aux rudes appétits qui rôdent à l'entour. Où trouver la résistance dans un caractère formé par les mœurs qu'on vient de décrire ? — Avant tout, pour se défendre, il faut regarder autour de soi, voir et prévoir, se munir contre le danger. Comment le pourraient-ils, vivant comme ils font ? Leur cercle est trop étroit et trop soigneusement clos. Enfermés dans leurs châteaux et leurs hôtels, ils n'y voient que les gens de leur monde, ils n'entendent que l'écho de leurs propres idées, ils n'imaginent rien au delà ; deux cents personnes

leur semblent le public. — Ils ne comprennent rien au vaste monde qui enveloppe leur petit monde ; ils sont incapables d'entrer dans les sentiments d'un bourgeois, d'un villageois ; ils se figurent le paysan, non pas tel qu'il est, mais tel qu'ils voudraient le voir. L'idylle étant à la mode, nul n'ose y contredire ; toute autre supposition est fausse parce qu'elle serait pénible, et, les salons ayant décidé que tout ira bien, tout ira bien. — Jamais aveuglement ne fut plus complet et plus volontaire. Ils finissent par s'imaginer que le mieux est de laisser l'écroulement s'achever, que l'édifice se reconstruira pour eux de lui-même, qu'ils vont rentrer dans leur salon rebâti exprès et redoré à neuf, pour y recommencer l'aimable causerie qu'un accident, un tumulte de rue vient d'interrompre. Si clairvoyants dans le monde, leurs yeux sont obtus en politique. Ils démêlent tout à la lumière artificielle des bougies, ils se troublent et s'éblouissent à la clarté naturelle du grand jour. C'est que le pli est trop ancien et trop fort. L'organe, appliqué si longtemps sur les minces détails de la vie élégante, n'embrasse plus les grandes masses de la vie populaire, et, dans le milieu nouveau où subitement il est plongé, sa finesse fait son aveuglement.

Il faut agir cependant, car le danger est là qui les prend à la gorge. Mais c'est un danger d'espèce ignoble, et, contre ses prises, leur éducation ne leur fournit pas les armes appropriées. Ils sont toujours les fils de ceux qui, à Fontenoy,[1] au lieu de tirer les premiers, mettaient le chapeau à la main, et, courtoisement, disaient aux Anglais : « Non, Messieurs, tirez vous-mêmes. » Assujettis aux bienséances, ils sont gênés dans leurs mouvements. Nombre d'actions et des plus nécessaires, toutes celles qui sont brusques, fortes et crues, sont contraires

aux égards qu'un homme bien élevé doit aux autres, ou du moins aux égards qu'il se doit à lui-même. — Quand la famille royale part pour Varennes,[1] les retards accumulés qui la perdent sont un effet de l'étiquette. Madame de Tourzel a réclamé sa place dans la voiture, et elle y avait droit, comme gouvernante des Enfants de France.[2] Le roi voulait, en arrivant, donner à M. de Bouillé[3] le bâton de maréchal,[4] et, pour avoir un bâton, il a dû, après diverses allées et venues, emprunter celui du duc de Choiseul. La reine ne pouvait se passer d'un nécessaire de voyage, et il a fallu en fabriquer un énorme qui contient tous les meubles imaginables, depuis une bassinoire jusqu'à une écuelle d'argent, outre cela, d'autres caisses et, comme s'il n'y avait pas de chemises à Bruxelles, un trousseau complet pour elle et ses enfants. — La dévotion étroite, l'humanité *quand même*,[5] la frivolité du petit esprit littéraire, l'urbanité gracieuse, l'ignorance foncière, la nullité ou la rigidité de l'intelligence et de la volonté sont encore plus grandes chez les princes que chez les nobles. — Contre l'émeute sauvage et grondante, tous sont impuissants. Ils n'ont pas l'ascendant physique qui la maîtrise, le charlatanisme grossier qui la charme, les tours de Scapin[6] qui la dépistent, le front de taureau, les gestes de bateleur, le gosier de stentor, bref les ressources du tempérament énergique et de la ruse animale, seules capables de détourner la fureur de la bête déchaînée. Il ne leur vient pas à l'idée d'y avoir recours; ils ne savent ni ne veulent se servir de leurs mains, surtout pour cette besogne. Contre le taureau populaire, leurs armes sont des traits de salon, épigrammes, bons mots, chansons, parodies et autres piqûres d'épingle. Le fonds et la ressource manquent à ce caractère; à

force de s'affiner, il s'est étiolé, et la nature, appauvrie par la culture, est incapable des transformations par lesquelles on se renouvelle et on se survit. — L'éducation toute puissante a réprimé, adouci, exténué l'instinct lui-
5 même. Devant la mort présente, ils n'ont pas le soubresaut de sang et de colère, le redressement universel et subit de toutes les puissances, l'accès meurtrier, le besoin irrésistible et aveugle de frapper qui les frappe. Jamais on ne verra un gentilhomme arrêté chez lui casser la tête
10 du Jacobin [1] qui l'arrête. Ils se laisseront prendre, ils iront docilement en prison ; faire du tapage serait une marque de mauvais goût, et, avant tout, il s'agit pour eux de rester ce qu'ils sont, gens de bonne compagnie. En prison, hommes et femmes s'habilleront avec soin, se
15 rendront des visites, tiendront salon ; ce sera au fond d'un corridor, entre quatre chandelles ; mais on y badinera, on y fera des madrigaux, on y dira des chansons, on se piquera d'y être aussi galant, aussi gai, aussi gracieux qu'auparavant : faut-il devenir morose et mal appris
20 parce qu'un accident vous loge dans une mauvaise auberge ? — Devant les juges, sur la charrette, ils garderont leur dignité et leur sourire ; les femmes surtout iront à l'échafaud avec l'aisance et la sérénité qu'elles portaient dans une soirée. Trait suprême du savoir-vivre qui,
25 érigé en devoir unique et devenu pour cette aristocratie une seconde nature, se retrouve dans ses vertus comme dans ses vices, dans ses facultés comme dans ses impuissances, dans sa prospérité comme dans sa chute, et la pare jusque dans la mort où il la conduit.

LIVRE TROISIÈME

L'ESPRIT ET LA DOCTRINE

CHAPITRE I

Lorsque nous voyons un homme un peu faible de constitution, mais d'apparence saine et d'habitudes paisibles, boire avidement d'une liqueur nouvelle, puis, tout d'un coup, tomber à terre, l'écume à la bouche, délirer et se débattre dans les convulsions, nous devinons aisément que dans le breuvage agréable il y avait une substance dangereuse; mais nous avons besoin d'une analyse délicate pour isoler et décomposer le poison. Il y en a un dans la philosophie du dix-huitième siècle, et d'espèce étrange autant que puissante: car, non seulement il est l'œuvre d'une longue élaboration historique, l'extrait définitif et condensé auquel aboutit toute la pensée du siècle; mais encore ses deux principaux ingrédients ont cela de particulier qu'étant séparés ils sont salutaires et qu'étant combinés ils font un composé vénéneux.[1]

I

Le premier est l'acquis scientifique, celui-ci excellent de tous points et bienfaisant par sa nature; il se compose d'un amas de vérités lentement préparées, puis assemblées tout d'un coup ou coup sur coup. Pour la première

fois dans l'histoire, les sciences s'étendent et s'affermissent au point de fournir non plus comme autrefois, sous Galilée[1] ou Descartes,[2] des fragments de construction ou quelque échafaudage provisoire, mais un système du monde definitif et prouvé: c'est celui de Newton.[3] Autour de cette vérité capitale se rangent comme compléments ou prolongements presque toutes les découvertes du siècle. Dans le tableau que l'esprit humain fait de la nature, la science du dix-huitième siècle a dessiné le contour général, l'ordre des plans et les principales masses en traits si justes qu'aujourd'hui encore toutes les grandes lignes demeurent intactes. Sauf des corrections partielles, nous n'avons rien à effacer.

C'est cette vaste provision de vérités certaines ou probables, démontrées ou pressenties, qui a donné à l'esprit du siècle l'aliment, la substance et le ressort. Considérez les chefs de l'opinion publique, les promoteurs de la philosophie nouvelle: à divers degrés, ils sont tous versés dans les sciences physiques et. naturelles. Non seulement ils connaissent les théories et les livres, mais encore ils touchent les choses et les faits.—Même curiosité et préparation dans tous ceux qui sont imbus du même esprit.—Grands ou petits prophètes, maîtres ou élèves, savants spéciaux ou simples amateurs, ils puisent tous directement ou indirectement à la source vive qui vient de s'ouvrir. C'est de là qu'ils partent pour enseigner à l'homme ce qu'il est, d'où il vient, où il va, ce qu'il peut devenir, ce qu'il doit être. Or, un nouveau point de départ mène à un nouveau point de vue; c'est pourquoi l'idée qu'on se fait de l'homme va changer du tout au tout.

II

Car supposez un esprit tout pénétré des vérités nouvelles; mettez le spectateur sur l'orbite de Saturne et qu'il regarde. Au milieu de ces effroyables espaces et de ces millions d'archipels solaires, quel petit canton que le nôtre et quel grain de sable que la terre! Quelle multitude de mondes au delà de nous, et si la vie s'y rencontre, que de combinaisons possibles autres que celles dont nous sommes l'effet! Qu'est-ce que la vie, qu'est-ce que la substance organisée, dans ce monstrueux univers, sinon une quantité négligeable, un accident passager, une moisissure de quelques grains de l'épiderme? Et, si telle est la vie, qu'est-ce que l'humanité qui en est un si mince fragment?—Tel est l'homme dans la nature, un atome, un éphémère; n'oublions pas cela dans les systèmes que nous faisons sur son origine, sur son importance, sur sa destinée. Une mite serait grotesque, si elle se considérait comme le centre des choses, et il ne faut pas « qu'un insecte presque infiniment petit montre un orgueil presque « infiniment grand. »—Sur ce globe lui-même, combien son éclosion a été tardive! Voici l'homme, le dernier venu, éclos comme un bourgeon terminal à la cime d'un grand arbre antique, pour y végéter pendant quelques saisons, mais destiné comme l'arbre à périr après quelques saisons, lorsque le refroidissement croissant et prévu qui a permis à l'arbre de vivre forcera l'arbre à mourir. Il n'est pas seul sur la tige: au-dessous de lui, autour de lui, presque à son niveau, sont d'autres bourgeons nés de la même sève; qu'il n'oublie jamais, s'il veut comprendre son être, de considérer, en même temps que lui-même, les autres vivants ses voisins, échelonnés jus-

qu'à lui et issus du même tronc. S'il est hors ligne, il n'est pas hors cadre, il est un animal parmi les animaux; en lui et chez eux, la substance, l'organisation, la naissance, la formation, le renouvellement, les fonctions, les
5 sens, les appétits, sont semblables, et son intelligence supérieure, comme leur intelligence rudimentaire, a pour organe indispensable une matière nerveuse dont la structure est la même chez eux et chez lui. — Ainsi enveloppé, produit, porté par la nature, peut-on supposer
10 qu'il soit dans la nature comme un empire dans un empire? Il y est comme une partie dans un tout, à titre de corps physique, à titre de composé chimique, à titre de vivant, à titre d'animal sociable, parmi d'autres corps, d'autres composés, d'autres animaux sociables,
15 tous analogues à lui, et, à tous ces titres, il est comme eux soumis à des lois. — Car, si nous ignorons le principe de la nature et si nous nous disputons pour savoir ce qu'il est, intérieur ou extérieur, nous constatons avec certitude la manière dont il agit, et il n'agit que selon
20 des lois générales et fixes. Tout événement, quel qu'il soit, a des conditions, et, ces conditions données, il ne manque jamais de suivre. Il y a des lois pour la naissance, le maintien et le développement des sociétés humaines, pour la formation, le conflit et la direction des
25 idées, des passions et des volontés de l'individu humain. En tout ceci l'homme continue la nature; d'où il suit que, pour le connaître, il faut l'observer en elle, après elle, et comme elle, avec la même indépendance, les mêmes précautions et le même esprit. — Par cette seule
30 remarque, la méthode des sciences morales est fixée. En histoire, en psychologie, en morale, en politique, les penseurs du siècle précédent, Pascal,[1] Bossuet,[2] Descar-

tes, Fénelon,[1] Malebranche,[2] La Bruyère, partaient encore du dogme ; pour quiconque sait les lire, il est clair que d'avance leur siège était fait.[3] La religion leur fournissait une théorie achevée du monde moral ; d'après cette théorie latente ou expresse, ils décrivaient l'homme et accommodaient leurs observations au type préconçu. Les écrivains du dix-huitième siècle renversent ce procédé : c'est de l'homme qu'ils parlent, de l'homme observable et de ses alentours ; à leurs yeux, les conclusions sur l'âme, sur son origine, sur sa destinée, ne doivent venir qu'ensuite, et dépendent tout entières, non de ce que la révélation, mais de ce que l'observation aura fourni. Les sciences morales se détachent de la théologie et se soudent comme un prolongement aux sciences physiques.

III

Par ce déplacement et par cette soudure, elles deviennent des sciences. En histoire, tous les fondements sur lesquels nous construisons aujourd'hui sont posés. Que l'on compare le *Discours* de Bossuet sur l'*Histoire universelle*, et l'*Essai*[4] de Voltaire *sur les Mœurs*, on verra tout de suite combien ces fondements sont nouveaux et profonds. — Du premier coup, la critique a trouvé son principe : considérant que les lois de la nature sont universelles et immuables, elle en conclut que, dans le monde moral, comme dans le monde physique, rien n'y déroge, et que nulle intervention arbitraire et étrangère ne vient déranger le cours régulier des choses, ce qui donne un moyen sûr de discerner le mythe de la vérité. De cette maxime naît l'exégèse biblique, non seulement celle que fait Voltaire, mais encore celle qu'on fera plus

tard. En attendant, il court en sceptique à travers les annales de tous les peuples, tranche et retranche légèrement, trop vite, avec excès, surtout lorsqu'il s'agit des anciens, parce que son expédition historique n'est qu'un voyage de reconnaissance, mais avec un coup d'œil si juste que, de sa carte sommaire, nous pouvons garder presque tous les contours. L'homme primitif ne fut point un être supérieur, éclairé d'en haut, mais un sauvage grossier, nu, misérable, né comme l'abeille et le castor avec l'instinct de vivre en troupe, outre cela imitateur comme le singe, mais plus intelligent, capable de passer par degrés du langage des gestes au langage articulé, ayant commencé par un idiome de monosyllabes, qui peu à peu s'est enrichi, précisé et nuancé. Que de siècles pour atteindre à ce premier langage! Combien d'autres siècles ensuite pour l'invention des arts les plus nécessaires. Alors seulement, après un crépuscule d'une longueur indéfinie et énorme, on voit en Chaldée,[1] en Chine, commencer l'histoire certaine et datée. Il y a cinq ou six de ces grands centres indépendants de civilisation spontanée. Ramassons leurs débris, lisons ceux de leurs livres qui ont subsisté et que les voyageurs nous rapportent, et nous y trouverons des religions, des morales, des philosophies, des institutions aussi dignes d'attention que les nôtres. Encore aujourd'hui trois de ces Codes, ceux de l'Inde, de la Chine et des musulmans, gouvernent des contrées aussi vastes que notre Europe et des peuples qui nous valent bien. N'allons pas, comme Bossuet, « oublier l'univers dans une « histoire universelle, » et subordonner le genre humain à un petit peuple confiné dans un canton pierreux auprès de la mer Morte. L'histoire humaine est chose naturelle

comme le reste; sa direction lui vient de ses éléments; il n'y a point de force extérieure qui la mène, mais des forces intérieures qui la font; elle ne va pas vers un but, elle aboutit à un effet. Et cet effet principal est le progrès de l'esprit humain. Ainsi il y a dans l'homme «un «principe de raison,» c'est-à-dire un «instinct de mécanique» qui lui suggère les idées utiles, et un instinct de justice qui lui suggère les idées morales. Ces deux instincts font partie de sa constitution; il les a de naissance, «comme les oiseaux ont leurs plumes, et comme «les ours ont leur fourrure.» C'est pourquoi il est perfectible par nature et ne fait que se conformer à la nature lorsqu'il améliore son esprit et sa condition. Poussez plus loin cette idée avec Turgot[1] et Condorcet,[2] et, à travers des exagérations, vous verrez naître, avant la fin du siècle, notre théorie moderne du progrès, celle qui fonde toutes nos espérances sur l'avancement indéfini des sciences, sur l'accroissement du bien-être que leurs découvertes appliquées apportent incessamment dans la condition humaine, et, sur l'accroissement du bon sens que leurs découvertes vulgarisées déposent lentement dans l'esprit humain.

Reste un second principe à poser pour achever la fondation de l'histoire. Découvert par Montesquieu,[3] aujourd'hui encore il nous sert d'appui pour construire. Dans une société humaine, toutes les parties se tiennent; on n'en peut altérer une sans introduire par contre-coup dans les autres une altération proportionnée. Les institutions, les lois, les mœurs n'y sont point juxtaposées comme dans un amas, par hasard ou caprice, mais liées entre elles, par convenance ou nécessité, comme dans un concert. Selon que l'autorité est aux mains de tous, ou de

plusieurs, ou d'un seul, selon que le prince admet ou n'admet pas au-dessus de lui des lois fixes et au-dessous de lui des pouvoirs intermédiaires, tout diffère ou tend à différer dans un sens prévu et d'une quantité constante, l'es-
5 prit public, l'éducation, la forme des jugements, la nature et le degré des peines, la condition des femmes, l'institution militaire, la nature et la grandeur de l'impôt. Du grand rouage central dépendent une multitude de rouages secondaires. Tel est d'abord le climat, c'est-à-dire le
10 degré du chaud et du froid, du sec et de l'humide, avec ses conséquences infinies sur le physique et sur le moral de l'homme, par suite sur la servitude ou la liberté politique, civile et domestique. Tel est aussi le terrain, selon sa fertilité, sa position et sa grandeur. Tel est le
15 régime physique, selon que le peuple est chasseur, pasteur ou agriculteur. Telle est la fécondité de la race. Tels sont enfin le caractère national et la religion. — Toutes ces causes ajoutées l'une à l'autre ou limitées l'une par l'autre contribuent ensemble à un effet total
20 qui est la société. Simple ou compliquée, stable ou changeante, barbare ou civilisée, cette société a en elle-même ses raisons d'être. On peut expliquer sa structure, si bizarre qu'elle soit, ses institutions, si contradictoires qu'elles paraissent. Ni la prospérité, ni la
25 décadence, ni le despotisme, ni la liberté ne sont des coups de dé amenés par les vicissitudes de la chance, ou des coups de théâtre improvisés par l'arbitraire d'un homme. Elles ont des conditions auxquelles nous ne pouvons nous soustraire. En tous cas, il nous est utile
30 de connaître ces conditions, soit pour améliorer notre état, soit pour le prendre en patience, tantôt pour exécuter les réformes opportunes, tantôt pour renoncer

aux réformes impraticables, tantôt pour avoir l'habileté qui réussit, tantôt pour acquérir la prudence qui s'abstient.

IV

Nous voici arrivés au centre des sciences morales, il s'agit de l'homme en général. Nous avons à faire l'histoire naturelle de l'âme, et nous la ferons comme toutes les autres, en écartant les préjugés, en ne tenant compte que des faits, en prenant pour guide l'analogie, en commençant par les origines; en suivant pas à pas le développement qui, d'un enfant, d'un sauvage, d'un homme inculte et primitif, fait l'homme raisonnable et cultivé. Considérons les débuts de la vie, l'animal au plus bas dégré de l'échelle, l'homme à l'instant qui suit sa naissance. Ce que nous trouvons d'abord en lui, c'est la sensation, de telle ou telle espèce, agréable ou pénible, par suite un besoin, tendance ou désir, par suite enfin, grâce à un mécanisme physiologique, des mouvements volontaires ou involontaires, plus ou moins exactement et plus ou moins vite appropriés et coordonnés. Et ce fait élémentaire n'est pas seulement primitif; il est encore incessant et universel, puisqu'on le rencontre à chaque moment de chaque vie, dans la plus compliquée comme dans la plus simple. Cherchons donc s'il n'est pas le fil dont toute notre trame mentale est tissée, et si le déroulement spontané qui le noue maille à maille n'aboutit pas à fabriquer le réseau entier de nos pensées et de nos passions. — Sur cette idée, un esprit d'une précision et d'une lucidité incomparables, Condillac[1] donne à presque toutes les grandes questions les réponses que le préjugé théologique renaissant et l'importation de la métaphysi-

que allemande devaient discréditer chez nous au commencement du dix-neuvième siècle, mais que l'observation renouvelée, la pathologie mentale instituée et les vivisections multipliées viennent aujourd'hui ranimer, justifier et compléter. Déjà Locke[1] avait dit que toutes nos idées ont pour source première l'expérience externe ou interne. Condillac montre en outre que toute perception, souvenir, idée, imagination, jugement, raisonnement, connaissance a pour *éléments actuels* des sensations proprement dites ou des sensations renaissantes; nos plus hautes idées n'ont pas d'autres matériaux; car elles se réduisent à des signes qui sont eux-mêmes des sensations d'un certain genre. Ainsi les sensations sont la substance de l'intelligence humaine comme de l'intelligence animale. — Cela posé, nous pouvons vérifier toutes nos idées; car nous pouvons toutes les refaire, et reconstruire avec réflection ce que sans réflection nous avions construit. Au commencement, point de définitions abstraites: l'abstrait est ultérieur et dérivé; ce qu'il faut mettre en tête de chaque science, ce sont des exemples, des expériences, des faits sensibles; c'est de là que nous extrairons notre idée générale. Pareillement, de plusieurs idées générales du même degré, nous en extrairons une autre plus générale, et ainsi de suite, pas à pas, en cheminant toujours selon l'ordre naturel, par une analyse continue, avec des notations expressives. — Grâce à ce renversement du procédé ordinaire, nous coupons court à toutes les disputes de mots, nous échappons aux illusions de la parole humaine, nous simplifions l'étude, nous refaisons l'enseignement, nous assurons la découverte; nous soumettons toute assertion au contrôle, et nous mettons toute vérité à la portée de tout esprit.

V

C'est ainsi qu'il faut procéder dans toutes les sciences, et notamment dans les sciences morales et politiques. Considérer tour à tour chaque province distincte de l'action humaine, décomposer des notions capitales sous lesquelles nous la concevons, celles de religion, de société et de gouvernement, celle d'utilité, de richesse et d'échange, celles de justice, de droit et de devoir; remonter jusqu'aux faits palpables, aux expériences premières, aux événements simples dans lesquels les éléments de la notion sont inclus; en retirer ces précieux filons sans omission ni mélange; recomposer avec eux la notion, fixer son sens, déterminer sa valeur; remplacer l'idée vague et vulgaire de laquelle on est parti par la définition précise et scientifique à laquelle on aboutit et le métal impur qu'on a reçu par le métal affiné qu'on obtient: voilà la méthode générale que les philosophes enseignent alors sous le nom d'analyse et qui résume tout le progrès du siècle. — Jusqu'ici et non plus loin ils ont raison: la vérité, toute vérité est dans les choses observables et c'est de là uniquement qu'on peut la tirer; il n'y a pas d'autre voie qui conduise aux découvertes.

CHAPITRE II

Ce grand et magnifique édifice de vérités nouvelles ressemble à une tour dont le premier étage, subitement achevé, devient tout d'un coup accessible au public. Le public y monte, et les constructeurs lui disent de regarder, non pas au ciel et dans les espaces, mais devant lui, au-

tour de lui, du côté de la terre, pour connaître enfin le pays qu'il habite. Certainement, le point de vue est bon et le conseil est judicieux. Mais on en conclurait à tort que le public verra juste: il nous reste à considérer les
5 Français du dix-huitième siècle, la structure de leur œil intérieur, je veux dire la forme fixe d'intelligence qu'ils emportent avec eux, sans le savoir et sans le vouloir, sur leur nouvelle tour.

I

Cette forme fixe est l'esprit classique, et c'est elle qui,
10 appliquée à l'acquis scientifique du temps, a produit la philosophie du siècle et les doctrines de la Révolution. On reconnaît sa présence à divers indices, notamment au règne du style oratoire, régulier, correct, tout composé d'expressions générales et d'idées contiguës. Elle
15 dure deux siècles, depuis Malherbe[1] et Balzac[2] jusqu'à Delille[3] et M. de Fontanes;[4] pendant cette période si longue, nulle intelligence, sauf deux ou trois, n'ose et ne peut se soustraire à son empire. Bien loin de finir avec l'ancien régime, elle est le moule d'où sortent tous les
20 discours, tous les écrits, jusqu'aux phrases et au vocabulaire de la Révolution. Or, quoi de plus efficace qu'un moule préalable, imposé, accepté, dans lequel, en vertu du naturel, de la tradition et de l'éducation, tout esprit s'enferme pour penser? Celui-ci est donc une force his-
25 torique et de premier ordre. Pour le bien connaître, voyons-le se former.—Il s'établit en même temps que la monarchie régulière et la conversation polie, et il les accompagne, non par accident, mais par nature. Car il est justement l'œuvre de ce public nouveau que forment alors
30 le nouveau régime et les nouvelles mœurs, je veux dire de

l'aristocratie désœuvrée par la monarchie envahissante, des gens bien nés, bien élevés, qui, écartés de l'action, se rejettent vers la conversation et occupent leur loisir à goûter tous les plaisirs sérieux ou délicats de l'esprit. A la fin, ils n'auront plus d'autre emploi ni d'autre intérêt. — Comme ils sont l'auditoire, ils sont les juges. « C'est le goût de la cour qu'il faut étudier, dit Molière[1]; « il n'y a point de lieu où les décisions soient si justes. « . . . Du simple bon sens naturel et du commerce de « tout le beau monde, on s'y fait une manière d'esprit « qui, sans comparaison, juge plus finement les choses « que tout le savoir enrouillé des pédants. » Dans la grande foule composée « d'imbéciles » et parsemée de cuistres, il y a, dit Voltaire, « un petit troupeau séparé « qu'on appelle *la bonne compagnie;* ce petit troupeau, « étant riche, bien élevé, instruit, poli, est comme la « fleur du genre humain; c'est pour lui que les plus « grands hommes ont travaillé; c'est lui qui donne la « réputation. » L'admiration, la faveur, l'importance appartiennent, non à ceux qui en sont dignes, mais à ceux qui s'adressent à lui. — Sous une pression si forte, il faut bien que l'esprit prenne le tour oratoire et littéraire, et s'accommode aux exigences, aux convenances, aux goûts, au degré d'attention et d'instruction de son public. De là le moule classique : il est formé par l'habitude de parler, d'écrire et de penser en vue d'un auditoire de salon.

La chose est visible, et du premier coup d'œil, pour la langue et le style. Entre Amyot,[2] Rabelais,[3] Montaigne[4] d'un côté, et Chateaubriand, Victor Hugo,[5] Honoré de Balzac[6] de l'autre, naît et finit le français classique. Dès l'origine il a son nom; c'est la langue

des honnêtes gens; il est fait, non seulement pour eux, mais par eux, et Vaugelas[1] leur secrétaire, ne s'applique pendant trente ans qu'à enregistrer les décisions «du «bon usage.» C'est pourquoi, dans toutes ses parties, vocabulaire et grammaire, la langue se réforme et se reforme sur le modèle de leur esprit qui est l'esprit régnant. — En premier lieu, le vocabulaire s'allège. On exclut du discours la plupart des mots qui servent à l'érudition spéciale et à l'expérience technique, les expressions trop latines ou trop grecques, les termes propres d'école, de science, de métier, de ménage, tout ce qui sent de trop près une occupation ou profession particulière et n'est pas de mise dans la conversation générale. On en ôte quantité de mots expressifs et pittoresques, tous ceux qui sont crus, gaulois ou naïfs, tous ceux qui sont locaux et provinciaux ou personnels et forgés, toutes les locutions familières et proverbiales, nombre de tours familiers brusques et francs, toutes les métaphores risquées et poignantes, presque toutes ces façons de parler inventées et primesautières qui, par leur éclair soudain, font jaillir dans l'imagination la forme colorée, exacte et complète des choses, mais dont la trop vive secousse choquerait les bienséances de la conversation polie. — Par ce grattage incessant la langue se réduit et se décolore : Vaugelas juge déjà qu'on a retranché la moitié des phrases et des mots d'Amyot. Sauf chez La Fontaine, un génie spontané et isolé qui rouvre les sources anciennes, sauf chez La Bruyère, un chercheur hardi qui ouvre une source nouvelle, sauf chez Voltaire, un démon incarné qui, dans ses écrits anonymes ou pseudonymes, lâche bride aux violences et à la crudité de sa verve, les mots propres tombent en désuétude. — Par degrès, on en

vient à ne plus composer le discours que «d'expressions «générales.» Même, selon le précepte de Buffon,[1] on les emploie pour désigner les choses particulières. Cela est plus conforme à l'urbanité qui efface, qui atténue, qui évite les accents brusques et familiers, à qui nombre d'idées sembleraient grossières ou triviales, si on ne les enveloppait d'un demi-voile. Cela est plus commode pour l'attention paresseuse; il n'y a que les termes généraux de la conversation pour réveiller à l'instant les idées courantes et communes; tout homme les entend par cela seul qu'il est du salon; au contraire des termes particuliers demanderaient un effort de mémoire ou d'imagination; si, à propos des sauvages ou des anciens Francs,[2] je dis «la hache de guerre,» tous comprennent du premier coup; si je dis «le tomahawk,» ou «la francisque,» plusieurs supposeront que je parle teuton ou iroquois. A cet égard, plus le genre est élevé, plus le scrupule est fort; tout mot propre est banni de la poésie; quand on en rencontre un, il faut l'esquiver ou le remplacer par une périphrase. Un poète du dix-huitième siècle n'a guère à sa disposition que le tiers environ du dictionnaire, et la langue poétique à la fin sera si restreinte que, lorsqu'un homme aura quelque chose à dire, il ne pourra plus le dire en vers.

En revanche, plus on élague et plus on éclaircit. Réduit à un vocabulaire de choix, le français dit moins de choses, mais il les dit avec plus de justesse et d'agrément. «Urbanité, exactitude,» ces deux mots qui naissent en même temps que l'Académie française[3] sont l'abrégé de la réforme dont elle est l'organe et que les salons, par elle et à côté d'elle, imposent au public. De grands seigneurs retirés, de belles dames oisives s'amusent à

démêler les nuances des termes pour en composer des maximes, des définitions et des portraits.[1] Avec un scrupule admirable et une délicatesse de tact infinie, écrivains et gens du monde s'appliquent à peser chaque
5 mot et chaque locution, pour en fixer le sens, pour en mesurer la force et la portée, pour en déterminer les affinités, l'usage et les alliances. La grammaire se réforme en même temps et dans le même sens que le dictionnaire. Elle ne permet plus aux mots de se suivre,
10 selon l'ordre variable des impressions et des émotions; elle les dispose régulièrement et rigoureusement selon l'ordre immuable des idées. Il n'y a pas de phrase qui demande une moindre dépense d'attention, ni où l'on puisse, à chaque pas, constater plus sûrement l'attache
15 ou l'incohérence des parties. — La méthode qui arrange la phrase simple arrange aussi la période, le paragraphe et la série des paragraphes; elle fait le style, comme elle a fait la syntaxe. Dans le grand édifice total, il y a, pour chaque petit édifice partiel, un lieu distinct et il
20 n'y en a qu'un. Il n'est plus permis d'écrire au hasard et selon le caprice de la verve, de jeter ses idées par paquets, de s'interrompre par des parenthèses, d'enfiler l'enfilade interminable des citations et des énumérations. Un but est donné: il y a quelque vérité à prouver, quel-
25 que définition à trouver, quelque persuasion à produire; pour cela, il faut marcher toujours, et toujours droit. Cela va si loin qu'à l'origine les lettres familières, les romans, les plaisanteries de société, les pièces de galanterie et de badinage sont des morceaux d'éloquence
30 méthodique. A l'hôtel de Rambouillet[2] la période explicative s'étale avec autant d'ampleur et de raideur que chez Descartes lui-même. Un des mots les plus fréquents

chez Mlle de Scudéry[1] est la conjonction *car*.[2] On déduit sa passion en raisonnements bien liés. Des gentillesses de salon s'allongent en phrases aussi concertées qu'une dissertation académique. L'instrument à peine formé manifeste déjà ses aptitudes ; on sent qu'il est fait pour expliquer, démontrer, persuader et vulgariser. A ce titre, en 1789, la langue française est la première de toutes. L'Académie de Berlin propose en concours[3] l'explication de sa prééminence. On la parle dans toute l'Europe. On ne parle qu'elle dans la diplomatie. Elle est internationale comme autrefois le latin, et il semble qu'elle soit désormais l'organe préféré de la raison.

Elle n'est que l'organe d'une certaine raison, la raison raisonnante, celle qui veut penser avec le moins de préparation et le plus de commodité qu'il se pourra, qui se contente de son acquis, qui ne songe pas à l'accroître ou à le renouveler, qui ne sait pas ou ne veut pas embrasser la plénitude et la complexité des choses réelles. Par son purisme, par son dédain pour les termes propres et les tours vifs, par la régularité minutieuse de ses développements, le style classique est incapable de peindre ou d'enregistrer complètement les détails infinis et accidentés de l'expérience. Il se refuse à exprimer les dehors physiques des choses, la sensation directe du spectateur, les extrémités hautes et basses de la passion, la physionomie prodigieusement composée et absolument personnelle de l'individu vivant, bref cet ensemble unique de traits innombrables, accordés et mobiles, qui composent, non pas le caractère humain en général, mais tel caractère humain, et qu'un Saint-Simon, un Balzac, un Shakspeare lui-même ne pourraient rendre, si le langage copieux qu'ils manient et que leurs témérités enrichissent

encore, ne venait prêter ses nuances aux détails multipliés de leur observation. Avec ce style, on ne peut traduire ni la Bible, ni Homère, ni Dante, ni Shakspeare; lisez le monologue d'Hamlet[1] dans Voltaire, et voyez ce qu'il en reste, une déclamation abstraite, à peu près ce qui reste d'Othello dans son Orosmane.[2] Regardez dans Homère, puis dans Fénelon, l'île de Calypso:[3] l'île rocheuse, sauvage, où nichent «les mouettes et les autres « oiseaux de mer aux longues ailes,» devient dans la belle prose française un parc quelconque arrangé «pour le «plaisir des yeux.» Il n'y a place dans cette langue que pour une portion de la vérité, portion exiguë, et que l'épuration croissante rend tous les jours plus exiguë encore. Considéré en lui-même, le style classique court toujours risque de prendre pour matériaux des *lieux communs* minces et sans substance. Il les étire, il les entrelace, il les tisse; mais, de son engrenage logique, il ne sort qu'un filigrane fragile; on en peut louer l'élégant artifice; mais, dans la pratique, l'œuvre est d'usage petit, nul, ou dangereux.

D'après ces caractères du style, on devine ceux de l'esprit auquel il a servi d'organe. — Deux opérations principales composent le travail de l'intelligence humaine. Placée en face des choses, elle en reçoit l'impression plus ou moins exacte, complète et profonde; ensuite, quittant les choses, elle décompose son impression, et classe, distribue, exprime plus ou moins habilement les idées qu'elle en tire. — Dans la seconde de ces opérations, le classique est supérieur. Obligé de s'accommoder à ses auditeurs, c'est-à-dire à des gens du monde qui ne sont point spéciaux et qui sont difficiles, il a dû porter à la perfection l'art de se faire écouter et

de se faire entendre, c'est-à-dire l'art de composer et d'écrire. — Avec une industrie délicate et des précautions multipliées, il conduit ses lecteurs par un escalier d'idées doux et rectiligne, de degré en degré, sans omettre une seule marche, en commençant par la plus basse et ainsi de suite jusqu'à la plus haute, de façon à ce qu'ils puissent[1] toujours aller d'un pas égal et suivi, avec la sécurité et l'agrément d'une promenade. Chaque idée se continue dans la suivante par une transition si insensible, qu'on avance involontairement, sans s'arrêter, ni dévier, jusqu'à la vérité finale où l'on doit s'asseoir. Toute la littérature classique porte l'empreinte de ce talent ; il n'y a pas de genre où il ne pénètre et n'introduise les qualités d'un bon discours. — Il domine dans les genres qui, par eux-mêmes, ne sont qu'à demi littéraires, mais qui, grâce à lui, le deviennent, et il transforme en belles œuvres d'art des écrits que leur matière semblait reléguer parmi les livres de science, parmi les instruments d'action, parmi les documents d'histoire, traités philosophiques, exposés de doctrine, sermons, polémique, dissertations et démonstrations, dictionnaires mêmes, depuis Descartes jusqu'à Condillac, depuis Bossuet jusqu'à Buffon et Voltaire, depuis Pascal jusqu'à Rousseau et Beaumarchais, bref la prose presque tout entière, même les dépêches officielles et la correspondance diplomatique, même les correspondances intimes, et, depuis Mme de Sévigné[2] jusqu'à Mme du Deffant,[3] tant de lettres parfaites échappées à la plume de femmes qui n'y songeaient pas. — Il domine dans les genres qui, par eux-mêmes, sont littéraires, mais qui reçoivent de lui un tour oratoire. Non seulement il impose aux œuvres dramatiques un plan exact, une distribution régulière,

des proportions calculées, des coupures et des liaisons, une suite et un progrès, comme dans un morceau d'éloquence; mais encore il n'y tolère que des discours parfaits. Point de personnage qui n'y soit un orateur accompli; chez Corneille,[1] Racine[2] et Molière lui-même, un confident, un roi barbare, un jeune cavalier, une coquette de salon, un valet, se montrent passés maîtres dans l'art de la parole. Jamais on n'a vu d'exordes si adroits, de preuves si bien disposées, de raisonnements si justes, de transitions si fines, de péroraisons si concluantes. Jamais le dialogue n'a si fort ressemblé à une joute oratoire. Tous les récits, tous les portraits, tous les exposés d'affaires pourraient être détachés et proposés en modèle dans les écoles, avec les chefs-d'œuvre de la tribune antique. Le penchant est si grand de ce côté, qu'au moment suprême et dans le plus fort de la dernière angoisse, le personnage, seul et sans témoins, trouve moyen de plaider son délire et de mourir éloquemment.

II

Cet excès indique une lacune. Des deux opérations qui composent la pensée humaine, le classique fait mieux la seconde que la première. En effet, la seconde nuit à la première, et l'obligation de toujours bien dire l'empêche de dire tout ce qu'il faudrait. Chez lui la forme est plus belle que le fonds n'est riche, et l'impression originale, qui est la source vive, perd, dans les canaux réguliers où on l'enferme, sa force, sa profondeur et ses bouillonnements. La poésie, proprement dite, celle qui tient du rêve et de la vision, ne saurait naître. Le poëme lyrique avorte, et aussi le poëme épique. Rien

ne pousse dans ces confins reculés et sublimes par lesquels la parole touche à la musique et à la peinture. Jamais on n'entend le cri involontaire de la sensation vive, la confidence solitaire de l'âme trop pleine qui ne parle que pour se décharger et s'épancher. S'il s'agit, comme dans le poëme dramatique, de créer des personnages, le moule classique n'en peut façonner que d'une espèce; ce sont ceux qui, par éducation, naissance ou imitation, parlent toujours bien, en d'autres termes, des gens du monde. Il n'y en a pas d'autres au théâtre ni ailleurs, depuis Corneille et Racine jusqu'à Marivaux et Beaumarchais. Le pli est si fort qu'il s'impose jusqu'aux animaux de La Fontaine, jusqu'aux servantes et aux valets de Molière, jusqu'aux Persans de Montesquieu, aux Babyloniens,[1] aux Indiens, aux Micromégas[2] de Voltaire. — Encore faut-il ajouter que ces personnages ne sont réels qu'à demi. Dans un caractère vivant, il y a deux sortes de traits, les premiers peu nombreux qui lui sont communs avec tous les individus de sa classe et que tout spectateur ou lecteur peut aisément démêler, les seconds très nombreux qui n'appartiennent qu'à lui et qu'on ne saisit pas sans quelque effort. L'art classique ne s'occupe que des premiers; de parti pris, il efface, néglige ou subordonne les seconds. Il ne fait pas des individus véritables, mais des caractères généraux, le roi, la reine, le jeune prince, la jeune princesse, le confident, le grand-prêtre, le capitaine des gardes, avec quelque passion, habitude ou inclination générale, amour, ambition, fidélité ou perfidie, humeur despotique ou pliante, méchanceté ou bonté native. Quant aux circonstances de temps et de lieu, qui de toutes sont les plus puissantes pour façonner et diversifier l'homme, il les indique à

peine; il en fait abstraction. A vrai dire, dans la tragédie, la scène est partout et en tout siècle, et l'on pourrait affirmer aussi justement qu'elle n'est dans aucun siècle ni nulle part. C'est un palais ou un temple quel-
5 conque, où, pour effacer toute empreinte historique et personnelle, une convention uniforme importe des façons et des costumes qui ne sont ni français ni étrangers, ni anciens, ni modernes. Dans ce monde abstrait, on se dit toujours «vous,» «seigneur» et «madame»[1] et le
10 style noble pose la même draperie sur les caractères les plus opposés. Quand Corneille et Racine, à travers la pompe ou l'élégance de leurs vers, nous font entrevoir des figures contemporaines, c'est à leur insu, ils ne croyaient peindre que l'homme en soi; et, si aujourd'hui
15 nous reconnaissons chez eux tantôt les cavaliers, les duellistes, les matamores, les politiques et les héroïnes de la Fronde,[2] tantôt les courtisans, les princes, les évêques, les dames d'atour et les menins de la monarchie régulière, c'est que leur pinceau, trempé involontaire-
20 ment dans leur expérience, laissait par mégarde tomber de la couleur dans le contour idéal et nu que seul ils voulaient tracer. Rien qu'un contour, une esquisse générale que la diction correcte remplit de sa grisaille unie. — Même dans la comédie qui, de parti pris, peint
25 les mœurs environnantes, même chez Molière si franc et si hardi, le modèle est incomplet, la singularité individuelle est supprimée, le visage devient par instant un masque de théâtre, et le personnage, surtout lorsqu'il parle en vers, cesse quelquefois de vivre, pour n'être plus
30 que le porte-voix d'une tirade ou d'une dissertation. Parfois on oublie de nous marquer son rang, sa condition, sa fortune, s'il est gentilhomme ou bourgeois, pro-

vincial ou parisien. Rarement on nous fait sentir, comme Shakspeare, ses dehors physiques, son tempérament, l'état de ses nerfs, son accent brusque ou traînant, son geste saccadé ou compassé, sa maigreur ou sa graisse. Souvent on ne prend pas la peine de lui trouver un nom propre ; il est Chrysale, Orgon, Damis, Dorante, Valère. Son nom ne désigne qu'une qualité pure, celle de père, de jeune homme, de valet, de grondeur, de galant, et, comme un pourpoint banal, s'ajuste indifféremment à toutes les tailles à peu près pareilles, en passant de la garde-robe de Molière à celle de Regnard,[1] de Lesage,[2] de Destouches[3] et de Marivaux. Il manque au personnage l'étiquette[4] personnelle, l'appellation authentique et unique qui est la marque première de l'individu. Tous ces détails sont en dehors du cadre classique. Pour en insérer quelques-uns, il a fallu le génie de Molière, la plénitude de sa conception, la surabondance de son observation, la liberté extrême de sa plume. Encore est-il vrai que souvent il les omet, et que, dans les autres cas, il n'en introduit qu'un petit nombre, parce qu'il évite de donner à des caractères généraux une richesse et une complexité qui embarrasseraient l'action. Plus le thème est simple, et plus le développement est clair ; or, dans toute cette littérature, la première obligation de l'auteur est de développer clairement le thème restreint qu'il s'est choisi.

Il y a donc un défaut originel dans l'esprit classique, défaut qui tient à ses qualités et qui, maintenu d'abord dans une juste mesure, contribue à lui faire produire ses plus purs chefs-d'œuvre, mais qui, selon une règle universelle, va s'aggraver et se tourner en vice. Au dix-huitième siècle, il est impropre à figurer la chose vivante,

l'individu réel, tel qu'il existe effectivement dans la nature et dans l'histoire, c'est-à-dire comme un ensemble indéfini, comme un riche réseau, comme un organisme complet de caractères et de particularités superposées, 5 enchevêtrées et coordonnées. Il n'en garde qu'un extrait écourté, un résidu évaporé, un nom presque vide, bref ce qu'on appelle une abstraction creuse. Il n'y a de vivant au dix-huitième siècle que les petites esquisses brochées en passant et comme en contrebande par Vol- 10 taire, le baron de Thundertentrunck,[1] mylord Whatthen,[2] les figurines de ses contes, et cinq ou six portraits du second plan; Turcaret,[3] Gil Blas, Marianne,[4] Manon Lescaut,[5] le neveu de Rameau,[6] Figaro,[7] deux ou trois pochades de Crébillon fils et de Collé, œuvre où la fa- 15 miliarité a laissé rentrer la sève, que l'on peut comparer à celles des petits maîtres de la peinture, Watteau,[8] Fragonard, Saint-Aubin, * * * et qui, reçues difficilement ou par surprise dans le salon officiel, subsisteront encore, lorsque les grands tableaux sérieux auront moisi sous l'ennui 20 qu'ils exhalaient. Partout ailleurs la sève est tarie, et, au lieu de plantes florissantes, on ne trouve que des fleurs de papier peint. Tant de poëmes sérieux, depuis la Henriade[9] de Voltaire jusqu'à l'*Imagination* de Delille, que sont-ils sinon des morceaux de rhétorique garnis de 25 rimes? Parcourez les innombrables tragédies et comédies. Éloquence, art, situations, beaux vers, tout y est, excepté des hommes; les personnages ne sont que des mannequins bien appris, et le plus souvent des trompettes par lesquels l'auteur lance au public ses déclamations. 30 Grecs, Romains, chevaliers du moyen-âge, Turcs, Arabes, Péruviens, Guèbres, Byzantins, ils sont tous la même mécanique à tirades. Et le public ne s'en étonne point; il

n'a pas le sentiment historique; il admet que l'homme est partout le même; il fait un succès aux *Incas* de Marmontel, au *Gonzalve* et aux *Nouvelles* de Florian,[1] à tous les paysans, manœuvres, nègres, Brésiliens, Parsis, Malabares, qui viennent lui débiter leurs amplifications. 5 On ne voit dans l'homme qu'une raison raisonnante, la même en tout temps, la même en tout lieu; Bernardin de Saint-Pierre la prête à son Paria,[2] Diderot à ses Otaïtiens.[3] Il est de principe que naturellement tout esprit humain parle et pense comme un livre. — Aussi quelle 10 insuffisance dans l'histoire! A part Charles XII,[4] un contemporain que Voltaire ranime grâce aux récits de témoins oculaires, à part les vifs raccourcis, les lestes croquis d'Anglais, de Français, d'Espagnols, d'Italiens, d'Allemands qu'il sème en courant dans ses contes, ici 15 encore où sont les hommes? Chez Hume,[5] Gibbon, Robertson, qui sont de l'école française et tout de suite adoptés en France, même dans l'*Essai sur les mœurs*[6] et dans le *Siècle de Louis XIV* de Voltaire, même dans la *Grandeur des Romains*, et l'*Esprit des Lois* de Montes- 20 quieu, quelle étrange lacune! Érudition, critique, bon sens, exposition presque exacte des dogmes et des institutions, vues philosophiques sur l'enchaînement des faits et sur le cours général des choses, il n'y manque rien, si ce n'est des âmes. Il semble, à les lire, que les climats, 25 les institutions, la civilisation, qui transforment l'esprit humain du tout au tout, soient pour lui de simples dehors, des enveloppes accidentelles qui, bien loin de pénétrer jusqu'à son fond, touchent à peine sa superficie. La différence prodigieuse qui sépare les hommes de deux 30 siècles ou de deux races leur échappe. Le Grec ancien, le chrétien des premiers siècles, le conquérant Germain,

l'homme féodal, l'Arabe de Mahomet, l'Allemand, l'Anglais de la Renaissance, le puritain apparaissent dans leurs livres à peu près comme dans leurs estampes et leurs frontispices, avec quelques différences de costume, mais avec les mêmes corps, les mêmes visages et la même physionomie, atténués, effacés, décents, accommodés aux bienséances. L'imagination sympathique, par laquelle l'écrivain se transporte dans autrui et reproduit en lui-même un système d'habitudes et de passions contraires aux siennes, est le talent qui manque le plus au dix-huitième siècle. Dans la seconde moitié de son cours, sauf chez Diderot[1] qui l'emploie mal et au hasard, elle tarit tout à fait. Considérez tour à tour, pendant la même période, en France et en Angleterre, le genre où elle a son plus large emploi, le roman, sorte de miroir mobile qu'on peut transporter partout et qui est le plus propre à refléter toutes les faces de la nature et de la vie. Quand j'ai lu la série des romanciers anglais, de Foe, Richardson, Fielding, Smollett, Sterne et Goldsmith jusqu'à Miss Burney et Miss Austen, je connais l'Angleterre du dix-huitième siècle. Si maintenant je lis la file correspondante des romanciers français, Crébillon fils, Rousseau, Marmontel, Laclos,[2] Restif de la Bretonne, Louvet, Mme de Staël,[3] Mme de Genlis et le reste, y compris Mercier[4] et jusqu'à Mme Cottin,[5] je n'ai presque point de notes à prendre; les petits faits positifs et instructifs sont omis; je vois des politesses, des gentillesses, des galanteries, des polissonneries, des dissertations de société, et puis c'est tout. On se garde bien de me parler d'argent, de me donner des chiffres, de me raconter un mariage, un procès, l'administration d'une terre; j'ignore la situation d'un curé, d'un seigneur rural,

d'un prieur résident, d'un régisseur, d'un intendant. Tout ce qui concerne la province et la campagne, la bourgeoisie et la boutique, l'armée et le soldat, le clergé et les couvents, la justice et la police, le négoce et le ménage, reste vague ou devient faux. Sur les organes les plus vitaux de la société, sur les règles et les pratiques qui vont provoquer une révolution, la littérature ne m'apprend presque rien. Il semble que pour elle il n'y ait que des salons et des gens de lettres. Le reste est non avenu; au-dessous de la bonne compagnie qui cause, la France paraît vide. — Quand viendra la Révolution, le retranchement sera plus grand encore. Parcourez les harangues de tribune et de club, les rapports, les motifs de loi, les pamphlets,[1] tant d'écrits inspirés par des événements présents et poignants; nulle idée de la créature humaine telle qu'on l'a sous les yeux, dans les champs et dans la rue; on se la figure toujours comme un automate simple, dont le mécanisme est connu. Jamais de faits; rien que des abstractions, des enfilades de sentences sur la nature, la raison, le peuple, les tyrans, la liberté, sortes de ballons gonflés et entrechoqués inutilement dans les espaces. Si l'on ne savait pas que tout cela aboutit à des effets pratiques et terribles, on croirait à un jeu de logique, à des exercices d'école, à des parades d'académie, à des combinaisons d'idéologie,[2] dernier produit du siècle, qui va donner de l'esprit classique la formule finale et le dernier mot.

III

Suivre en toute recherche, avec toute confiance, sans réserve ni précaution, la méthode des mathématiciens; extraire, circonscrire, isoler quelques notions très simples et très générales; puis, abandonnant l'expérience, les comparer, les combiner, et, du composé artificiel ainsi obtenu, déduire par le pur raisonnement toutes les conséquences qu'il enferme: tel est le procédé naturel de l'esprit classique. Il lui est si bien inné qu'on le rencontre également dans les deux siècles, chez Descartes, Malebranche et les partisans des idées pures, comme chez les partisans de la sensation, du besoin physique, de l'instinct primitif, Condillac, Rousseau, Helvétius,[1] plus tard Condorcet, Volney,[2] Sieyès,[3] Cabanis[4] et Destutt de Tracy. Ceux-ci ont beau se dire sectateurs de Bacon[5] et rejeter les idées innées; avec un autre point de départ que les Cartésiens,[6] ils marchent dans la même voie, et, comme les Cartésiens, après un léger emprunt, ils laissent là l'expérience. Dans cet énorme monde moral et social, dans cet arbre humain aux racines[7] et aux branches innombrables, ils détachent l'écorce visible, une superficie; ils ne peuvent pénétrer ni saisir au delà; leurs mains ne sauraient contenir davantage. Ils ne soupçonnent pas qu'il y ait rien de plus; l'esprit classique n'a que des prises courtes, une compréhension bornée. Pour eux, l'écorce est l'arbre entier, et, l'opération faite, ils s'éloignent avec l'épiderme sec et mort, sans plus jamais revenir au tronc. Par insuffisance d'esprit et par amour-propre littéraire, ils omettent le détail caractéristique, le fait vivant, l'exemple circonstancié, le spécimen significatif, probant et complet. Il n'y en a presque aucun

dans la *Logique* et dans le *Traité des sensations* de Condillac, dans l'*Idéologie* de Destutt de Tracy, dans les *Rapports du physique et du moral* de Cabanis. Jamais, avec eux, on n'est sur le terrain palpable et solide de l'observation personnelle et racontée, mais toujours en l'air, dans la région vide des généralités pures. Condillac déclare que le procédé de l'arithmétique convient à la psychologie et qu'on peut démêler les éléments de notre pensée par une opération analogue «à la règle de trois.» Siéyès[1] a le plus profond dédain pour l'histoire, et «la «politique est pour lui une science qu'il croit avoir «achevée» du premier coup, par un effort de tête, à la façon de Descartes qui trouva ainsi la géométrie analytique. Destutt de Tracy, voulant commenter Montesquieu, découvre que le grand historien s'est tenu trop servilement attaché à l'histoire, et il refait l'ouvrage en construisant la société qui est. — Jamais, avec un aussi mince extrait de la nature humaine, on n'a bâti des édifices si réguliers et si spécieux. Avec la sensation Condillac anime une statue, puis, par une suite de purs raisonnements, poursuivant tour à tour dans l'odorat, dans le goût, dans l'ouïe, dans la vue, dans le toucher, les effets de la sensation qu'il suppose, il construit de toutes pièces une âme humaine. Au moyen d'un contrat, Rousseau fonde l'association politique, et, de cette seule donnée, il déduit la constitution, le gouvernement et les lois de toute société équitable. Dans un livre qui est comme le testament philosophique du siècle, Condorcet déclare que cette méthode est «le dernier pas de la phi-«losophie, celui qui a mis en quelque sorte une barrière «éternelle entre le genre humain et les vieilles erreurs de «son enfance.» «En l'appliquant à la morale, à la politique,

«à l'économie politique, on est parvenu à suivre dans «les sciences morales une marche presque aussi sûre que «dans les sciences naturelles. C'est par elle qu'on a pu «découvrir les droits de l'homme.» Comme en mathé-
5 matiques, on les a déduits d'une seule définition primordiale, et cette définition, pareille aux premières vérités mathématiques, est un fait d'expérience journalière, constaté par tous, évident de soi. — L'école subsistera à travers la Révolution, à travers l'Empire, jusque pendant
10 la Restauration, avec la tragédie dont elle est la sœur, avec l'esprit classique qui est leur père commun, puissance primitive et souveraine, aussi dangereuse qu'utile, aussi destructive que créatrice, aussi capable de propager l'erreur que la vérité, aussi étonnante par la rigidité de
15 ses œuvres, que par la durée de son règne et par l'universalité de son ascendant.

CHAPITRE III

I

De l'acquis scientifique que l'on a vu, élaboré par l'esprit que l'on vient de décrire, naquit une doctrine qui parut une révélation et qui, à ce titre, prétendit au gou-
20 vernement des choses humaines. Aux approches de 1789, il est admis qu'on vit «dans le siècle des lumières,» dans «l'âge de la raison,» qu'auparavant le genre humain était dans l'enfance, qu'aujourd'hui il est devenu «majeur.» Enfin la vérité s'est manifestée et, pour la
25 première fois, on va voir son règne sur la terre. Son droit est suprême, puisqu'elle est la vérité. Elle doit

commander à tous, car, par nature, elle est universelle. Par ces deux croyances, la philosophie du dix-huitième siècle ressemble à une religion, au puritanisme du dix-septième, au mahométisme du septième. La doctrine nouvelle aura aussi ses docteurs, ses dogmes, son catéchisme populaire, ses fanatiques, ses inquisiteurs et ses martyrs. Elle parlera aussi haut que les précédentes, en souveraine légitime à qui la dictature appartient de naissance, et contre laquelle toute révolte est un crime ou une folie. Mais elle diffère des précédentes en ce qu'elle s'impose au nom de la *raison*, au lieu de s'imposer au nom de Dieu.

En effet, l'autorité était nouvelle. Jusqu'alors, dans le gouvernement des actions et des opinions humaines, la raison n'avait eu qu'une part subordonnée et petite. Le ressort et la direction venaient d'ailleurs; la croyance et l'obéissance étaient des héritages; un homme était chrétien et sujet parce qu'il était né chrétien et sujet. — Autour de la philosophie naissante et de la raison qui entreprend son grand examen, il y a des lois observées, un pouvoir reconnu, une religion régnante; dans cet édifice, toutes les pierres se tiennent, et chaque étage s'appuie sur le précédent. Mais quel est le ciment commun, et où se trouve le fondement premier? — Toutes ces règles civiles auxquelles sont assujettis les mariages, les testaments, les successions, les contrats, les propriétés et les personnes, règles bizarres et parfois contradictoires, qui les autorise? D'abord la coutume immémoriale, différente selon la province, selon le titre de la terre, selon la qualité et la condition de l'individu; ensuite la volonté du roi qui a fait écrire et qui a sanctionné la coutume. — Cette volonté elle-même, cette souveraineté du prince, ce

premier des pouvoirs publics, qui l'autorise? D'abord une possession de huit siècles, un droit héréditaire; ensuite la religion qui ordonne aux hommes de se soumettre aux pouvoirs établis. — Cette religion enfin, qui l'autorise? D'abord une tradition de dix-huit siècles, le commandement et la parole de Dieu. — Ainsi, dans tout l'ordre social et moral, le passé justifie le présent; l'antiquité sert de titre, et si, au-dessous de toutes ces assises consolidées par l'âge, on cherche dans les profondeurs souterraines le dernier roc primordial, on le trouve dans la volonté divine. — Pendant tout le dix-septième siècle, cette théorie subsiste encore au fond de toutes les âmes sous forme d'habitude fixe et de respect inné; on ne la soumet pas à l'examen. Non seulement, quand ils livrent leurs croyances au doute méthodique, ils exceptent et mettent à part, comme en un sanctuaire, « les vérités de « la foi; » mais encore le dogme qu'ils pensent avoir écarté demeure en leur esprit, efficace et latent, pour les conduire à leur insu, et faire de leur philosophie une préparation ou une confirmation du christianisme. — En somme au dix-septième siècle, ce qui fournit les idées mères, c'est la foi, c'est la pratique, c'est l'établissement religieux et politique. Qu'elle l'avoue ou qu'elle l'ignore, la raison n'est qu'un subalterne, un orateur, un metteur en œuvre, que la religion et la monarchie font travailler à leur service. Sauf La Fontaine qui, je crois, est unique en cela comme dans le reste, les plus grands et les plus indépendants, Pascal, Descartes, Bossuet, La Bruyère, empruntent au régime établi leur conception première de la nature, de l'homme, de la société, du droit, du gouvernement. Tant que la raison se réduit à cet office, son œuvre est celle d'un conseiller d'État, d'un prédicateur

extraordinaire que ses supérieurs envoient en tournée et en mission dans le département de la philosophie et de la littérature. Bien loin de détruire, elle consolide ; en effet, jusqu'à la Régence, son principal emploi consiste à faire de bons chrétiens et de fidèles sujets. 5

Mais voici que les rôles s'intervertissent ; du premier rang, la tradition descend au second, et du second rang, la raison monte au premier. — D'un côté la religion et la monarchie, par leurs excès et leurs méfaits sous Louis XIV, par leur relâchement et leur insuffisance sous 10 Louis XV, démolissent pièce à pièce le fond de vénération héréditaire et d'obéissance filiale qui leur servait de base et qui les soutenait dans une région supérieure, au-dessus de toute contestation et de tout examen ; c'est pourquoi, insensiblement, l'autorité de la tradition décroît 15 et disparaît. De l'autre côté la science, par ses découvertes grandioses et multipliées, construit pièce à pièce le fond de confiance et de déférence universelles qui, de l'état de curiosité intéressante, l'élève au rang de pouvoir public ; ainsi, par degrés, l'autorité de la raison grandit 20 et prend toute la place. — Il arrive un moment où, la seconde autorité ayant dépossédé la première, les idées mères que la tradition se réservait tombent sous les prises de la raison. L'examen pénètre dans le sanctuaire interdit. Au lieu de s'incliner, on vérifie, et la religion, 25 l'État, la loi, la coutume, bref, tous les organes de la vie morale et de la vie pratique, vont être soumis à l'analyse pour être conservés, redressés ou remplacés, selon que la nouvelle doctrine aura prescrit.

II

Rien de mieux, si la doctrine eût été complète, et si la raison, instruite par l'histoire, devenue critique, eût été en état de comprendre la rivale qu'elle remplaçait. Car alors, au lieu de voir en elle une usurpatrice qu'il
5 fallait expulser, elle eût reconnu en elle une sœur aînée à qui l'on doit laisser sa part. Le préjugé héréditaire est une sorte de raison qui s'ignore. Il a ses titres aussi bien que la raison elle-même; mais il ne sait pas les retrouver; à la place des bons, il en allègue d'apocryphes.
10 Ses archives sont enterrées; il faut pour les dégager des recherches dont il n'est pas capable; elles subsistent pourtant, et aujourd'hui l'histoire les remet en lumière. — Quand on le considère de près, on trouve que, comme la science, il a pour source une longue accumulation
15 d'expériences: les hommes, après une multitude de tâtonnements et d'essais, ont fini par éprouver que telle façon de vivre ou de penser était la seule accommodée à leur situation. — En général, plus un usage est universel et ancien, plus il est fondé sur des motifs profonds,
20 motifs de physiologie, d'hygiène, de prévoyance sociale. Tantôt, comme dans la séparation des castes, il fallait conserver pure une race héroïque ou pensante, en prévenant les mélanges par lesquels un sang inférieur lui eût apporté la débilité mentale et les instincts bas. Tan-
25 tôt, comme dans l'institution du droit d'aînesse, il fallait former et désigner d'avance le commandant militaire auquel obéirait la bande, ou le chef civil qui conserverait le domaine, conduirait l'exploitation et soutiendrait la famille. — S'il y a des raisons valables pour légitimer
30 la coutume, il y en a de supérieures pour consacrer la

religion. A certains moments critiques de l'histoire, des hommes, sortant de leur petite vie étroite et routinière, ont saisi par une vue d'ensemble l'univers infini: du moins ils en ont aperçu quelques traits. Et, par une rencontre admirable, ces traits étaient justement les seuls que leur siècle, leur race, un groupe de races, un fragment de l'humanité fût en état de comprendre. Ils ont prononcé la parole unique, héroïque ou tendre, enthousiaste ou assoupissante, la seule qu'autour d'eux et après eux le cœur et l'esprit voulussent entendre, la seule qui fût adaptée à des besoins profonds, à des aspirations accumulées, à des facultés héréditaires, à toute une structure mentale et morale; en sorte que ses contradictions, au lieu de la condamner, la justifient, puisque sa diversité produit son adaptation, et que son adaptation produit ses bienfaits. — Cette parole n'est pas une formule nue. Un sentiment si grandiose, une divination si compréhensive et si pénétrante, une pensée par laquelle l'homme embrassant l'immensité et la profondeur des choses, dépasse de si loin les bornes ordinaires de sa condition mortelle, ressemble à une illumination; elle se change aisément en vision, elle n'est jamais loin de l'extase, elle ne peut s'exprimer que par des symboles, elle évoque les figures divines. La religion est de sa nature un poëme métaphysique accompagné de croyance. C'est à ce titre qu'elle est efficace et populaire; car, sauf pour une élite imperceptible, une pure idée n'est qu'un mot vide, et la vérité, pour devenir sensible, est obligée de revêtir un corps. Il lui faut un culte, une légende, des cérémonies, afin de parler au peuple, aux femmes, aux enfants, aux simples, à tout homme engagé dans la vie pratique, à l'esprit humain lui-même dont les idées, involontaire-

ment, se traduisent en images. Ainsi, dans toute société, la religion est un organe à la fois précieux et naturel. D'une part, les hommes ont besoin d'elle pour penser l'infini et pour bien vivre; si elle manquait tout d'un coup, il y aurait dans leur âme un grand vide douloureux et ils se feraient plus de mal les uns aux autres. D'autre part, on essaierait en vain de l'arracher; les mains qui se porteraient sur elle n'atteindraient que son enveloppe; elle repousserait après une opération sanglante; son germe est trop profond pour qu'on puisse l'extirper. — Si enfin, après la religion et la coutume, nous envisageons l'État, c'est-à-dire le pouvoir armé qui a la force physique en même temps que l'autorité morale, nous lui trouvons une source presque aussi noble. En Europe du moins, il est par origine et par essence un établissement militaire où l'héroïsme s'est fait le champion du droit. Çà et là, dans le chaos des races mélangées et des sociétés croulantes, un homme s'est rencontré qui, par son ascendant, a rallié autour de lui une bande de fidèles, chassé les étrangers, dompté les brigands, rétabli la sécurité, restauré l'agriculture, fondé la patrie et transmis comme une propriété à ses descendants son emploi de justicier héréditaire et de général né. Si le prince se renferme dans ses attributions, s'il est retenu sur la pente de l'arbitraire, s'il ne verse pas[1] dans l'égoïsme, il fournit au pays l'un des meilleurs gouvernements que l'on ait vus dans le monde, non seulement le plus stable, le plus capable de suite, le plus propre à maintenir ensemble vingt ou trente millions d'hommes, mais encore l'un des plus beaux, puisque le dévouement y ennoblit le commandement et l'obéissance. — Tels sont les titres très valables du préjugé héréditaire; on voit qu'il est, comme l'in-

stinct, une forme aveugle de la raison. Et ce qui achève de le légitimer, c'est que, pour devenir efficace, la raison elle-même doit lui emprunter sa forme. Une doctrine ne devient active qu'en devenant aveugle. Pour entrer dans la pratique, pour prendre le gouvernement des âmes, pour se transformer en un ressort d'action, il faut qu'elle se dépose dans les esprits à l'état de croyance faite, d'habitude prise, d'inclination établie, de tradition domestique, et que, des hauteurs agitées de l'intelligence, elle descende et s'incruste dans les bas-fonds immobiles de la volonté; alors seulement elle fait partie du caractère et devient une force sociale. Mais, du même coup, elle a cessé d'être critique et clairvoyante; elle ne tolère plus les contradictions ou le doute, elle n'admet plus les restrictions ni les nuances; elle ne sait plus ou elle apprécie mal ses preuves. Nous croyons aujourd'hui au progrès indéfini à peu près comme on croyait jadis à la chute originelle; nous recevons encore d'en haut nos opinions toutes faites, l'Académie des Sciences[1] tient à beaucoup d'égards la place des anciens conciles. Toujours, sauf chez quelques savants spéciaux, la croyance et l'obéissance seront irréfléchies, et la raison s'indignerait à tort de ce que le préjugé conduit les choses humaines, puisque, pour les conduire, elle doit elle-même devenir un préjugé.

III

Par malheur, au dix-huitième siècle, la raison était classique, et les aptitudes aussi bien que les documents lui manquaient pour comprendre la tradition. — D'abord on ignorait l'histoire; l'érudition rebutait parce qu'elle est ennuyeuse et lourde; on dédaignait les doctes com-

pilations, les grands recueils de textes, le lent travail de la critique. Voltaire raillait les Bénédictins.[1] Pour faire passer son *Esprit des lois*, Montesquieu faisait de l'esprit[2] sur les lois. La science était tenue d'être épi-
5 grammatique ou oratoire; le détail technique ou cru aurait déplu à un public de gens du monde; le beau style omettait ou faussait les petits faits significatifs qui donnent aux caractères anciens leur tour propre et leur relief original. — Quand même on aurait osé les noter, on
10 n'en aurait pas démêlé le sens et la portée. L'imagination sympathique était absente; on ne savait pas sortir de soi-même, se transporter en des points de vue distants, se figurer les états étranges et violents de l'esprit humain, les moments décisifs et féconds pendant lesquels
15 il enfante une créature viable, une religion destinée à l'empire, un État qui doit durer. L'homme n'imagine rien qu'avec son expérience. Comment des esprits aussi policés et aussi aimables auraient-ils pu épouser les sentiments d'un apôtre, d'un moine, d'un fondateur barbare
20 ou féodal? La raison raisonnante ne concevait pas de pareilles figures; pour les faire rentrer dans son cadre rectiligne, il fallait les réduire et les refaire; le Macbeth de Shakspeare devenait celui de Ducis,[3] et le Mahomet[4] du Coran, celui de Voltaire. Par suite, faute de voir les
25 âmes, on méconnaissait les institutions; on ne soupçonnait pas que la vérité n'avait pu s'exprimer que par la légende, que la justice n'avait pu s'établir que par la force, que la religion avait dû revêtir la forme sacerdotale, que l'État avait dû prendre la forme militaire, et
30 que l'édifice gothique avait, aussi bien qu'un autre, son architecture, ses proportions, son équilibre, sa solidité, son utilité et même sa beauté. — Par suite encore, faute

de comprendre le passé, on ne comprenait pas le présent. « Deux ou trois mille » gens du monde et lettrés faisaient le cercle des honnêtes gens et ne sortaient pas de leur cercle. Si parfois, de leur château et en voyage, ils avaient entrevu le peuple, c'était en passant. On n'imaginait pas la structure de son esprit encore primitif, la rareté et la ténacité de ses idées, l'étroitesse de sa vie routinière, son attachement au saint local, aux rites, au prêtre, ses rancunes profondes, sa défiance invétérée, sa crédulité fondée sur l'imagination, son incapacité de concevoir le droit abstrait et les événements publics, le sourd travail par lequel les nouvelles politiques se transformaient dans sa tête en contes de revenant ou de nourrice, ses affolements contagieux pareils à ceux des moutons, ses fureurs aveugles pareilles à celles d'un taureau, et tous ces traits de caractère que la Révolution allait mettre au jour. Vingt millions d'hommes et davantage avaient à peine dépassé l'état mental du moyen-âge; c'est pourquoi, dans ses grandes lignes, l'édifice social qu'ils pouvaient habiter devait être du moyen-âge. Sans quoi, après l'avoir démoli et avoir campé dix ans en plein air, à la façon des sauvages, ses hôtes devaient être forcés de le rebâtir presque sur le même plan. — Un seul écrivain, Montesquieu, le mieux instruit, le plus sagace et le plus équilibré de tous les esprits du siècle, démêlait ces vérités. Mais il parlait comme un oracle, par sentences et en énigmes; il courait, comme sur des charbons ardents, toutes les fois qu'il touchait aux choses de son pays et de son temps. C'est pourquoi il demeurait respecté, mais isolé, et sa célébrité n'était point une influence. — La raison classique refusait d'aller si loin pour étudier si péniblement l'homme ancien et l'homme

actuel. Elle trouvait plus court et plus commode de suivre sa pente originelle, de fermer les yeux sur l'homme réel, de rentrer dans son magasin de notions courantes, d'en tirer la notion de l'homme en général, et de bâtir là-dessus dans les espaces. — Par cet aveuglement naturel et définitif, elle cesse de voir les racines antiques et vivantes des institutions contemporaines; ne les voyant plus, elle nie qu'il y en ait. Pour elle, le préjugé héréditaire devient un préjugé pur; la tradition n'a plus de titres, et sa royauté n'est qu'une usurpation. Voilà désormais la raison armée en guerre contre sa devancière, pour lui arracher le gouvernement des âmes et pour substituer au règne du mensonge le règne de la vérité.

IV

Dans cette grande expédition, il y a deux étapes. Par bon sens ou par timidité, les uns s'arrêtent à mi-chemin. Par passion ou par logique, les autres vont jusqu'au bout. — Une première campagne enlève à l'ennemi ses défenses extérieures et ses forteresses de frontière; c'est Voltaire qui conduit l'armée philosophique. Pour combattre le préjugé héréditaire, on lui en oppose d'autres dont l'empire est aussi étendu et dont l'autorité n'est pas moins reconnue. Montesquieu regarde la France par les yeux d'un Persan,[1] et Voltaire, revenant d'Angleterre, décrit les Anglais, espèce inconnue. En face du dogme et du culte régnants, on développe, avec une ironie ouverte ou déguisée, ceux des diverses sectes chrétiennes, anglicans, quakers, presbytériens, sociniens, ceux des peuples anciens ou lointains, Grecs, Romains, Egyptiens, Mahométans, Guèbres, adorateurs de Brahma,[2] Chinois,

simples idolâtres. En regard de la loi positive et de la pratique établie, on expose, avec des intentions visibles, les autres constitutions et les autres mœurs, despotisme, monarchie limitée, république, ici l'Église soumise à l'État, là-bas l'Église détachée de l'État, en tel pays des castes, dans tel autre la polygamie, et, de contrée à contrée, de siècle à siècle, la diversité, la contradiction, l'antagonisme des coutumes fondamentales qui, chacune chez elle, sont toutes également consacrées par la tradition et forment toutes légitimement le droit public. Dès ce moment, le charme est rompu. Les antiques institutions perdent leur prestige divin; elles ne sont plus que des œuvres humaines, fruits du lieu et du moment, nées d'une convenance et d'une convention. Le scepticisme entre par toutes les brèches. A l'endroit du christianisme, il se change tout de suite en hostilité pure, en polémique prolongée et acharnée; car, à titre de religion d'État, celui-ci occupe la place, censure la libre pensée, fait brûler les écrits, exile, emprisonne, ou inquiète les auteurs, et se trouve partout l'adversaire naturel et officiel. En outre, à titre de religion ascétique, il condamne, non seulement les mœurs gaies et relâchées que la nouvelle philosophie tolère, mais encore les penchants naturels qu'elle autorise et les promesses de bonheur terrestre qu'elle fait briller à tous les regards. Ainsi contre lui le cœur et l'esprit sont d'accord. — Les textes dans la main, Voltaire le poursuit d'un bout à l'autre de son histoire, depuis les premiers récits bibliques jusqu'aux dernières bulles, avec une animosité et une verve implacables, en critique, en historien, en géographe, en logicien, en moraliste, contrôlant les sources, opposant les témoignages, enfonçant le ridicule comme un pic dans tous les

endroits faibles où l'instinct révolté heurte sa prison mystique, et dans tous les endroits douteux où des placages ultérieurs ont défiguré l'édifice primitif. — Mais il en respecte la première assise, et en cela les plus grands écrivains du siècle feront comme lui. Sous les religions positives qui sont fausses, il y a la religion naturelle qui est vraie. Elle est le texte authentique et simple dont les autres sont les traductions altérées et amplifiées. Otez les surcharges ultérieures et divergentes; il reste l'original, et cet extrait commun, par lequel toutes les copies concordent, est le déisme. — Même opération sur les lois civiles et politiques. En France, où tant d'institutions survivent à leur utilité, où les privilèges ne sont plus justifiés par les services, où les droits se sont changés en abus, quelle architecture incohérente que celle de la vieille maison gothique! Comme elle est mal faite pour un peuple moderne! — Mais, sous ces législations positives qui toutes se contredisent entre elles et dont chacune se contredit elle-même, il est une loi naturelle sous-entendue dans les codes, appliquée dans les mœurs, écrite dans les cœurs. «Ce qui est juste ou injuste «paraît tel à l'univers entier,» et, dans la pire société, toujours la force se met à quelques égards au service du droit, de même que, dans la pire religion, toujours le dogme extravagant proclame en quelque façon un architecte suprême. — Ainsi les religions et les sociétés, dissoutes par l'examen, laissent apercevoir au fond du creuset, les unes un résidu de vérité, les autres un résidu de justice, reliquat petit mais précieux, sorte de lingot d'or que la tradition conserve, que la raison épure, et qui, peu à peu, dégagé de ses alliages, élaboré, employé à tous les usages, doit fournir seul toute la substance de la religion et tous les fils de la société.

V

Ici commence la seconde expédition philosophique. Elle se compose de deux armées: la première est celle des Encyclopédistes,[1] les uns sceptiques comme d'Alembert,[2] les autres à demi panthéistes comme Diderot et Lamarck,[3] d'autres francs athées et matérialistes secs comme d'Holbach,[4] Lamettrie,[5] Helvétius, plus tard Condorcet, Lalande[6] et Volney, tous divers et indépendants les uns des autres, mais tous unanimes en ceci que la tradition est l'ennemi. On refuse d'admettre que la raison et la tradition puissent ensemble et d'accord défendre la même citadelle; dès que l'une entre, il faut que l'autre sorte; désormais un préjugé s'est établi contre le préjugé. — A la vérité Voltaire, «le patriarche ne veut pas se «départir de son Dieu rémunérateur et vengeur.» Voltaire veut que ce rêve soit vrai, parce qu'autrement il ne peut expliquer le bel arrangement du monde et qu'une horloge suppose un horloger; il faudrait d'abord prouver que le monde est une horloge et chercher si l'arrangement, tel quel, incomplet, qu'on y observe ne s'explique pas mieux par une supposition plus simple et plus conforme à l'expérience, celle d'une matière éternelle en qui le mouvement est éternel. A chacun de mes repas, en moi, par moi, une matière inanimée devient vivante; «j'en «fais de la chair, je l'animalise, je la rends sensible.» Ce que vous appelez l'âme, c'est le centre nerveux auquel aboutissent tout les filets sensibles. Les vibrations qu'ils lui transmettent font ses sensations; une sensation réveillée ou renaissante est un souvenir; des sensations, des souvenirs et des signes, font toutes nos idées. Ainsi, ce n'est pas une intelligence qui arrange la matière, c'est

la matière qui en s'arrangeant produit les intelligences. Regardons en bas sur la terre; considérons l'homme lui-même, tel qu'il est aux yeux du naturaliste, c'est-à-dire le corps organisé, l'animal sensible, avec ses besoins, ses appétits et ses instincts. Non seulement ils sont indestructibles, mais légitimes. Ouvrons la prison où le préjugé les enferme; donnons leur l'espace et l'air libre; qu'ils se déploient dans toute leur force, et tout sera bien.

A tout le moins, chez Diderot, ces paradoxes ont des correctifs. Quand il peint les mœurs modernes, c'est en moraliste. Il garde, à côté de l'amour-propre, une place indépendante et supérieure pour la pitié, la sympathie, la bienveillance. Mais auprès de lui, en voici d'autres, froids et bornés, qui, selon la méthode mathématique des idéologues,[1] construisent la morale à la façon de Hobbes.[2] Il ne leur faut qu'un seul mobile, le plus simple et le plus palpable, tout grossier, presque mécanique, tout physiologique, l'inclination naturelle qui porte l'animal à fuir la douleur et à chercher le plaisir. Ainsi la vertu n'est que l'égoïsme muni d'une longue vue; l'homme n'a d'autre raison pour bien faire que la crainte de se faire mal, et, quand il se dévoue, c'est à son intérêt. On va vite et loin sur cette pente. Sitôt que pour chacun l'unique règle est d'être heureux, chacun veut l'être à l'instant, à sa guise; le troupeau des appétits lâchés se rue en avant et renverse d'abord les barrières. D'autant plus qu'on lui a prouvé que toute barrière est nuisible, inventée par des pâtres rusés et malfaisants pour mieux traire et tondre le troupeau. Plus de gêne; les passions sont bonnes, et, si le troupeau veut enfin manger à pleine bouche, son premier soin sera de fouler

sous ses sabots les animaux mîtrés et couronnés qui le parquent pour l'exploiter.

VI

Retour à la nature, c'est-à-dire abolition de la société : tel est le cri de guerre de tout le bataillon encyclopédique.[1] Voici que d'un autre côté le même cri s'élève ; c'est le bataillon de Rousseau et des socialistes qui, à son tour, vient donner l'assaut au régime établi. La sape que celui-ci pratique au pied des murailles semble plus bornée, mais n'en est que plus efficace, et la machine de destruction qu'il emploie est aussi une idée neuve de la nature humaine. Cette idée, Rousseau l'a tirée tout entière du spectacle de son propre cœur : homme étrange, original et supérieur, mais qui, dès l'enfance, portait en soi un germe de folie et qui à la fin devint fou tout à fait ; esprit admirable et mal équilibré, en qui les sensations, les émotions et les images étaient trop fortes : à la fois aveugle et perspicace, véritable poëte et poëte malade, qui, au lieu des choses, voyait ses rêves, vivait dans un roman et mourut sous le cauchemar qu'il s'était forgé ; incapable de se maîtriser et de se conduire, prenant ses résolutions pour des actes, ses velléités pour des résolutions et le rôle qu'il se donnait pour le caractère qu'il croyait avoir ; en tout disproportionné au train courant du monde, s'aheurtant, se blessant, se salissant à toutes les bornes du chemin ; ayant commis des extravagances, des vilenies et des crimes, et néanmoins gardant jusqu'au bout la sensibilité délicate et profonde, l'humanité, l'attendrissement, le don des larmes, la faculté d'aimer, la passion de la justice, le sentiment religieux, l'enthousiasme, comme autant de racines vivaces où fermente

toujours la sève généreuse pendant que la tige et les rameaux avortent, se déforment ou se flétrissent sous l'inclémence de l'air. Comment expliquer un tel contraste? Comment Rousseau l'explique-t-il lui-même ? Un critique, un psychologue ne verrait là qu'un cas singulier, l'effet d'une structure mentale extraordinaire et discordante, analogue à celle d'Hamlet, de Chatterton,[1] de René,[2] de Werther,[3] propre à la poésie, impropre à la vie. Rousseau généralise : préoccupé de soi jusqu'à la manie et ne voyant dans le monde que lui-même, il imagine l'homme d'après lui-même et « le décrit tel qu'il se sent.» A cela d'ailleurs l'amour-propre trouve son compte ; on est bien aise d'être le type de l'homme. Rousseau convoque les générations par la trompette du jugement dernier et s'y présente hardiment aux yeux des hommes et du souverain juge : « Qu'un seul te dise, s'il l'ose : Je fus meilleur « que cet homme-là ! » Toutes les souillures qu'il a contractées lui viennent du dehors; c'est aux circonstances qu'il faut attribuer ses bassesses et ses vices : « Si j'étais « tombé dans les mains d'un meilleur maître... j'aurais « été bon chrétien, bon père de famille, bon ami, bon « ouvrier, bon homme[4] en toutes choses.» Ainsi la société seule a tous les torts. — Pareillement, dans l'homme en général, la nature est bonne. « Ses premiers « mouvements sont toujours droits.... Le principe fon- « damental de toute morale, sur lequel j'ai raisonné dans « mes écrits, est que *l'homme est un être naturellement bon,* « *aimant la justice et l'ordre*... L'*Emile*[5] en particulier « n'est qu'un traité de la bonté originelle de l'homme, « destiné à montrer comment le vice et l'erreur, étran- « gers à sa constitution, s'y introduisent du dehors et « l'altèrent insensiblement.... La nature a fait l'homme

« heureux et bon, la société le déprave et le fait misé-
« rable.»

Autour de cette idée centrale se reforme la doctrine spiritualiste. — Un être si noble ne peut pas être un simple assemblage d'organes ; il y a en lui quelque chose de plus que la matière ; les impressions qu'il reçoit par les sens ne le constituent pas tout entier. L'homme est libre, capable de choisir entre deux actions, partant créateur de ses actes ; il est donc une cause originale et première, une âme que le corps gêne et qui peut survivre au corps. — Cette âme immortelle engagée dans la chair a pour voix la conscience. A côté de l'égoïsme, par lequel l'homme cherche son bonheur même aux dépens des autres, il y a la sympathie, par laquelle il cherche le bonheur des autres même aux dépens du sien. — Voilà l'homme tel que Dieu l'a fait et l'a voulu ; il n'y a point de défaut dans sa structure. Les pièces inférieures y servent comme les supérieures ; toutes sont nécessaires, proportionnées, en place, non seulement le cœur, la conscience, la raison et les facultés par lesquelles nous surpassons les brutes, mais encore les inclinations qui nous sont communes avec l'animal. Si nous n'intervenions pas, si nous ne leur imposions pas de contrainte, si nous laissions toutes ces sources vives couler sur leur pente, si nous ne les emprisonnions pas dans nos conduits artificiels et sales, nous ne les verrions jamais écumer ni se ternir. « Ce sont vos gouvernements mêmes qui font les « maux auxquels vous prétendez remédier par eux.... « Sceptres de fer ! lois insensées ! c'est à vous que nous « reprochons de n'avoir pu remplir nos devoirs sur la « terre ! » Otez ces digues, œuvres de la tyrannie et de la routine ; la nature délivrée reprendra tout de suite son

allure droite et saine, et, sans effort, l'homme se trouvera, non seulement heureux, mais vertueux.

Sur ce principe, l'attaque commence : il n'y en a pas qui pénètre plus avant ni qui soit conduite avec une plus âpre hostilité. Avec Voltaire et Montesquieu, tout ce que je pouvais espérer, c'étaient des maux un peu moindres. Avec Diderot et d'Holbach, je ne distinguais à l'horizon qu'un Eldorado[1] brillant ou une Cythère[2] commode. Avec Rousseau, je vois à portée de ma main un Éden où du premier coup je retrouverai ma noblesse inséparable de mon bonheur. J'y ai droit ; la nature et la Providence m'y appellent ; il est mon héritage. Seule, une institution arbitraire m'en écarte et fait mes vices en même temps que mon malheur. Avec quelle colère et de quel élan vais-je me jeter contre la vieille barrière ! — On s'en aperçoit au ton véhément, au style amer, à l'éloquence sombre de la doctrine nouvelle. Il ne s'agit plus de plaisanter, de polissonner ; le sérieux est continu ; on s'indigne, et la voix puissante qui s'élève perce au delà des salons jusqu'à la foule souffrante et grossière, à qui nul ne s'est encore adressé, dont les ressentiments sourds rencontrent pour la première fois un interprète, et dont les instincts destructeurs vont bientôt s'ébranler à l'appel de son héraut. — Rousseau est du peuple et il n'est pas du monde. Dans un salon il se trouve gêné ; il ne sait pas causer, être aimable ; il n'a de jolis mots qu'après coup, sur l'escalier ;. il se tait d'un air maussade ou dit des balourdises, et ne se sauve de la maladresse que par des boutades de rustre ou des sentences de cuistre. L'élégance lui déplaît, le luxe l'incommode, la politesse lui semble un mensonge, la conversation un bavardage, le bon ton une grimace, la gaieté une convention, l'esprit

une parade, la science un charlatanisme, la philosophie une affectation, les mœurs une pourriture. Cette civilisation qui s'applaudit de son éclat n'est qu'un trémoussement de singes surexcités et serviles qui s'imitent les uns les autres et se gâtent les uns les autres pour arriver 5 par le raffinement au malaise et à l'ennui. Ainsi, par elle-même, la culture humaine est mauvaise, et les fruits qu'elle fait naître ne sont que des excroissances ou des poisons. — A quoi bon les sciences ? Incertaines, inutiles, elles ne sont qu'une pâture pour les disputeurs et les 10 oisifs. A quoi bon les beaux-arts ? Ils ne sont qu'une flatterie publique des passions régnantes. « Plus la co-« médie est agréable et parfaite, plus son effet est funeste,» et le théatre, même chez Molière, est une école de mauvaises mœurs, « puisqu'il excite les âmes perfides à punir, 15 « sous le nom de sottise, la candeur des honnêtes gens.» La tragédie, qu'on dit morale, dépense en effusions fausses le peu de vertu qui nous reste encore. « Quand un « homme est allé admirer de belles actions dans des « fables, qu'a-t-on encore à exiger de lui ? Ne s'est-il pas 20 « acquitté de tout ce qu'il doit à la vertu par l'hommage « qu'il vient de lui rendre ? » — En fait de sciences, une seule est nécessaire, celle de nos devoirs, et, sans tant de subtilités ou d'études, le sentiment intime suffit pour nous l'enseigner. — En fait d'arts, il n'y a de tolérables 25 que ceux qui, fournissant à nos premiers besoins, nous donnent du pain pour nous nourrir, un toit pour nous abriter, un vêtement pour nous couvrir, des armes pour nous défendre. — En fait de vie, il n'en est qu'une saine, celle que l'on mène aux champs, sans apprêt, sans éclat, 30 en famille, dans les occupations de la culture, sur les provisions que fournit la terre, parmi des voisins qu'on

traite en égaux et des serviteurs qu'on traite en amis. — En fait de classes, il n'y en a qu'une respectable, celle des hommes qui travaillent. — Appelez donc de leur vrai nom cette élégance, ce luxe, cette urbanité, cette délica-
5 tesse littéraire, ce dévergondage philosophique que le préjugé admire comme la fleur de la vie humaine; ils n'en sont que la moisissure. Pareillement estimez à son juste prix l'essaim qui s'en nourrit, je veux dire l'aristocratie désœuvrée, tout le beau monde, les privilégiés qui
10 commandent et représentent, les oisifs de salon qui causent, jouissent et se croient l'élite de l'humanité; ils n'en sont que les parasites. Parasites et moisissure, l'un attire l'autre, et l'arbre ne se portera bien que lorsque nous l'aurons débarrassé de tous les deux.

15 Si la civilisation est mauvaise, la société est pire. Car elle ne s'établit qu'en détruisant l'égalité primitive, et ses deux institutions principales, la propriété et le gouvernement sont des usurpations. « Le premier qui, ayant « enclos un terrain, s'avisa de dire *ceci est à moi*, et
20 « trouva des gens assez simples pour le croire, fut le « vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de « guerres, de meurtres, que de misères et d'horreurs « n'eût point épargné au genre humain celui qui, arra- « chant les pieux et comblant le fossé, eût crié à ses
25 « semblables: « Gardez-vous d'écouter cet imposteur; « vous êtes perdus si vous oubliez que les fruits sont à « tous et que la terre n'est à personne ! » — On reconnaît, à travers la théorie, l'accent personnel, la rancune du plébéien pauvre, aigri, qui, entrant dans le monde, a
30 trouvé les places prises et n'a pas su se faire la sienne, qui marque dans ses confessions le jour à partir duquel il a cessé de sentir la faim, qui, faute de mieux vit en

concubinage avec une servante et met ses cinq enfants à l'hôpital, tour à tour valet, commis, bohême, précepteur, copiste,[1] toujours aux aguets et aux expédients pour maintenir son indépendance, révolté par le contraste de la condition qu'il subit et de l'âme qu'il se sent, n'échappant à l'envie que par le dénigrement, et gardant au fond de son cœur une amertume ancienne. — Non seulement la propriété est injuste par son origine, mais encore, par une seconde injustice, elle attire à soi la puissance. « Tous les avantages de la société, ne sont-ils pas pour « les puissants et pour les riches ? Tous les emplois lucra- « tifs ne sont-ils pas remplis par eux seuls ? Et l'autorité « publique n'est-elle pas toute en leur faveur ? — Que le « tableau du pauvre est différent ! Plus l'humanité lui « doit, plus la société lui refuse. Toutes les portes lui « sont fermées même quand il a le droit de les faire ouvrir, « et, s'il obtient quelquefois justice, c'est avec plus de « peine qu'un autre obtiendrait grâce. Résumons en « quatre mots le pacte social des deux états : *Vous avez « besoin de moi, car je suis riche et vous êtes pauvre : fai- « sons donc un accord entre nous ; je permettrai que vous « ayez l'honneur de me servir, à condition que vous me don- « nerez le peu qui vous reste pour la peine que je prends de « vous commander.* »

Ceci nous montre l'esprit, le but et l'effet de la société politique. — A l'origine, selon Rousseau, elle fut un contrat inique qui, conclu entre le riche adroit et le faible dupé, « donna de nouvelles entraves au faible, de nou- « velles forces au riche, » et, sous le nom de propriété légitime, consacra l'usurpation du sol. — Aujourd'hui elle est un contrat plus inique, « grâce auquel un enfant com- « mande à un vieillard, un imbécile conduit des hommes

« sages, une poignée de gens regorge de superfluités, « tandis que la multitude affamée manque du nécessaire. » Il est dans la nature de l'inégalité de s'accroître; c'est pourquoi l'autorité des uns a grandi en même temps que la dépendance des autres, tant qu'enfin, les deux conditions étant arrivées à l'extrême, la sujétion héréditaire et perpétuelle du peuple a semblé de droit divin comme le despotisme héréditaire et perpétuel du roi. — Voilà l'état présent, et, s'il change, c'est en pis. « Les mots « *bien public, bonheur des sujets*, gloire de la nation, si « lourdement employés dans les édits publics, n'annoncent « jamais que des ordres funestes, et le peuple gémit « d'avance, quand ses maîtres lui parlent de leurs soins « paternels. » — Mais, arrivé à ce terme fatal, « le contrat « du gouvernement est dissous ; le despote n'est maître « qu'aussi longtemps qu'il est le plus fort, et, sitôt qu'on « peut l'expulser, il n'a point à réclamer contre la violence. » Car il n'y a de droit que par consentement, et il n'y a ni consentement ni droit d'esclave à maître. « Soit d'un « homme à un homme, soit d'un homme à un peuple, ce « discours sera toujours également insensé : *Je fais avec « toi une convention toute à ta charge et toute à mon profit « que j'observerai tant qu'il me plaira et que tu observeras « tant qu'il me plaira.* » — Que des fous signent ce traité; puisqu'ils sont fous, ils sont hors d'état de contracter, et leur signature n'est pas valable. Que des vaincus à terre et l'épée sur la gorge, acceptent ces conditions ; puisqu'ils sont contraints, leur promesse est nulle. Que des vaincus ou des fous aient, il y a mille ans, engagé le consentement de toutes les générations suivantes ; si l'on contracte pour un mineur, on ne contracte pas pour un adulte, et, quand l'enfant est parvenu à l'âge de raison, il n'ap-

partient plus qu'à lui-même. A la fin nous voici adultes, et nous n'avons qu'à faire acte de raison pour rabattre à leur valeur les prétentions de cette autorité qui se dit légitime. Elle a la puissance, rien de plus. Mais « un « pistolet aux mains d'un brigand est aussi une puissance ; » direz-vous qu'en conscience je suis obligé de lui donner ma bourse ? — Je n'obéis que par force, et je lui reprendrai ma bourse sitôt que je pourrai lui prendre son pistolet.

VII

Avec des engins différents et des tactiques contraires, les diverses attaques ont abouti au même effet. Toutes les institutions ont été sapées par la base. La philosophie régnante a retiré toute autorité à la coutume, à la religion et à l'État. Il est admis, non seulement qu'en elle-même la tradition est fausse, mais encore que par ses œuvres elle est malfaisante. Désormais la voilà proscrite. « Écrasons l'infâme[1] » et ses fauteurs. Elle est le mal dans l'espèce humaine, et, quand le mal sera supprimé, il ne restera plus que du bien. — Le millénium va s'ouvrir, et c'est encore la raison qui doit le construire. Ainsi nous devrons tout à son autorité salutaire, la fondation de l'ordre nouveau comme la destruction de l'ordre ancien.

CHAPITRE IV

I

Considérez donc la société future telle qu'elle apparaît à cet instant à nos législateurs de cabinet, et songez qu'elle apparaîtra bientôt sous le même aspect aux législateurs d'assemblée. — A leurs yeux le moment décisif est arrivé. Désormais il y aura deux histoires, l'une celle du passé, l'autre celle de l'avenir, auparavant l'histoire de l'homme encore dépourvu de raison, maintenant l'histoire de l'homme raisonnable. Enfin le règne du droit va commencer. De tout ce que le passé a fondé et transmis, rien n'est légitime. Par-dessus l'homme naturel, il a créé un homme artificiel, ecclésiastique ou laïque, noble ou roturier, roi ou sujet. Otons ces vêtements surajoutés; prenons l'homme en soi, le même dans toutes les conditions, dans toutes les situations, dans tous les pays, dans tous les siècles, et cherchons le genre d'association qui lui convient. Le problème ainsi posé, tout le reste suit. — Conformément aux habitudes de l'esprit classique et aux préceptes de l'idéologie régnante, on construit la politique sur le modèle des mathématiques. On isole une donnée simple, très générale, très accessible à l'observation, très familière, et que l'écolier le plus inattentif et le plus ignorant peut aisément saisir. Retranchez toutes les différences qui séparent un homme des autres; ne conservez de lui que la portion commune à lui et aux autres. Ce reliquat est l'homme en général. Réunissons-en plusieurs, mille, cent mille, un million, vingt-six millions, et voilà le peuple français. On suppose

des hommes nés à vingt-et-un ans, sans parents, sans passé, sans tradition, sans obligations, sans patrie, et qui, assemblés pour la première fois, vont pour la première fois traiter entre eux. En cet état, et au moment de contracter ensemble, tous sont égaux; car, par définition, nous avons écarté les qualités extrinsèques et postiches par lesquelles seules ils différaient. Tous sont libres, car, par définition, nous avons supprimé les sujétions injustes que la force brutale et le préjugé héréditaire leur imposaient. — Mais, tous étant égaux, il n'y a aucune raison pour que, par leur contrat, ils concèdent des avantages particuliers à l'un plutôt qu'à l'autre. Ainsi tous seront égaux devant la loi; nulle personne, famille ou classe, n'aura de privilège. D'autre part, tous étant libres, il n'est tenu de respecter les lois que parce qu'il a contribué à les faire, et d'obéir aux magistrats que parce qu'il a contribué à les élire. Nul ne peut aliéner ni perdre cette part de souveraineté; quand il en délègue l'usage, il en garde la propriété. — Liberté, égalité, souveraineté du peuple, ce sont là les premiers articles du contrat social. On les a déduits rigoureusement d'une définition primordiale; on déduira d'eux non moins rigoureusement les autres droits du citoyen, les grands traits de la constitution, les principales lois politiques ou civiles, bref l'ordre, la forme et l'esprit de l'État nouveau.

II

De là deux conséquences. — En premier lieu, la société ainsi construite est la seule juste; car, à l'inverse de toutes les autres, elle n'est pas l'œuvre d'une tradition aveuglément subie, mais d'un contrat conclu entre égaux.

Composé de théorèmes prouvés, le contrat social a l'autorité de la géométrie; c'est pourquoi il vaut comme elle en tous temps, en tous lieux, pour tout peuple. Quiconque y fait obstacle est l'ennemi du genre humain; gouvernement, aristocratie, clergé, quel qu'il soit il faut l'abattre. En second lieu, le code social tel qu'on vient de l'exposer, va, une fois promulgué, s'appliquer sans obscurité ni résistance: car il est une sorte de géométrie morale plus simple que l'autre, réduite aux premiers éléments, fondée sur la notion la plus claire et la plus vulgaire, et conduisant en quatre pas aux vérités capitales. Pour comprendre et appliquer ces vérités, il n'est pas besoin d'étude préalable ou de réflexion profonde; il suffit du bon sens et même du sens commun. Expliquez à un ouvrier, à un paysan, les droits de l'homme, et tout de suite il deviendra un bon politique; faites réciter aux enfants[1] le catéchisme du citoyen et, au sortir de l'école, ils sauront leurs devoirs et leurs droits aussi bien que les quatre règles.[2] — Là-dessus l'espérance ouvre ses ailes toutes grandes; tous les obstacles semblent levés.

Confiance merveilleuse, inexplicable au premier abord, et qui suppose à l'endroit de l'homme une idée que nous n'avons plus. En effet on le croyait raisonnable et même bon par essence. — Tel est l'homme ordinaire aux yeux des écrivains du temps; pour eux, l'esprit humain, c'est leur esprit, l'esprit classique. Depuis cent cinquante ans, il règne dans la littérature, dans la philosophie, dans la science, dans l'éducation, dans la conversation, en vertu de la tradition, de l'habitude et du bon goût. On n'en tolère pas d'autre, on n'en imagine pas d'autre, et, si, dans ce cercle fermé, un étranger parvient à s'introduire, c'est à la condition d'employer l'idiome oratoire

que la raison raisonnante impose à tous ses hôtes. Dans Buffon, le premier homme, racontant les premières heures de sa vie, analyse ses sensations, ses émotions, ses motifs aussi finement que ferait Condillac lui-même. Chez Diderot, Otou l'Otaïtien,[1] chez Bernardin de Saint-Pierre, un demi-sauvage de l'Indoustan et un vieux colon de l'Île-de-France,[2] chez Rousseau, un vicaire de campagne, un jardinier, un joueur de gobelets, sont des discoureurs et des moralistes accomplis. Chez Marmontel, Florian, dans toute la petite littérature qui précède ou accompagne la Révolution, dans tout le théâtre tragique ou comique, le personnage, quel qu'il soit, villageois inculte, barbare tatoué, sauvage nu, a pour premier fond le talent de s'expliquer, de raisonner, de suivre avec intelligence et avec attention un discours abstrait, d'enfiler de lui-même ou sur les pas d'un guide l'allée rectiligne des idées générales. Ainsi, pour les spectateurs du dix-huitième siècle, la raison est partout, et il n'y a qu'elle au monde. Selon l'idéologie[3] nouvelle, tout esprit est à la portée de toute vérité. A cette haute idée des facultés de l'homme s'ajoute une idée non moins haute de son cœur. Rousseau a déclaré qu'il est bon, et le beau monde s'est jeté dans cette croyance avec toutes les exagérations de la mode et toute la sentimentalité des salons. On est convaincu que l'homme, surtout l'homme du peuple, est naturellement sensible, affectueux, que tout de suite il est touché par les bienfaits et disposé à les reconnaître, qu'il s'attendrit à la moindre marque d'intérêt, qu'il est capable de toutes les délicatesses. Il serait trop long de suivre dans la littérature de la fin du siècle, depuis Marmontel jusqu'à Bernardin de Saint-Pierre, depuis Florian jusqu'à Berquin[4] et Bitaubé,[5]

la répétition interminable de ces douceurs et de ces fadeurs. — L'illusion gagne jusqu'aux hommes d'État. Au mois de janvier 1789, Necker,[1] à qui M. de Bouillé[2] montrait le danger imminent et les entreprises immanquables du Tiers, «répondait froidement et en levant «les yeux au ciel qu'il fallait bien compter sur les vertus «morales des hommes.» — Au fond, quand on voulait se représenter la fondation d'une société humaine, on imaginait vaguement une scène demi-bucolique, demi-théâtrale, à peu près semblable à celle qu'on voyait sur le frontispice des livres illustrés de morale et de politique. Des hommes demi-nus ou vêtus de peaux de bêtes sont assemblés sous un grand chêne; au milieu d'eux, un vieillard vénérable se lève, et leur parle «le langage de la nature et de la raison;» il leur propose de s'unir, et leur explique à quoi ils s'obligent par cet engagement mutuel; il leur montre l'accord de l'intérêt public et de l'intérêt privé, et finit en leur faisant sentir les beautés de la vertu. Tous aussitôt poussent des cris d'allégresse, s'embrassent, s'empressent autour de lui et le choisissent pour magistrat; de toutes parts on danse sous les ormeaux, et la félicité désormais est établie sur la terre. — Je n'exagère pas. Les adresses de l'Assemblée nationale[3] à la nation seront des harangues de ce style. Au plus fort de la jacquerie,[4] les sages du temps supposeront toujours qu'ils vivent en pleine églogue,[5] et qu'avec un air de flûte ils vont ramener dans la bergerie la meute hurlante des colères bestiales et des appétits déchaînés.

III

Il est triste, quand on s'endort dans une bergerie, de trouver à son réveil les moutons changés en loups; et cependant, en cas de révolution, on peut s'y attendre. Ce que dans l'homme nous appelons la raison n'est point un don inné, primitif et persistant, mais une acquisition tardive et un composé fragile. Prenez des femmes qui ont faim et des hommes qui ont bu; mettez-en mille ensemble, laissez-les s'échauffer par leurs cris, par l'attente, par la contagion mutuelle de leur émotion croissante; au bout de quelques heures, vous n'aurez plus qu'une cohue de fous dangereux; dès 1789 on le saura et de reste.[1] Autant la raison est boiteuse dans l'homme, autant elle est rare dans l'humanité. Les idées générales et le raisonnement suivi ne se rencontrent que chez une petite élite. Chez le paysan, chez le villageois, chez l'homme appliqué dès son enfance au travail manuel, non seulement le réseau des conceptions supérieures fait défaut, mais encore les instruments internes qui pourraient le tisser ne sont pas formés. Chez le demi-lettré, même chez l'homme qui se croit cultivé et lit les journaux, presque toujours les principes sont des hôtes disproportionnés; ils dépassent sa compréhension; en vain il récite ses dogmes; il n'en peut mesurer la portée. Ce sont des composés de laboratoire qui restent inoffensifs dans le cabinet et sous la main du chimiste, mais qui deviennent terribles dans la rue et sous les pieds du passant.

C'est qu'à son endroit les philosophes du siècle se sont mépris de deux façons. Non seulement la raison n'est point naturelle à l'homme ni universelle dans l'hu-

manité; mais encore, dans la conduite de l'homme et de l'humanité, son influence est petite. Sauf chez quelques froides et lucides intelligences, un Fontenelle, un Hume,[1] un Gibbon, en qui elle peut régner parce qu'elle ne rencontre pas de rivales, elle est bien loin de jouer le premier rôle. En premier lieu, s'il n'est pas sûr que l'homme soit par le sang un cousin éloigné du singe, du moins il est certain que, par sa structure, il est un animal très voisin du singe, muni de canines, carnivore et carnassier,[2] jadis cannibale, par suite chasseur et belliqueux. De là en lui un fonds persistant de brutalité, de férocité, d'instincts violents et destructeurs, auxquels s'ajoutent, s'il est Français, la gaieté, le rire, et le plus étrange besoin de gambader, de polissonner au milieu des dégâts qu'il fait; on le verra à l'œuvre. — En second lieu, dès l'origine, sa condition l'a jeté nu et dépourvu sur une terre ingrate. De là la rapacité et l'avarice, notamment dans la classe qui, collée à la glèbe, jeûne depuis soixante générations pour nourrir les autres classes, et dont les mains crochues s'étendent incessamment pour saisir ce sol où elles font pousser les fruits; on la verra à l'œuvre. — En dernier lieu, son organisation mentale plus fine a fait de lui, dès les premiers jours, un être imaginatif en qui les songes pullulants se développent d'eux-mêmes en chimères monstrueuses, pour amplifier au delà de toute mesure ses craintes, ses espérances et ses désirs. De là en lui un excès de sensibilité, des afflux soudains d'émotion, des transports contagieux, des courants de passion irrésistible, des épidémies de crédulité et de soupçon, bref l'enthousiasme et la panique, surtout s'il est Français, c'est-à-dire excitable et communicatif, aisément jeté hors de son assiette et prompt à recevoir les impulsions étran-

gères, dépourvu du lest naturel que le tempérament flegmatique et la concentration de la pensée solitaire entretiennent chez ses voisins Germains ou Latins; on verra tout cela à l'œuvre. — Voilà quelques-unes des puissances brutes qui gouvernent la vie humaine. Contre leurs débordements et leurs dévastations, il a fallu installer une force égale à leur force, à l'origine un chef de bande, plus tard un chef d'armée, de toutes façons[1] un gendarme élu ou héréditaire, aux yeux vigilants, aux mains rudes, qui, par des voies de fait, inspire la crainte et, par la crainte, maintienne la paix. Pour diriger et limiter ses coups, on emploie divers mécanismes, constitution préalable, division des pouvoirs, code, tribunaux, formes légales. Au bout de tous ces rouages apparaît toujours le ressort final, l'instrument efficace, je veux dire le gendarme armé contre le sauvage, le brigand et le fou que chacun de nous recèle, endormis ou enchaînés, mais toujours vivants, dans la caverne de son propre cœur.

Au contraire, dans la théorie nouvelle, c'est contre le gendarme que tous les principes sont promulgués, toutes les précautions prises, toutes les défiances éveillées. Au nom de la souveraineté du peuple, on retire au gouvernement toute autorité, toute prérogative, toute initiative, toute durée et toute force. Le peuple est souverain, et le gouvernement n'est que son commis, moins que son commis, son domestique. Nous mettons la main sur nos magistrats; nous les prenons au collet pour les asseoir sur leurs sièges. De gré ou de force, ils sont les corvéables de l'État. Sitôt que le gouvernement sort de cette humble attitude, il usurpe, et les constitutions vont proclamer qu'en ce cas l'insurrection est, non seulement

le plus saint des droits, mais encore le premier des devoirs. — Là-dessus la pratique accompagne la théorie, et le dogme de la souveraineté du peuple, interprété par la foule, va produire la parfaite anarchie, jusqu'au moment où, interprété par les chefs, il produira le despotisme parfait.

IV

Car la théorie a deux faces, et, tandis que d'un côté elle conduit à la démolition perpétuelle du gouvernement, elle aboutit de l'autre à la dictature illimitée de l'État. Propriété, famille, Église, aucune des institutions anciennes ne peut invoquer de droit contre l'État nouveau. D'autre part, il n'est pas, selon la doctrine américaine, une compagnie d'assurance mutuelle. Notre État n'est point une simple machine utilitaire, un outil commode à la main, dont l'ouvrier se sert sans renoncer à l'emploi indépendant de sa main ou à l'emploi simultané d'autres outils. Premier né, fils unique et seul représentant de la raison, il doit, pour la faire régner, ne rien laisser hors de ses prises. — En ceci l'ancien régime conduit au nouveau, et la pratique établie incline d'avance les esprits vers la théorie naissante. Déjà, depuis longtemps, par la centralisation administrative, l'État a la main partout. En fait, le roi, souverain, père et tuteur universel, conduit par ses délégués les affaires locales, et intervient par ses lettres de cachet[1] ou par ses grâces jusque dans les affaires privées. Sur cet exemple et dans cette voie, les imaginations s'échauffent depuis un demi-siècle. Rien de plus commode qu'un tel instrument pour faire les réformes en grand et d'un seul coup. C'est pourquoi, bien loin de restreindre le pouvoir cen-

tral, les économistes ont voulu l'étendre. Au lieu de lui opposer des digues nouvelles, ils ont songé à détruire les vieux restes de digues qui le gênaient encore. «Dans «un gouvernement, disent Quesnay[1] et ses disciples, le «système des contre-forces est une idée funeste.... Les «spéculations d'après lesquelles on a imaginé le système «des contre-poids sont chimériques.... Que l'État com«prenne bien ses devoirs, et alors qu'on le laisse libre....» Aux approches de la Révolution, la même doctrine reparaît, sauf un nom remplacé par un autre. A la souveraineté du roi, le *Contrat Social*[2] substitue la souveraineté du peuple. Mais la seconde est encore plus absolue que la première, et, dans le couvent démocratique que Rousseau construit sur le modèle de Sparte[3] et de Rome, l'individu n'est rien, l'État est tout.

En effet, «les clauses du contrat social se réduisent «toutes à une seule, savoir,[4] l'aliénation totale de cha«que associé avec tous ses droits à la communauté.» Ce que désormais il sera et aura ne lui sera dévolu que par la délégation du corps social, propriétaire universel et maître absolu.

Cela posé, suivons les conséquences. — En premier lieu, je ne suis propriétaire de mon bien que par tolérance. Avant le contrat social, j'étais possesseur, non de droit, mais de fait, et même injustement si ma part était large; car «tout homme a naturellement droit à «tout ce qui lui est nécessaire;» et je volais les autres hommes de tout ce que je possédais au delà de ma subsistance. «Le souverain peut légitimement s'emparer «des biens de tous, comme cela se fit à Sparte au temps «de Lycurgue.[5]» Dans notre couvent laïque, tout ce que chaque moine possède est un don révocable du couvent.

En second lieu, ce couvent est un séminaire. Je n'ai pas le droit d'élever mes enfants chez moi et de la façon qui me semble bonne. En d'autres termes, vous cessez d'être père, mais, en échange, vous devenez inspecteur des écoles; l'un vaut l'autre; de quoi vous plaignez-vous? C'était le cas dans l'armée permanente qu'on appelle Sparte; là les enfants, vrais enfants de troupe, obéissaient tous également à tous les hommes faits. Le premier intérêt de l'État sera toujours de former les volontés par lesquelles il dure. S'il ne tient pas les enfants, il n'aura pas les adultes. Dans un couvent, il faut que les novices soient élevés en moines; sinon quand ils auront grandi, il n'y aura plus de couvent.

En dernier lieu, notre couvent laïque a sa religion, une religion laïque. Si j'en professe une autre, c'est sous son bon plaisir et avec des restrictions. Par nature, il est hostile aux associations autres que lui-même; elles sont des rivales. Selon le nouveau législateur, rien «n'est plus contraire que le christianisme à l'esprit «social.» Car «la patrie du chrétien n'est pas de ce «monde.» Il ne peut pas être zélé pour l'État et il est tenu en conscience de supporter les tyrans. «Il est fait «pour être esclave,» et, d'un esclave, on ne fera jamais un citoyen. «*République chrétienne*, chacun de ces deux «mots exclut l'autre.» «Il y a une religion civile,» un catéchisme, «une profession de foi dont il appartient au «souverain de fixer les articles, non pas précisément «comme dogmes de religion, mais comme sentiments de «sociabilité. Sans pouvoir obliger personne à les croire, «il faut bannir de l'État quiconque ne les croit pas; il «faut le bannir non comme impie, mais comme inso«ciable, comme incapable d'aimer sincèrement les lois.»

Prenez garde que cette profession de foi n'est point une cérémonie vaine: une inquisition nouvelle en va surveiller la sincérité. « Si quelqu'un, après avoir reconnu « publiquement ces mêmes dogmes, se conduit comme « ne les croyant pas, qu'il soit puni de mort; il a commis « le plus grand des crimes: il a menti devant les lois. » — Je le disais bien, nous sommes au couvent.

V

Sur ce principe, l'infatuation débordera hors de toutes limites. Dès la première année, Grégoire[1] dira à la tribune de l'Assemblée constituante:[2] « Nous pourrions, si « nous le voulions, changer la religion, mais nous ne le « voulons pas. » Un peu plus tard, on le voudra, on le fera. Au nom de la raison que l'État seul représente et interprète, on entreprendra de défaire et de refaire, conformément à la raison et à la seule raison, tous les usages, les fêtes, les cérémonies, les costumes, l'ère,[3] le calendrier, les poids, les mesures,[4] les noms des saisons, des mois, des semaines, des jours, des lieux et des monuments, les noms de famille et de baptême, les titres de politesse,[5] le ton des discours, la manière de saluer, de s'aborder, de parler et d'écrire, de telle façon que le Français, comme jadis le puritain ou le quaker, refondu jusque dans sa substance intime, manifeste par les moindres détails de son action et de ses dehors la domination du tout-puissant principe qui le renouvelle et de la logique inflexible qui le régit. Ce sera là l'œuvre finale et le triomphe complet de la raison classique. Installée dans des cerveaux étroits et qui ne peuvent contenir deux idées ensemble, elle va devenir une monomanie froide ou furieuse,

acharnée à l'anéantissement du passé qu'elle maudit et à l'établissement du millénium qu'elle poursuit, tout cela au nom d'un contrat imaginaire, à la fois anarchique et despotique, qui déchaîne l'insurrection et justifie la dictature, tout cela pour aboutir à un ordre social contradictoire qui ressemble tantôt à une bacchanale d'énergumènes et tantôt à un couvent spartiate, tout cela pour substituer à l'homme vivant, durable et formé lentement par l'histoire, un automate improvisé qui s'écroulera de lui-même, sitôt que la force extérieure et mécanique par laquelle il était dressé ne le soutiendra plus.

LIVRE QUATRIÈME

LA PROPAGATION DE LA DOCTRINE

CHAPITRE I

Des théories analogues ont plusieurs fois traversé l'imagination des hommes, et des théories analogues la traverseront encore plus d'une fois. En tout temps et en tout pays, il suffit qu'un changement considérable s'introduise dans la conception de la nature humaine, pour que, par contre-coup, on voie aussitôt l'utopie[1] et la découverte germer sur les territoires de la politique et de la religion. — Mais cela ne suffit pas pour que la doctrine nouvelle se propage, ni surtout pour que, de la spéculation, elle passe à l'application. Née en Angleterre, la philosophie du dix-huitième siècle n'a pu se développer en Angleterre ; la fièvre de démolition et de reconstruction y est restée superficielle et momentanée. Déisme, athéisme, matérialisme, scepticisme, idéologie, théorie du retour à la nature, toutes les doctrines révolutionnaires y ont été des plantes de serre, écloses çà et là dans les cabinets isolés de quelques penseurs. Au contraire, en France, la graine importée d'Angleterre végète et pullule avec une vigueur extraordinaire. Dès la Régence, elle est en fleur. Par la foule de ses journalistes, de ses compilateurs et de ses causeurs, par l'élite et la populace de la philosophie, de la science et de la litté-

rature, elle occupe l'académie, le théâtre, les salons et la conversation. Toutes les hautes têtes du siècle sont ses rejetons, et, parmi celles-ci, quelques-unes sont au nombre des plus hautes qu'ait produites l'espèce humaine. Tout de suite elle acquiert, non seulement la force de sève, mais encore l'organe de propagation qui lui manquait.

I

Cet organe est «l'art de la parole, l'éloquence appliquée aux sujets les plus sérieux, le talent de tout éclaircir.» «Les bons écrivains de cette nation, dit leur grand adversaire,[1] expriment les choses mieux que ceux de toute autre nation....» «Leurs livres apprennent peu de chose aux véritables savants,» mais «c'est par l'art de la parole qu'on règne sur les hommes.» Ainsi l'esprit classique qui fournit les idées fournit aussi leur véhicule. Point de livre alors qui ne soit écrit pour des gens du monde et même pour des femmes du monde. Dans les entretiens de Fontenelle sur la *Pluralité des mondes*, le personnage central est une marquise. Voltaire compose sa *Métaphysique* et son *Essai sur les mœurs*,[2] pour Mme du Châtelet,[3] et Rousseau, son *Émile*, pour Mme d'Épinay.[4] Condillac écrit le *Traité des sensations* d'après les idées de Mlle Ferrand, et donne aux jeunes filles des conseils sur la manière de lire sa *Logique*. Au milieu de son *Esprit des lois*, Montesquieu avait placé une invocation aux Muses.[5] Presque tous les ouvrages sortent d'un salon, et c'est toujours un salon qui, avant le public, en a eu les prémices. A cet égard, l'habitude est si forte qu'elle dure encore à la fin de 1789; les harangues qu'on va débiter à l'Assemblée nationale sont

aussi des morceaux de bravoure qu'on répète au préalable, en soirée, devant les dames.

Rien d'étonnant si, parmi de pareilles mœurs, les philosophes de profession deviennent des hommes du monde. Jamais et nulle part ils ne l'ont été si habituellement et au même degré. «Pour un homme de science et de «génie, dit un voyageur anglais, ici le principal plaisir est «de régner dans le cercle brillant des gens à la mode.» Parmi les maisons où l'on dîne, il n'y en a pas qui n'ait son philosophe en titre, un peu plus tard son économiste, son savant. Dans les correspondances et les mémoires, on les suit à la trace, de salon en salon, de château en château. Dans le grand salon officiel et central, je veux dire à l'Académie française, chaque élu nouveau vient faire parade de style[1] et recevoir de la société polie son brevet de maître dans l'art de discourir. — Un tel public impose à un auteur l'obligation d'être ecrivain encore plus que philosophe. Il n'est pas un simple érudit, plongé dans ses in-folios à la façon allemande, un métaphysicien enseveli dans ses méditations, ayant pour auditoire des élèves qui prennent des notes, et pour lecteurs des hommes d'étude qui consentent à se donner de la peine, un Kant[2] qui se fait une langue à part, attend que le public l'apprenne, et ne sort de la chambre où il travaille que pour aller dans la salle où il fait ses cours. Ici au contraire, en fait de paroles, tous sont experts et même profès. Le mathématicien d'Alembert publie de petits traités sur l'élocution;[3] le naturaliste Buffon prononce un discours sur le style; le légiste Montesquieu compose un essai sur le goût; le psychologue Condillac écrit un volume sur l'art d'écrire. — En ceci consiste leur plus grande gloire; la philosophie leur doit son entrée dans le

monde. Ils l'ont retirée du cabinet, du cénacle et de l'école pour l'introduire dans la société et dans la conversation.

II

« Madame la maréchale, dit un des personnages de « Diderot, il faudra que je reprenne les choses d'un peu « haut.[1] — De si haut que vous voudrez, pourvu que je « puisse vous entendre. — Si vous ne m'entendiez pas, ce « serait bien ma faute. — Cela est poli, mais il faut que « vous sachiez que je n'ai jamais lu que mes *Heures.* »[2] — Il n'importe, et la jolie femme, bien conduite, va philosopher sans le savoir, trouver sans effort la définition du bien et du mal, comprendre et juger les plus hautes doctrines de la morale et de la religion. — Tel est l'art du dix-huitième siècle et l'art d'écrire. On s'adresse à des gens qui savent très bien la vie et qui, le plus souvent, ne savent pas l'orthographe, qui sont curieux de tout et ne sont préparés sur rien; il s'agit de faire descendre la vérité jusqu'à eux. Point de termes scientifiques ou trop abstraits; ils ne tolèrent que les mots de leur conversation ordinaire. « Madame la Maréchale aura-t-elle la « bonté de se souvenir de sa définition? — Je m'en sou- « viendrai: vous appelez cela une définition? — Oui. — C'est « donc de la philosophie? — Excellente. — Et j'ai fait de « la philosophie! — Comme on fait de la prose,[3] sans y « penser. » Avec cette méthode, on peut tout expliquer, tout faire comprendre, même à des femmes, même à des femmes du monde. C'est elle qui au dix-huitième siècle, fait toute la substance des talents, toute la trame des chefs-d'œuvre, toute la clarté, toute la popularité, toute l'autorité de la philosophie. C'est elle enfin que Con-

dillac érige en théorie, qui, sous le nom d'idéologie, aura bientôt l'ascendant d'un dogme, et qui semble alors résumer toute méthode. A tout le moins elle résume le procédé, par lequel les philosophes du siècle ont gagné leur public, propagé leur doctrine et conquis leur succès. 5

III

Grâce à cette méthode on est compris; mais, pour être lu, il faut encore autre chose. Je compare le dix-huitième siècle à une société de gens qui sont à table; il ne suffit pas que l'aliment soit devant eux, préparé, présenté, aisé à saisir et à digérer; il faut encore qu'il soit 10 un mets, ou mieux une friandise. Deux condiments particuliers entrent dans la cuisine du siècle, et, selon la main qui les emploie, fournissent à tous les mets littéraires un assaisonnement gros ou fin. — Dans une société épicurienne à qui l'on prêche le retour à la nature 15 et les droits de l'instinct, les images et les idées voluptueuses s'offrent d'elles-mêmes; c'est la boîte aux épices appétissantes et irritantes. Chacun alors en use et en abuse; plusieurs la vident tout entière sur leur plat. Il ne s'agit ici que des grands hommes, des maîtres de l'es- 20 prit public. Sauf Buffon, tous mettent dans leur sauce des piments, c'est-à-dire des gravelures ou des crudités. On en rencontrerait jusque dans l'*Esprit des lois*,[1] il y en a d'énormes, concertées et compassées, au milieu des *Lettres persanes*. Dans ses deux grands romans, Diderot 25 les jette à pleines mains, comme en un jour d'orgie. A toutes les pages de Voltaire, ils craquent sous la dent, comme autant de grains de poivre. Vous les retrouvez, non pas piquants, mais âcres et d'une saveur brûlante,

dans la *Nouvelle Héloïse*,[1] en vingt endroits de l'*Émile*, et d'un bout à l'autre des *Confessions*. C'était le goût du temps. D'autre part, voici une seconde boîte, celle qui contient le vieux sel gaulois,[2] je veux dire la plaisan-
5 terie et la raillerie. Elle s'ouvre toute grande aux mains d'une philosophie qui proclame la souveraineté de la raison. Car ce qui est contraire à la raison est absurde, partant ridicule. Il n'y a point d'assaisonnement littéraire qui fournisse tant de variétés et de mixtures, ni qui
10 se combine si bien avec le précédent. — Les deux ensemble ont été, dès le moyen âge, les principaux ingrédients dont la cuisine française a composé ses plus agréables friandises, fabliaux,[3] contes, bons mots, gaudrioles et malices, héritage éternel d'une race grivoise et nar-
15 quoise, que La Fontaine a conservé à travers la pompe et le sérieux du dix-septième siècle, et qui, au dix-huitième siècle, reparaît partout dans le festin philosophique. Devant cette table si bien servie, l'attrait est vif pour la brillante société dont la grande affaire est le plaisir et
20 l'amusement. Il est d'autant plus vif que, cette fois, la disposition passagère est d'accord avec l'instinct héréditaire, et que le goût de l'époque vient fortifier le goût national. Joignez à cela l'art exquis des cuisiniers, la tradition et la pratique qui, depuis cent ans déjà, font
25 de la prose française le plus délicat aliment de l'esprit. Rien d'étrange si vous les trouvez habiles pour apprêter la parole humaine, pour en exprimer tout le suc et pour en distiller tout l'agrément.

IV

A cet égard, quatre d'entre eux sont supérieurs, Montesquieu, Voltaire, Diderot et Rousseau. Il semble qu'il suffise de les nommer; l'Europe moderne n'a pas d'écrivains plus grands; et pourtant il faut regarder de près leur talent, si l'on veut bien comprendre leur puissance. — Pour le ton et les façons, Montesquieu[1] est le premier. Point d'écrivain qui soit plus maître de soi, plus calme d'extérieur, plus sûr de sa parole. Jamais sa voix n'a d'éclats; il dit avec mesure les choses les plus fortes. Il semble qu'il parle toujours devant un petit cercle choisi de gens très-fins et de façon à leur donner à chaque instant l'occasion de sentir leur finesse. Nulle flatterie plus délicate; nous lui savons gré de nous rendre contents de notre esprit. Il faut en avoir pour le lire: car, de parti pris, il écourte les développements, il omet les transitions; à nous de les suppléer, d'entendre ses sous-entendus. L'ordre est rigoureux chez lui, mais il est caché, et ses phrases discontinues défilent, chacune à part, comme autant de cassettes ou d'écrins, tantôt simples et nues d'aspect, tantôt magnifiquement décorées et ciselées, mais toujours pleines. Notre jouissance est d'autant plus vive que tout cela, saisi en une minute, tient aisément dans le creux de notre main. Il pense par résumés; dans un chapitre de trois lignes, il concentre toute l'essence du despotisme. Souvent même le résumé a un air d'énigme, et l'agrément est double puisque, avec le plaisir de comprendre, nous avons la satisfaction de deviner. En tout sujet, il garde cette suprême discrétion, cet art d'indiquer sans appuyer, ces réticences, ce sourire qui ne va pas jusqu'au rire. Il

excelle dans l'ironie tranquille, dans le dédain poli, dans le sarcasme déguisé. Ses Persans jugent la France en Persans, et nous sourions de leurs méprises; par malheur, ce n'est pas d'eux, mais de nous qu'il faut rire. Des coups d'une force et d'une portée extraordinaires sont lancés, en passant et comme sans y songer, contre les institutions régnantes, contre le catholicisme altéré qui, « dans l'état présent où est l'Europe, ne peut subsister cinq cents ans, » contre la monarchie gâtée qui fait jeûner les citoyens utiles pour engraisser les courtisans parasites. Aucun des dons par lesquels on peut frapper et retenir l'attention ne manque à ce style, ni l'imagination grandiose, ni le sentiment profond, ni la vivacité du trait, ni la délicatesse des nuances, ni la précision vigoureuse, ni la grâce enjouée, ni le burlesque imprévu, ni la variété de la mise en scène. Mais, au plus fort de la bouffonnerie comme au plus vif de la licence, il reste homme de bonne compagnie, né et élevé dans ce cercle aristocratique où la liberté est complète, mais où le savoir-vivre est suprême, où toute pensée est permise, mais où toute parole est pesée, où l'on a le droit de tout dire, mais à condition de ne jamais s'oublier.

Un pareil cercle est étroit et ne comprend qu'une élite; pour être entendu de la foule, il faut parler d'un autre ton. La philosophie a besoin d'un écrivain qui se donne pour premier emploi le soin de la répandre, qui ne puisse la contenir en lui-même, qui l'épanche hors de soi à la façon d'une fontaine regorgeante, qui la verse à tous, tous les jours et sous toutes les formes, prose, poésie, grands et petits vers,[1] théâtre, histoire, romans, pamphlets, plaidoyers, traités, brochures, dictionnaire, correspondance, en public, en secret, pour qu'elle pénè-

tre à toute profondeur et dans tous les terrains; c'est Voltaire.[1] — Un pareil esprit n'est pas capable de réserve; il est par nature militant et emporté; il apostrophe, il injurie, il improvise, il écrit sous la dictée de son impression, il se permet tous les mots, au besoin les plus crus. Une philosophie complète, une théologie en dix tomes, une science abstraite, une bibliothèque spéciale, une grande branche de l'érudition, de l'expérience ou de l'invention humaine se réduit sous sa main à une phrase ou à un vers. De l'énorme masse il a extrait tout l'essentiel, et il nous le présente sous la forme la plus maniable et la plus commode, dans une comparaison, dans une métaphore, dans une épigramme qui devient un proverbe. En ceci, nul écrivain ancien ou moderne n'approche de lui; pour simplifier et vulgariser, il n'a pas son égal au monde. Sans sortir du ton de la conversation ordinaire et comme en se jouant, il met en petites phrases portatives les plus grandes découvertes et les plus grandes hypothèses de l'esprit humain, toutes les conceptions d'ensemble que l'espèce humaine au dix-huitième siècle avait atteintes. — Sa pente est si forte de ce côté qu'elle l'entraîne trop loin. On ne peut mettre ainsi en menue monnaie courante la religion, la légende, l'antique poésie populaire, les créations spontanées de l'instinct, les demi-visions des âges primitifs; elles ne sont pas des sujets de conversation amusante et vive. Un mot piquant ne peut pas en être l'expression; il n'en est que la parodie. Mais quel attrait pour des Français, pour des gens du monde, et quel lecteur s'abstiendra d'un livre où tout le savoir humain est rassemblé en mots piquants?

C'est là le trait le plus frappant de ce style, la rapidité prodigieuse, le défilé éblouissant et vertigineux de choses

toujours nouvelles, idées, images, événements, paysages, récits, dialogues, petites peintures abréviatives, qui se suivent en courant comme dans une lanterne magique, presque aussitôt retirées que présentées par le magicien impatient qui, en un clin d'œil, fait le tour du monde, et qui, enchevêtrant coup sur coup l'histoire, la fable, la vérité, la fantaisie, le temps présent, le temps passé, encadre son œuvre tantôt dans une parade aussi saugrenue que celles de la foire, tantôt dans une féerie plus magnifique que toutes celles de l'Opéra. Amuser, voilà son premier instinct. « La vie, dit-il encore, est un enfant qu'il faut bercer jusqu'à ce qu'il s'endorme. » Il n'y eut jamais de créature mortelle plus excitée et plus excitante, plus impropre au silence et plus hostile à l'ennui, mieux douée pour la conversation, plus visiblement destinée à devenir la reine[1] d'un siècle sociable où, avec six jolis contes, trente bons mots et un peu d'usage,[2] un homme avait son passeport mondain et la certitude d'être bien accueilli partout. Il n'y eut jamais d'écrivain qui ait possédé à un si haut degré et en pareille abondance tous les dons du causeur, l'art d'animer et d'égayer la parole, le talent de plaire aux gens du monde. Du meilleur ton quand il le veut, il lui suffit d'être en public pour prendre naturellement l'accent mesuré, les façons discrètes, le demi-sourire engageant de l'homme bien élevé. Êtes-vous familier avec lui, et du petit cercle intime dans lequel il s'épanche en toute liberté, portes closes ? Le rire ne vous quittera plus. Brusquement, d'une main sûre et sans avoir l'air d'y toucher, il enlève le voile qui couvre un abus, un préjugé, une sottise, bref quelqu'une des idoles humaines. Sous cette lumière subite, la vraie figure, difforme, odieuse ou plate, apparaît; nous haus-

sons les épaules. C'est le rire de la raison agile et victorieuse. En voici un autre, celui du tempérament gai, de l'improvisateur bouffon, de l'homme qui reste jeune, enfant et même gamin jusqu'à son dernier jour, et « fait « des gambades sur son tombeau.» Il aime les caricatures, il charge les traits des visages, il met en scène des grotesques, il les promène en tous sens comme des marionnettes. Quand le talent de la farce s'ajoute ainsi au besoin de la vérité, la plaisanterie devient toute-puissante; car elle donne satisfaction à des instincts universels et profonds de la nature humaine, à la curiosité maligne, à l'esprit de dénigrement, à l'aversion pour la gêne, à ce fonds de mauvaise humeur que laissent en nous la convention, l'étiquette et l'obligation sociale de porter le lourd manteau de la décence et du respect; il y a des moments dans la vie où le plus sage n'est pas fâché de le rejeter à demi et même tout à fait. — A chaque page, tantôt avec un mouvement rude de naturaliste hardi, tantôt avec un geste preste de singe polisson, Voltaire écarte la draperie sérieuse ou solennelle, et nous montre l'homme, pauvre bimane, dans quelles attitudes! Swift[1] seul a risqué de pareils tableaux. — De tout cela il faut rire pour ne pas pleurer, et encore, sous ce rire, il y a des larmes; il finit en ricanement; il recouvre la tristesse profonde, la pitié douloureuse. A ce degré et en de tels sujets, il n'est plus qu'un effet de l'habitude et du parti pris, une manie de la verve, un état fixe de la machine nerveuse lancée à travers tout, sans frein et à toute vitesse. — Prenons-y garde pourtant: la gaieté est encore un ressort, le dernier en France qui maintienne l'homme debout, le meilleur pour garder à l'âme son ton, sa résistance et sa force, le plus intact

dans un siècle où les hommes, les femmes elles-mêmes, se croyaient tenus de mourir en personnes de bonne compagnie, avec un sourire et sur un bon mot.

Quand le talent de l'écrivain rencontre ainsi l'inclination du public, peu importe qu'il dévie et glisse, puisque c'est sur la pente universelle. Il a beau s'égarer ou se salir ; il n'en convient que mieux à son auditoire, et ses défauts lui servent autant que ses qualités. — Après une première génération d'esprits sains, voici la seconde, où l'équilibre mental n'est plus exact. Diderot,[1] dit Voltaire, est « un four trop chaud qui brûle tout ce qu'il cuit ; » ou plutôt, c'est un volcan en éruption qui, pendant quarante ans, dégorge les idées de tout ordre et de toute espèce, bouillonnantes et mêlées, métaux précieux, scories grossières, boues fétides. Il ne possède pas ses idées, mais ses idées le possèdent ; il les subit ; pour en réprimer la fougue et les ravages, il n'a pas ce fond solide de bon sens pratique, cette digue intérieure de prudence sociale qui, chez Montesquieu et même chez Voltaire, barre la voie aux débordements. Tout déborde chez lui, non pas en petits jets multipliés comme chez Voltaire, mais en larges coulées qui roulent aveuglément sur le versant le plus escarpé du siècle. Non seulement il descend ainsi jusqu'au fond de la doctrine antireligieuse et antisociale, avec toute la raideur de la logique et du paradoxe, plus impétueusement et plus bruyamment que d'Holbach lui-même ; mais encore il tombe et s'étale dans le bourbier du siècle qui est la gravelure, et dans la grande ornière du siècle qui est la déclamation. La crudité chez lui n'est point atténuée par la malice ou recouverte par l'élégance. Il n'est ni fin ni piquant. C'est un nouveau venu, un parvenu dans le vrai monde ; vous voyez en lui

un plébéien, puissant penseur, infatigable ouvrier et grand artiste. Il force le ton. Ce ton, qui règne alors en vertu de l'esprit classique et de la mode nouvelle, est celui de la rhétorique sentimentale. Diderot le pousse à bout jusque dans l'emphase larmoyante ou furibonde. — En revanche, parmi tant d'écrivains supérieurs, il est le seul qui soit un véritable artiste, un créateur d'âmes. Si alertes et si brillants que soient les personnages de Voltaire, ce sont toujours des mannequins; leur mouvement est emprunté; on entrevoit toujours derrière eux l'auteur qui tire la ficelle. Chez Diderot, ce fil est coupé; il ne parle point par la bouche de ses personnages. Parfois, comme le *Neveu de Rameau*, ils ont une âme si originale, si complexe, si complète, si vivante et si difforme qu'elle devient dans l'histoire naturelle de l'homme un monstre incomparable et un document immortel. Il a dit tout sur la nature, sur l'art, la morale et la vie, en deux opuscules[1] dont vingt lectures successives n'usent pas l'attrait et n'épuisent pas le sens: trouvez ailleurs, si vous pouvez, un pareil tour de force et un plus grand chef-d'œuvre; «rien de plus fou et de plus profond.»

Rousseau[2] aussi est un artisan, un homme du peuple mal adapté au monde élégant et délicat, malade d'âme et de corps, tourmenté par des facultés supérieures et discordantes, dépourvu de tact, et portant les souillures de son imagination, de son tempérament et de son passé jusque dans sa morale la plus austère et dans ses idylles les plus pures; sans verve[3] d'ailleurs, et en cela le contraire parfait de Diderot, avouant lui-même «que ses «idées s'arrangent dans sa tête avec la plus incroyable «difficulté, qu'une lettre sur les moindres sujets lui coûte «des heures de fatigue,» qu'il ne peut attraper le ton

agréable et léger, ni réussir ailleurs que « dans les ouvrages « qui demandent du travail. » — Par contre, dans ce foyer brûlant, sous les prises de cette méditation prolongée et intense, le style, incessamment forgé et reforgé, prend une densité et une trempe qu'il n'a pas ailleurs. On n'a point vu depuis La Bruyère une phrase si pleine, si mâle, où la colère, l'admiration, l'indignation, la passion, réfléchies et concentrées, fassent saillie avec une précision plus rigoureuse et un relief plus fort. Enfin, ce qui manque à La Bruyère, ses morceaux s'enchaînent; il écrit, non seulement des pages, mais encore des livres; il n'y a pas de logicien plus serré. Sa démonstration se noue, maille à maille, pendant un, deux, trois volumes, comme un énorme filet sans issue, où, bon gré, mal gré, on reste pris.

Avec de telles armes on est bien puissant. Rousseau l'a été, autant que Voltaire, et l'on peut dire que la seconde moitié du siècle lui appartient. Étranger, protestant, original de tempérament, d'éducation, de cœur, d'esprit et de mœurs, à la fois philanthrope et misanthrope, habitant d'un monde idéal qu'il a bâti à l'inverse du monde réel, il se trouve à un point de vue nouveau. Nul n'est si sensible aux vices et aux maux de la société présente. Nul n'est si touché du bonheur et des vertus de la société future. C'est pourquoi il a deux prises sur l'esprit public, l'une par la satire, l'autre par l'idylle. — Sans doute aujourd'hui ces deux prises sont moindres. Les célèbres discours sur l'influence des lettres et sur l'origine de l'inégalité nous semblent des amplifications de collège; il nous faut un effort de volonté pour lire la *Nouvelle Héloïse*. L'auteur nous rebute par la continuité de son aigreur ou par l'exagération de son enthousiasme.

Nous sommes tentés de voir en lui tantôt un sophiste qui s'ingénie, tantôt un rhéteur qui s'évertue, tantôt un prédicateur qui s'échauffe, c'est-à-dire, dans tous les cas un acteur qui soutient une thèse, prend des attitudes et cherche des effets. Enfin, sauf dans les *Confessions*, son style nous fatigue vite ; il est trop étudié, incessamment tendu. Aujourd'hui nous préférons l'éloquence précise des choses à l'éloquence lâche des mots. Au dix-huitième siècle, il en était autrement, et, pour tout écrivain, ce style oratoire était justement le costume de cérémonie, l'habit habillé qu'il fallait endosser pour être admis dans la compagnie des honnêtes gens. — Notez d'ailleurs que cette draperie littéraire qui nous cache aujourd'hui la vérité ne la cachait pas aux contemporains ; ils voyaient sous elle le trait exact, le détail sensible que nous ne voyons plus. Mettons-nous à leur place, et nous retrouverons leurs impressions. Ses boutades, ses sarcasmes, les duretés de toute espèce qu'il adresse aux grands, aux gens à la mode et aux femmes, son ton raide et tranchant font scandale, mais ne déplaisent pas. Au contraire, après tant de compliments, de fadeurs et de petits vers,[1] tout cela réveille le palais blasé. Aussi son premier discours contre les arts et les lettres « prend tout de suite « par-dessus les nues. » Mais son idylle touche les cœurs encore plus fortement que ses satires. Dans une société tout artificielle, il prêche le retour à la nature, l'indépendance, le sérieux, la passion, les effusions, la vie mâle, active, ardente, heureuse et libre en plein soleil et au grand air. Quel débouché pour les facultés comprimées, pour la riche et large source qui coule toujours au fond de l'homme et à qui ce joli monde ne laisse pas d'issue ! — Une femme de la cour a vu près d'elle l'amour tel qu'on

le pratique alors, simple goût, parfois simple passe-temps. Un soir, au moment de partir pour le bal de l'Opéra, elle trouve sur la toilette la *Nouvelle Héloïse;* je ne m'étonne point si elle fait attendre d'heure en heure ses chevaux
5 et ses gens, si, à quatre heures du matin, elle ordonne de dételer, si elle passe le reste de la nuit à lire, si elle est étouffée par ses larmes; pour la première fois, elle vient de voir un homme qui aime. — Pareillement, si vous voulez comprendre le succès de l'*Émile*, rappelez-vous
10 les enfants que nous avons décrits. — C'est par ces contrastes que Rousseau s'est trouvé si fort. Il faisait voir l'aurore à des gens qui ne s'étaient jamais levés qu'à midi, le paysage à des yeux qui ne s'étaient encore arrêtés que sur des salons et des palais, le jardin naturel à
15 des hommes qui ne s'étaient jamais promenés qu'entre des charmilles tondues et des plates-bandes rectilignes, la campagne, la solitude, la famille, le peuple, les plaisirs affectueux et simples à des citadins lassés par la sécheresse du monde, par l'excès et les complications du luxe,
20 par la comédie uniforme que, sous cent bougies, ils jouaient tous les soirs chez eux ou chez autrui.

Ce sont là les grandes puissances littéraires du siècle. Avec des réussites moindres, et par des combinaisons de toute sorte, les éléments qui ont formé les talents princi-
25 paux forment aussi les talents secondaires, au-dessous de Rousseau les écrivains éloquents et sensibles, au-dessous de Voltaire les gens d'esprit vif et piquant, et, à parler exactement, tout le monde. Chaque fois qu'une veine de talent, si mince qu'elle soit, jaillit de terre, c'est
30 pour propager, porter plus avant la doctrine nouvelle; on trouverait à peine deux ou trois petits ruisseaux qui coulent en sens contraire. La philosophie s'insinue et dé-

borde par tous les canaux publics et secrets, par les manuels d'impiété, les *Théologies portatives* et les romans lascifs qu'on colporte sous le manteau, par les petits vers malins, les épigrammes et les chansons qui chaque matin sont la nouvelle du jour, par les parades de la foire et les harangues d'académie, par la tragédie et par l'opéra, depuis le commencement jusqu'à la fin du siècle, depuis l'*Œdipe* de Voltaire jusqu'au *Tarare*[1] de Beaumarchais. Il semble qu'il n'y ait plus qu'elle au monde; du moins elle est partout et elle inonde tous les genres littéraires; on ne s'inquiète pas si elle les déforme, il suffit qu'ils lui servent de conduits.

Il reste à dire la même chose avec adresse, éclat, gaîté, verve et scandale; ce sera le *Mariage de Figaro*. Jamais la pensée du siècle ne s'est montrée sous un déguisement qui la rendît plus visible, ni sous une parure qui la rendît plus attrayante. Le titre est la *Folle journée*, et en effet c'est une soirée de folie, un après-souper comme il y en avait alors dans le beau monde, une mascarade de Français en habits d'Espagnols, bref un spectacle pour les oreilles, pour les yeux, pour tous les sens, le contraire de la comédie régnante, où trois personnages de carton, assis sur des fauteuils classiques, échangent des raisonnements didactiques dans un salon abstrait. Bien mieux, c'est un imbroglio où l'action surabonde, parmi des intrigues qui se croisent, se cassent et se renouent, à travers un pêle-mêle de travestissements, de reconnaissances, de surprises, de méprises, de sauts par la fenêtre, de prises de bec[2] et de soufflets, tout cela dans un style étincelant où chaque phrase scintille par toutes ses facettes, où les répliques semblent taillées par une main de lapidaire, où les yeux s'oublieraient à contempler les bril-

lants multipliés du langage, si l'esprit n'était entraîné par la rapidité du dialogue et par la pétulance de l'action. Mais voici un bien autre attrait, le plus pénétrant de tous pour un monde qui raffole de Parny;[1] c'est l'appel aux
5 sens, l'éveil des sens qui fait toute la verdeur et toute la saveur de la pièce. Joignez à cela un double sens perpétuel, l'auteur caché derrière ses personnages, la vérité mise dans la bouche d'un grotesque, des malices envelop pées dans des naïvetés, le maître dupé, mais sauvé du
10 ridicule par ses belles façons, le valet révolté, mais préservé de l'aigreur par sa gaieté, et vous comprendrez comment Beaumarchais a pu jouer l'ancien régime devant les chefs de l'ancien régime, mettre sur la scène la satire politique et sociale, attacher publiquement sous chaque
15 abus un mot qui devient proverbe, ramasser en quelques traits toute la polémique des philosophes contre les prisons d'État, contre la censure des écrits, contre la vénalité des charges, contre les privilèges de naissance, contre l'arbitraire des ministres, contre l'incapacité des gens en
20 place, bien mieux résumer en un seul personnage toutes les réclamations publiques, donner le premier rôle à un plébéien, bâtard, bohême et valet, qui, à force de dextérité, de courage et de bonne humeur, se soutient, surnage, remonte le courant, file en avant sur sa petite barque,
25 esquive le choc des gros vaisseaux, et devance même celui de son maître en lançant à chaque coup de rames une pluie de bons mots sur tous ses rivaux. — Après tout, en France du moins, l'esprit est la première puissance. Il suffit toujours que la littérature se mette au service de
30 la philosophie. Devant leur complicité, le public ne fait guère de résistance, et la maîtresse n'a pas de peine à convaincre ceux que la servante a déjà séduits.

CHAPITRE II

I

Encore faut-il que ce public veuille bien se laisser convaincre et séduire; il ne croit que lorsqu'il est disposé à croire, et, dans le succès des livres, sa part est souvent plus grande que celle de l'auteur. Quand vous parlez à des hommes de religion ou de politique, presque toujours leur opinion est faite. Proposez de démolir le grand édifice social pour le rebâtir à neuf sur un plan tout opposé: ordinairement vous n'aurez pour auditeurs que les gens mal logés ou sans gîte.— En Angleterre, on s'aperçoit très vite du danger. La philosophie a beau y être précoce et indigène; elle ne s'y acclimate pas. «Tous ceux «qui ont sur leur tête un bon toit et sur leur dos un bon «habit» ont vu la portée des nouvelles doctrines. En tout cas, ils sentent que des spéculations de cabinet ne doivent pas devenir des prédications de carrefour. Ayant manié la machine, ils savent comment elle joue, ce qu'elle vaut, ce qu'elle coûte, et ne sont point tentés de la jeter au rebut, pour en essayer une autre qu'on dit supérieure, mais qui n'existe encore que sur le papier. Tous ont la main sur quelque rouage social, grand ou petit, principal ou accessoire, ce qui leur donne le sérieux, la prévoyance et le bon sens. Plus on est occupé, moins on rêve, et, pour des hommes d'affaires, la géométrie du *Contrat social*[1] n'est qu'un pur jeu de l'esprit pur.

II

Tout à rebours en France. Recevoir, donner à dîner, entretenir agréablement des hôtes, voilà tout l'emploi d'un grand seigneur; c'est pourquoi la religion et le gouvernement ne sont pour lui que des sujets d'entretien. D'ailleurs, la conversation est entre lui et ses pareils, et on a le droit de tout dire en bonne compagnie. Ajoutez que la mécanique sociale tourne d'elle-même, comme le soleil, de temps immémorial, par sa propre force; sera-t-elle dérangée par des paroles de salon? En tout cas, ce n'est pas lui qui la mène, il n'est pas responsable de son jeu. Légèrement, hardiment, il marche sur les pas de ses philosophes; détaché des choses, il peut se livrer aux idées.

Rien de plus agréable que cet élan spéculatif. L'esprit plane sur les sommets comme s'il avait des ailes; d'un regard, il embrasse les plus vastes horizons, toute la vie humaine, toute l'économie du monde, le principe de l'univers, des religions, des sociétés. Aussi bien, comment causer si on s'abstient de philosophie? — Depuis deux siècles en France la conversation touche à tout cela; c'est pourquoi elle a tant d'attraits. — A dire vrai, dans cette fête permanente que cette brillante société se donne à elle-même, la philosophie est la pièce principale. Sans la philosophie, le badinage ordinaire serait fade. Elle est une sorte d'opéra supérieur où défilent et s'entrechoquent, tantôt en costume grave, tantôt sous un déguisement comique, toutes les grandes idées qui peuvent intéresser une tête pensante. Point de dîner ni de souper où elle n'ait sa place. Dès le second service, la verve fait explosion, les saillies éclatent, les esprits flambent ou

pétillent. Peut-on s'empêcher au dessert de mettre en bons mots les choses les plus graves? Vers le café arrive la question de l'immortalité de l'âme et de l'existence de Dieu.

Pour nous figurer cette conversation hardie et charmante, il nous faut prendre les correspondances, les petits traités, les dialogues de Diderot et de Voltaire, ce qu'il y a de plus vif, de plus fin, de plus piquant et de plus profond dans la littérature du siècle; encore n'est-ce là qu'un résidu, un débris mort. Toute cette philosophie écrite a été dite, et elle a été dite avec l'accent, l'entrain, le naturel inimitable de l'improvisation, avec les gestes et l'expression mobile de la malice et de l'enthousiasme. Aujourd'hui, refroidie et sur le papier, elle enlève et séduit encore; qu'était-ce alors qu'elle sortait vivante et vibrante de la bouche de Voltaire et de Diderot?

Le moyen, pour des nobles qui passent leur vie à causer, de ne pas rechercher des gens qui causent si bien! Quand on prend la vie de la sorte, un philosophe avec toutes ses idées est aussi nécessaire dans un salon qu'un lustre avec toutes ses lumières. Il fait partie du luxe nouveau; on l'exporte. Les souverains, au milieu de leur magnificence et au plus fort de leurs succès, l'appellent chez eux pour goûter une fois dans leur vie le plaisir de la conversation libre et parfaite. Lorsque Voltaire arrive en Prusse, Frédéric II veut lui baiser la main, l'adule comme une maîtresse, et plus tard, après tant d'égratignures mutuelles, ne peut se passer de causer par lettres avec lui. Catherine II[1] fait venir Diderot, et, tous les jours, pendant deux ou trois heures, joue avec lui le grand jeu de l'esprit. Gustave III,[2] en France, est intime avec Marmontel, et reçoit comme un honneur insigne une

visite de Rousseau. Visiblement, dans ce monde, le premier rôle est aux écrivains; on ne s'entretient que de leurs faits et gestes; on ne se lasse pas de leur rendre hommage. — Je n'ai pas besoin de conter le retour de Voltaire,[1] son triomphe, l'Académie en corps venant le recevoir, sa voiture arrêtée par la foule, les rues comblées, les fenêtres, les escaliers et les balcons chargés d'admirateurs, au théâtre une salle enivrée qui ne cesse de l'applaudir, au dehors un peuple entier qui le reconduit avec des vivats, dans ses salons une affluence aussi continue que chez le roi, de grands seigneurs pressés contre la porte et tendant l'oreille pour saisir un de ses mots, de grandes dames debout sur la pointe du pied épiant son moindre geste. « Je lui ai parlé, » ce seul mot faisait alors du premier venu un personnage. En effet, il avait vu le merveilleux chef d'orchestre qui, depuis cinquante ans, menait le bal tourbillonnant des idées graves ou court-vêtues, et qui, toujours en scène, toujours en tête, conducteur reconnu de la conversation universelle, fournissait les motifs, donnait le ton, marquait la mesure, imprimait l'élan et lançait le premier coup d'archet.

III

Notez les cris qui l'accueillent: « Vive l'auteur de « la Henriade,[2] le défenseur des Calas, l'auteur de la Pu- « celle! » Personne aujourd'hui ne pousserait le premier ni surtout le dernier bravo. Ceci nous indique la pente du siècle; on demandait alors aux écrivains non seulement des pensées, mais encore des pensées d'opposition. Désœuvrer une aristocratie, c'est la rendre frondeuse; l'homme n'accepte volontairement la règle que lorsqu'il

contribue à l'appliquer. Voulez-vous le rallier au gouvernement? Faites qu'il y ait part. Sinon, devenu spectateur, il n'en verra que les fautes, il n'en sentira que les froissements, il ne sera disposé qu'à critiquer et à siffler. En effet, dans ce cas, il est comme au théâtre; or, au théâtre on veut s'amuser, et d'abord ne pas être gêné. Que de gênes dans l'ordre établi, et même dans tout ordre établi! — En premier lieu, la religion. Pour les aimables «oisifs» que décrit Voltaire, pour «les cent «mille personnes qui n'ont rien à faire qu'à jouer et à se «divertir,» elle est le pédagogue le plus déplaisant, toujours grondeur, hostile au plaisir sensible,[1] hostile au raisonnement libre, brûlant les livres qu'on voudrait lire, imposant des dogmes qu'on n'entend plus. A proprement parler, c'est la bête noire; quiconque lui lance un trait est le bien venu. — Autre chaîne, la morale des sexes. Nos gens de bel air[2] adopteront sans difficulté une théorie qui justifie leur pratique. Ils seront bien aises d'apprendre que le mariage est une convention et un préjugé. — Dernière entrave, le gouvernement, la plus gênante de toutes; car elle applique les autres et comprime l'homme de tout son poids joint à tout leur poids. Celui-ci est absolu, il est centralisé, il procède par faveurs, il est arriéré, il commet des fautes, il a des revers: que de causes de mécontentement en peu de mots! Il a contre lui les ressentiments vagues et sourds des anciens pouvoirs qu'il a dépossédés. Il a contre lui le dépit de tous ceux qui se croient frustrés dans la distribution des emplois et des grâces, non seulement la noblesse de province qui reste à la porte pendant que la noblesse de cour mange le festin royal, mais encore le plus grand nombre des courtisans, réduits à des bribes tandis que les favoris

du petit cercle intime engloutissent tous les gros morceaux. Il a contre lui la mauvaise humeur de ses administrés qui, lui voyant prendre le rôle de la Providence et se charger de tout, mettent tout à sa charge, la cherté du pain comme le délabrement d'une route. Il a contre lui l'humanité nouvelle qui, dans les salons les plus élégants, l'accuse de maintenir les restes surannés d'une époque barbare, impôts mal assis, mal répartis et mal perçus, lois sanguinaires, procédures aveugles, supplices atroces, persécution des protestants, lettres de cachet,[1] prisons d'État. — Le dégoût vient; décidément, tout est mal. Les spectateurs de la pièce se disent entre eux, non seulement que la pièce est mauvaise, mais que le théâtre est mal construit, incommode, étouffant, étriqué, à tel point que, pour être à l'aise, il faudra le démolir et le rebâtir depuis les caves jusqu'aux greniers.

A ce moment interviennent les architectes nouveaux, avec leurs raisonnements spéciaux et leurs plans tout faits, démontrant que tous les grands édifices publics, religions, morales, sociétés, ne peuvent manquer d'être grossiers et malsains, puisque, jusqu'ici, ils ont été bâtis de pièces et de morceaux, au fur et à mesure, le plus souvent par des fous et par des barbares, en tout cas par des maçons, et toujours au hasard, à tâtons, sans principes. — La tentation est grande pour des mécontents, peu dévots, épicuriens et philanthropes. Ils adoptent aisément des maximes qui semblent conformes à leurs secrets désirs; du moins ils les adoptent en théorie et en paroles. Les grands mots, liberté, justice, bonheur public, dignité de l'homme, sont si beaux et en outre si vagues! D'autant plus que, jusqu'au dernier moment, la théorie ne descend pas des hauteurs, qu'elle reste con-

finée dans ses abstractions, qu'elle ressemble à une dissertation académique, qu'il s'agit toujours de l'homme en soi, du contrat social, de la cité imaginaire et parfaite.

IV

Suivons les progrès de la philosophie dans la haute classe. C'est la religion qui reçoit les premiers et les plus grands coups. Le petit groupe de sceptiques qu'on apercevait à peine sous Louis XIV a fait ses recrues dans l'ombre; en 1698, la Palatine,[1] mère du Régent, écrit déjà « qu'on ne voit presque plus maintenant un seul « jeune homme qui ne veuille être athée.[2] » Avec la Régence, « l'incrédulité se produit au grand jour. » « Je ne « crois pas, dit encore la Palatine, en 1722, qu'il y ait à « Paris, tant[3] parmi les ecclésiastiques que parmi les laïques, « cent personnes qui aient la véritable foi ou qui croient « même en Notre Seigneur. Cela fait frémir. . . . » Déjà, dans le monde, le rôle d'un ecclésiastique est difficile; il semble qu'il y soit un pantin ou un plastron. « Dès que « nous y paraissons, dit l'un d'eux, on nous fait disputer; « on nous fait entreprendre par exemple de prouver l'uti- « lité de la prière à un homme qui ne croit pas en Dieu, « la nécessité du jeûne à un homme qui a nié toute sa vie « l'immortalité de l'âme; l'entreprise est laborieuse, et les « rieurs ne sont pas pour nous. » — Bientôt le scandale prolongé des billets de confession[4] et l'obstination des évêques à ne point souffrir qu'on taxe les biens ecclésiastiques soulèvent l'opinion contre le clergé et, par suite, contre la religion. L'antipathie est si grande que les plus médiocres livres font fureur dès qu'ils sont antichrétiens et condamnés comme tels. — « Savez-vous ce

« que sont les philosophes et ce que ce mot signifie ici ? « D'abord il comprend presque tout le monde; ensuite il « désigne les gens qui se déclarent ennemis du papisme, « mais qui, pour la plupart, ont pour objet le renversement
5 « de toute religion. » — « Ces savants, je leur demande « pardon, ces philosophes sont insupportables, superficiels, « arrogants et fanatiques. Ils prêchent incessamment, « vous ne sauriez croire avec quelle liberté, et leur doc- « trine avouée est l'athéisme. . . . Voltaire lui-même ne
10 « les satisfait plus; une de leurs dames prosélytes me « disait de lui : Il est bigot, c'est un déiste. »

Ceci est bien fort, et pourtant nous ne sommes pas au bout : car, jusqu'ici, l'impiété est moins une conviction qu'une mode. Mais, à mesure que le siècle avance, l'in-
15 crédulité, moins bruyante, devient plus ferme. Elle se retrempe aux sources ; les femmes elles-mêmes se prennent d'engouement pour les sciences. Dans le cabinet d'une dame à la mode, on trouve, à côté d'un petit autel dédié à la Bienfaisance ou à l'Amitié, un dictionnaire
20 d'histoire naturelle, des traités de physique et de chimie. Des sociétés de vingt et vingt-cinq personnes se forment dans les salons, pour suivre un cours de physique ou de chimie appliquée, de minéralogie ou de botanique. A la séance publique de l'Académie des Inscriptions,[1] les
25 femmes du monde applaudissent des dissertations sur le bœuf Apis,[2] sur le rapport des langues égyptienne, phénicienne et grecque. Sur ce fondement qui est celui de la philosophie régnante, l'incrédulité mondaine prend un nouveau point d'appui. Sans doute il y a beaucoup de
30 déistes, surtout depuis Rousseau; mais je ne crois pas que, sur cent personnes du monde, on trouve encore à Paris dix chrétiens ou chrétiennes. « Depuis dix ans, dit

« Mercier[1] en 1783, le beau monde ne va plus à la messe ; « on n'y va que le dimanche pour ne pas scandaliser les « laquais, et les laquais savent qu'on n'y va que pour « eux.» Jamais société n'a été plus détachée du christianisme. A ses yeux une religion positive n'est qu'une superstition populaire, bonne pour les enfants et les simples, non pour «les honnêtes gens» et les grandes personnes. Vous devez un coup de chapeau à la procession qui passe, mais vous ne lui devez qu'un coup de chapeau.

Dernier signe et le plus grave de tous. — Si les curés qui travaillent et sont du peuple ont la foi du peuple, les prélats qui causent et sont du monde ont les opinions du monde. Et je ne parle pas seulement ici des abbés de salon. Il s'agit des dignitaires, et, sur ce point, tous les témoignages sont d'accord. Au mois d'août 1767, l'abbé Bassinet, grand vicaire de Cahors,[2] prononçant dans la chapelle du Louvre le panégyrique de Saint-Louis[3] « a « supprimé jusqu'au signe de la croix. Point de texte, « aucune citation de l'Écriture, pas un mot du bon Dieu « ni des saints. Il n'a envisagé Louis IX que du côté des « vertus politiques, guerrières et morales. Il a frondé « les croisades, il en a fait voir l'absurdité, la cruauté, « l'injustice même. Il a heurté de front et sans aucun « ménagement la cour de Rome.[4]» D'autres «évitent en « chaire le nom de Jésus-Christ et ne parlent plus que « du législateur des chrétiens.» « Il y a quelque temps, « raconte la chronique, on disait à l'un des plus respec- « tables curés de Paris : Croyez-vous que les évêques qui « mettent toujours la religion en avant en aient beau- « coup ? — Le bon pasteur, après avoir hésité un moment, « répondit : Il peut y en avoir quatre ou cinq qui croient

« encore. » — Pour qui connaît leur naissance, leurs sociétés, leurs habitudes et leurs goûts, cela n'a rien d'invraisemblable. Rivarol,[1] sceptique lui-même, déclare qu'aux approches de la Révolution « les lumières du
5 « clergé égalaient celles des philosophes. » « Le corps qui « a le moins de préjugés, dit Mercier, qui le croirait ? « C'est le clergé. » Et l'archevêque de Narbonne,[2] expliquant la résistance du haut clergé en 1791, l'attribue, non à la foi, mais au point d'honneur. « Nous nous
10 « sommes conduits alors en vrais gentilshommes ; car, de « la plupart d'entre nous, on ne peut pas dire que ce fut « par religion. »

V

De l'autel au trône la distance est courte, et pourtant l'opinion met trente ans à la franchir. Pendant la pre-
15 mière moitié du siècle, il n'y a point encore de fronde politique ou sociale. L'ironie des *Lettres persanes*[3] est aussi mesurée que délicate ; l'*Esprit des Lois* est conservateur. A la fin les économistes d'un côté et les parlementaires[4] de l'autre donnent le signal. — « Vers 1750,
20 « dit Voltaire, la nation rassasiée de vers, de tragédies, « de comédies, de romans, d'opéras, d'histoires ro- « manesques, de réflexions morales plus romanesques « encore, et de disputes sur la grâce[5] et les convulsions,[6] « se mit à raisonner sur les blés. » D'où vient la cherté
25 du pain ? Pourquoi le laboureur est-il si misérable ? Quelle est la matière et la limite de l'impôt ? Toute terre ne doit-elle pas payer, et une terre peut-elle payer au delà de son produit net ? Voilà les questions qui entrent dans les salons sous les auspices du roi, par l'organe de Quesnay,[7] son médecin, « son penseur, » fonda-

teur d'un système qui agrandit le prince pour soulager le peuple et qui multiplie les imposés pour alléger l'impôt. — En même temps, par la porte opposée, arrivent d'autres questions non moins neuves. « La France est-« elle une monarchie tempérée et représentative, ou un « gouvernement à la turque ? Vivons-nous sous la loi « d'un maître absolu, ou sommes-nous régis par un pou-« voir limité et contrôlé ? » « Les parlementaires exilés « . . . se sont mis à étudier le droit public dans ses « sources, et ils en confèrent comme dans des académies. « Dans l'esprit public et par leurs études, s'établit l'opi-« nion que la nation est au-dessus du roi, comme l'Église « universelle est au-dessus du pape. » — Le changement est frappant, presque subit. — Une fois que la conversation a saisi cet aliment, elle ne le lâche plus, et les salons s'ouvrent à la philosophie politique, par suite au Contrat social,[1] à l'Encyclopédie,[2] aux prédications de Rousseau, Mably,[3] d'Holbach, Raynal[4] et Diderot.

La semence lève. Bachaumont,[5] en 1762, note un déluge de pamphlets, brochures et dissertations politiques, « une fureur de raisonner en matière de finance et de « gouvernement. » En 1765, Walpole constate que les athées, qui tiennent alors le dé[6] de la conversation, se déchaînent autant contre les rois que contre les prêtres. En 1771, dit le moqueur Bézenval[7] après l'exil du Parlement, « les assemblées de société ou de plaisir étaient « devenues de petits États-Généraux,[8] où les femmes, « transformées en législateurs, établissaient des prémis-« ses et débitaient avec assurance des maximes de droit « public. » Un souffle d'humanité en même temps que de liberté a pénétré dans les cœurs féminins. Elles s'intéressent aux pauvres, aux petits, au peuple. « L'agri-

« culture, l'économie, les réformes, la philosophie, écrit « Walpole, sont de *bon ton*, même à la cour. » Rappelez-vous qu'en ce siècle les femmes étaient reines, faisaient la mode, donnaient le ton, menaient la conversation, par suite les idées, par suite l'opinion. Quand on les trouve en avant sur le terrain politique, on peut être sûr que les hommes suivent: chacune d'elle entraîne avec soi tout son salon.

VI

Une aristocratie imbue de maximes humanitaires et radicales, des courtisans hostiles à la cour, des privilégiés qui contribuent à saper les privilèges, il faut voir dans les témoignages du temps cet étrange spectacle. Au plus haut, au plus bas, dans les assemblées, dans les lieux publics, on ne rencontre parmi les privilégiés que des opposants et des réformateurs. « En 1787, presque « tout ce qu'il y avait de marquant dans la pairie se dé- « clara dans le Parlement pour la résistance.... J'ai vu « mettre en avant dans les dîners qui nous réunissaient « alors presque toutes les idées qui devaient bientôt se « produire avec tant d'éclat. » « C'était alors la mode; « tout le monde était économiste; on ne s'entretenait « que de philosophie, d'économie politique, surtout d'hu- « manité, et des moyens de soulager le bon peuple; ces « deux derniers mots étaient dans toutes les bouches. » Ajoutez-y celui d'égalité. Seuls, quelques chefs de vieilles familles parlementaires ou seigneuriales conservent le vieil esprit nobiliaire et monarchique; toute la génération nouvelle est gagnée aux nouveautés. « Pour nous, « dit l'un d'eux, jeune noblesse française, sans regret « pour le passé, sans inquiétude pour l'avenir, nous mar-

«chions gaiement sur un tapis de fleurs qui nous cachait «un abîme. Riants frondeurs des modes anciennes, de «l'orgueil féodal de nos pères et de leurs graves étiquet-«tes, tout ce qui était antique nous paraissait gênant «et ridicule. La gravité des anciennes doctrines nous «pesait. La riante philosophie de Voltaire nous entraî-«nait en nous amusant. Sans approfondir celle des «écrivains plus graves, nous l'admirions comme em-«preinte de courage et de résistance au pouvoir arbi-«traire....» Si l'inégalité durait encore dans la distribution des charges et des places, «l'égalité commençait à «régner dans les sociétés. En beaucoup d'occasions, «les titres littéraires avaient la préférence sur les titres «de noblesse. On voyait fréquemment dans le monde «des hommes de lettres du deuxième et troisième rang «être accueillis et traités avec des égards que n'obtenai-«ent pas les nobles de province.... Les institutions «restaient monarchiques, mais les mœurs devenaient ré-«publicaines. Nous préférions un mot d'éloge de d'A-«lembert, de Diderot, à la faveur la plus signalée d'un «prince.»

Ils ne s'en tiennent pas à des songes, à de purs souhaits, à des espérances passives. Ils agissent, ils sont vraiment généreux; il suffit qu'une cause soit belle pour que leur dévouement lui soit acquis. La bonne volonté est complète. Jamais l'aristocratie n'a été si digne du pouvoir qu'au moment où elle allait le perdre; les privilégiés, tirés de leur désœuvrement, redevenaient des hommes publics, et, rendus à leur fonction, revenaient à leur devoir. Au mois d'avril 1787, le roi, dans l'Assemblée des notables,[1] parle de «l'empressement avec «lequel les archevêques et évêques ont déclaré ne pré-

« tendre à aucune exemption pour leur contribution aux « charges publiques. » Au mois de mars 1789, le clergé tout entier, la noblesse presque tout entière, bref le corps des privilégiés, renonce spontanément à ses privi-
5 lèges en fait d'impôt. Le sacrifice est voté par acclamation; ils viennent d'eux-mêmes l'offrir au Tiers-état et il faut voir dans les procès-verbaux manuscrits leur accent généreux et sympathique. Non seulement les privilégiés font les avances, mais ils les font sans effort; ils
10 parlent la même langue que les gens du Tiers, ils sont disciples des mêmes philosophes, ils semblent partir des mêmes principes. La noblesse de * * * ordonne à ses députés « de demander avant tout qu'il soit fait une « déclaration explicite des droits qui appartiennent à
15 « tous les hommes. » La noblesse de * * * affirme que « les principes de la politique sont aussi absolus que « ceux de la morale, puisque les uns et les autres ont « pour base commune la raison. » La noblesse de * * * demande « que le roi soit supplié de vouloir bien ordon-
20 « ner la démolition de la Bastille. »[1] — Maintes fois, après des vœux et des prévenances semblables, les délégués de la noblesse et du clergé sont accueillis dans les assemblées du Tiers par des battements de mains, « des larmes, » des transports. Quand on voit ces effusions,
25 comment ne pas croire à la concorde? Et comment prévoir qu'on va se battre au premier tournant de la route où, fraternellement, l'on entre, la main dans la main?

Ils n'ont pas cette triste sagesse. Ils posent en prin-
30 cipe que l'homme, surtout l'homme du peuple, est bon; pourquoi supposer qu'il puisse vouloir du mal à ceux qui lui veulent du bien? Ils ont conscience à son endroit

de leur bienveillance et de leur sympathie. Non seulement ils parlent de leurs sentiments, mais ils les éprouvent. A ce moment, dit un contemporain, « la pitié la « plus active remplissait les âmes; ce que craignaient le « plus les hommes opulents, c'était de passer pour insen- 5 « sibles. » Nombre de grands seigneurs et de prélats figurent dans les sociétés d'agriculture, écrivent ou traduisent des livres utiles, suivent les applications des sciences, étudient l'économie politique, s'informent de l'industrie, s'intéressent en amateurs ou en promoteurs à toutes les 10 améliorations publiques. Peut-on admettre que tant de bonnes intentions réunies aboutissent à tout détruire? — Tous se rassurent, le gouvernement comme la haute classe, en songeant au bien qu'ils ont fait ou voulu faire. Le roi se rappelle qu'il a rendu l'état civil aux protes- 15 tants, aboli la question préparatoire,[1] supprimé la corvée en nature,[2] établi la libre circulation des grains, institué les assemblées provinciales, relevé la marine, secouru les Américains,[3] affranchi ses propres serfs, diminué les dépenses de sa maison, employé Malesherbes,[4] 20 Turgot et Necker, lâché la bride à la presse, écouté l'opinion publique. Aucun gouvernement ne s'est montré plus doux: le 14 juillet 1789, il n'y avait à la Bastille que sept prisonniers, dont un idiot,[5] un détenu sur la demande de sa famille, et quatre accusés de faux. Aucun 25 prince n'a été plus humain, plus charitable, plus préoccupé des malheureux. Très probablement, il est, après Turgot, l'homme de son temps qui a le plus aimé le peuple.[6] — Au-dessous de lui, ses délégués se conforment à ses vues. Quel danger de pareils pasteurs peuvent-ils 30 courir au milieu de leur troupeau?

CHAPITRE III

I

Pendant longtemps, la philosophie nouvelle, enfermée dans un cercle choisi, n'avait été qu'un luxe de bonne compagnie. Négociants, fabricants et boutiquiers, avocats, procureurs et médecins, comédiens, professeurs ou curés, fonctionnaires, employés et commis, toute la classe moyenne était à sa besogne. L'horizon de chacun était restreint. La disette des idées et la modestie du cœur confinaient le bourgeois dans son enclos héréditaire. Ses yeux ne se hasardaient guère au delà, dans le territoire interdit et dangereux des choses d'État ; à peine s'il y coulait [1] un regard furtif et rare ; les affaires publiques étaient « les affaires du roi. » — Dans toute la première moitié du dix-huitième siècle, je ne vois dans le Tiers-état que ce seul foyer d'opposition, le Parlement, et, autour de lui, pour attiser le feu, le vieil esprit gallican [2] ou janséniste. [3] Tous les deux combattent pour la tradition et contre la nouveauté ; c'est pourquoi, après avoir défendu le passé contre le pouvoir arbitraire, ils le défendront contre la violence révolutionnaire et tomberont, l'un dans l'impuissance et l'autre dans l'oubli.

II

Aussi bien, l'embrasement est tardif dans la classe moyenne, et pour qu'il s'y propage, il faut qu'au préalable, par une transformation graduelle, les matériaux réfractaires soient devenus combustibles. — Un grand changement s'opère au dix-huitième siècle dans la condition

du Tiers-état. Le bourgeois a travaillé, fabriqué, commercé, gagné, épargné, et, tous les jours, il s'enrichit davantage. On peut dater de Law[1] ce grand essor des entreprises, du négoce, de la spéculation et des fortunes. — Dans ce grand effort d'invention, de labeur et de génie, Paris, qui grossit sans cesse, est l'atelier central. Bien plus encore qu'aujourd'hui, il a le monopole de tout ce qui est œuvre d'intelligence et de goût, agréments et décors de la vie élégante et mondaine ; c'est lui qui fournit l'Europe. En 1774, son commerce de librairie était évalué à 45 millions, et celui de Londres au quart seulement. Les capitaux ainsi formés cherchent un emploi. — Justement, voici que les plus nobles mains du royaume s'étendent pour les recevoir, nobles, princes du sang, états provinciaux,[2] assemblées du clergé, au premier rang le roi qui, étant le plus besoigneux de tous, emprunte à dix pour cent et est toujours en quête de nouveaux prêteurs. L'intérêt de la dette qui n'était que de 45 millions en 1755, s'élève à 106 millions en 1776, et monte à 206 millions en 1789. Que de créanciers indiqués par ce peu de chiffres ! Et remarquez que, le Tiers-état étant le seul corps qui gagne et épargne, presque tous ces créanciers sont du Tiers-état. Voilà donc le bourgeois qui relève la tête et qui commence à considérer de près la grande machine dont le jeu, dérobé à tous les regards vulgaires, était jusqu'ici un secret d'État. Il devient politique et, du même coup, il devient mécontent. — Car, on ne peut le nier, ces affaires où il est si fort intéressé sont mal conduites. Toujours, dans l'administration de l'État, la dépense a dépassé la recette. D'après les aveux officiels, le déficit annuel était de soixante-dix millions en 1770, de quatre-vingts en 1783 : quand on a

tenté de le réduire, ç'a été par des banqueroutes, l'une de deux milliards à la fin de Louis XIV, l'autre presque égale au temps de Law, une autre au temps de Terray,[1] sans compter tous les procédés violents ou frauduleux qu'un débiteur puissant emploie impunément contre un créancier faible. On ne paye que si l'on peut et quand on peut, même les gens de la maison, les fournisseurs de la table, les serviteurs de la personne. En 1753, les domestiques de Louis XV n'avaient rien reçu depuis trois années. On a vu que ses palefreniers allaient mendier pendant la nuit dans les rues de Versailles. Quelle administration ! — Devant ce débiteur qui manifestement devient insolvable, tous les gens qui, de près ou de loin,[2] sont engagés dans ses affaires, se consultent avec alarme, et ils sont innombrables. C'est la plus grande partie de la classe laborieuse et paisible qui, jusqu'ici, obéissait sans murmure et ne songeait point à contrôler[3] le régime établi. Désormais elle va le contrôler avec attention, avec défiance, avec colère; et malheur à ceux qu'elle prendra en faute; car elle sait qu'ils la ruinent en ruinant l'État.

III

En même temps elle a monté dans l'échelle sociale, et, par son élite, elle rejoint les plus haut placés. Jadis, l'intervalle était immense; habits, logis, mœurs, caractère, point d'honneur, idées, langage, tout différait. Maintenant la distance est presque insensible. L'égalité de fait a précédé l'égalité de droit. — Aux approches de 1789, à la ville, les gentilshommes ne portent plus l'épée; ils ont quitté les broderies, les galons, et se promènent

en frac uni, ou courent dans un cabriolet, qu'ils conduisent eux-mêmes. « La simplicité des coutumes an-« glaises » et les usages du Tiers leur ont paru plus commodes pour la vie privée. Désormais ils acceptent la familiarité pour avoir le sans-gêne, et sont contents « de « se mêler sans faste et sans entraves à tous leurs con-« citoyens. » — Certes, l'indice est grave, et les vieilles âmes féodales avaient raison de gronder. — En effet, le nivellement des façons et des dehors ne fait que manifester le nivellement des esprits et des âmes. Si les nobles s'habillent en bourgeois, c'est qu'ils sont eux-mêmes devenus des bourgeois, je veux dire des oisifs qui, retirés des affaires, causent et s'amusent. — Sans doute ils s'amusent en gens de goût et causent en gens de bonne compagnie. Mais la difficulté ne sera pas grande de les égaler en cela. Depuis que le Tiers s'est enrichi, beaucoup de roturiers sont devenus gens du monde. A une nuance près, on trouve chez eux la même société que chez un grand seigneur, les mêmes idées, le même ton. Or, en ce temps-là, dès qu'on sait observer les bienséances, saluer et causer, on a son brevet d'entrée partout. Non seulement le plébéien entre au salon s'il a de l'usage,[1] mais il y trône s'il a du talent. La première place dans la conversation et même dans la considération publique est pour Voltaire, fils d'un notaire, pour Diderot, fils d'un coutelier, pour Rousseau, fils d'un horloger, pour d'Alembert, enfant-trouvé, recueilli par un vitrier.[2]

Pour s'achever, la noblesse leur emprunte leur plume et aspire à leurs succès. Ils colportent de salon en salon leurs tragédies, comédies, romans, églogues, dissertations et considérations de toute espèce. Ils tâchent de

faire représenter leurs pièces, ils subissent le jugement préalable des comédiens, ils sollicitent un mot d'éloge au *Mercure*,[1] ils lisent des fables aux séances de l'Académie. — Après ce mélange des classes et ce déplace-
5 ment des rôles, quelle supériorité reste à la noblesse? Par quel mérite spécial, par quelle capacité reconnue se fera-t-elle respecter du Tiers? Hors une fleur de suprême bon ton et quelques raffinements dans le savoir-vivre, en quoi diffère-t-elle de lui? — En fait de pratique, c'est
10 déjà le Tiers qui fait la besogne et fournit les hommes spéciaux, intendants, premiers commis des ministères, administrateurs laïques et ecclésiastiques, travailleurs effectifs de toute espèce et de tout degré. — Quant à la théorie, le roturier en sait autant que les nobles, et il
15 croit en savoir davantage; car, ayant lu les mêmes livres et pénétré[2] des mêmes principes, il ne s'arrête pas comme eux à mi-chemin sur la pente des conséquences, mais plonge en avant, tête baissée, jusqu'au fond de la doctrine, persuadé que sa logique est de la clairvoyance
20 et qu'il a d'autant plus de lumières qu'il a moins de préjugés. — Depuis que la noblesse, ayant perdu la capacité spéciale et que le Tiers, ayant acquis la capacité générale, se trouvent de niveau par l'éducation et par les aptitudes, l'inégalité qui les sépare est devenue bles-
25 sante en devenant inutile. Instituée par la coutume, elle n'est plus consacrée par la conscience, et le Tiers s'irrite à bon droit contre des privilèges que rien ne justifie, ni la capacité du noble, ni l'incapacité du bourgeois.

IV

Défiance et colère à l'endroit du gouvernement qui compromet toutes les fortunes, rancune et hostilité contre la noblesse qui barre tous les chemins, voilà donc les sentiments qui grandissent dans la classe moyenne par le seul progrès de sa richesse et de sa culture. — Sur cette matière ainsi disposée, on devine quel sera l'effet de la philosophie nouvelle. Enfermée d'abord dans le réservoir aristocratique, la doctrine a filtré par tous les interstices comme une eau glissante, et se répand insensiblement dans tout l'étage inférieur. — Dans les dix années [1750–60], le flot grossit; on parle en mal du gouvernement dans les cafés, aux promenades, et la police n'ose arrêter les frondeurs, « parce qu'il « faudrait arrêter tout le monde. » — Discrédit complet du gouvernement, succès immense de Rousseau, de ces deux événements simultanés on peut dater la conversion du Tiers à la philosophie. — Au commencement du règne de Louis XVI, un voyageur qui rentrait après quelques années d'absence, et à qui l'on demandait quel changement il remarquait dans la nation, répondit: « *Rien* « *autre chose, sinon que ce qui se disait dans les salons se ré-* « *pète dans les rues.* » — Et ce qu'on répète dans les rues, c'est la doctrine de Rousseau, le *Discours sur l'inégalité*,[1] le *Contrat social* amplifié, vulgarisé et répété par les disciples sur tous les tons et sous toutes les formes. Quoi de plus séduisant pour le Tiers? Pour des gens qui veulent contrôler le pouvoir et abolir les privilèges, quel maître plus sympathique que l'écrivain de génie, le logicien puissant, l'orateur passionné qui établit le droit naturel, qui nie le droit historique, qui proclame l'éga-

lité des hommes, qui revendique la souveraineté du peuple, qui dénonce à chaque page l'usurpation, les vices, l'inutilité, la malfaisance des grands et des rois! — Et j'omets les traits par lesquels il agrée aux fils d'une bourgeoisie laborieuse et sévère, aux hommes nouveaux qui travaillent et s'élèvent, son sérieux continu, son ton âpre et amer, son éloge des mœurs simples, des vertus domestiques, du mérite personnel, de l'énergie virile; c'est un plébéien qui parle à des plébéiens. — Rien d'étonnant s'ils le prennent pour guide, et s'ils acceptent ses doctrines avec cette ferveur de croyance qui est l'enthousiasme et qui toujours accompagne la première idée comme le premier amour.

Un juge compétent, témoin oculaire, Mallet Dupan,[1] écrit en 1799: «Dans les classes mitoyennes et inférieures, Rousseau a eu cent fois plus de lecteurs que Voltaire. C'est lui seul qui a inoculé chez les Français la doctrine de la souveraineté du peuple et de ses conséquences les plus extrêmes. J'aurais peine à citer un seul révolutionnaire qui ne fût transporté de ces théorèmes anarchiques et qui ne brulât du désir de les réaliser.» Les dogmes d'égalité et de liberté filtrent et pénètrent dans toute la classe qui sait lire. C'est l'esprit de Rousseau, «l'esprit républicain;» il a gagné toute la classe moyenne, artistes, employés, curés, médecins, procureurs, avocats, lettrés, journalistes, et il a pour aliments les pires passions aussi bien que les meilleures, l'ambition, l'envie, le besoin de liberté, le zèle du bien public et la conscience du droit.

V

Toutes ces passions s'exaltent les unes par les autres. Rien n'est tel qu'un passe-droit pour aviver le sentiment de la justice. Rien n'est tel que le sentiment de la justice pour aviver la douleur d'un passe-droit. A présent que le Tiers se juge privé de la place qui lui appartient, il se trouve mal[1] à la place qu'il occupe, et il souffre de mille petits chocs que jadis il n'aurait pas sentis. Quand on se sent citoyen, on s'irrite d'être traité en sujet, et nul n'accepte d'être l'inférieur de celui dont il se croit l'égal. C'est pourquoi, pendant les vingt dernières années, l'ancien régime a beau s'alléger, il semble plus pesant, et ses piqûres exaspèrent comme des blessures. Grâce à Rousseau la vanité, si naturelle à l'homme, si sensible[2] chez un Français, est devenue plus sensible. La moindre nuance, un ton de voix semble une marque de dédain. Les grands ont beau condescendre, «accueillir avec une égale et douce bonté «tous ceux qui leur sont présentés.» On leur garde rancune, non seulement des saluts trop courts qu'ils font, mais encore des révérences trop grandes qu'on leur fait. Quand le cœur est révolté, tout est pour lui sujet de ressentiment. Le Tiers, à l'exemple de Rousseau, sait aux nobles mauvais gré de tout ce qu'ils font, bien mieux, de tout ce qu'ils sont, de leur luxe, de leur élégance, de leur badinage, de leurs façons fines et brillantes. Chacun, outre le grief général, a son grief personnel. Leur froideur, comme leur familiarité, leurs attentions, comme leurs inattentions, sont des offenses, et, sous ces millions de coups d'épingle, réels ou imaginaires, la poche au fiel[3] s'emplit. En 1789, elle est pleine et va crever.

« Qu'est-ce que le Tiers ?[1] Tout. Qu'a-t-il été jusqu'à « présent dans l'ordre politique ? Rien. Que demande- « t-il ? A y devenir quelque chose. » — Non pas quelque chose, mais tout. Son ambition politique est aussi grande que son ambition sociale, et il aspire à l'autorité aussi bien qu'à l'égalité.

« Le Tiers, disent d'autres cahiers,[2] étant les 99 pour « 100 de la nation, n'est pas un ordre. Désormais, avec « ou sans les privilégiés, il sera, sous la même dénomi- « nation, appelé le peuple ou la nation. » — N'objectez pas qu'un peuple ainsi mutilé devient une foule, que des chefs ne s'improvisent pas, qu'on se passe difficilement de ses conducteurs naturels, qu'à tout prendre ce clergé et cette noblesse sont encore une élite, que les deux cinquièmes du sol sont dans leurs mains, que la moitié des hommes intelligents et instruits sont dans leurs rangs, que leur bonne volonté est grande, et que ces vieux corps historiques ont toujours fourni aux constitutions libres leurs meilleurs soutiens. Selon le principe de Rousseau, il ne faut pas évaluer les hommes, mais les compter ; en politique, le nombre seul est respectable ; ni la naissance, ni la propriété, ni la fonction, ni la capacité ne sont des titres : grand ou petit, ignorant ou savant, général, soldat ou goujat, dans l'armée sociale, chaque individu n'est qu'une unité munie d'un vote ; où vous voyez la majorité, là est le droit. C'est pourquoi le Tiers pose son droit comme incontestable et, à son tour, dit comme Louis XIV : « L'État, c'est moi. »

La plupart ne savent rien et ne sont que des marchands de chicane ;[3] les plus instruits n'ont en politique que des idées d'écoliers. Dans les collèges[4] de l'Université, on n'enseigne point l'histoire. Pour tout ba-

gage, ils emportent, comme Camille Desmoulins,[1] des bribes de latin, et ils entrent dans le monde, la tête farcie «de maximes républicaines,» échauffés par les souvenirs de Rome et de Sparte, «pénétrés d'un profond «mépris pour les gouvernements monarchiques.» Ensuite, à l'École de droit, ils ont appris un droit abstrait, ou n'ont rien appris. Aux cours de Paris, point d'auditeurs; le professeur fait sa leçon devant des copistes qui vendent leurs cahiers. Un élève qui assisterait et rédigerait lui-même serait mal vu; on l'accuserait d'ôter aux copistes leur gagne-pain. Par suite le diplôme est nul; à Bourges[2] on l'obtient en six mois; si le jeune homme finit par savoir la loi, c'est plus tard par l'usage et la pratique. — Des lois et institutions étrangères, nulle connaissance, à peine une notion vague ou fausse. Quant au mécanisme des constitutions libres ou aux conditions de la liberté effective, cela est trop compliqué. Depuis vingt ans, sauf dans les grandes familles de magistrature, Montesquieu est suranné. A quoi bon les études sur l'ancienne France? «Qu'est-il résulté «de tant et de si profondes recherches? Des conjec«tures laborieuses et des raisons de douter.» Il est bien plus commode de partir des droits de l'homme et d'en déduire les conséquences. — Dans ce grand vide des intelligences, les mots indéfinis de liberté, d'égalité, de souveraineté du peuple, les phrases ardentes de Rousseau et de ses successeurs, tous les nouveaux axiomes flambent comme des charbons allumés, et dégagent une fumée chaude, une vapeur enivrante. La parole gigantesque et vague s'interpose entre l'esprit et les objets; tous les contours sont brouillés et le vertige commence. Jamais les hommes n'ont perdu à ce point le sens des

choses réelles. Jamais leur vue troublée ne les a plus rassurés sur le danger véritable, et plus alarmés sur le danger imaginaire. Dans tout usage du régime établi, dans toute mesure de l'administration, « il n'y avait rien
5 « où l'on ne trouvât un caractère de tyrannie. » — Sensations perverties, conceptions délirantes, ce seraient là pour un médecin des symptômes d'aliénation mentale ; et nous ne sommes encore qu'aux premiers mois de 1789 ! — Dans des têtes si excitables et tellement sur-
10 excitées, la magie souveraine des mots va créer des fantômes, les uns hideux, l'aristocrate et le tyran, les autres adorables, l'ami du peuple et le patriote incorruptible, figures démesurées et forgées par le rêve, mais qui prendront la place des figures réelles et que l'halluciné
15 va combler de ses hommages ou poursuivre de ses fureurs.

VI

Ainsi descend et se propage la philosophie du dix-huitième siècle. — Au premier étage de la maison, dans les beaux appartements dorés, les idées n'ont été que des
20 illuminations de soirée, des pétards de salon, des feux de Bengale[1] amusants ; on a joué avec elles, on les a lancées en riant par les fenêtres. — Recueillies à l'entresol et au rez-de-chaussée, portées dans les boutiques, dans les magasins et dans les cabinets d'affaires, elles y
25 ont trouvé des matériaux combustibles, des tas de bois accumulés depuis longtemps, et voici que de grands feux s'allument. Il semble même qu'il y ait un commencement d'incendie ; car les cheminées ronflent rudement, et une clarté rouge jaillit à travers les vitres. — « Non,
30 « disent les gens d'en haut, ils n'auraient garde de mettre

«le feu à la maison, ils y habitent comme nous. Ce «sont là des feux de paille, tout au plus des feux de «cheminée : mais, avec un seau d'eau froide, on les «éteint ; et d'ailleurs ces petits accidents nettoient les «cheminées, font tomber la vieille suie.» 5

Prenez garde : dans les caves de la maison, sous les vastes et profondes voûtes qui la portent, il y a un magasin de poudre.

LIVRE CINQUIÈME

LE PEUPLE

CHAPITRE I

I

La Bruyère écrivait juste un siècle avant 1789: « L'on « voit certains animaux farouches, des mâles et des fe- « melles, répandus par la campagne, noirs, livides et tout « brûlés du soleil, attachés à la terre qu'ils fouillent et « remuent avec une opiniâtreté invincible. Ils ont com- « me une voix articulée, et, quand ils se lèvent sur leurs « pieds, ils montrent une face humaine; et en effet ils « sont des hommes. Ils se retirent la nuit dans des ta- « nières où ils vivent de pain noir, d'eau et de racines. « Ils épargnent aux autres hommes la peine de semer, de « labourer et de recueillir pour vivre, et méritent ainsi « de ne pas manquer de ce pain qu'ils ont semé. » — Ils en manquent pendant les vingt-cinq années suivantes, et meurent par troupeaux; j'estime qu'en 1715 il en avait péri près d'un tiers, six millions, de misère et de faim. Ainsi, pour le premier quart du siècle qui précède la Révolution, la peinture, bien loin d'être trop forte, est trop faible, et l'on va voir que pendant un demi-siècle et davantage, jusqu'à la mort de Louis XV, elle demeure

exacte; peut-être même, au lieu de l'atténuer, faudrait-il la charger.

En 1725, dit Saint-Simon, «au milieu des profusions «de Strasbourg[1] et de Chantilly,[2] on vit en Normandie[3] «d'herbes des champs. Le premier roi de l'Europe ne «peut être un grand roi s'il ne l'est que de gueux de tou- «tes conditions, et si son royaume tourne en un vaste «hôpital de mourants à qui on prend tout en pleine «paix.» De toutes parts la misère se rapproche; «on «en parle à Versailles plus que jamais. Le roi inter- «rogeant l'évêque de Chartres[4] sur l'état de ses peuples, «celui-ci a répondu que la famine et la mortalité y étaient «telles, que les hommes mangeaient l'herbe comme des «moutons et crevaient comme des mouches.» En 1740, Massillon,[5] évêque de Clermont-Ferrand,[6] écrit à Fleury:[7] Le peuple de nos campagnes vit dans une misère af- freuse, sans lits, sans meubles; la plupart même, la moi- «tié de l'année, manquent du pain d'orge et d'avoine qui «fait leur unique nourriture et qu'ils sont obligés d'arra- «cher de leur bouche et de celle de leurs enfants pour «payer les impositions.» Rien d'étonnant si la famine gagne jusqu'à Paris. «On craint pour mercredi pro- «chain... Il n'y a plus de pain à Paris, sinon des fa- «rines gâtées, qui arrivent et qui brûlent (au four). On «travaille jour et nuit à Belleville,[8] aux moulins, à remou- «dre les vieilles farines gâtées. Le peuple est tout prêt «à la révolte; le pain augmente d'un sol par jour; aucun «marchand n'ose ni ne veut apporter ici son blé. La «Halle, mercredi, étant presque révoltée, le pain y man- «qua dès sept heures du matin... On avait retranché «les vivres aux pauvres gens qui sont à Bicêtre.[9] Tout «s'est révolté et a forcé les gardes; quantité se sont

« échappés et vont inonder Paris. On y a appelé tout le « guet et la maréchaussée des environs, qui ont été en « bataille contre ces pauvres misérables, à grands coups « de fusil, baïonnette et sabre. On compte qu'il y en a « quarante ou cinquante sur le carreau; la révolte n'était « pas encore finie hier matin. »

Dix ans plus tard, le mal est pire.

« Je me trouve[1] en ce moment en Touraine,[2] dans mes « terres. Je n'y vois qu'une misère effroyable; ce n'est « plus le sentiment triste de la misère, c'est le désespoir « qui possède les pauvres habitants: ils ne souhaitent « que la mort et évitent de peupler.... On compte que « par an le quart des journées des journaliers va aux cor- « vées, où il faut qu'ils se nourrissent: et de quoi?... « Je vois les pauvres gens y périr de misère. Un élu est « venu dans le village où est ma maison de campagne, et « a dit que cette paroisse devait être fort augmentée à la « taille de cette année, qu'il y avait remarqué les pay- « sans plus gras qu'ailleurs, qu'il avait vu sur le pas des « portes des plumages de volaille, qu'on y faisait donc « bonne chère, qu'on y était bien, etc. — Voilà ce qui « décourage le paysan, voilà ce qui cause le malheur du « royaume. » « Des seigneurs de Touraine m'ont dit que « voulant occuper les habitants par des travaux à la cam- « pagne, à journées, les habitants se trouvent si faibles et « en si petit nombre, qu'ils ne peuvent travailler de leurs « bras. »

Ceux qui peuvent s'en aller s'en vont. A Paris, « on « fourmille de mendiants; on ne saurait s'arrêter à une « porte que dix gueux ne viennent vous relancer de leurs « clameurs. On dit que ce sont tous des habitants de la « campagne qui, n'y pouvant plus tenir par les vexations

« qu'ils y essuyent, viennent se réfugier dans la ville, . . . « préférant la mendicité au labeur. » — Pourtant le peuple des villes n'est guère plus heureux que celui des campagnes. « Il y a plus de douze mille ouvriers mendiants à « Rouen,[1] tout autant à Tours,[2] etc. On compte plus de « vingt mille de ces ouvriers qui sont sortis du royaume « depuis trois mois pour aller aux étrangers, Espagne, « Allemagne, etc. A Lyon,[3] il y a plus de vingt mille « ouvriers en soie qui sont consignés aux portes; on « les garde à vue de peur qu'ils ne passent à l'étran- « ger. » Si je comptais les attroupements, les séditions d'affamés, les pillages de magasins, je n'en finirais pas: ce sont les soubresauts convulsifs de la créature surmenée; elle a jeûné tant qu'elle a pu; à la fin l'instinct se révolte. Sans doute, sous Louis XVI, le gouvernement s'adoucit, les intendants sont humains, l'administration s'améliore, la taille devient moins inégale, la corvée s'allège en se transformant, bref, la misère est moindre. Et pourtant elle est encore au delà de ce que la nature humaine peut porter.

Il est clair que le peuple vit au jour le jour; le pain lui manque sitôt que la récolte est mauvaise.

II

C'est entre 1750 et 1760 que les oisifs qui soupent[4] commencent à regarder avec compassion et avec alarme les travailleurs qui ne dînent pas. Pourquoi ceux-ci sont-ils si pauvres? — D'abord, quantité de terres sont incultes et, ce qui est pis, abandonnées. Selon les meilleurs observateurs, « le quart du sol est absolument « en friche. . . » Ce n'est pas stérilité, mais décadence. Le

régime inventé par Louis XIV a fait son effet, et depuis un siècle la terre retourne à l'état sauvage. «On ne voit «que châteaux abandonnés et en ruines; tous les chefs-«lieux de fiefs, qui autrefois étaient habités par une no-
5 «blesse aisée, sont aujourd'hui occupés par de pauvres «métayers pâtres, dont les faibles travaux produisent à «peine leur subsistance et un reste d'impôt prêt à s'ané-«antir par la ruine des propriétaires et la désertion des «colons.»

10 En premier lieu, si la récolte manque, ce reste demeure inculte; car le colon est trop pauvre pour acheter les semences, et maintes fois l'intendant est obligé d'en distribuer; sans quoi, au désastre de l'année courante s'ajouterait la stérilité de l'année suivante. — En second lieu,
15 quand on cultive, c'est à la façon du moyen-âge. Arthur Young, en 1789, juge qu'en France, «l'agriculture en est «encore au dixième siècle.» Sauf en Flandre[1] et dans la plaine d'Alsace,[2] les champs restent en jachère un an sur trois, et souvent un an sur deux. Mauvais outils;
20 point de charrues en fer. Faibles produits: «nos terres «communes, dit un bon observateur, donnent environ, à «prendre l'une dans l'autre,[3] six fois la semence.» — Comme les chemins vicinaux sont affreux et que les transports sont souvent impraticables, il est clair que, dans
25 les cantons écartés, dans les mauvais sols qui rendent à peine trois fois la semence, il n'y a pas toujours de quoi manger. Comment vivre jusqu'à la prochaine récolte? Telle est la préoccupation constante avant et pendant la Révolution. — Un pareil état des communications et de
30 l'agriculture condamne un pays aux disettes périodiques, et j'ose dire qu'à côté de la petite vérole qui, sur huit morts, en cause une, on trouve alors une maladie en-

démique aussi régnante, aussi meurtrière, qui est la faim.

On se doute bien que c'est le peuple et surtout le paysan qui en pâtit. Le pain de froment coûte comme aujourd'hui de trois à quatre sous la livre, mais la moyenne d'une journée d'homme n'est que de dix-neuf sous au lieu de quarante. — Et ce malaise est propre à la France. Par des observations et des calculs analogues, Arthur Young arrive à montrer qu'en France, « ceux qui vivent « du travail des champs, et ce sont les plus nombreux, « sont de 76 pour 100 moins à leur aise qu'en Angleterre, « de 76 pour 100 plus mal nourris, plus mal vêtus, plus « mal traités en santé et en maladie. » — Aussi bien, dans les sept huitièmes du royaume, il n'y a pas de fermiers, mais des métayers. Le paysan est trop pauvre pour devenir entrepreneur de culture ; il n'a point de capital agricole. — Quant au petit propriétaire, au villageois qui laboure lui-même son propre champ, sa condition n'est guère meilleure. « L'agriculture, telle que l'exercent nos « paysans, est une véritable galère ; ils périssent par mil- « liers dès l'enfance, et, dans l'adolescence, ils cherchent « à se placer partout ailleurs qu'où ils devraient être. » Point de pain de froment : le paysan ne consomme que les farines inférieures, parce qu'il ne peut payer son pain que deux sous la livre. Point de viande de boucherie : tout au plus il tue un porc par an. Sa maison est en pisé, couverte de chaume, sans fenêtres, et la terre battue en est le plancher. Même quand le terrain fournit de bons matériaux, pierre, ardoises et tuiles, les fenêtres n'ont point de vitres. Pour vêtements, des haillons, et souvent, en hiver, des haillons de toile. Dans * * * et ailleurs, point de bas ni de souliers, ni de sabots. — Lisez quelques descriptions prises sur

place, et vous verrez qu'en France l'aspect de la campagne et des paysans est le même qu'en Irlande, du moins dans les grands traits.

III

Dans les contrées les plus fertiles, chaumières et visages, tout annonce « la misère et la peine. » « La plupart « des paysans sont faibles, exténués, de petite stature. » Presque tous récoltent dans leurs héritages du blé et du vin, mais sont forcés de les vendre pour payer leurs rentes et leurs impositions; ils ne mangent qu'un pain noir fait de seigle et d'orge, et n'ont pour boisson que de l'eau jetée sur le restant des marcs. « Un Anglais « qui n'a pas quitté son pays ne peut se figurer l'apparence « de la majeure partie des paysannes en France. » Arthur Young, qui cause avec l'une d'entre elles, en Champagne,[1] dit que, « même d'assez près, on lui eût donné de soixante « à soixante-dix ans, tant elle était courbée, tant sa figure « était ridée et durcie par le travail; elle me dit n'en « avoir que vingt-huit. » « Dieu nous vienne en aide, disait-« elle, car les tailles et les droits nous écrasent! » — Quand on contemple la rudesse de ce tempérament intact depuis Vercingétorix[2] et, de plus, effarouché par la souffrance, on ne peut se défendre de quelque effroi. Le marquis de Mirabeau[3] décrit « la fête votive du Mont-« Dore,[4] les sauvages descendant en torrents de la mon-« tagne, le curé avec étole et surplis, la justice en perruque, « la maréchaussée, le sabre à la main, gardant la place « avant de permettre aux musettes de commencer; la « danse interrompue un quart d'heure après par la bataille; « les cris et les sifflements des enfants, des débiles et

« autres assistants, les agaçant comme fait la canaille « quand les chiens se battent; des hommes affreux, ou « plutôt des bêtes fauves, couverts de sayons de grosse « laine, avec de larges ceintures de cuir piquées de clous « de cuivre, d'une taille gigantesque rehaussée par de hauts « sabots, s'élevant encore pour regarder le combat, tré- « pignant avec progression, se frottant les flancs avec les « coudes, la figure hâve et couverte de leurs longs cheveux « gras, le haut du visage pâlissant et le bas se déchirant « pour ébaucher un rire cruel et une sorte d'impatience « féroce. — Et ces gens-là payent la taille! et l'on veut « encore leur ôter le sel![1] Et l'on ne sait pas ce qu'on dé- « pouille, ce qu'on croit gouverner, ce qu'à coups d'une « plume nonchalante et lâche on croira, jusqu'à la cata- « strophe, affamer toujours impunément! Pauvre Jean- « Jacques,[2] me disais-je, qui t'enverrait, toi et ton système, « copier de la musique chez ces gens-là, aurait bien dure- « ment répondu à ton Discours.» Avertissement prophétique, prévoyance admirable que l'excès du mal n'aveugle point sur le mal du remède. Éclairé par son instinct féodal et rural, le vieux gentilhomme juge du même coup le gouvernement et les philosophes, l'ancien régime et la Révolution.

IV

Quand l'homme est misérable, il s'aigrit; mais quand il est à la fois propriétaire et misérable, il s'aigrit davantage. Il a pu se résigner à l'indigence, il ne se résigne pas à la spoliation; et telle était la situation du paysan en 1789; car, pendant tout le dix-huitième siècle, il avait acquis de la terre. — Comment avait-il fait, dans une telle détresse? La chose est à peine croyable, quoi-

que certaine; on ne peut l'expliquer que par le caractère du paysan français, par sa sobriété, sa tenacité, sa dureté pour lui-même, sa dissimulation, sa passion héréditaire pour la propriété et pour la terre. En guenilles, pieds nus, ne mangeant que du pain noir, mais couvant dans son cœur le petit trésor sur lequel il fondait tant d'espérances, il guettait l'occasion, et l'occasion ne manquait pas. « Malgré tous ses privilèges, écrit un gentilhomme en 1755, la noblesse se ruine et s'anéantit tous les jours, le Tiers-état s'empare des fortunes. »

Le domaine seigneurial s'émiette et s'amoindrit. Vers la fin, en quantité d'endroits, sauf le château et la petite ferme attenante qui rapporte deux ou trois mille francs par an, le seigneur n'a plus que ses droits féodaux; tout le reste du sol est au paysan. Des observateurs contemporains constatent cette passion du paysan pour la propriété foncière. « Toutes les épargnes des basses classes sont destinées en France à l'achat des terres. » Aussi le nombre des petites propriétés rurales va toujours croissant. Necker dit qu'il y en a « une *immensité.* » Arthur Young, en 1789, s'étonne de leur prodigieuse multitude et « penche à croire qu'elles forment le tiers du royaume. » Ce serait déjà notre chiffre actuel.

Mais, en acquérant le sol, le petit cultivateur en prend pour lui les charges. En vain il a travaillé avec une âpreté nouvelle; ses mains restent aussi vides, et, au bout de l'année, il découvre que son champ n'a rien produit pour lui. Plus il acquiert et produit, plus ses charges deviennent lourdes. En 1757, l'impôt est de 283,156,000 livres; en 1789, de 476,294,000.

CHAPITRE II

I

Considérons de près les extorsions dont il souffre; elles sont énormes et au delà de tout ce que nous pouvons imaginer. Telle grosse ferme de Picardie[1] qui vaut 3600 livres au propriétaire, paye 1800 livres au roi et 1311 livres au décimateur. Une métairie moyenne près de Nevers[2] donne 138 livres au Trésor, 121 à l'Église, et 114 au propriétaire. Dans une autre, en Poitou,[3] le fisc prend 348 livres, et le propriétaire n'en reçoit que 238. En général, dans les pays de grandes fermes, le propriétaire touche 10 livres par arpent, si la culture est très bonne, 3 livres si elle est ordinaire. Dans les pays de petites fermes et de métayage, il touche par arpent 15 sous, 8 sous et même 6 sous. — C'est que tout le profit net va au clergé et au Trésor.

Et cependant ses colons ne lui coûtent guère. Dans cette métairie du Poitou qui rapporte 8 sous par arpent, les 36 colons consomment chacun par an pour 26 francs de seigle, pour 2 francs de légumes, huile et laitage, pour 2 francs 10 sous de porc; en tout, par année et par personne, 16 livres de viande et 36 francs de dépense totale. En effet, ils ne boivent que de l'eau, ils s'éclairent et font la soupe avec de l'huile de navette, ils ne goûtent jamais de beurre, ils s'habillent de la laine de leurs ouailles et du chanvre qu'ils cultivent; ils n'achètent rien, sauf la main-d'œuvre des toiles et serges dont ils fournissent la matière. Jugez de la part exorbitante que s'adjugent l'Église et l'État, puisque, avec des frais de

culture si minimes, le propriétaire trouve dans sa poche, à la fin de l'année, 6 ou 8 sous par arpent, sur quoi, lorsqu'il est roturier, il doit encore payer les redevances à son seigneur, mettre pour la milice à la bourse commune, acheter son sel de devoir,[1] faire sa corvée, et le reste. — Et ne croyez pas qu'avec le temps la charge devienne moins pesante, ou que, dans les autres provinces, le cultivateur soit mieux traité. A cet égard les documents sont authentiques et presque de la dernière heure. Il suffit de relever les procès-verbaux des assemblées provinciales tenues en 1787 pour apprendre en chiffres officiels jusqu'à quel point le fisc peut abuser des hommes qui travaillent, et leur ôter de la bouche le pain qu'ils ont gagné à la sueur de leur front.

III

Mais le fisc, en s'abattant sur la propriété taillable, n'a pas lâché le taillable qui est sans propriété. A défaut de la terre, il saisit l'homme. A défaut du revenu, on taxe le salaire. Ainsi, quelle que soit la condition du taillable, si dégarni et si dénué qu'il puisse être, la main crochue du fisc est sur son dos. Il n'y a point à s'y méprendre : elle ne se déguise pas, elle vient au jour dit s'appliquer directement et rudement sur les épaules. La mansarde et la chaumine, ausssi bien que la métairie, la ferme et la maison, connaissent le collecteur, l'huissier, le garnisaire ; nul taudis n'échappe à la détestable engeance. C'est pour eux qu'on sème, qu'on récolte, qu'on travaille, qu'on se prive ; et, si les liards épargnés péniblement chaque semaine finissent au bout de l'an par faire une pièce blanche,[2] c'est dans leur sac qu'elle va tomber.

IV

Il faut voir le système à l'œuvre. C'est une machine à tondre, grossière et mal agencée, qui fait autant de mal par son jeu que par son objet. Et ce qu'il y a de pis, c'est que, dans son engrenage grinçant, les taillables, employés comme instrument final, doivent eux-mêmes se tondre et s'écorcher. Dans chaque paroisse, il y en a deux, trois, cinq, sept, qui, sous le nom de collecteurs et sous l'autorité de l'élu,[1] sont tenus de répartir et de percevoir l'impôt. « Nulle charge plus onéreuse ; » chacun, par protection ou privilège, tâche de s'y soustraire. Pour tous les recouvrements qui leur sont commis, ils sont responsables sur leurs biens, sur leurs meubles, sur leurs personnes, et, jusqu'à Turgot, chacun est solidaire des autres ; jugez de leur peine et de leurs risques. « Le collecteur, dit l'assemblée provinciale du Berry,[2] « passe ordinairement pendant deux ans la moitié de sa « journée à courir de porte en porte chez les contribu- « ables en retard. » « Cet emploi, écrit Turgot, cause le « désespoir et presque toujours la ruine de ceux qu'on « en charge ; on réduit ainsi successivement à la misère « toutes les familles aisées d'un village. »

La chose est passée en usage, et la paroisse a beau pâtir, elle pâtirait davantage si elle faisait autrement. Le receveur, qui paye ses garnisaires un franc par jour, les fait payer[3] deux francs et gagne la différence. C'est pourquoi, « si certaines paroisses s'avisent d'être exactes « et de payer sans attendre la contrainte, le receveur, qui « se voit ôter le plus clair de son bien, se met de mauvaise « humeur, et, au département prochain, entre lui, MM. « les élus, le subdélégué et autres barbiers[4] de la sorte,

«on s'arrange de façon que cette exacte paroisse p
«double faix, pour lui apprendre à vivre.» — Un pe
de sangsues administratives vit ainsi sur le paysan
C'est que, si les collecteurs ne saisissaient pas, ils sera
5 saisis eux-mêmes. Pressés par le receveur, on les
dans les documents solliciter, poursuivre, persécuter
contribuables. Chaque dimanche et chaque jour de f
ils se tiennent à la sortie de l'église, avertissant les re
dataires; puis, dans la semaine, ils vont de chaum
10 en chaumière, pour obtenir leur dû. «Aucun particu
«mande un receveur, ne paye le collecteur qu'il ne
«la garnison établie chez lui.» Le paysan ressembl
son âne, qui, pour marcher, a besoin d'être battu, et
cela, s'il paraît stupide, il est politique. Tout con
15 fait, il a calculé que la procédure, même coûteuse,
coûtera moins qu'une surtaxe, et, de deux maux, il ch
le moindre. Contre le collecteur et le receveur, il
qu'une ressource, sa pauvreté simulée ou réelle, invo
taire ou volontaire. On travaille, mais c'est pour s
20 faire les premiers besoins. «Si je gagnais davant
«disait un paysan, ce serait pour le collecteur.»
spoliation annuelle et illimitée «leur ôte jusqu'au d
«de l'aisance.» La plupart, pusillanimes, défiants,
gourdis, «avilis,» «peu différents des anciens serfs,»
25 semblent aux fellahs d'Egypte, aux laboureurs de l
doustan. En effet, par l'arbitraire et l'énormité de
créance, le fisc rend toute possession précaire, toute
quisition vaine, toute épargne dérisoire; de fait, ils n
à eux que ce qu'ils peuvent lui dérober.

V

En tout pays, le fisc a deux mains, l'une apparente qui, directement, fouille dans le coffre des contribuables, l'autre qui se dissimule et emploie la main d'un intermédiaire, pour ne pas se donner l'odieux d'une nouvelle extorsion. Ici, nulle précaution de ce genre; la seconde griffe est aussi visible que la première; d'après sa structure et d'après les plaintes, je serais presque tenté de croire qu'elle est plus blessante. — D'abord, la gabelle, les aides et les traites sont affermées, vendues chaque année à des adjudicataires qui, par métier, songent à tirer le plus d'argent possible de leur marché. Vis-à-vis du contribuable, ils ne sont pas des administrateurs, mais des exploitants; ils l'ont acheté. Il est à eux dans les termes de leur contrat; ils vont lui faire suer,[1] non seulement leurs avances et les intérêts de leurs avances, mais encore tout ce qu'ils pourront de bénéfices. Cela suffit pour indiquer de quelle façon les perceptions indirectes sont conduites. — En second lieu, par la gabelle et les aides, l'inquisition entre dans chaque ménage. En vertu de l'ordonnance de 1680, chaque personne au-dessus de sept ans est tenue d'acheter sept livres de sel par an; à quatre personnes par famille, cela fait chaque année plus de dix-huit francs, dix-neuf journées de travail. « Chaque jour on voit saisir, vendre, exécuter, pour n'avoir « pas acheté de sel, des malheureux qui n'ont pas de pain. »

Mais, si la rigueur est aussi grande qu'en matière de taille, les vexations sont dix fois pires. — Défense de détourner une once des sept livres obligatoires, pour un autre emploi que pour « pot et salière. » — Défense d'employer pour pot et salière un autre sel que celui des sept

livres. — Défense de puiser de l'eau de la mer et des sources salées. — Défense de mener les bestiaux dans les marais et autres lieux où il y a du sel. — Ordre de détruire chaque année le sel naturel qui se forme en certains cantons de la Provence.[1]

Cependant d'autres commis, ceux des aides, descendent dans la cave. Il n'y en a pas de plus redoutables, ni qui saisissent plus âprement tous les prétextes de délit.

Au témoignage d'Arthur Young, vigneron et misérable sont alors deux termes équivalents. En Champagne[2] les syndics de B * * * écrivent que plus d'une fois les habitants de L * * *, pour échapper aux droits, ont jeté leurs vins à la rivière, et l'assemblée provinciale déclare que «dans la majeure partie de la province, la plus légère «augmentation des droits ferait déserter les terres à tous «les cultivateurs.» — Quant à la gabelle, de l'aveu d'un contrôleur général, elle entraîne chaque année 4000 saisies domiciliaires, 3400 emprisonnements, 500 condamnations au fouet, au bannissement, aux galères. — Si jamais il y eut deux impôts bien combinés, non seulement pour dépouiller, mais encore pour irriter les paysans, les pauvres et le peuple, ce sont ces deux-là.

VI

Il est donc manifeste que la pesanteur de l'impôt est la principale cause de la misère. Ce qui rend la charge accablante, c'est que les plus forts et les plus capables de la porter sont parvenus à s'y soustraire, et la misère a pour première cause l'étendue des exemptions.

Sous ce régime qui accable les faibles pour alléger

les forts, plus on est capable de contribuer, moins on contribue. A mesure que les chiffres défilent sous les yeux, on voit involontairement se dégager les deux figures de la fable, le cheval et le mulet, compagnons de route : le cheval a droit de piaffer à son aise ; c'est pourquoi on le décharge pour charger l'autre, tant qu'enfin la bête de somme s'abat sous le faix.

Non seulement, dans le corps des contribuables, les privilégiés sont dégrevés au détriment des taillables, mais encore, dans le corps des taillables, les riches sont soulagés au détriment des pauvres. D'abord, en fait d'impôts, nombre de villes sont abonnées[1] ou franches. En outre, dans tous les cas, lorsqu'il s'agit de répartir une imposition, le bourgeois de la ville se préfère à ses humbles voisins ruraux. C'est pourquoi « l'effroi de la « taille dépeuple les campagnes, concentre dans les villes « tous les talents et tous les capitaux. » — Même inégalité hors des villes. Chaque année, les élus et leurs collecteurs, munis d'un pouvoir arbitraire, fixent la taille de la paroisse et la taille de chaque habitant. Entre ces mains ignorantes et partiales, ce n'est pas l'équité qui tient la balance. Outre ceux qui par faveur, font alléger leur taille, il y a ceux qui, moyennant argent, s'en délivrent tout à fait. Lorsque dans les correspondances administratives, on examine de près le grand filet fiscal, on découvre à chaque instant quelques mailles par lesquelles, avec un peu d'industrie[2] ou d'effort, passent tous les poissons moyens ou gros ; le fretin seul reste au fond de la nasse. Par suite, « la collecte re- « tombe sur les pauvres, toujours impuissants, souvent « insolvables, » et tous ces privilèges, qui font la ruine du contribuable, font le déficit du Trésor.

VII

Encore un mot pour achever le tableau. C'est dans les villes qu'on se réfugie, et, en effet, comparées aux campagnes, les villes sont un refuge. Mais la misère y suit les pauvres ; car, d'une part, elles sont obérées, et, 5 d'autre part, la coterie qui les administre assoit l'impôt sur les indigents. Opprimées par le fisc, elles oppriment le peuple, et rejettent sur lui la charge que leur impose le roi. Sept fois en quatre-vingts ans, il leur a repris et revendu le droit de nommer leurs officiers municipaux, 10 et, pour payer « cette finance énorme, » elles ont doublé leurs octrois. « Un turbot, sorti de la côte de Harfleur[1] « et arrivé en poste, paye d'entrée onze fois sa valeur ; « partant, le peuple de la capitale est condamné à ne « pas manger de poisson de mer. » Partout, contre les 15 octrois, les barrières et les commis, la haine populaire est profonde. Partout l'oligarchie bourgeoise songe à elle-même avant de songer à ses administrés. Ainsi, tout l'impôt porte sur le peuple, et l'évêque, le marquis, le président, le gros négociant payent moins pour leur 20 dîner de poisson fin et de becfigues que le calfat ou le portefaix pour ses deux livres de pain frotté d'ail ! Et le pain dans ce pays stérile est déjà trop cher ! Et il est si mauvais que Malouet, l'intendant de la marine, le refuse pour ses employés ! — « Sire, disait en chaire M. 25 « de La Fare, évêque de Nancy,[2] le 4 mai 1789, sire, le « peuple sur lequel vous régnez a donné des preuves non « équivoques de sa patience. . . . C'est un peuple martyr « à qui la vie semble n'avoir été laissée que pour le faire « souffrir plus longtemps. »

VIII

« Je suis misérable, parce qu'on me prend trop. On me prend trop, parce qu'on ne prend pas assez aux privilégiés. Non seulement les privilégiés me font payer à leur place, mais encore ils prélèvent sur moi leurs droits ecclésiastiques et féodaux. Quand, sur mon revenu de 100 francs, j'ai donné 53 francs et au delà au collecteur, il faut encore que j'en donne plus de 14 au seigneur et plus de 14 pour la dîme, et, sur les 18 ou 19 francs qui me restent, je dois en outre satisfaire le rat-de-cave et le gabelou. A moi seul, pauvre homme, je paye deux gouvernements, l'un ancien, local, qui aujourd'hui est absent, inutile, incommode, humiliant, et n'agit plus que par ses gênes, ses passe-droits et ses taxes ; l'autre, récent, central, partout présent, qui, se chargeant seul de tous les services, a des besoins immenses et retombe sur mes maigres épaules de tout son énorme poids. » — Telles sont, en paroles précises, les idées vagues qui commencent à fermenter dans les têtes populaires, et on les retrouve à chaque page dans les cahiers des États-généraux.

« Fasse le ciel, dit un village de Normandie, que le « monarque prenne entre ses mains la défense du misé- « rable citoyen lapidé et tyrannisé par les commis, les « seigneurs, la justice et le clergé. » — « Sire, écrit un « village de Champagne,[1] tout ce qu'on nous envoyait de « votre part c'était toujours pour avoir de l'argent.[2] On « nous faisait bien espérer que cela finirait, mais tous les « ans cela devenait plus fort. Nous ne nous en prenions « pas à vous, tant nous vous aimions, mais à ceux que « vous employez et qui savent mieux faire leurs affaires[3]

« que les vôtres. Nous croyions qu'ils vous trompaient, « et nous nous disions dans notre chagrin : Si notre bon « roi le savait ! . . . Nous sommes accablés d'impôts de « toute sorte ; nous vous avons donné jusqu'à présent une « partie de notre pain, et il va bientôt nous manquer si « cela continue. . . . Si vous voyiez les pauvres chau- « mières que nous habitons, la pauvre nourriture que « nous prenons, vous en seriez touché ; cela vous dirait « mieux que nos paroles que nous n'en pouvons plus et « qu'il faut nous diminuer.[1] . . . Ce qui nous fait bien de « la peine, c'est que ceux qui ont le plus de bien payent « le moins. Nous payons les tailles et tout plein d'usten- « siles,[2] et les ecclésiastiques et nobles, qui ont les plus « beaux biens, ne payent rien de tout cela. Nous souf- « frons beaucoup de toutes ces inventions-là ; voici le « moment de les changer ; tant que nous les aurons, « nous ne serons jamais heureux. Nous vous le deman- « dons, sire, avec tous vos autres sujets qui sont aussi las « que nous. . . . Nous vous demanderions encore bien « d'autres choses, mais vous ne pouvez pas tout faire à « la fois. » — Les impôts et les privilèges, voilà, dans les cahiers vraiment populaires, les deux ennemis contre lesquels les plaintes ne tarissent pas. Pourquoi le Tiers paye-t-il seul pour les routes sur lesquelles la noblesse et le clergé roulent en carrosse ? Pourquoi les pauvres gens sont-ils seuls astreints à la milice ? Pourquoi suffit-il d'être le domestique d'un privilégié pour échapper au service ? « Ce n'est point à nous à payer « le déficit actuel, c'est aux évêques, aux bénéficiers ; « retranchez aux princes de l'Église les deux tiers de « leurs revenus. » — « Que la féodalité soit abolie. L'hom- « me, le paysan surtout, est tyranniquement asservi sur

« la terre malheureuse où il languit desséché . . . Il n'y « a point de liberté, de prospérité, de bonheur, là où les « terres sont serves . . . Qu'il suffise à la féodalité de son « sceptre de fer, sans qu'elle y joigne encore le poignard « du traitant. » — Ici, et déjà depuis quelque temps, ce n'est plus le villageois qui parle ; c'est le procureur, l'avocat qui lui prête ses métaphores et ses théories. Mais l'avocat n'a fait que traduire en langage littéraire les sentiments du villageois.

CHAPITRE III

I

A présent, pour comprendre leurs actions, il faudrait voir l'état de leur esprit. Mais, en vérité, est-il besoin de faire leur portrait, et ne suffit-il pas des détails qu'on vient de donner sur leur condition ? On les connaîtra plus tard et par leurs actions elles-mêmes, quand, en Touraine, ils assommeront à coups de sabots le maire et l'adjoint de leur choix, parce que, pour obéir à l'Assemblée nationale, ces deux pauvres gens ont dressé le tableau des impositions, ou quand, à Troyes,[1] ils traîneront et déchireront dans les rues le magistrat vénérable qui les nourrit en ce moment même et qui vient de dresser son testament en leur faveur. — Tâchez de vous figurer le paysan d'alors, clos et parqué de père en fils dans son hameau, sans chemins vicinaux, sans nouvelles, sans autre enseignement que le prône du dimanche, tout entier au souci du pain quotidien et de l'impôt, « avec son « aspect misérable et desséché, » n'osant réparer sa maison, toujours tourmenté, défiant, l'esprit rétréci et, pour ainsi

dire, racorni par la misère. Sa condition est presque celle de son bœuf ou de son âne, et il a les idées de sa condition.

Comment pourrait-il en être autrement? Avant de
5 prendre racine dans leur cervelle, toute idée doit devenir une légende, aussi absurde que simple, appropriée à leur expérience, à leurs facultés, à leurs craintes, à leurs espérances. Une fois plantée dans cette terre inculte et féconde, elle y végète, elle s'y transforme, elle se dé-
10 veloppe en excroissances sauvages, en feuillages sombres, en fruits vénéneux. — Il se forge ainsi dans les bas-fonds de la société, à propos du pacte de famine,[1] de la Bastille,[2] des dépenses et des plaisirs de la cour, un roman immonde et horrible, où Louis XVI, la reine Marie-An-
15 toinette, les traitants, les seigneurs, les grandes dames sont des vampires et des goules.

II

Jugez par là de leur intelligence politique. Tous les objets leur apparaissent sous un jour faux; on dirait des enfants qui, à chaque tournant du chemin, voient dans
20 un arbre, dans un buisson, un spectre épouvantable. Arthur Young, visitant des sources près de Clermont,[3] est arrêté, et l'on veut mettre en prison la femme qui lui a servi de guide; plusieurs sont d'avis qu'il a été «chargé «par la reine de faire miner la ville pour la faire sauter,
25 «puis d'envoyer aux galères tous les habitants qui en ré«chapperont.» — Ici nous saisissons sur le fait le travail involontaire et redoutable de l'imagination populaire: sur un indice, sur un mot, elle construit en l'air ses châteaux ou ses cachots fantastiques, et sa vision lui semble aussi

solide que la réalité. Autant leur imagination est grande, autant leur vue est courte. « Du pain, plus de redevances, « ni de taxes, » c'est là le cri unique, le cri du besoin, et le besoin exaspéré fonce en avant comme un animal affolé. A bas l'accapareur! Et les magasins sont forcés, les convois de grains arrêtés, les marchés pillés, les boulangers pendus, le pain taxé, en sorte qu'il n'arrive plus ou se cache. A bas l'octroi! Et les barrières sont brisées, les commis assommés, l'argent manque aux villes pour les dépenses les plus urgentes. Au feu les registres d'impôt, les livres de comptes, les archives des municipalités, les chartriers des seigneurs, les parchemins des couvents, toutes ces écritures maudites qui font partout des débiteurs et des opprimés! Et le village lui-même ne sait plus comment revendiquer ses communaux. — Contre le papier griffonné, contre les agents publics, contre l'homme qui de près ou de loin[1] touche au blé, l'acharnement est aveugle et sourd. La brute lâchée écrase tout en se blessant elle-même, et s'aheurte en mugissant contre l'obstacle qu'il fallait tourner.

III

C'est que les conducteurs lui manquent, et que, faute d'organisation, une multitude n'est qu'un troupeau. Contre tous ses chefs naturels, contre les grands, les riches, les gens en place et revêtus d'autorité, sa défiance est invétérée et incurable. Ils ont beau lui vouloir du bien et lui en faire; elle refuse de croire à leur humanité et à leur désintéressement. — Tous leurs supérieurs leur sont suspects, et, du soupçon à l'hostilité, il n'y a pas loin. Quand une multitude soulevée repousse ses con-

ducteurs naturels, il faut qu'elle en prenne ou subisse d'autres. De même une armée qui, entrant en campagne, casserait tous ses officiers; les nouveaux grades sont pour les plus hardis, les plus violents, les plus opprimés, pour ceux qui, ayant le plus souffert du régime antérieur, crient « en avant, » marchent en tête et font les premières bandes. En 1789, les bandes sont prêtes; car, sous le peuple qui pâtit, il est un autre peuple qui pâtit encore davantage, dont l'insurrection est permanente, et qui, réprimé, poursuivi, obscur, n'attend qu'une occasion pour sortir de ses cachettes et se déchaîner au grand jour.

IV

Gens sans aveu, réfractaires de tout genre, gibier de justice ou de police, besaciers, porte-bâtons, rogneux, teigneux, hâves et farouches, ils sont engendrés par les abus du système, et, sur chaque plaie sociale, ils pullulent comme une vermine. — Quatre cents lieues de capitaineries gardées et la sécurité du gibier innombrable qui broute les récoltes sous les yeux du propriétaire, provoquent au braconnage des milliers d'hommes d'autant plus dangereux qu'ils bravent des lois terribles et sont armés. Déjà en 1752, autour de Paris, on en voit « des « rassemblements de cinquante à soixante, tous armés en « guerre, se comportant comme à un fourrage bien or- « donné, infanterie au centre et cavalerie aux ailes.... « Ils habitent les forêts, ils y ont fait une enceinte re- « tranchée et gardée, et payent exactement tout ce qu'ils « prennent pour vivre. »

Autre recrue d'émeute, les contrebandiers et les faux-sauniers. Dès qu'une taxe est exorbitante, elle invite

à la fraude, et suscite un peuple de délinquants contre son peuple de commis. Jugez ici du nombre des fraudeurs par le nombre des surveillants: douze cents lieues de douanes intérieures sont gardées par 50,000 hommes, dont 23,000 soldats[1] sans uniforme. Vers ce métier si lucratif [de contrebandier], les vagabonds, les désespérés, les affamés accourent de loin comme une meute. On aperçoit comme dans un éclair d'orage ce long cordon de nomades inquiets, nocturnes et traqués, toute une population mâle et femelle de rôdeurs sauvages, habitués aux coups de main, endurcis aux intempéries, déguenillés, «presque tous attaqués d'une gale opiniâtre.» Le peuple est pour les brigands contre les gendarmes. On rappelle les exploits de Mandrin en 1754, sa troupe de soixante hommes qui apporte des ballots de contrebande et ne rançonne que les commis, son expédition qui dure près d'un an, les vingt-sept villes où il entre sans résistance, délivre les prisonniers et vend ses marchandises; il fallut, pour le vaincre, former un camp et envoyer 2,000 hommes; on ne le prit que par trahison, et encore aujourd'hui des familles du pays s'honorent de sa parenté, disant qu'il fut un libérateur. — Nul symptôme plus grave: quand le peuple préfère les ennemis de la loi aux défenseurs de la loi, la société se décompose et les vers s'y mettent. — Ajoutez à ceux-ci les vrais brigands, assassins et voleurs. Mercier compte en France «une armée de plus de 10,000 brigands et vagabonds.» Le seigneur absent n'y veille pas; ses juges et officiers de justice se gardent bien d'instrumenter gratuitement contre un criminel insolvable, et «ses terres deviennent «l'asile de tous les scélérats du canton.» — Ainsi chaque abus enfante un danger, la négligence mal placée comme

la rigueur excessive, la féodalité relâchée comme la monarchie trop tendue. Toutes les institutions semblent d'accord pour multiplier ou tolérer les fauteurs de désordre, et pour préparer, hors de l'enceinte sociale, les
5 hommes d'exécution qui viendront la forcer.

Mais leur effet d'ensemble est plus pernicieux encore; car, de tant de travailleurs qu'elles ruinent, elles font des mendiants qui ne veulent plus travailler, des fainéants dangereux qui vont quêtant ou extorquant leur pain
10 chez des paysans qui n'en ont pas trop pour eux-mêmes. Vingt-cinq ans avant la Révolution, il n'était pas rare d'en voir quinze ou vingt « tomber dans une ferme pour « y coucher, intimider les fermiers, et en exiger tout ce « qu'il leur plaisait. » 50,000 mendiants, dit-on, furent ar-
15 rêtés tout d'un coup. Quant à la façon de remplir les dépôts, la police est turque à l'endroit des gens du peuple; elle frappe dans le tas, et ses coups de balai[1] brisent autant qu'ils nettoient. « Il n'existe pas un seul juge- « ment prévôtal qui ait rendu la liberté aux détenus, mal-
20 « gré le nombre infini de ceux qui ont été arrêtés injuste- « ment. » — Supposons qu'un intendant humain les élargisse: les voilà sur le pavé, mendiants par la faute de la loi qui poursuit la mendicité et qui ajoute aux misérables qu'elle poursuit, les misérables qu'elle fait, aigris de plus,
25 gâtés de corps et d'âme. Contagion morale et contagion physique: l'ulcère grandit ainsi par le remède, et les centres de répression deviennent des foyers de corruption.

Et cependant, avec toutes ses rigueurs, la loi n'atteint
30 pas son objet. « Nos villes, dit le parlement de Bretagne, « sont tellement peuplées de mendiants qu'il semble que « tous les projets formés pour bannir la mendicité n'ont

«fait que l'accroître.» A quoi bon des palliatifs ou des opérations violentes contre un mal qui est dans le sang et qui tient à la constitution même du corps social? Quelle police peut être efficace dans une paroisse où le quart, le tiers des habitants n'ont pour manger que ce qu'ils vont quêter de porte en porte? Vienne une gelée et une grêle comme en 1788, que la récolte manque, que le pain soit à quatre sous la livre, et qu'aux ateliers de charité l'ouvrier ne gagne que douze sous par jour; croyez-vous que ces gens-là se résigneront à mourir de faim? Affamés et maraudeurs, tous marchent ensemble, et le besoin se fait le complice du crime. «Voleurs, ga-«lériens, mauvais sujets de toute espèce,» ce sont eux qui, dans les insurrections, feront l'avant-garde, «et pousse-«ront le paysan aux dernières violences.» Après le sac de la maison Réveillon[1] à Paris, on remarque que, «sur «une quarantaine de mutins arrêtés, il n'en est presque «point qui n'aient été précédemment des repris de justice, «fouettés ou marqués.» En toute révolution, la lie d'une société monte à la surface. Voilà les chefs ou comparses d'émeute, à six francs par tête, derrière lesquels le peuple va marcher.

CHAPITRE IV

I

Contre la sédition universelle, où est la force?—Toutes les causes qui dissolvent la nation dissolvent aussi l'armée. Sur 90 millions de solde que chaque année elle coûte au trésor, il y a 46 millions pour les officiers, 44

seulement pour les soldats, et l'on sait qu'une ordonnance nouvelle réserve tous les grades aux nobles vérifiés. D'un côté, pour le petit nombre, l'autorité, les honneurs, l'argent, le loisir, la bonne chère, les plaisirs du monde, 5 les comédies de société, de l'autre, pour le grand nombre, l'assujettissement, l'abjection, la fatigue, l'enrôlement par contrainte ou surprise, nul espoir d'avancement, six sous par jour, un lit étroit pour deux, du pain de chien,[1] et, depuis quelques années, des coups comme à un chien ; 10 d'un côté est la plus haute noblesse, de l'autre est la dernière populace. « La médiocrité de la solde du soldat, « dit un économiste, la manière dont il est habillé, couché « et nourri, son entière dépendance rendraient trop cruel « de prendre un autre homme qu'un homme du bas peu- 15 « ple. » En effet, on ne va le chercher que dans les bas-fonds. Sont exempts du tirage, non seulement tous les nobles et bourgeois, mais en général, tous ceux qui ont un crédit ou un protecteur. — Il ne reste donc pour la milice que les plus pauvres, et ce n'est pas de bon cœur 20 qu'ils y entrent. Au contraire, le service leur est si odieux que souvent ils se sauvent dans les bois où il faut les poursuivre à main armée. — A cette vase de la société, on ajoute la balayure des dépôts et maisons de force. — Dernier affluent, l'embauchement demi-forcé, demi-volon- 25 taire, qui le plus souvent ne verse dans les cadres que l'écume des grandes villes. L'embaucheur, payé à tant par homme qu'il recrute et à tant par pouce de taille au-dessus de cinq pieds, « tient ses assises dans un cabaret, « régale » et fait l'article.[2] — Étranges recrues pour garder 30 une société, toutes choisies dans la classe qui l'attaque, paysans foulés, vagabonds emprisonnés, gens déclassés, endettés, désespérés, pauvres diables aisément tentés et

de cervelle chaude, qui selon les circonstances, deviennent tantôt des révoltés et tantôt des soldats.

Qui des deux a le meilleur lot ? Le pain du soldat n'est pas plus abondant que celui du détenu, et il est pire ; car on ôte le son pour faire le pain du vagabond enfermé, et on le laisse pour faire le pain du soldat qui l'enferme. Quatre mois après l'ouverture des États-généraux, seize mille déserteurs, rôdant autour de Paris, conduiront les émeutes au lieu de les réprimer.

II

Une fois cette digue emportée, il n'y a plus de digue, et l'inondation roule sur toute la France comme sur une plaine unie. — Dans ces vingt-six millions d'hommes dispersés, chacun est seul. Depuis longtemps, et par un travail insensible, l'administration de Richelieu[1] et de Louis XIV a détruit les groupes naturels qui, après un effondrement soudain, se reforment d'eux-mêmes. Sauf en Vendée,[2] je ne vois aucun endroit ni aucune classe où beaucoup d'hommes, ayant confiance en quelques hommes, puissent, à l'heure du danger, se rallier autour d'eux pour faire un corps. Il n'y a plus de patriotisme provincial ou municipal. Le bas clergé est hostile aux prélats, les gentilshommes de province à la noblesse de cour, le vassal au seigneur, le paysan au citadin, la population urbaine à l'oligarchie municipale, la corporation à la corporation, la paroisse à la paroisse, le voisin au voisin. Depuis cent cinquante ans, le pouvoir central a divisé pour régner. Il a tenu les hommes séparés, il les a empêchés de se concerter, il a si bien fait que chaque classe ignore l'autre classe, que chacune se fait

de l'autre un portrait chimérique, l'une composant une idylle, l'autre se forgeant un mélodrame, l'une imaginant les paysans comme des bergers sensibles, l'autre persuadée que les nobles sont d'affreux tyrans. — Par cette mé-
5 connaissance mutuelle et par cet isolement séculaire, les Français ont perdu l'habitude, l'art et la faculté d'agir ensemble. La débandade est complète et sans remède. L'utopie[1] des théoriciens s'est accomplie, l'état sauvage a recommencé. Il n'y a plus que des individus juxta-
10 posés ; chaque homme retombe dans sa faiblesse originelle, et ses biens, sa vie sont à la merci de la première bande qui saura se former. Il ne reste en lui pour le conduire que l'habitude moutonnière d'être conduit, d'attendre l'impulsion, de regarder du côté du centre
15 ordinaire, vers Paris, d'où sont toujours venus les ordres. — C'est à cela qu'aboutit la centralisation monarchique. Elle a ôté aux groupes leur consistance et à l'individu son ressort. Reste une poussière humaine qui tourbillonne et qui, avec une force irrésistible, roulera tout
20 entière en une seule masse, sous l'effort aveugle du vent.

III

Nous savons déjà de quel côté il souffle, et il suffit, pour en être sûr, de voir comment les cahiers du Tiers[2] ont été faits. C'est l'homme de loi, le petit procureur de campagne, l'avocat envieux et théoricien qui a con-
25 duit le paysan. Celui-ci insiste pour que, dans le cahier, on couche par écrit et tout au long ses griefs locaux et personnels. L'autre, qui suggère et dirige, enveloppe le tout dans les Droits de l'homme.[3] — Symptôme alarmant et qui marque d'avance la voie que va suivre la Révolu-

tion : l'homme du peuple est endoctriné par l'avocat, l'homme à pique se laisse mener par l'homme à phrases. En d'autres termes, les passions, pour s'autoriser, ont recours à la théorie, et la théorie, pour s'appliquer, a recours aux passions. Auprès de Rouen,[1] les maraudeurs, qui abattaient et vendaient les forêts, disaient que « le « peuple a le droit de prendre tout ce qui est nécessaire « à ses besoins. » — On leur a prêché qu'ils sont souverains et ils agissent en souverains. Plusieurs millions de sauvages sont ainsi lancés par quelques milliers de parleurs, et la politique de café a pour interprète et ministre l'attroupement de la rue. D'une part la force brutale se met au service du dogme radical. D'autre part le dogme radical se met au service de la force brutale. Et voilà, dans la France dissoute, les deux seuls pouvoirs debout sur les débris du reste.

CHAPITRE V

I

Ils sont les successeurs et les exécuteurs de l'ancien régime, et, quand on regarde la façon dont celui-ci les a engendrés, couvés, nourris, intronisés, provoqués, on ne peut s'empêcher de considérer son histoire comme un long suicide : de même un homme qui, monté au sommet d'une immense échelle, couperait sous ses pieds l'échelle qui le soutient. — En pareil cas, les bonnes intentions ne suffisent pas ; il ne sert à rien d'être libéral et même généreux, d'ébaucher des demi-réformes. Au contraire, par leurs qualités comme par leurs défauts, par leurs vertus

comme par leurs vices, les privilégiés ont travaillé à leur chute, et leurs mérites ont contribué à leur ruine aussi bien que leurs torts. — Fondateurs de la société, ayant jadis mérité leurs avantages par leurs services, ils ont gardé leur rang sans continuer leur emploi ; dans le gouvernement local comme dans le gouvernement central, leur place est une sinécure, et leurs privilèges sont devenus des abus. A leur tête, le roi qui a fait la France en se dévouant à elle comme à sa chose propre, finit par user d'elle comme de sa chose propre ; l'argent public est son argent de poche, et des passions, des vanités, des faiblesses personnelles, des habitudes de luxe, des préoccupations de famille, des intrigues de maîtresse, des caprices d'épouse gouvernent un État de vingt-six millions d'hommes avec un arbitraire, une incurie, une prodigalité, une maladresse, un manque de suite qu'on excuserait à peine dans la conduite d'un domaine privé. — Roi et privilégiés, ils n'excellent qu'en un point, le savoir-vivre, le bon goût, le bon ton, le talent de représenter et de recevoir, le don de causer avec grâce, finesse et gaieté, l'art de transformer la vie en une fête ingénieuse et brillante, comme si le monde était un salon d'oisifs délicats où il suffit d'être spirituel et aimable, tandis qu'il est un cirque où il faut être fort pour combattre, et un laboratoire où il faut travailler pour être utile. — Par cette habitude, cette perfection et cet ascendant de la conversation polie, ils ont imprimé à l'esprit français la forme classique, qui, combinée avec le nouvel acquis scientifique, produit la philosophie du dix-huitième siècle, le discrédit de la tradition, la prétention de refondre toutes les institutions humaines d'après la raison seule, l'application des méthodes mathématiques à la

politique et à la morale, le catéchisme des droits de l'homme, et tous les dogmes anarchiques et despotiques du Contrat Social. — Une fois que la chimère est née, ils la recueillent chez eux comme un passe-temps de salon ; ils jouent avec le monstre tout petit, encore innocent, 5 enrubanné comme un mouton d'églogue ;[1] ils n'imaginent pas qu'il puisse jamais devenir une bête enragée et formidable ; ils le nourrissent, ils le flattent, puis, de leur hôtel, ils le laissent descendre dans la rue. — Là, chez une bourgeoisie que le gouvernement indispose en com- 10 promettant sa fortune, que les privilèges heurtent en comprimant ses ambitions, que l'inégalité blesse en froissant son amour-propre, la théorie révolutionnaire prend des accroissements rapides, une âpreté soudaine, et, au bout de quelques années, se trouve la maîtresse incon- 15 testée de l'opinion. — A ce moment et sur son appel, surgit un autre colosse, un monstre aux millions de têtes, une brute effarouchée et aveugle, tout un peuple pressuré, exaspéré et subitement déchaîné contre le gouvernement dont les exactions le dépouillent, contre les privi- 20 légiés dont les droits l'affament, sans que, dans ces campagnes désertées par leurs patrons naturels, il se rencontre une autorité survivante, sans que, dans ces provinces pliées à la centralisation mécanique, il reste un groupe indépendant, sans que, dans cette société 25 désagrégée par le despotisme, il puisse se former des centres d'initiative et de résistance, sans que, dans cette haute classe désarmée par son humanité même, il se trouve un politique exempt d'illusion et capable d'action, sans que tant de bonnes volontés et de belles intelli- 30 gences puissent se défendre contre les deux ennemis de toute liberté et de tout ordre, contre la contagion du

rêve democratique qui trouble les meilleures têt
contre les irruptions de la brutalité populacière qui
vertit les meilleures lois. A l'instant où s'ouvren
États-Généraux, le cours des idées et des événem
5 est, non seulement déterminé, mais encore visible.
vance et à son insu, chaque génération porte en
même son avenir et son histoire ; à celle-ci bien a
l'issue, on eût pu annoncer ses destinées.

NOTES

Page 2. — 1. **ergastule** (Latin: *ergastŭlum*), a *workhouse* for slaves, debtors, etc.

2. **barbares**; the most important of these barbarian invasions of Gaul occurred in the fourth and fifth centuries, resulting in the addition of a Germanic (Frankish) element to the already Romanized Gallic stock.

Page 4. — 1. **Charlemagne** (died 814); his vast empire included most of the territory now known as France, Germany, Austria, Italy and the Netherlands.

2. **miles** (Latin) *soldier.*

3. **Robert le Fort**, the great-grandfather of Hugues Capet. The latter was the first king of the Capetian dynasty.

Page 6. — 1. **vivant à leur pot**, *living at their expense.* The *pot-au-feu* is symbolic of home life.

2. **Stendhal**, an alias of M. H. Beyle (1783–1842), a French novelist and miscellaneous writer of very remarkable psychologic penetration.

3. **Hugues Capet**, cf. page 4, note 3.

4. **Lorraine**, a province in N. E. France. The major part of it was annexed to the German empire in 1871.

5. **Corse**, *Corsica*, a Mediterranean island, off the west Italian coast. It was annexed by the French in 1768 — one year before the birth there of *Napoleon Buonaparte.*

Page 7. — 1. **Reims**, a cathedral town, about 100 miles N. E. of Paris. Since 1180 (Philip II), the coronation ceremony was celebrated there.

2. **10 août** (1792), on this date the mob attacked Louis XVI in the Tuileries, killed the Swiss guards and sacked the palace. This

was the signal for the imprisonment of the royal family and the subsequent execution of the king and queen.

Page 8. — 1. **Carlovingiens,** the Carolingian dynasty ruled 752–987.

Page 9. — 1. **4 milliards,** this was at the outbreak of the French Revolution.

2. **dîme,** *tithe*, a tax levied on agricultural and industrial products for the maintenance of the clergy.

3. **casuel,** *perquisites* for administering the sacraments. Though in essence voluntary, they came to be levied by the clergy as a legal claim.

4. **quêtes,** *voluntary contributions* collected or extorted by the clergy. According to Voltaire one-third of the monastic orders had no other source of income. (Article *Quête*, **Dict. Phil.**)

Page 13. — 1. **Bretagne,** a maritime province of N. W. France.

2. **Auvergne,** a province a little south of central France.

Page 14. — 1. **abbés commendataires,** secular ecclésiastics enjoying one-third of the revenue of an abbey. They performed no functions. The worldly *abbé*, often irreligious in the extreme, is a familiar figure in the society of the old regime.

Page 15. — 1. **Rousseau** (Jean-Jacques, 1712–1778), born at Geneva. He led a wandering, poverty-stricken, and changeful life, recounted in the most remarkable of modern biographies, *Les Confessions*. His moral life was sordid, the abandonment of his five children as foundlings being its darkest blot. His later writings show distinct traces of insanity. He wrote a *Discours* (1749) in which he tried to prove that letters, art and science do not render mankind better; a *Discours sur l'Inégalité* (1754) in which he argued that uncivilized life is the happiest; *La Nouvelle Héloïse* (1761), an impassioned love-story; *Émile* (1762), a treatise on education, full of original views; *le Contrat Social* (1762), a treatise on government, full of subversive ideas. Rousseau is a prose-poet, of marvellous eloquence and passion fused with a subtle though usually sophistical logic. From him chiefly proceeds the modern sentimental nature-cult in its many phases. See also pp. 131 *ff.* and 165 *ff.*

2. **cahiers des États-généraux,** petitions presented to the king in 1789 by the three orders: the nobility, the clergy, and the third estate, called collectively *États-généraux.*

3. **Marmontel,** (1723–1799), author of *les Incas,* a pseudo-historic romance, and of *Contes Moraux,* insipid and mediocre tales, illustrative of the cheap sensibility so much affected during the latter part of the 18th century. He is now neglected except for his pleasing Memoirs.

4. **leur,** note the cacophonous repetition of *leur* in this and the next sentences. Cf. similar fault of style on p. 70 (*franges*).

Page 16. — 1. **Chateaubriand** (1768–1848), a *cadet* of the impoverished *branche cadette* of a noble Breton family, was one of the greatest prose writers of the nineteenth century. He was a precursor of romanticism, of Byronic self-worship, of religio-literary dilettantism, and a supreme master of ornate description.

2. **emprunté,** awkward.

Page 17. — 1. **Almanach Royal,** a year-book containing lists of the rulers of all countries and of the principal functionaries, etc.

2. **trente-un,** as to the irregularity of this form, cf. a list of the numerals.

3. **dans l'imprimé,** *according to the printed documents* (cited in the preceding sentence).

Page 18. — 1. **Bourgogne,** a province of E. France, touching on Switzerland.

2. **recevoir,** to receive (guests), *to entertain.*

3. **Richelieu,** Cardinal (1624–1642), minister of Louis XIII — the seventeenth century Bismarck.

Page 19. — 1. **Arthur Young** (1741–1820), an Englishman, who traveled in France on the eve of the Revolution and published a highly intelligent and valuable book, *Travels in France.*

2. **Saint-Simon** (1675–1755), a very aristocratic and narrowly prejudiced duke, who failing of place and power, voiced his disaffection in a voluminous series of memoirs, written in a singularly pictorial and boldly individual style, and offering a most varied and powerful, though not always trustworthy, picture of courtiers and court-life under the old regime. They were not published (except in fragments) till 1829.

Page 20. — 1. **marquis de Mirabeau,** the father of the great revolutionary statesman and orator. His strange relations with the latter and frequent commitment of him to prison form one of the most striking episodes of the abuse of power under the old regime.

2. **abbés et prieurs commendataires,** cf. page 14, note 1.

3. **Narbonne,** a city of S. France on the Mediterranean, some sixty miles from the Spanish border.

Page 21. — 1. **se laisseront pousser,** *will allow themselves to be urged on,* or *incited;* the infinitive dependent on another verb or a preposition is often passive in value.

Page 22. — 1. **le bon villageois,** for a fuller statement of this wantonly optimistic conception of human nature, so popular in the eighteenth century, see pp. 132 *ff.*

Page 23. — 1. **émigrés,** the French nobles very generally sought refuge in foreign countries during the revolution; their property was confiscated.

2. **le plus blessante,** *le plus* is invariable when the adjective indicates the superlative degree of an object compared with itself. In English there is then no article.

Page 24. — 1. **Rohan,** prince, ambassador, cardinal, bishop of Strasbourg,* grand-almoner of Louis XVI, in his corruption, debauchery, and magnificence, one of the most typical figures of the old regime. For his scandalous connection with the affair of the Diamond Necklace, and for his strange belief in the picturesque impostor Cagliostro, see the essays of Carlyle.

2. **Dillon,** the son of an English nobleman in the French service, was under Louis XV and XVI archbishop of Narbonne, (page 20, note 3).

3. **capitainerie,** *hunting-reserves* belonging to the king or the nobility. They comprised millions of acres (some 4,000 sq. miles).

4. **Bien mieux,** ironical, *better yet.*

5. **îles de la Seine,** the Seine, for more than half the distance from Paris to the sea, is studded with innumerable islands.

6. **fermiers,** the word is defined by Taine on page 22, lines 20 *ff.*

*in Alsace, near the E. frontier of France, annexed by Germany, in 1871.

Page 25. — 1. **États-généraux,** cf. page 15, note 2.

2. **Parlement,** a species of local supreme court. There were twelve in France. As they verified and registered the royal edicts, they often assumed the aspect of political bodies, and were not infrequently exiled for their opposition.

3. **États provinciaux,** *local political assemblies.*

Page 26. — 1. **immunités,** see page 10, lines 5 *ff.*

2. **donnant, donnant,** *give and take,* a proverbial expression, hinting at an interested motive in a concession; cf. the Latin *do ut des.*

3. **édit de Nantes,** an edict passed by Henry IV, in 1598. It assured religious liberty and political rights to the Protestants. After progressive violation of its provisions, it was finally revoked *in toto* by Louis XIV in 1685.

Page 27. — 1. **Languedoc,** a province of S. France touching on the Mediterranean.

2. **chevaux de race,** *blooded horses*; *cheval de course,* "race-horse;" *cheval de trait,* "draft-horse."

3. **M. de Rohan,** cf. page 24, note 1.

Page 28. — 1. **M. de Brienne** (Loménie de), cardinal, archbishop, and, on the eve of the Revolution, minister of finance. He was very much a man of the world, shared the irreligious opinions of the age, and even owed his election to the Academy to the friendship of Voltaire and d'Alembert.

2. **cordon bleu,** the blue ribbon was the insignia of the knight of the chivalrous order of the Holy Ghost. The term came to mean the knight himself, and finally, in humorous parlance, a first-class cook.

3. **Berry** (or **Berri**), a province of central France. It was the home of George Sand, who describes it *con amore* in her novels.

4. **Guyenne,** a province of S. W. France, bordering on the Atlantic.

5. **almanach,** cf. page 17, note 1.

Page 29. — 1. **secrétaire des commandements,** or *secrétaire d'État*; Augeard was secretary to Marie-Antoinette.

2. **réforme de la bouche,** *curtailment of table expenses.*

3. **Mesdames,** the title *Madame* (used alone) or *Madame Royale,*

was given to the eldest daughter of the king. *Madame* is also applied to the daughter of the *dauphin* (crown prince) and to the wife of *Monsieur* (the king's brother). More freely used, it may apply to any princess of the ruling house (usually with a baptismal name, or in the plural *Mesdames de France*).

4. **M. de Calonne**, minister of finance under Louis XVI, a few years before the Revolution.

5. **Augeard**, cf. note 1 (above).

6. **un quart n'est pas entré**, i.e. even less than one-fourth entered.

7. **comte d'Artois**, the king's next oldest brother. He ruled (1824–30) under the title of Charles X.

8. **Monsieur**, cf. page 29, note 3. He afterward ruled (1815–24) under the title of Louis XVIII.

Page 30. — 1. **Argenson (marquis d')**, figured in French politics about the middle of the 18th century. He wrote valuable memoirs.

2. **chacun dans leur maison**, note the illogical agreement; *sa* would be grammatically preferable, though, according to the recent relaxed rules, either *son* or *leur* may be used without distinction after *chacun*.

Page 31. — 1. **cahiers**, cf. page 15, note 2.

2. **le marquis de Mirabeau**, cf. page 20, note 1.

3. **faire injure**, *to insult.*

4. **dont les trois quarts** (sc. *sont*) **à l'aumône**, *of whom three quarters are obliged to receive charity*; cf. page 185, note 5.

Page 33. — 1. **Frédéric II**, Frederic The Great, king of Prussia (ruled 1740–86).

2. **César**, i.e. "emperor" or "monarch"; cf. *Czar* and *Kaiser*.

3. **Louis IX** (ruled 1226–70), called Saint-Louis, led the last crusades.

4. **Marc-Aurèle**, Marcus Aurelius, Roman emperor (161–180). "Perhaps the most beautiful figure in history" (Matthew Arnold: *Essays in Criticism*). His "Thoughts," written in Greek, have been described as *l'un des plus beaux livres de l'humanité.*

Page 34. — 1. **Mme de Pompadour**, favorite of Louis XV, though of mean origin. She maintained her sway over king and court for

nearly twenty years, influencing even the politics and wars of France.

Page 36. — 1. **la Renaissance italienne,** the revival of art and literature, due chiefly to the renewed study of antiquity, manifested itself first and with great brilliancy in Italy, especially in the fifteenth century.

2. **file de voitures,** cf. page 20.

3. **ville d'espèce unique**; for a very interesting article on Versailles, see Scherer: *Études sur la littérature contemporaine*, vol. viii.

Page 37. — 1. **les Césars,** i.e. the earlier Roman emperors; the magnificence and vastness of their palaces have never been equaled in modern times.

2. **à tombeau ouvert,** *with homicidal speed.*

Page 38. — 1. **Mansart** belonged to a family of famous architects, and was chief architect of the Versailles palace. The invention of Mansard windows is usually but wrongly ascribed to the Mansarts.

Page 39. — 1. **sont de leur monde,** *belong to their set,* or *their social class.*

2. **Madame Royale,** cf. page 29, note 3.

Page 40. — 1. **ils font bien,** *they make a good appearance.*

2. **Fontainebleau,** a town 37 miles S. E. of Paris. It contains a royal palace, now an art-museum, and is surrounded by an immense forest, formerly a royal hunting-reserve.

3. **Cent Suisses,** a body of a hundred Swiss, who formed part of the royal guard. The Swiss were long favorite mercenaries in France, and it is estimated that over a million served under French kings.

Page 41. — 1. **capitaineries,** cf. page 24, note 3.

2. **Villers-Cotterets,** a small town some 48 miles N. E. of Paris.

3. **Orléans,** a large city about 75 miles south of Paris.

Page 42. — 1. **bouche,** cf. page 29, note 2.

2. **Mme Elisabeth,** the sister of Louis XVI.

3. **Mesdames,** cf. page 29, note 3.

Page 43. — 1. **On dirait d'une cour,** *on dirait* with a direct

object is more usual, but Taine favors the redundant *de*. Cf. pages 50, note 5, and 70, note 4.

Page 44. — 1. **La Bruyère** (1645–96) author of the *Caractères*, a volume of satirical studies of 17th century society, of which it offers a complete picture in the form of general reflections studded with humoristic personal portraits, often after real models. The ideas are acute rather than profound, and have a pervading tinge of bitterness. They are expressed in an exceedingly individual style, a trifle oracular, but sparkling with epigram, full of color, and often boldly realistic, — the style of a genuine literary artist.

Page 45. — 1. **tout ce qui vaquera,** *every post that becomes vacant.*

2. **grand appartement,** *evening reception.*

3. **donne à jouer,** *has a gaming party.*

Page 46. — 1. **des boucles et des nœuds,** *buckles and bows* (worn on the shoes, etc.).

2. **soie feuille morte,** *silk of the color of dead leaves.*

Page 47. — 1. **enfants de France,** *children of the king*; cf. the Spanish *Infante.*

2. **princes et princesses du sang,** those belonging to the collateral branches of the royal family.

3. **grand-maître** (sc. *de France*); he presided over the king's household. The post was held only by the highest nobles.

Page 48. — 1. **fils . . . de France,** cf. page 47, note 1.

Page 49. — 1. **passe au roi la veste,** *puts on the king's jacket;* cf. page 42, line 21.

2. **cordon bleu,** cf. page 28, note 2.

3. **quaesumus, deus omnipotens** (Latin) *we pray, Almighty God.*

Page 50. — 1. **au passage,** *while he is passing.*

2. **la grande entrée,** cf. page 47, lines 14 *ff.*

3. **la nef** (lit. "ship") a vessel which held the king's napkins.

4. **l'essai des plats,** the preliminary *tasting of the king's food and drink* by those serving him; it required four persons to serve the king a glass of water (Taine).

5. **on dirait d'une cour,** cf. page 43, note 1.

6. **Frédéric II,** cf. page 33, note 1.

Page 51. — 1. **Choisy (-le-Roi)**, a town a few miles S. of Paris. Louis XV had a splendid palace there (now demolished).

2. **la Dauphine**, the wife of the *Dauphin* ("crown-prince").

3. **l'on joue**, *one is at the gaming table; l'on* often replaces *on* at the beginning of a phrase, as well as after *si*, *que*, *où* etc.

4. **que l'on va**, *when we go.*

5. **telle année**, *in such and such a year; in certain years.*

Page 52. — 1. **doge de Venise**, i.e. a monarch with merely nominal powers.

2. **14 Juillet** (more commonly **juillet**), the day on which the Bastille was taken by the populace.

3. **sur le Trésor**, *out of the Treasury.*

Page 53. — 1. **Horace Walpole** (1717–1797), an English earl, of cosmopolitan tastes and accomplishments. He wrote memoirs, letters, etc.; cf. page 105, note 3.

2. **un nom de terre**, *a name derived from an estate;* cf. Molière: *École des Femmes* I, 1.

3. **Law** (John), a Scotch adventurer. The financier of the notorious Mississippi bubble (1718–20) which wrecked so many French fortunes.

Page 54. — 1. **gouverneurs généraux et particuliers**, the former were titular governors of provinces (ruled in reality by the *intendants*), and the latter were governors of cities or fortresses.

2. **trente-un**, cf. page 17, note 2.

3. **abbés commendataires**, cf. page 14, note 1.

Page 55. — 1. **les Rohans** (more correctly *les Rohan*), cf. page 24, note 1.

2. **Saverne**, village near Strasburg (Alsace).

Page 56. — 1. **parfiler**, *to purfle;* see page 70, lines 14 *ff.*

2. **leur ramage et leur plumage**, *their volubility* (lit. "warbling") *and their dress* (an allusion to La Fontaine's fable *Le Corbeau et le Renard*, Book I, Fable II).

Page 57. — 1. **Squire Western**, a country squire who figures in Fielding's novel Tom Jones — a typical specimen of his class, robust, coarse and brutal.

2. **Thunder-ten-Tronckh**, a German baron, who figures in Voltaire's satirical tale *Candide.*

Page 59. — 1. **maréchal de Richelieu,** celebrated for his numberless duels and amorous intrigues, a type of the worse side of high-life under the old regime.

2. **Talleyrand,** (1754–1838), *Abbé* and bishop under the old regime, a partisan of the Revolution, a friend and tool of Napoleon in his glory and later an enemy and an instrument in his downfall, a servant of absolutism under the Restoration and of the liberal monarchy when it replaced the Bourbons, Talleyrand was a leading political figure under every government in France for half a century, and achieved the reputation of being one of the most cunning diplomats, one of the most brilliant wits, and one of the most corrupt men known to history.

Page 60. — 1. **le mot,** i.e. *le bon mot,* the jest.

2. **gens,** *servants.*

3. **Mme Elisabeth,** cf. pages 29, note 3, and 42, note 2.

Page 61. — 1. **à s'épuiser,** *enough to be drained; to the dregs.*

2. **comte d'Artois,** cf. page 29, note 7.

3. **Bagatelle,** a *château,* just outside of Paris, in the Bois de Boulogne.

Page 64. — 1. **a parte,** or written as pronounced *aparté* (Latin), words spoken aside.

2. **à peine si,** *hardly;* more commonly *c'est à peine si.*

Page 65. — 1. **Amour,** *Cupid.*

2. **bourse,** a little sack of black silk in which the ends of the *queue* were confined.

Page 66. — 1. **maître à danser,** this term is obsolete, being now replaced by *maître de danse.*

2. **duc d'Angoulême,** the nephew of Louis XVI, and later his son-in-law.

3. **Suffren,** a great French admiral and sea-fighter. He died 1788.

4. **Plutarque,** born about 46 A. D., wrote the lives of the illustrious men of Greece and Rome, the most famous and most widely read of all biographies.

Page 67. — 1. **Voltaire** (1694–1778), one of the most brilliant and influential of modern writers. He represents a rationalistic re-

action, on the whole healthful though neither profound nor reverent, against religious traditions and political abuses. He was a man of universal curiosity and the most varied literary achievement: he wrote tragedies, *Oreste* being one of a long list of which *Zaïre* is the best; comedies; an epic, the *Henriade*, cold and unpoetical; a mock-epic, *La Pucelle*, a scurrilous treatment of Joan of Arc; various histories: *Charles XII*, *Louis XIV*, and his famous *Essai* (cf. page 91, note 4); much controversial and philosophical literature, including some brilliant and witty tales; and finally a voluminous correspondence, the most living portion of his work. He was the literary king of his age, listened to and honored by all Europe. After his sojourn at the court of Frederic the Great, he spent his old age on his lordly estate at Ferney (near the Swiss frontier). To this period belongs his generous pleading for the rehabilitation of Jean Calas and of other victims of religious fanaticism. See also pp. 161 *ff*.

2. **Anacréon**, a Greek lyric poet, who sang in light and graceful verse of the pleasures of love and wine. He lived six centuries before the Christian era.

3. **Lord Chesterfield** (1694–1773), an English earl who dabbled in politics and literature, a typical 18th century man of the world. His polite but not over-moral philosophy of life is developed in his not undeservedly popular "Letters to his Son."

Page 68. — 1. **Longchamps** (or *Longchamp*) a very worldly and fashionable abbey near Paris. In the song-service held at L. in Holy Week, opera-singers usually took part, and it became a great social function where the worldling and the sinner were chiefly and even scandalously in evidence. It is now the site of a race-course. On July 14th the army passes in review before the President at L.

2. **tiennent la main à ce que**, *see to it that.*

Page 69. — 1. **Fontenelle** (1657–1757) a man of letters of the academic type, presenting an interesting combination of the gallant and rather affected man of the world and social lion with the scientific scholar. His chief merit was that of an elegant popularizer of science.

2. **une de ses amies**, Mme de Tencin, the mother who abandoned the infant d'Alembert, and of whose sweet manners the

Abbé Trublet said: *Si elle eût eu intérêt de vous empoisonner, elle eût choisi le poison le plus doux.*

3. **Watteau** (1684–1721), the chief of the group of artists known as *peintres des fêtes galantes.* His work, which attains the acme of daintiness and grace, gives us only a conventional nature peopled by conventional beings.

4. **Fragonard** (1732–1806), an artist, especially successful as a genre-painter. His most characteristic work is quite in the taste of the eighteenth century, conveying a suggestion of voluptuousness expressed with very graceful and elegant art.

5. **les Saint-Aubin**, three brothers, contemporary with *Fragonard.* They were all artists, particularly celebrated as illustrators and engravers.

6. **Marivaux** (1688–1763), celebrated as one of the founders of the modern novel, and as perhaps the greatest French dramatist since Molière. His novels (*Marianne* etc.) are distinguished by very delicate psychological analysis of character, and by the tendency to depict reality rather than romance. The French are inclined to see in him a predecessor and model of Richardson. As a dramatist they are even inclined to compare him with Shakespeare. His essentially feminine temperament and consequent insight into real womanliness, his delicate sentimentality, and his talent for rendering with all its rose-color of poetic illusion the first flush of dawning passion in woman's heart, are the basis of this rather ambitious comparison.

7. **Collé**, an eighteenth century writer of songs and farces more witty than edifying.

8. **Crébillon fils**, so-called to distinguish him from his father, the tragic poet. The son, who unfilially set down French tragedy as the most perfect farce ever invented, wrote licentious tales in a very manneristic style. They are now deservedly neglected, save as a contemporary source for the study of eighteenth century morals.

Page 70. — 1. **ajustement chiffonnée**, what Herrick calls "a sweet disorder in the dress."

2. **dans les châteaux**, *in the country-houses.*

3. **franges**, cf. page 15, note 4.

4. **on dirait d'une volée**, cf. page 43, note 1.

Page 71. — 1. **nature morte,** *dead animals*, or *game*, a less inclusive term than the English "still life."

2. **nœuds,** knots made with a shuttle and pressed one against the other on a string of thread or silk (a favorite pastime).

3. **Lisez plutôt,** this redundant use of *plutôt*, not noted by Littré, belongs to the familiar style. It usually introduces argument or evidence.

Page 72. — 1. **1793,** the year when the reign of terror was at its height.

2. **facilité,** *easy-going morals*.

3. **Rohan,** cf. page 24, note 1.

4. **Saverne,** cf. page 55, note 2.

5. **embarquement pour Cythère,** a painting by Watteau (cf. page 69, note 3). The island of Cythera (ancient) just off S. Greece, was sacred to Venus and to love.

Page 73. — 1. **Saint-Germain-des-Prés,** an abbey dating from the sixth century, located in Paris, long the home of the Benedictine friars of Saint-Maur, who carried on in its rich library their vast learned investigations.

2. **Beaumarchais** (1732–1799), one of the most restless, versatile, and adventurous spirits in all literature. His chequered life finds him at one moment sustaining the noisiest law-suits of the age, at another exporting arms and ammunition to the American Revolutionists, at another acting as secret envoy of Marie-Antoinette, and at another editing Voltaire's works and satirizing the court and the government in the two gayest comedies written since Molière: the *Barbier de Séville* and the *Mariage de Figaro* (cf. pages 169 *ff.*).

Page 74. — 1. **rosières,** an immemorial *fête*, in certain villages, was the annual crowning with roses of the village girl chosen as the most worthy and virtuous. In the hey-day of eighteenth century sensibility, this pretty custom attracted the attention of literary and polite society, and many a dame of fashion masquerraded as a *rosière*, who would hardly have been awarded the distinction by any more disinterested suffrage than her own.

Page 75. — 1. **Chantilly,** a town about 25 miles north of Paris, the seat of a splendid palace, which, in the eighteenth century, belonged to the Condé family.

2. **jardin d'Alcine**, the garden of the enchantress *Armida* (not *Alcina*, who figures in Ariosto), is one of the numerous Bowers of Bliss suggested to the modern poet by Homer's episodes of Circe and Calypso. It figures as a retreat of inglorious and degrading ease in the great epic, the Jerusalem Delivered, of the Italian poet Tasso — in French *Le Tasse* — (1544–95).

3. **Petit Trianon**, a tiny palace in the park of Versailles. Marie-Antoinette was very fond of this residence, which was the scene of her Swiss village. *Le Grand Trianon* was a royal palace in the vicinity; cf. page 82.

4. **Choisy**, cf. page 51, note 1.

Page 76. — 1. **le Devin du Village**, (not *de* as Taine has it), *the village soothsayer*, an idyllic operetta composed, words and music, by Rousseau; cf. page 15, note 1.

2. **Barbier de Séville**, cf. page 73, note 2.

3. **prince de Ligne**, an amiable and brilliant man of the world, who dabbled very successfully in literature, besides gaining a deserved reputation, military and diplomatic, in the service of the Austrian emperor. He died in 1814.

4. **petite pièce**, a short comic play given as an afterpiece to a longer one.

5. **La Fontaine** (1621–95), the author of the *Fables*, in which the most poetic temperament of seventeenth century France has found expression in the most exquisitely wrought style and verse, seasoned with the most Attic wit — perhaps the chief treasure of French poetry. He is also the author of the *Contes*, displaying the same qualities but not so artistically, and vitiated, moreover, by the extreme license of the matter.

6. **bouffons italiens**, as early as the Renaissance, the French theatre began to reproduce the *comédie bouffonne* of the Italians, a species of broad farce of considerable vivacity and wit.

7. **Monsieur**, cf. page 29, note 3.

Page 78. — 1. **maître à danser**, cf. page 66, note 1.

Page 80. — 1. **l'Accordée de village**, the *Betrothed Village-girl*, the *Broken Pitcher*, the *Return from the Nurse*, are masterpieces of the painter Greuze (1725–1805), who reflected the ten-

dency of the age toward Rousseauism. He was fond of bourgeois subjects, which he treated with much grace and prettiness.

2. **Mercure** (de France), a monthly periodical, both literary and contemporary in its interests, founded in 1672, as the *Mercure Galant.*

Page 81. — 1. **Père de Famille,** an indifferent play by Diderot (page 112, note 1).

2. **se trouver mal,** *to faint.*

3. **Mme de Genlis,** an authoress and court-lady, who was governess to the future king Louis-Philippe (reigned 1830–48), in which function she displayed far more originality than in her hundred mediocre volumes.

4. **veulent nourrir,** wish to nurse their children themselves — a reform due not a little to the preaching of Rousseau, who (in his Émile) eloquently insisted on its practice in every family — except his own. Cf. page 15, note 1.

Page 82. — 1. **poudre,** *powder* (for the hair); so vast a quantity was used that, in the days of Louis XIV, it cost 24 million francs per annum.

2. **Franklin,** as American ambassador at Paris during our Revolution, was an immensely popular figure. He was fêted by the nobility, entertained by the Academy, lauded by Voltaire whom he asked to bestow his blessing on his grandson, and portrayed by the hand of Greuze, cf. page 80, note 1.

3. **jardins anglais,** English gardening aims at retaining the irregularity of nature, which classical French gardening insisted on correcting and conventionalizing with an omnipresent art that concealed nature.

4. **Trianon,** cf. page 75, note 3.

5. **les harmonies de la Nature,** this is the title of a now neglected posthumous work of Bernardin de Saint-Pierre, the author of Paul and Virginia (1787). Not anticipating Darwin, he interpreted all the favorable elements of natural environment as wise pre-arrangements of Providence, suggesting, for example, that it makes foam white against black rocks to warn away the navigator.

Page 83. — 1. **Sèvres,** a town just out of Paris, noted for its exquisitely beautiful creations in porcelain ware.

Page 84. — 1. **Fontenoy**, in Belgium, scene of the defeat of the English and their allies by the French (1745) under Marshal Saxe.

Page 85. — 1. **Varennes**, a town east-northeast of Paris and not very far from the frontier. Here Louis XVI and his family were stopped in their attempt to escape from France (1791).

2. **Enfants de France**, cf. page 47, note 1.

3. **M. de Bouillé**, a marquis, in command of a part of the royal army, and bitterly opposed to the Revolution. He had arranged the flight to Varennes.

4. **bâton de maréchal**, *marshal's truncheon* or *baton*.

5. **l'humanité quand même**, *the maintenance of humanitarian sentimentalism under all circumstances*.

6. **Scapin**, type of the ingenious and roguish valet in the comedies of Molière and his Italian models.

Page 86. — 1. **Jacobin**, the Jacobin club was made up of the most violent revolutionists, and for a time, under Robespierre's leadership, was supreme. It was chiefly responsible for the reign of terror.

Page 87. — 1. **composé vénéneux**, John Morley (Miscellanies, vol. III) discusses adversely this fundamental thesis of Taine's work.

Page 88. — 1. **Galilée**, *Galileo*, born like Shakespeare in 1564, is one of the greatest names in modern science. His adherence to the Copernican system led to his celebrated encounter with the Inquisition.

2. **Descartes** (1596–1650), mathematician, physicist and metaphysician. He is the greatest of French philosophers; and there is hardly any development in modern philosophy which one may not find foreshadowed in his works.

3. **Newton** worked out his theory of gravitation between 1665 and 1685, thus revolutionizing man's conception of the universe.

Page 90. — 1. **Pascal** (1623–62), noted for epoch-making discoveries in physics and mathematics, and still more famous as author of a work of religious polemic, the *Lettres Provinciales*, which Macaulay considered one of the three most perfect prose works in all literature; and of a collection of *Pensées*, unique for

their union of profound thought and feeling, expressed in a style of marvelous eloquence.

2. **Bossuet** (1627–1704), the most eloquent of pulpit orators, ana one of the greatest of French writers. He represents a very orthodox and, therefore, rather antiquated point of view, but he represents it with unsurpassed power and logic. He was tutor to the Dauphin, and composed various works for his use, notably his *Discours sur l'histoire universelle* which sought to prove that all the events of history were but the working out of the Divine will. His *Oraisons Funèbres* are his most widely read work.

Page 91. — 1. **Fénelon** (1651–1715), a great prelate and writer. At first a friend and protégé of Bossuet, he later carried on with him a long and bitter controversy. Like him a preceptor to a royal prince, he composed various works with pedagogic intent. His edifying prose-poem, imitated from the Odyssey, *Les Aventures de Télémaque*, used to charm our grandmothers in the earlier stages of their French, and might still profit and please their descendants far more than the usual indifferent fiction which has usurped its place.

2. **Malebranche,** a seventeenth century metaphysician of the school of Descartes, though subtly interfusing his metaphysics with an omnipresent theologic strain. The popular mind particularly associates Malebranche with a quite unimportant tenet of his philosophy, the Cartesian theory of animal automatism, and with the anecdote which tells how this pious gentleman used to kick his dog by way of illustrating the doctrine.

3. **leur siège était fait,** *their mind was made up in advance.* It is said that the historian Vertot, having lost patience in waiting for the documents necessary for describing a siege, evolved the description from his inner consciousness and greeted the tardy arrival of the papers with the words, "*Mon siège est fait.*"

4. **Essai,** Voltaire (cf. page 67, note 1) wrote his sceptical *Essai* in opposition to Bossuet's theologic interpretation of history (cf. page 90, note 2). The *Essai* is a review of the history of human progress through the ages.

Page 92. — 1. **Chaldée,** *Chaldaea* (or *Babylonia*), an Asiatic territory, touching on the Persian Gulf.

Page 93. — 1. **Turgot** (1727–81), famous economist and statesman — one of the most ideal characters in history. His broad ideas and philanthropic devotion to the reforming of the abuses of feudalism found a poor second in Louis XVI, who dismissed him from office.

2. **Condorcet,** a most versatile writer, philosopher, mathematician, statesman and reformer, a co-laborer with Turgot — and with Voltaire. His principal work is the *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain.* Shortly after writing this glowing exposition of human perfectibility, he was imprisoned by the Terrorists and died in his cell, presumably by poison.

3. **Montesquieu** (1689–1755), author of the *Lettres Persanes*, witty and unsparing satires on French society and institutions, in the guise of letters written by Persian travelers. Montesquieu also wrote *l'Esprit des Lois*, a profound and brilliant philosophic study of political and social institutions. Cf. also pages 159 *ff.*

Page 95. — 1. **Condillac** (1714–80), a philosopher whose system was in the main that of Locke, rejecting the theory of intuition and deriving all man's knowledge from sensation i.e. from experience and observation. This essentially untheological conception of man's nature has served as a basis for very recent psychologic theories, those of Mill and Spencer in England, of Wundt in Germany, of Taine in France, etc. Cf. page 115, lines 17 *ff.*

Page 96. — 1. **Locke** (1632–1704), an English philosopher. His Essay concerning Human Understanding is the most epoch-making philosophic work England has produced. Locke rejects innate ideas and derives all knowledge from experience. He is thus a direct descendant from Bacon and a precursor of our experimental psychology.

Page 98. — 1. **Malherbe** (1555–1628), a poet, correct, formal and unimaginative. His rhetorical ideal of poetic style prevailed during the whole seventeenth and eighteenth centuries, the resultant absence of the lyric note being the chief reason why the foreign reader remains rather obtuse to the appeal of classic French verse.

2. **Balzac** (1597–1654), an eloquent rhetorician, one of the founders of French prose.

3. **Delille** (1738–1813), a super-elegant didactic and descriptive poet, whose once great reputation has collapsed.

4. **Fontanes**, a contemporary of Delille, and like him a correct and elegant poet of the academic type — whose verse evinces a considerable talent for prose.

Page 99. — 1. **Molière** (1622–73), a comic poet, unique in wit, keenness of observation, and powerful but genial portrayal of human faults and foibles — the moralist of comedy. "He is by far the chief name in French poetry; he is one of the very greatest names in all literature," says Matthew Arnold.

The citation is from the *Critique de l'École des Femmes*, sc. VI.

2. **Amyot** (1513–1593). His translation of Plutarch (cf. page 66, note 4) done in delightfully naïve and many-figured style, "a treasurehouse of pure old French," helped not a little in founding the modern cult of antiquity.

3. **Rabelais**, author of the humorous prose epic Gargantua and Pantagruel (published 1533 and later). The style is boldly individual, and in its raciness, richness, and unrestraint, is the very antipodes of the classic.

4. **Montaigne** (1533–92), a sceptical moralist, whose *Essais*, written in a very individual, highly imaginative, and expressive French, artistically tinctured with Gascon, deal chiefly with human nature and self-study. "There have been men with deeper insight; but, one would say, never a man with such abundance of thoughts" (Emerson).

5. **Victor Hugo** (1802–85), the richest in form, and one of the most varied in substance of nineteenth century poets. His poetry is an inexhaustible sea of glowing words and images, brilliantly dissimulating a rather striking paucity of ideas.

6. **Balzac** — and not *de Balzac* (1799–1850), one of the greatest of novelists, a searching psychologist, with no perceptible moral preoccupation, and a powerful but very incomplete artist; he has presented the most detailed picture of modern society existent, but a very pessimistic one. His style is without grace or distinction, using — and abusing — all the resources of the dictionary; it is unclassical, in the worst sense of the word.

Page 100. — 1. **Vaugelas**, a seventeenth century official Academic grammarian, the discreet registrar of good usage.

Page 101. — 1. **Buffon** (1707–88), a naturalist who succeeded in bringing science into the domain of literature. His style is luminous, brilliant, above all well-ordered, but with a too persistent trace of pomp — he wrote, it is said, only with his lace-cuffs on. He is author of a voluminous natural history and of an Academic discourse on style.

2. **Francs**, cf. page 2, note 2,

3. **l'Académie française**, founded in 1635.

Page 102. — 1. **portraits**, *character-sketches.*

2. **l'hôtel de Rambouillet**, the Rambouillet mansion, the most prominent and influential *salon* of Paris in the first half of the seventeenth century. It was the centre of *preciosité*, of the beneficial but somewhat exaggerated movement for rendering the French language pure, elegant, and a perfect medium for polite society and letters.

Page 103. — 1. **Mlle de Scudéry**, an affected *précieuse*, who wrote monotonous and mediocre ten-volume octavo romances depicting contemporary society in a pseudo-antique setting.

2. **car**;

> De *car* viennent les lois, sans *car* point d'ordonnance,
> Et ce ne serait plus que désordre et licence. (*Old Play.*)

Yet a rival novelist of Mlle de Scudéry's day made war on *car* as archaic, and tried to write a five-volume novel without using it — though it is said that three or four "*car*" escaped him nevertheless.

3. **propose en concours**, *proposes for competition* (by offering a prize for the best essay). It was awarded to the malicious wit, Rivarol. His essay, the *Discours sur l'universalité de la langue française*, contained the celebrated sentence: "*Ce qui n'est pas clair n'est pas français.*"

Page 104. — 1. **le monologue d'Hamlet**, "To be or not to be, etc." (Act III, sc. 1). Voltaire's version may be found in Moland's edition, XXIV, 201.

2. **Orosmane**, the jealous sultan, who stabs his lady-love *Zaïre* in Voltaire's tragedy, is a very much classicized echo of Shakespeare's Othello.

3. **Calypso**, the description of the island may be found in Homer's *Odyssey*, V. 63 ff.

Page 105. — 1. **de façon à ce qu'ils puissent**, a rather clumsy and unusual phrase, resulting apparently from a fusion of the usual *de façon que* (which takes a finite verb) and *de façon à* (which takes the infinitive).

2. **Mme de Sévigné** (1626–96), the most charming of all letter-writers, tender, graceful, witty, gossipy, but never empty or uninteresting.

3. **Mme du Deffant** (or *Deffand*), a most unromantic and caustic marquise, a typical eighteenth century woman of the world, who at sixty-eight — being then blind — conceived a passion for Horace Walpole (cf. page 53, note 1). Her extensive correspondence with this recalcitrant egotist, and with other and greater men, is a most interesting epistolary monument.

Page 106. — 1. **Corneille** (1606–84), a great tragic poet. He is praised for the declamatory magnificence of his verse and the lofty sentiments of his personages. He is the poet of heroism — depicting men as they ought to be, says La Bruyère. Except the *Cid*, his important creations are mostly derived from Greek and Roman fable and history.

2. **Racine** (1639–99), the sole rival of Corneille in French tragedy. He is praised for the perfection and harmony of his verse, the delicacy of his psychologic portraiture, and his poetic rendering of feminine passion. He is the poet of love — depicting humanity as it is, says La Bruyère. Neither he nor Corneille has, however, inspired any very profound enthusiasm outside of France.

Page 107. — 1. **Babyloniens**, it was a literary fashion, in Voltaire's day, to disguise contemporary satire under a perfectly transparent veil, by locating one's personages "somewhere east of Suez."

2. **Micromégas**, a giant hero in Voltaire's tale of that title.

Page 108. — 1. **madame**, it is said (vide Miss Canfield: "Racine and Corneille in England") that in the English adaptation of Racine's Andromaque, *The Distrest Mother*, the word "madam" occurs fifty-four times.

2. **la Fronde**, a civil war waged against the royal power by re-

bellious nobles, during the ministry of Mazarin (middle of the seventeenth century).

Page 109. — 1. **Regnard** (1655–1709), author of comedies, with none of Molière's profundity but of an irresistible gaiety.

2. **Lesage** (1668–1747), author of one of the most justly celebrated of modern novels, *Gil Blas*, and of *Turcaret*, a masterly comedy, in which the corruption of the financial world of Lesage's day is mercilessly portrayed.

3. **Destouches**, writer of comedy, contemporary with Lesage.

4. **étiquette**, *label*; *mark*.

Page 110. — 1. **Thundertentrunck** (more correctly "Thunderten-tronck"); cf. page 57, note 2.

2. **mylord What-then**, an English lord who figures in Voltaire's philosophic tale, *La Princesse de Babylone*, XVI.

3. **Turcaret**, the corrupt financier; cf. page 109, note 2.

4. **Marianne**, cf. page 69, note 6.

5. **Manon Lescaut**, the charming but fickle heroine of Prevost's famous novel, *Manon Lescaut* (1733).

6. **le neveu de Rameau**, cf. page 112, note 1.

7. **Figaro**, the clever valet in Beaumarchais's play; cf. page 73, note 2.

8. **Watteau**, cf. page 69, notes 3, 4, 5.

9. **Henriade**, cf. page 67, note 1.

Page 111. — 1. **Florian**, an insipid sentimentalist, who, on the eve of the French Revolution, wrote very sugary pastoral tales, in which moves a humanity worthy of the golden age; some passable fables; Gonzalve de Cordoue, a pseudo-historic romance, etc.

2. **Paria**, *pariah* or *outcast*. He figures in the *Chaumière Indienne*, a charming philosophic tale. For the author cf. page 82, note 5.

3. **Otaïtiens**, savages of the French island Tahiti, the Paradise of the Pacific, whom Diderot (cf. page 112, note 1) introduces in a dialogue in which they reason about social institutions with thoroughly eighteenth century logic and eloquence.

4. **Charles XII**, king of Sweden (reigned 1697–1718). Voltaire wrote a brilliant history of him.

5. **Hume**, etc., three famous English historians.

6. **Essai sur les mœurs**, page 91, note 4.

Page 112. — 1. **Diderot** (1713–84), a brilliant but very uneven improvisatore in thought and style, a writer of universal curiosity and attainments. His chief labor was the undermining of dogma by the criteria of reason and of science. In the latter field he even adumbrated Darwinism. His chief work was the voluminous *Encyclopédie*, permeated by the most dissolvent rationalism. His most brilliant work is the *Neveu de Rameau*, a sparkling dialogue in which a vagabond of genius eloquently expounds his cynical philosophy. Cf. also pages 164 *ff*.

2. **Laclos** — **Louvet**, three inferior eighteenth-century novelists of the fleshly school.

3. **Mme de Staël** (1766–1817), literary critic and novelist. Her works present an unusual combination of intense sentiment with lucid and many-sided intelligence, a turn for general ideas, and an utter freedom from prejudice. It is true she moved in the most cosmopolitan and varied intellectual society ever open to a woman, — and most of her dominant ideas hint of a primary masculine influence. In her *de l'Allemagne* she drew the attention of France to German letters and thought, and contributed largely to introduce the new spirit of innovation and romanticism. She is hardly at her best in her novels (*Delphine* and *Corinne*). She can paint only herself, and her style is indifferent; she discusses, not without power, the position and limitations of woman in modern society.

4. **Mercier**, a foul sentimentalist; his tales and poems — such as *Les Palmiers, ou le Triomphe de l'amour conjugal* — are now wholly forgotten.

5. **Mme Cottin**, a romantic young lady who wrote several novels that had an immense vogue about 1800.

Page 113. — 1. **pamphlets**, abusive publications.

2. **idéologie** ("science of ideas"), a word invented in 1796 by *Destutt de Tracy*, a French philosopher proceeding from Locke (page 96, note 1) and Condillac (page 95, note 1). In its more restricted sense the term is used to designate a philosophy founded on sensation.

Page 114. — 1. **Helvétius,** an eighteenth-century *philosophe.* In his *de l'Esprit* he founds virtue on self-interest.

2. **Volney** (1757–1820), traveller, writer, and *philosophe.* He is best remembered for his anti-Christian and very rhetorical *Ruines.*

3. **Sieyès** (1748–1836), a statesman somewhat given to systematic theorizing. He played an active rôle in the Revolution and a rather ornamental one in Napoleon's day.

4. **Cabanis** (1757–1808), a distinguished medical authority, who, applying Condillac's method, treated psychologic phenomena from a physiological standpoint.

5. **Bacon** (1561–1626), the profound thinker, great writer, and venal statesman.

"The wisest, brightest, meanest of mankind." (*Pope.*)

He was the great apostle of the inductive philosophy, of that purely experimental approach toward knowledge which we now call the scientific method.

6. **Cartésiens** (or *cartésiens*), disciples of Descartes (page 88, note 2.)

7. **aux racines** (dative of characteristic), *with roots.*

Page 115. — 1. **Siéyès** (or *Sieyès*, as on last page), cf. page 114, note 3.

Page 122. — 1. **s'il ne verse pas dans l'égoïsme,** *if he does not fall into* (or *abandon himself to*) *a selfish policy.*

Page 123. — 1. **l'Académie des Sciences,** a national academy, founded in 1666.

Page 124. — 1. **Bénédictins,** a very ancient monastic order, noted for the vast labors in learned research to which its members devoted themselves.

2. **faisait de l'esprit,** a justifiable stricture made by Voltaire.

3. **Ducis,** an eighteenth-century adapter of Shakespeare—whom he strangely transformed according to the precepts of a timid classicism.

4. **Mahomet,** a tragedy of Voltaire, full of eighteenth-century rationalism and without any effort at reconstituting the historic environment and character of its hero.

Page 126. — 1. **Persan,** cf. page 93, note 3.

2. **Brahma** (Sanskrit), *God.*

Page 129. — 1. **Encyclopédistes,** those whose opinions were represented by Diderot's *Encyclopédie* (cf. page 112, note 1).

2. **d'Alembert** (1717–83), a celebrated mathematician and writer, Diderot's chief associate in the *Encyclopédie.*

3. **Lamarck** (1744–1829), noted biologist, and chief precursor of Darwin.

4. **d'Holbach** (1723–89), a Gallicized German baron, noted for gastronomic munificence and scandalously irreligious philosophism. He wrote *Le Système de la Nature.*

5. **Lamettrie** or *La Mettrie* (1709–51), a physician and *philosophe.* Carrying Descartes's *animal automatism* to its remotest consequences, he wrote *L'homme-machine*, *L'homme-plante*, etc.

6. **Lalande,** a distinguished eighteenth-century astronomer.

Page 130. — 1. **idéologues,** cf. page 113, note 2.

2. **Hobbes** (1588–1679), an English philosopher. His unideal theory of morals was purely sensational and egoistic, instinctive self-love being the basis of all action. His method was rigidly logical, recoiling before no consequence of his thought however extreme.

Page 131. — 1. **encyclopédique,** cf. page 129, note 1.

Page 132. — 1. **Chatterton,** an English poet, who committed suicide in his eighteenth year (1770). He has often served as the symbol of the delicate poetic temperament vainly struggling to accommodate itself to a materialistic world.

2. **René,** the hero of Chateaubriand's most famous tale, for whom the author has served as model; cf. page 16, note 1.

3. **Werther,** a creation of the youthful Goethe (1774). His extravagant romanticism culminates in suicide.

4. **bon homme** (obsolete), for the usual *homme de bien. Bon homme* means ordinarily a simple, credulous, inconsequential man.

5. **Émile,** cf. page 15, note 1.

Page 134. — 1. **Eldorado,** land of golden plenty and delight. It was long sought by the Spanish explorers in S. America.

2. **Cythère,** cf. page 72, note 5.

Page 137. — 1. **copiste,** Rousseau for a time gained his livelihood by copying music.

Page 139. — 1. **Écrasons l'infâme,** *let us crush the infamous thing* — a favorite formula in Voltaire's letters, expressive of his anti-clerical sentiment.

Page 142. — 1. **faites réciter aux enfants,** *make the children recite.*

2. **les quatre règles,** addition, subtraction, etc.

Page 143. — 1. **Otaïtien,** cf. page 111, note 3.

2. **Île-de-France** or *Mauritius*, a (British) island in the Indian Ocean, E. of Madagascar.

3. **l'idéologie,** cf. page 113, note 2.

4. **Berquin,** a pre-Revolutionary writer of very moral juvenile literature.

5. **Bitaubé,** a pre-Revolutionary writer of sentimental prose-poetry, translator of Homer, etc.

Page 144. — 1. **Necker,** the father of Mme de Staël (page 112, note 3), was minister of finance on the eve of the Revolution.

2. **Bouillé,** cf. page 85, note 3.

3. **Assemblée nationale,** cf. page 151, note 2.

4. **jacquerie,** *revolutionary disorder* (originally a sanguinary peasant insurrection in 1358). The nickname for a peasant was *Jacques Bonhomme.*

5. **vivent en pleine églogue,** *live under purely idyllic conditions.*

Page 145. — 1. **et de reste,** "enough and to spare," i.e. *and only too well.*

Page 146. — 1. **Hume,** etc., cf. page 111, note 5.

2. **carnivore et carnassier,** *carnivorous and rejoicing in carnage.*

Page 147. — 1. **de toutes façons,** *in any case.*

Page 148. — 1. **lettres de cachet,** "letters with the royal seal," warrants ordering the arrest or exile of the person named therein. They were only too frequently disposed of blank by ministers — and even by their valets. Under Louis XV as many as 150,000 were issued.

Page 149. — 1. **Quesnay** (1694–1774), one of the founders of political economy.

2. **Contrat social,** cf. page 15, note 1.

3. **Sparte,** the constitution of Sparta was such that the individual was entirely subordinated to the state and was little more than a cog in its wheels. So, at Rome, the state took precedence of the family.

4. **savoir** (or *à savoir*), *to wit; namely.*

5. **Lycurgue,** a legislator who is reputed to have radically refashioned the constitution of Sparta, some eight centuries B. C.

Page 151. — 1. **Grégoire** (abbé and bishop), one of the most interesting and many-sided of the Revolutionists. A devout, but heretical Catholic, a philanthropic idealist, an intrepid and radical reformer, he stands out as one of the noblest characters of a troubled age.

2. **l'Assemblée constituante** (or *Assemblée Nationale*), the first legislative body during the Revolution (1789–91).

3. **l'ère,** etc., the revolutionary government, in 1793, adopted a new calendar and a new era. The new era dated from the birth of the Republic at the equinox, on Sept. 22, 1792. Thus autumn was the first season. There were twelve months of thirty days each (plus five holidays). The week was suppressed, as an effete superstition and a scandal, and a reasonable and decimal ten-day period was substituted. The months were renamed, so as to appeal more to the imagination and to hint of the bounties and beauties of nature.

4. **les poids, les mesures,** the metric system of weights and measures was imposed by the Revolutionary government.

5. **les titres de politesse,** even the titles *Monsieur* and *Madame,* tainted by their noble origin, were replaced by the severely republican appellations of *citoyen* and *citoyenne.*

Page 153. — 1. **utopie,** visionary political idealism. The island of Utopia ("nowhere") figures in a Latin romance of Sir Thomas More (1516).

Page 154. — 1. **adversaire,** Joseph de Maistre (1754–1821), an eloquent extremist of the Catholic and monarchic party.

2. **Essai sur les mœurs,** cf. page 91, note 4.

3. **Mme du Châtelet,** a highly intellectual lady, at whose home, the *château de Cirey,* Voltaire sojourned for many years.

4. **Mme d'Épinay,** a friend and patroness of Rousseau, who,

however, states that he wrote the *Émile* at the instance of *Mme de Chenonceaux*.

5. **invocation aux Muses**, Montesquieu was persuaded to omit it. It is usually appended as a fragment in his complete works.

Page 155. — 1. **parade de style**, every new member of the Academy makes a *Discours de réception*, usually a eulogy of his predecessor.

2. **Kant** (1724–1804), the most influential of modern philosophers. His style is his least recommendation. "I would read you more," said a friend, "if I had more fingers — to locate the various parentheses and involutions of each sentence."

3. **élocution**, the part of rhetoric which deals with the choice and arrangement of words; oratorical style.

Page 156. — 1. **que je reprenne les choses d'un peu haut**, that I go a long way back in this discussion, i.e. go back to general principles or to anterior truths.

2. **Heures**, *book of prayers* to be recited at various canonical hours, as matins, vespers, etc.

3. **de la prose**, the allusion is to Molière's *Bourgeois Gentilhomme*, who had talked prose for forty years without knowing it. Act II, sc. 6.

Page 157. — 1. **l'Esprit des lois**, cf. page 93, note 3.

Page 158. — 1. **Nouvelle Héloïse**, cf. page 15, note 1.

2. **sel gaulois**, wit of which decorum is the least significant element.

3. **fabliaux** (or *fableaux*), tales in verse. The *fabliaux* belong to mediaeval French literature. They are written in light and amusing verse, and are rather licentious in tone.

Page 159. — 1. **Montesquieu**, cf. page 93, note 3.

Page 160. — 1. **grands et petits vers**, *serious* and *light verse*. The Alexandrine, or *grand vers*, belongs to the more ambitious kind of subjects; the *petit vers*, or short and lighter meter, was affected in treating matters of a less serious nature.

Page 161. — 1. **Voltaire**, cf. page 67, note 1.

Page 162. — 1. **la reine**, to agree with *créature* (feminine). **Le roi** would be more normal usage.

2. **usage**, familiarity with the habits of polite society.

Page 163. — 1. **Swift** (1667–1745), a bitterly satirical English writer, a great master of the simple and direct style. Gulliver's Travels is his best-known work.

Page 164. — 1. **Diderot**, cf. page 112, note 1.

Page 165. — 1. **deux opuscules**: *Le Neveu de Rameau, le Rêve de d'Alembert.*

2. **Rousseau**, cf. page 15, note 1.

3. **sans verve**, without any of the impetuosity of the improvisatore.

Page 167. — 1. **petits vers**, cf. page 160, note 1.

Page 169. — 1. **Tarare**, an opera; cf. page 73, note 2.

2. **prises de bec**, *virulent disputes.*

Page 170. — 1. **Parny** (1753–1814), an elegiac and satiric poet. His erotic license and spicy irreligion have not availed to maintain a popularity once so great that he was for many years imitated by Lamartine.

Page 171. — 1. **Contrat Social**, cf. page 15, note 1.

Page 173. — 1. **Catherine II**, empress of Russia (ruled 1762–96).

2. **Gustave III**, Gustavus III, king of Sweden (ruled 1771–92).

Page 174. — 1. **retour de Voltaire**, the reference is to Voltaire's visit to Paris in the last year of his life, after his long residence at Ferney.

2. **Henriade, etc.**, cf. page 67, note 1.

Page 175. — 1. **sensible**, *based on sensation;* cf. page 193, note 2.

2. **gens de bel air**, *people of fashion.*

Page 176. — 1. **lettres de cachet**, cf. page 148, note 1.

Page 177. — 1. **Palatine**, a German princess, who married the duke of Orleans.

2. **qui ne veuille être athée**, *who does not profess to be an atheist.*

3. **tant . . . que**, *either . . . or.*

4. **billets de confession**, the question whether the Church had the right to withhold certificates of confession from those who refused to acquiesce in the papal bull *Unigenitus*, directed against the Jansenist heresy, gave rise to a fierce dispute, interrupted by the successive exile of either party, between the archbishop of Paris (*de Beaumont*) and the *Parlement* (cf. page 25, note 2).

Page 178. — 1. **Académie des Inscriptions**, a national Academy whose members are devoted to antiquarian research, philology, etc.

2. **le bœuf Apis**, an Egyptian divinity.

Page 179. — 1. **Mercier** (1740–1814), a literary adventurer, author of a heteroclite work called *Tableau de Paris*, and of a prophetic one *l'An 2440*, which is — already — considered notable for some of its forecasts.

2. **Cahors**, a city of S. W. France, considerably N. of Toulouse.

3. **Saint-Louis**, cf. page 33, note 3.

4. **la cour de Rome**, *the papal court.*

Page 180. — 1. **Rivarol**, cf. page 103, note 3.

2. **Narbonne**, cf. page 20, note 3. The archbishop referred to is *Dillon* (cf. page 24, note 2).

3. **Lettres Persanes**, cf. page 93, note 3.

4. **parlementaires**, "members of a *parlement*" (cf. page 25, note 2).

5. **la grâce**, ever since Calvin's day, and especially in the controversy between the Jansenists and the Jesuits, all France had been struggling with the question of the various kinds and amounts of grace accorded by heaven and needed by man, along with the implicit questions of

Fate, free-will, foreknowledge absolute.

6. **les convulsions**, le diacre Paris, a saintly Jansenist, having died (1727), shortly afterward miracles, accompanied by convulsions, began to be wrought on his tomb. The king, judging the phenomenon heretical rather than pathological, ordered it stopped. This episode of the *convulsionnaires* is one of the most striking chapters in the annals of hysteria.

7. **Quesnay**, cf. page 149, note 1.

Page 181. — 1. **Contrat social**, cf. page 15, note 1.

2. **Encyclopédie**, cf. page 112, note 1.

3. **Mably**, an eighteenth-century publicist, whose works are intensely hostile to the traditions of the old régime.

4. **Raynal**, an eighteenth-century *philosophe*, who advanced very liberal opinions on religion and government in his *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes.*

5. **Bachaumont**, a man of letters, who enjoyed considerable vogue in literary society about the middle of the eighteenth century. A vast collection of documents relating to the literary history of the period was published under his name, *Mémoires de Bachaumont.*

6. **tiennent le dé**, (*les dés* = "the dice"), *direct, lead.*

7. **Bézenval** (better *Besenval*), a Swiss general in the king's service.

8. **États-généraux**, cf. page 15, note 2.

Page 183. — 1. **Assemblée des notables**, assemblage of members of the three estates, convoked by the king as a purely consulting body.

Page 184. — 1. **Bastille**, large fortified castle at Paris, much used as a state-prison. Its destruction was the prelude to the Revolution.

Page 185. — 1. **la question préparatoire**, torture applied to the accused in order to extract a confession.

2. **corvée en nature**, actual day-labor imposed by law as a species of tax. A money-tax was ultimately substituted.

3. **les Américains**, i.e. during our Revolution.

4. **Malesherbes**, one of the most attractive characters the old Regime produced, a genial and cultured man of the world. Though official censor, he protected liberal ideas against royal tyranny. During the Revolution he officially defended Louis XVI, and like him, was executed on a charge of treason.

5. **dont un idiot**, *of whom one was an idiot;* a common ellipsis after *dont.* Cf. page 31, note 4.

6. **qui a le plus aimé le peuple**, a rather surprising statement. The comparison of the flabby Louis with so noble a character as

Turgot is one which the reader is privileged to entertain *cum grano.*

Page 186. — 1. **à peine s'il y contait,** cf. page 64, note 2.

2. **gallican,** opposed to the ultramontane party, who advocated the absolute authority of the Pope in all church matters, were the partisans of the *église gallicane,* who advocated the independent government of the national church.

3. **janséniste,** name applied to a body of very sincere and pious reformers in the Catholic church. They held abstruse doctrines of grace that were judged heretical, and they were persecuted by Louis XIV, at the instigation of the Jesuits. Cf. page 180, note 5.

Page 187. — 1. **Law,** cf. page 53, note 3.

2. **états provinciaux,** *provincial assemblies.*

Page 188. — 1. **Terray (abbé),** minister of finance (1769), who raised money by extortion and settled debts by repudiation.

2. **de près ou de loin,** *directly or indirectly.*

3. **contrôler,** *to supervise; to criticise.*

Page 189. — 1. **usage,** cf. page 162, note 2.

2. **un vitrier,** or rather, to give the honor to whom it is due, his wife, Mme Rousseau, who proved a tender mother, and found in d'Alembert a model son.

Page 190. — 1. **Mercure,** cf. page 80, note 2.

2. **pénétré** (passive value), *imbued.*

Page 191. — 1. **Discours,** etc., cf. page 15, note 1.

Page 192. — 1. **Mallet Dupan** (better *du Pan*), a Swiss publicist, a violent enemy of the French Revolution.

Page 193. — 1. **il se trouve mal,** *it feels uncomfortable; se trouver mal* usually is "to faint."

2. **sensible** (to be distinguished from *sensé,* "sensible," "sagacious") *susceptible, sensitive;* cf. page 175, note 1.

3. **la poche au fiel,** *venom-sac.*

Page 194. — 1. "**Qu'est-ce que le Tiers,**" etc., the citation forms the (not quite exactly quoted) title of a pamphlet published, in 1789, by the abbe Sieyès (cf. page 114, note 3).

2. **cahiers,** cf. page 15, note 2.

3. **marchands de chicane,** *pettifoggers.*

4. **collèges,** *secondary schools* (High Schools). By *Université* is meant the centralized organization of public instruction of all grades.

Page 195. — 1. **Camille Desmoulins,** a talented Revolutionary journalist and orator, guillotined with Danton in 1794.

2. **Bourges,** a city of central France, in whose law school some of the greatest French jurists lectured.

Page 196. — 1. **feux de Bengale,** *blue-lights* (fireworks).

Page 199. — 1. **Strasbourg** was a bishopric under the old régime. Cf. page 24, note 1.

2. **Chantilly,** cf. page 75, note 1.

3. **Normandie,** coast-province of N. France.

4. **Chartres,** a cathedral town about 55 miles S. W. of Paris.

5. **Massillon** (1663–1742), a very eloquent preacher, whose reputation at one time rivaled that of Bossuet.

6. **Clermont-Ferrand,** city of S. Central France (Auvergne), west of Lyons.

7. **Fleury,** cardinal, and prime minister (1726–43).

8. **Belleville,** an industrial quarter of Paris.

9. **Bicêtre,** in the outskirts of Paris, the site of an institution serving as hospital, mad-house and prison. It was for the lowest classes and horribly ill-kept.

Page 200. — 1. **Je me trouve,** the writer is d'Argenson (cf. page 30, note 1).

2. **Touraine,** fertile inland province on the Loire.

Page 201. — 1. **Rouen,** a city of Normandy, 84 miles N. W. of Paris.

2. **Tours,** a city of Touraine, on the Loire.

3. **Lyon,** Lyons, a large city on the Rhone, some 200 miles N. of Marseilles and of the Mediterranean.

4. **les oisifs qui soupent,** *souper* is a somewhat optional late meal, often a midnight indulgence following the theatre, ball, etc.

Page 202. — 1. **Flandre,** i.e. French Flanders, a province of France, bordering on Belgium.

2. **Alsace**, a Germanic province, on the Rhine, wrested from France by Prussia in 1871.

3. **à prendre l'une dans l'autre**, *striking an average.*

Page 204. — 1. **Champagne**, a province in N. E. France, bordering on the German frontier.

2. **Vercingétorix**, a valiant Gallic chief, who unsuccessfully resisted Julius Caesar, and was beheaded by him, 52 B. C.

3. **marquis de Mirabeau**, cf. page 20, note 1.

4. **Mont-Dore**, a mountain (and watering-place) in S. Central France.

Page 205. — 1. **le sel**, for an account of the tax and other restrictions on salt, see the following chapter, pages 211 *ff.*

2. **Jean-Jacques**, cf. pages 15, note 1 and 137, note 1.

Page 207. — 1. **Picardie**, province in N. France, touching on the English Channel.

2. **Nevers**, a city of central France, on the Loire.

3. **Poitou**, a coast province of W. France.

Page 208. — 1. **sel de devoir**, *legally prescribed amount of salt.*

2. **une pièce blanche**, *a silver coin.*

Page 209. — 1. **élu**, a judge elected to levy the taxes, an assessor.

2. **Berry**, cf. page 28, note 3.

3. **les fait payer**, *charges for them.*

4. **barbiers**, used contemptuously; the old-time barber also practised blood-letting and even surgery.

Page 211. — 1. **suer** (lit. "to sweat"), *disburse; disgorge.*

Page 212. — 1. **Provence**, a province of S. E. France, bordering on the Mediterranean.

2. **Champagne**, cf. page 204, note 1.

Page 213. — 1. **abonnées**, released at a reduced figure from payment of the regular taxes.

2. **industrie**, *trickery; cunning.*

Page 214. — 1. **Harfleur**, a town near the mouth of the Seine, in Normandy.

2. **Nancy**, a large city in E. France, near the German frontier.

Page 215. — 1. **Champagne,** cf. page 204, note 1.

2. **pour avoir de l'argent** = *des demandes d'argent.* The style of this petition is naïve and popular.

3. **faire leurs affaires,** *look out for their own interests; line their pockets.*

Page 216. — 1. **il faut nous diminuer,** *you must reduce our taxes.*

2. **tout plein d'ustensiles,** *a host of other things.*

Page 217. — 1. **Troyes,** a city about 104 miles S. E. of Paris (in Champagne). Our Troy weight is derived from *Troyes.*

Page 218. — 1. **pacte de famine,** the intervention of the government of Louis XV in the grain trade closely resembled the modern operation of cornering the product.

2. **la Bastille,** cf. page 184, note 1.

3. **Clermont,** cf. page 199, note 6.

Page 219. — 1. **de près ou de loin,** cf. page 188, note 2.

Page 221. — 1. **dont 23,000 soldats,** cf. page 185, note 5.

Page 222. — 1. **coups de balai,** *wholesale arrests* (*coup* here is not a "blow" but a "sweep").

Page 223. — 1. **la maison Réveillon,** in April 1789, a body of discontented workmen, etc., sacked the house of M. Réveillon, a wealthy manufacturer. Bloody affrays with the troops resulted, and large numbers were killed and wounded. In opposition to Taine, others have asserted that among all those arrested only *one* convict was found.

Page 224. — 1. **pain de chien,** coarse bread made for dogs.

2. **fait l'article,** sets forth the advantages of the bargain.

Page 225. — 1. **Richelieu** (cf. page 18, note 3), one of the chief tasks undertaken by Richelieu was that of depriving the nobility of what still remained of their feudal power and functions. Under Louis XIV, they are mere courtiers.

2. **Vendée,** a coast-district of W. France, just S. of the Loire. It was, under the leadership of the local nobility, one of the most dangerous enemies the Revolution encountered.

Page 226. — 1. **utopie,** cf. page 153, note 1.

2. **cahiers du Tiers**, cf. page 15, note 2.

3. **Droits de l'homme**, in 1789 a *déclaration des droits de l'homme et du citoyen* was voted. It subsequently served as a preamble to the constitution.

Page 227. — 1. **Rouen**, cf. page 201, note 1.

Page 229. — 1. **d'églogue**, Mme Deshoulières, a seventeenth-century poetess called *la dixième Muse* (she certainly came after the other nine and *longo intervallo*), depicted idyllic sheep wandering about the meads decked with rosy garlands and ribbons.

CHRONOLOGICAL TABLE

MEROVINGIAN kings	448–752
CAROLINGIAN kings	752–987
Charlemagne	768–814
CAPETIAN kings	987–1848
Hugh Capet	987–996
Louis IX	1226–1270
Louis XI	1461–1483
Francis I	1515–1547
Henry IV	1589–1610
Louis XIII	1610–1643
Louis XIV	1643–1715
(Duke of Orleans, Regent)	1715–1723
Louis XV	1715–1774
Louis XVI	1774–1792
THE CONVENTION	1792–1795
THE DIRECTORY	1795–1799
THE CONSULATE	
Napoleon Bonaparte, First Consul	1799–1804
THE EMPIRE	
Napoleon I	1804–1815
THE RESTORATION	
Louis XVIII	1815–1824
Charles X	1824–1830
CONSTITUTIONAL MONARCHY	
Louis-Philippe	1830–1848

INDEX

As many names are frequently repeated in the text, though annotated but once, the following index will facilitate reference. The notes are indicated by page and note-number.

Alembert (d') ..... 129 : 2
Amyot ..... 99 : 2
Argenson (d') ..... 30 : 1
Balzac (Honoré) ..... 99 : 6
Beaumarchais ..... 73 : 2
Bossuet ..... 90 : 2
Buffon ..... 101 : 1
Cabanis ..... 114 : 4
Chateaubriand ..... 16 : 1
Collé ..... 69 : 7
Condillac ..... 95 : 1
Condorcet ..... 93 : 2
Corneille ..... 106 : 1
Crébillon fils ..... 69 : 8
Delille ..... 98 : 3
Descartes ..... 88 : 2
Destutt de Tracy ..... 113 : 2
Diderot ..... 112 : 1
Fénelon ..... 91 : 1
Florian ..... 111 : 1
Fontenelle ..... 69 : 1
Frédéric II ..... 33 : 1
Genlis (Mme de) ..... 81 : 3
Helvétius ..... 114 : 1
Holbach (d') ..... 129 : 4
La Bruyère ..... 44 : 1
La Fontaine ..... 76 : 5
Locke ..... 96 : 1
Malebranche ..... 91 : 2
Marivaux ..... 69 : 6
Marmontel ..... 15 : 3
Mercier ..... 179 : 1
Molière ..... 99 : 1
Montesquieu ..... 93 : 3
Necker ..... 144 : 1
Newton ..... 88 : 3
Pascal ..... 90 : 1
Racine ..... 106 : 2
Richelieu ..... 18 : 3
Rousseau ..... 15 : 1
Saint-Pierre ..... 82 : 5
Saint-Simon ..... 19 : 2
Talleyrand ..... 59 : 2
Turgot ..... 93 : 1
Vaugelas ..... 100 : 1
Volney ..... 114 : 2
Voltaire ..... 67 : 1
Walpole ..... 53 : 1
Watteau ..... 69 : 3
Young (Arthur) ..... 19 : 1

VOCABULARY

Words sufficiently resembling the English to offer no real difficulty have been freely omitted. Derivative words (including adverbs in *ment*) have also been omitted whenever the meaning can be inferred from the root-word.

The student is expected to exercise his discretion and ingenuity in adapting the merely general definitions of words in the Vocabulary to fit the specific cases occurring in the text.

A

à, to, at, in; with, for, from.
abandon, *m.*, abandonment, des titution.
abattre, to bring down, throw down, hew down; **s'—**, to come down, fall, alight, pounce.
abbatial, -e, abbot's.
abbaye, *f.*, abbey.
abbé, *m.*, abbé, abbot, priest.
abcès, *m.*, abscess.
abeille, *f.*, bee.
abîme, *m.*, abyss.
abjection, *f.*, abjectness.
abnégation, *f.*, renunciation, self-denial.
abolir, to abolish.
abonder, to abound.
abord, *m.*, approach; **au premier —**, at first; **d'—**, first, at first; **dès l'—**, from the very first.
aborder, to accost, address.
aboutir, to end, result.
aboyer, to bark.
abrégé, *m.*, abridgment, epitome.
abréger, to abridge.
abréviati-f, -ve, abbreviatory, compendious.
abri, *m.*, shelter, cover; **à l'—**, under shelter, protected.
abriter, to shelter.
absolu, -e, absolute.
abstenir (s'), to abstain.
abstraction, *f.*, abstraction; **faire — de**, to set aside.
abstrait, -e, abstract.
abus, *m.*, abuse, misuse.
abuser, to deceive; **— de**, to abuse, make bad use (of), impose (on).
accabler, to overwhelm.
accaparer, to monopolize.
accès, *m.*, access, admittance; fit, attack, paroxysm.
accessoire, *m.*, accessory; *adj.*, accessory.
accidenté, -e, uneven, varied, changeful.
acclamer, to acclaim, hail.
accommoder, to suit, adapt, accommodate.
accompagner, to accompany.
accomplir, to accomplish.
accord, *m.*, agreement; **d'—**, in conformity, in harmony.
accorder, to adjust, harmonize.
accourir, to run up, hasten.
accoutumer, to accustom.
accrocher, to hook, catch.
accroissement, *m.*, increase.
accroître, to increase, grow.
accueil, *m.*, reception, greeting.

accueillir, to receive, greet, entertain.
accumuler, to amass, accumulate.
acharné, **-e**, furious, desperate, bent (on); unremitting.
acharner, to excite, enrage; **s'—**, to be bent (upon); to attack furiously.
achat, *m.*, purchase.
acheter, to buy.
achever, to finish, complete, end; to give the finishing stroke to.
acquérir, to acquire.
acquis, *m.*, acquirements, acquisition.
âcre, acrid, tart.
actuel, **-le**, present, actual.
actuellement, at present, actually.
adjoint, *m.*, assistant, deputy-mayor.
adjudicataire, *m.*, highest bidder, contractor.
admettre, to admit.
admirateur, *m.*, admirer.
adoucir, to soften.
adresse, *f.*, dexterity, skill.
aduler, to adulate, flatter.
adversaire, *m.*, adversary.
affaiblir, to enfeeble.
affaire, *f.*, affair, business; **avoir — à**, to have to deal with; **faire (bien) ses -s**, to drive a good trade; to thrive, make one's fortune.
affamer, to starve, famish.
affecter, to affect, pretend.
affectueu-x, **-se**, affectionate.
affermer, to farm.
affermir, to strengthen, make firm.
affinage, *m.*, refining.
affiner, to refine.
affluent, *m.*, tributary.
affluer, to flow, abound.
affolement, *m.*, infatuation, madness.
affoler, to madden.
affranchir, to free.
affreu-x, **-se**, frightful.
affubler, to dress (*oddly*), wrap up.
affût, *m.*, hiding-place, watch; **à l'—**, to be on the watch.
afin; **— de**, in order to; **— que**, in order that.
agacer, to irritate, incite.
agencer, to arrange, gear.
agenouiller (s'), to kneel.
aggraver, to aggravate, make worse.
agile, agile, nimble, quick.
agir, to act; **il s'agit de . . .**, is concerned, it is a question of.
agiter, to agitate.
agrafer, to hook, clasp.
agrandir, to aggrandize, magnify.
agréer, to please.
agrément, *m.*, consent, agreeableness, ornament.
agrémenter, to adorn.
agricole, agricultural.
aguets, *m. pl.*, **aux —**, on the watch.
aheurter (s'), to be obstinately bent (upon); to dash against.
aide, *f.*, aid; **-s**, *pl.*, subsidies, excise.
aider, to aid, assist.
aigreur, *f.*, sourness, bitterness.
aigrir, to embitter.
aiguiser, to whet.
ail, *m.*, garlic.
aile, *f.*, wing.
ailleurs, elsewhere; **d' —**, besides.
aimable, amiable, pleasant.
aimer, to love, like.
aîné, **-e**, elder, eldest, first-born.
aînesse, *f.*, primogeniture; **droit d' —**, law of primogeniture.
ainsi, so, thus; **— de suite**, and so on.
air, *m.*, air; **bel —**, gentility,

fashion; **grand** —, open air; **avoir l'** —, to look, seem.
airain, *m.*, brass.
aisance, *f.*, ease, easy circumstances, competency.
aise, glad, pleased.
aise, *f.*, ease.
aisé, -e, easy, in easy circumstances.
ajouter, to add.
ajustement, *m.*, attire.
ajuster, to adjust.
alambic, *m.*, alembic, still.
alentour, around; *m. pl.*, surroundings.
aliéné, -e, alienated, insane.
aliéner, to alienate; to transfer, sell.
alignement, *m.*, laying out in a line, alignment.
aligner, to form in line.
aliment, *m.*, aliment, food.
allée, *f.*, passage, walk, lane; going.
alléger, to lighten, lessen.
allégresse, *f.*, joy.
alléguer, to allege.
Allemagne, *f.*, Germany.
allemand, -e, German.
aller, to go, be going; to be about; to suit, be becoming.
alliage, *m.*, alloy.
allier, to ally.
allonger, to lengthen, stretch out.
allouer, to grant, allow.
allumer, to light, kindle.
allure, *f.*, pace, movement.
alors, then, at that time.
altérer, to alter, impair, pervert.
amant, *m.*, lover.
amas, *m.*, mass.
ama-teur, -trice, *m.*, *f.*, amateur, lover; — (de), fond (of).
ambassade, *f.*, embassy.
âme, *f.*, soul.
améliorer, to ameliorate, improve.
amener, to bring, lead.
am-er, -ère, bitter.
amertume, *f.*, bitterness.
ameublement, *m.*, furnishing, furniture.
ami, -e, *m.*, *f.*, friend; — **de cœur**, bosom friend.
amincir, to make thin.
amitié, *f.*, friendship.
amoindrir, to lessen, diminish.
amollir, to soften.
amonceler, to pile up.
amortir, to deaden; to pay off.
amour, *m.*, love, Cupid; — **-propre**, self-love, vanity.
ampleur, *f.*, ampleness.
an, *m.*, year.
analogue, analogous.
analyse, *f.*, analysis.
anarchie, *f.*, anarchy.
ancêtre, *m.*, *f.*, ancestor.
ancien, -ne, ancient, old, former; senior, elder.
âne, *m.*, ass, donkey.
anéantir, to annihilate, destroy.
anéantissement, *m.*, annihilation, prostration.
anglais, -e, English.
Angleterre, *f.*, England.
angoisse, *f.*, anguish.
animer, to animate.
anneau, *m.*, ring, link.
année, *f.*, year.
annoncer, to announce.
anoblir, to ennoble, confer nobility on.
anonyme, anonymous.
août, *m.*, August.
apaiser, to appease; quiet.
apercevoir, to perceive, see, notice; **s'** —, to perceive, notice.
aperçu, *m.*, cursory view, outline.
apocryphe, apocryphal.
apostropher, to apostrophize.
apothéose, *f.*, apotheosis, deification.

apôtre, *m.*, apostle.
apparaître, to appear.
apparat, *m.*, pomp, state, display.
apparence, *f.*, appearance.
appartement, *m.*, apartments, suite of rooms.
appartenir, to belong.
appauvrir, to impoverish.
appel, *m.*, call, appeal.
appeler, to call; to call for.
appétissant, **-e**, appetizing.
applaudir, to applaud.
applaudissement, *m.*, applause, plaudit.
appliquer, to apply.
appointements, *m. pl.*, salary.
apporter, to bring.
apprécier, to appreciate; to appraise, judge.
apprendre, to learn, teach, train, inform; **mal appris**, ill-bred.
apprenti, **-e**, *m.*, *f.*, apprentice.
apprêt, *m.*, preparation; luxury.
apprêter, to prepare.
approche, *f.*, approach.
approcher, to approach, draw *or* bring near; **s'—**, to approach.
approfondir, to examine thoroughly.
approprier, to appropriate, adapt.
appui, *m.*, support, prop; **point d'—**, point of support, basis.
appuyer, to support; to press, lay stress.
âpre, rough, harsh; violent, eager, greedy.
après, after, **d'—**, after; according to.
après-souper, *m.*, latter part of the evening.
âpreté, *f.*, harshness, asperity; eagerness, greediness.
arbitraire, *m.*, arbitrariness, despotism.
arbitre, *m.*, *f.*, arbiter, umpire.
arbre, *m.*, tree.
archet, *m.*, fiddlestick.
archevêché, *m.*, archbishopric.
archevêque, *m.*, archbishop.
archipel, *m.*, archipelago.
arçon, *m.*, saddle-bow.
ardent, **-e**, ardent, burning.
ardeur, *f.*, ardor, zeal.
ardoise, *f.*, slate.
ardu, **-e**, arduous.
argent, *m.*, silver, money.
arme, *f.*, arm, weapon; **— à feu**, fire-arm.
armée, *f.*, army.
armer, to arm; **— en guerre**, to arm for battle.
aromate, *m.*, aromatic.
arome, *m.*, aroma, perfume.
arpent, *m.*, acre.
arracher, to pluck out, take away.
arrêter, to stop, arrest, fasten; **s' —**, to stop.
arrière, back, rear; **—-fond**, substratum, basis; **—-pensée**, *f.*, secret thought.
arriéré, **-e**, behind one's time, in arrears.
arrivée, *f.*, arrival.
arriver, to arrive, happen.
arrondir, to round.
article, *m.*, article, (head), item.
artifice, *m.*, art, artifice.
ascendant, *m.*, ascendency, influence.
Asie, *f.*, Asia.
asile, *m.*, asylum, refuge.
assainir, to render healthy.
assaisonnement, *m.*, seasoning.
assassinat, *m.*, assassination.
assaut, *m.*, assault.
assemblée, *f.*, assembly, convocation.
assembler, to assemble, collect.
assentiment, *m.*, assent.
asseoir, to seat; fix, settle; **s'—**, to sit down.
asservir, to enslave.
assez, enough; rather; quite, very.

assidu, -e, assiduous.
assiéger, to besiege, beset.
assiette, *f.*, plate; usual state; humor.
assise, *f.*, course of masonry; **-s,** *f. pl.*, assizes, sessions.
assistance, *f.*, attendance, audience.
assister, to assist, be present.
associer, to associate, unite.
assommer, to knock down, kill.
assoupir, to make drowsy, lull, hush up, soothe.
assujettir, to subject.
assujettissement, *m.*, subjection, submission.
assurance, *f.*, insurance.
astre, *m.*, star.
astreindre, to compel, constrain.
atelier, *m.*, workshop.
athée, *m.*, atheist.
atours, *m. pl.*, finery; **dame d'—,** lady of the bed-chamber.
atroce, atrocious.
attache, *f.*, tie, connection.
attarder, to delay; **s'—,** to linger.
atteindre, to attain.
attenant, adjoining.
attendre, to wait, await; **en attendant,** meanwhile; **s'—,** to expect.
attendrir, to move, soften.
attendrissement, *m.*, feeling, tenderness.
attentat, *m.*, attempt, crime, outrage.
attente, *f.*, waiting, expectation.
atténuer, to attenuate, weaken.
attifer, to rig *or* dress out.
attirail, *m.*, equipage, train, paraphernalia, pomp.
attirer, to attract, draw.
attiser, to stir.
attrait, *m.*, attraction, charm.
attraper, to catch.
attrayant, -e, attractive.
attroupement, *m.*, mob.
auberge, *f.*, inn.
aubergiste, *m.*, inn-keeper.
aucun, -e, any; no, none.
au-dessous, under, beneath.
auditoire, *m.*, audience.
aujourd'hui, *m.*, to-day, now.
aumône, *f.*, alms; **faire l'—,** to give alms; **être à l'—,** to be reduced to beggary.
aumônier, *m.*, almoner, chaplain.
aune, *f.*, ell.
auparavant, before, formerly.
auprès (de), near, close by; (with), in the presence of, beside.
aurore, *f.*, dawn.
aussi, also, accordingly, as, so; **— bien,** and indeed, indeed, consequently.
aussitôt, immediately, soon; **— que,** as soon as.
autant, as much, as many; **d'— plus,** so much the more.
autel, *m.*, altar.
auteur, *m.*, author.
automate, *m.*, automaton.
automne, *m.*, *f.*, autumn.
autoriser, to authorize, justify.
autorité, *f.*, authority.
autour (de), around.
autre, other.
autrefois, formerly.
Autriche, *f.*, Austria.
autrui, others.
avaler, to swallow.
avance, *f.*, advance; **d'—,** in advance.
avancement, *m.*, advancement.
avant, before, previously; forward; **en—,** forward; **plus —,** farther; **— -garde,** vanguard.
avantage, *m.*, advantage.
avantager, to give an advantage to, benefit, favor.

avec, with.
avenant, -e, attractive, prepossessing.
avénement, *m.*, accession, advent.
avenir, *m.*, future.
aventure, *f.*, adventure.
aventurier, *m.*, adventurer.
avenu, -e, happened, done.
avérer, to ascertain.
avertir, to inform, advise, give notice, warn.
avertissement, *m.*, warning.
aveu, *m.*, avowal, acknowledgment; gens sans —, vagabonds.
aveugle, blind.
aveuglement, *m.*, blindness.
aveuglément, blindly.
aveugler, to blind.
avide, greedy, eager.
avidité, *f.*, greediness.
avilir, to debase.
avis, *m.*, opinion.
aviser (s') to imagine, take it into one's head.
aviver, to animate.
avocat, *m.*, lawyer.
avoine, *f.*, oats.
avoir, to have, get, (to be); il y a, there is, there are, (since, ago).
avoir, *m.*, property.
avorter, to fail.
avouer, to avow, confess, admit.
avril, *m.*, April.

B

babil, *m.*, prattle, chatter.
badinage, *m.*, play, sportiveness, joking.
badiner, to jest, be playful.
bagage, *m.*, baggage.
bague, *f.*, ring.
bâiller, to yawn.
bailliage, *m.*, bailiwick.
bain, *m.*, bath.
baiser, to kiss.
baisser, to lower, droop, decline; tête baissée, headlong.
bal, *m.*, ball, dance.
balai, *m.*, broom.
balayure, *f.*, sweepings.
balbutier, to stammer.
baleine, *f.*, whale, whalebone.
balle, *f.*, ball, bullet.
ballon, *m.*, balloon.
ballot, *m.*, bale, package.
balourdise, *f.*, stupid thing, stupidity.
balustre, *m.*, baluster, railing.
banal, -e, hackneyed.
bande, *f.*, band.
bannir, to banish.
bannissement, *m.*, banishment.
banqueroute, *f.*, bankruptcy.
banquette, *f.*, bench, seat.
banquier, *m.*, banker.
baptême, *m.*, baptism.
barbare, barbarous, barbarian.
barbier, *m.*, barber.
barque, *f.*, bark, boat.
barrer, to bar.
barrière, *f.*, barrier, fence, toll-gate.
bas, -se, low.
bas, *m.*, bottom; à —, down; tout —, in a low voice, in a whisper.
bas, *m.*, stocking.
bas-fond, *m.*, shallow; dregs.
bassesse, *f.*, baseness.
bassin, *m.*, basin.
bassinoire, *f.*, warming-pan.
bataille, *f.*, battle.
bataillon, *m.*, battalion.
bâtard, *m.*, natural son.
bateleur, *m.*, mountebank.
bâtiment, *m.*, building.
bâtir, to build.
bâtisse, *f.*, building.
bâton, *m.*, stick, cudgel, baton.
battement, *m.*, beating, clapping.
battre, to beat, beat about; se —, to fight.

bavardage, *m.*, gossip, twaddle.
beau, bel, belle, beautiful; **avoir —...,** to ... in vain.
beaucoup, much, many.
beaux-arts, *m. pl.*, fine arts.
bec, *m.*, beak.
becfigue, *m.*, (*bird*) beccafico.
becqueter, to peck.
belle-fille, *f.*, daughter-in-law.
belle-mère, *f.*, mother-in-law.
belliqueu-x, -se, warlike, bellicose.
bénéfice, *m.*, benefit, profit, benefice.
bénéficiaire, beneficiary.
bénéficier, *m.*, beneficiary, beneficed priest, incumbent.
bénitier, *m.*, holy-water basin.
bercer, to rock, lull.
berger, *m.*, shepherd.
bergerie, *f.*, sheep-fold.
besacier, *m.*, wallet-bearer, beggar.
besogne, *f.*, work, task.
besogneu-x, -se, needy, necessitous.
besoin, *m.*, need, want; **au —,** in case of need, if need be.
bestiaux, *m. pl.*, cattle, beasts.
bétail, *m.*, cattle.
bête, *f.*, beast, fool; **— noire,** aversion, thing hated.
beurre, *m.*, butter.
bibliothèque, *f.*, library.
biblique, biblical.
bicoque, *f.*, hovel, shabby house *or* town.
bien, *m.*, good, welfare, blessing; wealth; what is good; **faire du —,** to do good.
bien, well; quite, surely, indeed; many, very much, very, comfortably; **— que,** although.
bien-être, *m.*, welfare, comfort.
bienfaisance, *f.*, beneficence.
bienfaisant, -e, beneficent, salutary.
bienfait, *m.*, benefit, blessing.
bienfaiteur, *m.*, benefactor.
bienséance, *f.*, propriety, decorum.
bientôt, soon.
bienveillance, *f.*, kindness, benevolence, good will.
bigarrure, *f.*, motley coloring.
bijou, *m.*, jewel.
billet, *m.*, note.
billot, *m.*, block, clog.
bimane, bimanous, two-handed; **—** *m.*, bimane.
bis, -e, brown.
blaireau, *m.*, badger.
blan-c, -che, white.
blancheur, *f.*, whiteness.
blaser, to pall, dull, surfeit.
blé, *m.*, corn, wheat, cereal.
blesser, to wound, hurt, offend.
bleu, -e, blue.
bloc, *m.*, block, lump.
bœuf, *m.*, ox.
bohême, *m.*, *f.*, gipsy, vagrant.
boire, to drink.
bois, *m.*, wood, forest.
boisson, *f.*, drink.
boîte, *f.*, box, can; **— aux épices,** spice-cellar.
boiteu-x, -se, limping.
bon, -ne, good; **à quoi —?** what is the good of it?
bonbon, *m.*, sweetmeat, comfit, bonbon.
bond, *m.*, bound; leap.
bonheur, *m.*, happiness, good fortune.
bonjour, *m.*, good day.
bonté, *f.*, goodness.
bord, *m.*, border, bank.
borne, *f.*, bound; mile-stone, curb-stone.
borner, to bound, limit.
botanique, *f.*, botany.
botte, *f.*, boot.
bouche, *f.*, mouth; (royal table).
boucher, to fill up, stop up, cork.
boucher, *m.*, butcher.
boucherie, *f.*, butchery, butcher's shop.

boucle, *f.*, buckle, curl.
bouddhiste, *m.*, *f.*, buddhist.
boudeu-r, -se, pouting.
boue, *f.*, mud.
bouffer, to puff, swell out.
bouffon, *m.*, buffoon.
bouffonnerie, *f.*, buffoonery, drollery.
bouge, *m.*, hovel, den.
bouger, to move, budge.
bougie, *f.*, candle, taper.
bouillon, *m.*, broth.
bouillonnement, *m.*, bubbling, boiling.
bouillonner, to bubble, boil.
boulang-er, -ère, *m.*, *f.*, baker.
boule, *f.*, ball.
bouleverser, to overthrow, convulse.
bourbier, *m.*, puddle.
bourdonner, to buzz, drone.
bourgade, *f.*, small borough, village.
bourgeois, -e, *m.*, *f.*, citizen; commoner, common *or* vulgar person, burgess.
bourgeoisie, *f.*, middle class.
bourgeon, *m.*, bud.
bourreau, *m.*, executioner, hangman, persecutor.
bourrer, to stuff, cram.
bourse, *f.*, purse.
bout, *m.*, end; **pousser à —**, to drive to extremities, press home.
boutade, *f.*, sally, ill-humored utterance.
bouteille, *f.*, bottle.
boutique, *f.*, shop, store, booth, business.
boutiqui-er, -ère, *m.*, *f.*, shopkeeper.
boutonner, to button.
braconnage, *m.*, poaching.
braconnier, *m.*, poacher.
brandon, *m.*, brand.
bras, *m.*, arm.
bravoure, *f.* (*music*), bravura.
brèche, *f.*, breach.
bref, in short.
brésilien, -ne, Brazilian.
Bretagne, *f.*, Brittany.
breuvage, *m.*, beverage.
brevet, *m.*, patent, letters patent, brevet, diploma.
bribe, *f.*, scrap, bit.
bride, *f.*, bridle, rein.
brider, to bridle, curb.
brillant, *m.*, brilliant (*diamond*).
briller, to shine, be brilliant.
briser, to break.
brocher, to touch up, despatch.
brochure, *f.*, pamphlet.
broder, to embroider, embellish.
broderie, *f.*, embroidery.
brouiller, to embroil, jumble.
broussailles, *f. pl.*, brushwood.
brouter, to browse.
broyer, to crush, pulverize.
bruissant, -e, rustling (*bruire*, to rustle).
bruit, *m.*, noise, rumor.
brûler, to burn.
brut, -e, raw, brutish.
brutal, -e, brutal.
Bruxelles, Brussels.
bruyamment, noisily.
bruyant, -e, noisy.
bruyère, *f.*, heath.
buisson, *m.*, bush.
bulle, *f.*, papal bull.
bureau, *m.*, desk, bureau; office; board, committee.
bureaucratie, *f.*, bureaucracy; centralized administration.
but, *m.*, goal; aim, object, purpose.
buveur, *m.*, drinker.
byzantin, -e, Byzantine, of Byzantium (Constantinople).

C

çà, here.
ça, *contraction of* **cela**, that.
cabaret, *m.*, wine-shop, tavern.

cabaret-ier, -ière, *m.*, *f.*, wine-shop keeper.
cabinet, *m.*, small room, study, private room, cabinet; bower, arbor; — **d'affaires,** office, agency.
cabriolet, *m.*, cabriolet; gig; cab.
cacher, to hide.
cachet, *m.*, seal.
cachette, *f.*, hiding-place.
cachot, *m.*, dungeon.
cadeau, *m.*, gift.
cadet, -te, younger; youngest.
cadre, *m.*, frame, framework; limits; list of officers, rolls, staff, officials.
café, *m.*, coffee-house, lunch-room.
cahier, *m.*, copy-book, memorial.
caisse, *f.*, box, chest.
calcul, *m.*, calculation.
calèche, *f.*, barouche.
calfat, *m.*, calker.
camarade, *m.*, *f.*, comrade.
camisole, *f.*, dressing-jacket.
campagnard, -e, rustic, rural.
campagne, *f.*, country, campaign.
canaille, *f.*, rabble.
canardière, *f.*, duck-pond.
candeur, *f.*, candor.
canine, *f.*, canine tooth.
canne, *f.*, cane.
canton, *m.*, canton, district; sub-district.
capitaine, *m.*, captain.
capitainerie, *f.*, captainry; game-preserve.
capitation, *f.*, poll-tax, capitation.
capti-f, -ve, captive.
caqueter, to chatter.
car, for.
carabin, *m.*, saw-bones; rogue.
caractère, *m.*, character, nature.
caresser, to caress; to cajole.
carlovingien, -ne, Carlovingian.
carnet, *m.*, note-book.
carquois, *m.*, quiver.
carré, -e, square (quadratic).
carreau, *m.*, square; pavement; ground; cushion.
carrefour, *m.*, crossing; crowded thoroughfare; slums.
carrière, *f.*, career.
carrosse, *m.*, carriage.
carte, *f.*, card; map, chart.
carton, *m.*, cardboard.
cas, *m.*, case.
casque, *m.*, helmet.
casser, to break; to suppress; to reduce to the ranks.
casserole, *f.*, saucepan.
cassette, *f.*, small box; casket.
caste, *f.*, caste; social stratum.
castel, *m.*, château, castle.
castor, *m.*, beaver.
cauchemar, *m.*, nightmare.
causer, to cause, talk, chat.
causerie, *f.*, talk, chit-chat.
causeur, *m.*, talker.
cavalcade, *f.*, cavalcade; procession of horses; ride.
cavalier, *m.*, horseman, cavalier.
cave, *f.*, cellar.
ce, cet, *m.*, **cette,** *f.*, this, that; it, they; — **qui,** — **que,** what, that which.
ceci, this.
ceinture, *f.*, belt.
cela, that.
célébrer, to celebrate.
céleste, celestial.
celle, *pron. f. of* **celui.**
celui, *m.*, this *or* that one; — **-ci,** the latter; this one; — **-là,** the former; that one.
cénacle, *m.*, coterie, small circle.
cendre, *f.*, ashes.
cent, hundred; **pour —,** per cent.
centaine, *f.*, a hundred or so.
cependant, meanwhile, yet, however.

cercle, *m.*, circle.
cerf, *m.*, stag.
cerise, *f.*, cherry.
certes, assuredly.
cerveau, *m.*, brain.
cervelle, *f.*, brain.
cesse, *f.*, ceasing.
cesser, to cease.
cet, **-te**, *vide* **ce**.
chacun, **-e**, each; every one.
chagrin, *m.*, grief, vexation, chagrin.
chaîne, *f.*, chain.
chair, *f.*, flesh.
chaire, *f.*, pulpit.
chaleur, *f.*, heat, warmth.
chamarrer, to lace; to bedizen.
chambellan, *m.*, chamberlain.
chambre, *f.*, room.
champ, *m.*, field; **sur-le-—**, immediately.
champêtre, rural; rustic.
chancelier, *m.*, chancellor.
chandelle, *f.*, candle, tallow-candle.
changement, *m.*, change.
changer (de), to change, alter.
chanoine, *m.*, canon.
chanson, *f.*, song, ballad.
chanter, to sing.
chanteur, *m.*, singer.
chanvre, *m.*, hemp.
chapeau, *m.*, hat.
chapelle, *f.*, chapel.
chapitre, *m.*, chapter; chapter-house.
chaque, each, every.
charbon, *m.*, coal.
charge, *f.*, load; expense; duty; care; office, post; **à — de**, on condition of.
charger, to load; to distort; to overdo.
charité, *f.*, charity, benevolence.
charmer, to charm, cast a spell over.
charmille, *f.*, yoke-elm; hedge *or* arbor.
charrette, *f.*, cart, tumbril.
charroi, *m.*, carting, transport.
charrue, *f.*, plough.
charte, *f.*, charter.
chartrier, *m.*, collection of charters.
chasse, *f.*, chase, hunt.
chasser, to drive away, turn out; to chase, hunt.
chasseur, *m.*, hunter.
château, *m.*, castle.
châtier, to chastise, punish.
châtiment, *m.*, chastisement, punishment.
chatoyer, to change color, glisten.
chaud, **-e**, hot, warm.
chaud, *m.*, heat.
chaume, *m.*, stubble; thatch.
chaumière, *f.*, thatched cottage.
chaumine, *f.*, small cottage, hut.
chaussée, *f.*, road, highway.
chausser, to put shoes on; to shoe.
chaux, *f.*, lime.
chef, *m.*, chief, head, leader; **— -lieu**, *m.*, chief town; principal place, seat; **— -d'œuvre**, *m.*, masterpiece.
chemin, *m.*, way, road; **— de fer**, railway, railroad.
cheminée, *f.*, chimney, fireplace.
cheminer, to go along.
chemise, *f.*, shirt.
chêne, *m.*, oak.
chercher, to search for, seek.
chère, *f.*, fare, cheer; **faire bonne —**, to live well, have good fare.
cherté, *f.*, dearness.
cheval, *m.*, horse; **à —**, on horseback; **chevau(x)-légers**, light cavalry.
chevalerie, *f.*, knighthood, chivalry.
chevalier, *m.*, knight, chevalier, cavalier.
cheveu, *m.*, hair.

cheville ouvrière, *f.*, main spring.
chevreuil, *m.*, roebuck.
chez, at, in, to *or* into the abode of; among, in; un — soi, a home.
chicane, *f.*, chicanery, pettifoggery, quibbles, groundless dispute.
chicaner, to dispute, quibble.
chien, *m.*, dog.
chiffon, *m.*, rag; -s, *pl.*, dress, finery.
chiffonné, -e, rumpled.
chiffre, *m.*, figure, number.
chimère, *f.*, chimera, idle fancy.
chimie, *f.*, chemistry.
chimique, chemical.
chimiste, *m.*, chemist.
Chine, *f.*, China.
chinois, -e, Chinese.
chirurgien, *m.*, surgeon.
choc, *m.*, shock, collision, blow.
choisir, to choose, select.
choix, *m.*, choice, selectness, distinction; de —, select.
choquer, to shock; to clash with.
chose, *f.*, thing.
chrétien, -ne, Christian.
chronique, *f.*, chronicle, report.
chute, *f.*, fall.
ciel, *m.*, heaven.
cime, *f.*, top, summit.
ciment, *m.*, cement.
cinq, five.
cinquante, fifty.
circonscrire, to circumscribe.
circonstance, *f.*, circumstance; de —, made for the occasion; adapted to the occasion.
circonstancié, -e, circumstantial.
circulaire, circular.
cirque, *m.*, circus, arena.
ciseler, to carve, chisel.
citadin, -e, *m.*, *f.*, townsman, citizen.
cité, *f.*, city.
citoyen, -ne, *m.*, *f.*, citizen.
clair, -e, clear, bright; —, *m.*, sure part.
clairvoyant, -e, clear-sighted.
clameur, *f.*, clamor.
clarté, *f.*, clearness, brightness; light.
classe, *f.*, class.
clavecin, *m.*, harpsichord.
clergé, *m.*, clergy.
clin, *m.*,— d'œil, twinkling of an eye.
clore, to close, shut up.
clôture, *f.*, enclosure, fence.
clou, *m.*, nail.
cocarde, *f.*, cockade.
cœur, *m.*, heart; de bon —, heartily, willingly.
coffre, *m.*, chest, coffer.
cohue, *f.*, mob.
coiffe, *f.*, head-dress, cap, coif.
coiffer, to cover the head; to dress the hair.
coiffeu-r, -se, *m.*, *f.*, hair-dresser.
coiffure, *f.*, head-dress.
coin, *m.*, corner.
colère, *f.*, anger.
collation, *f.*, collation, refreshment.
collecte, *f.*, collection.
collège, *m.*, school.
coller, to paste, glue, stick.
collet, *m.*, coat-collar.
colleter, to collar, grapple.
colleur, *m.*, paper-hanger.
colombier, *m.*, pigeon-house, dovecote.
colon, *m.*, colonist, settler, farmer.
colosse, *m.*, colossus, giant.
colporter, to hawk, peddle.
combattre, to fight.
combien, how much, how many, how.
combinaison, *f.*, combination.
comble, *m.*, top.
combler, to heap up, fill; to overwhelm.

comédie, *f.*, comedy, play, theatre.
comestible, edible.
comité, *m.*, committee; board.
commandant, *m.*, commandant, commanding officer, governor.
commande, *f.*, order; **de —**, to order, made to order, forced.
commandement, *m.*, command.
comme, as, like, as it were, how.
commencement, *m.*, beginning.
commendataire, commendatory.
comment, how.
commerce, *m.*, intercourse.
commercer, to traffic.
commettre, to commit, intrust; **se —**, to trust oneself; to contend.
commis, *m.*, clerk; bureaucrat, exciseman; deputy.
commissaire, *m.*, commissioner, trustee.
commode, convenient, comfortable.
commodité, *f.*, convenience, comfort.
commun, **-e**, common.
communaux, *m. pl.*, common pasture, public ground.
communauté, *f.*, community, convent.
commune, *f.*, parish, township, commune.
communiant, **-e**, *m.*, *f.*, communicant.
communiquer, to communicate.
compagnie, *f.*, company.
compagnon, *m.*, companion.
comparse, *m.*, *f.*, figurant, supernumerary.
compasser, to compass, measure; to regulate.
compatir, to sympathize, compassionate.
compilateur, *m.*, compiler.
complaisance, *f.*, obligingness, compliance, accommodation.
compl-et, **-ète**, complete.
complice, *m.*, accomplice.
complimenteu-r, **-se**, complimentary.
compliquer, to complicate.
comporter, to admit of, require.
composé, **-e**, complex.
composé, *m.*, compound.
comprendre, to comprehend, comprise, include, understand; **y compris**, including.
comprimer, to compress, repress.
compromettre, to compromise.
comptable, *m.*, accountant.
compte, *m.*, account, reckoning, advantage; **à ce —**, at this rate; **tenir — de**, to take into consideration.
compter, to count, keep accounts.
comte, *m.*, count.
comté, *m.*, (*Taine has adhered to the obsolete feminine gender*), county, earldom, shire.
concentrer, to concentrate.
concert, *m.*, concert, harmony.
concerter, to plan, adjust; **se —**, to consult together.
concevoir, to conceive.
concile, *m.*, council.
concilier, to conciliate, reconcile.
concitoyen, *m.*, fellow-citizen.
conclure, to conclude, infer, decide.
concorder, to agree, concur.
concourir, to concur, coöperate.
concours, *m.*, competition.
concurrence, *f.*, competition.
condamner, to condemn.
condescendance, *f.*, condescension, compliance.
condition, *f.*, rank, station.
conduire, to conduct, lead, guide; to drive.
conduit, *m.*, conduit, duct.
conduite, *f.*, conduct, conduit.
confédérer, to confederate, band together.

conférer, to confer.
confiance, *f.*, confidence.
confident, -e, *m.*, *f.*, confidant.
confier, to confide, trust.
confiner, to confine, adjoin.
confins, *m. pl.*, confines, borders.
conflit, *m.*, conflict.
confondre, to confound.
conforme, conformable, in conformity with.
confrère, *m.*, fellow-member, colleague.
congédiable, dismissible.
connaissance, *f.*, knowledge.
connaître, to know, be acquainted with.
conquérant, *m.*, conqueror.
conquérir, to conquer, win.
conquête, *f.*, conquest.
consacrer, to consecrate.
conscience, *f.*, conscience, conscientiousness; **en —,** conscientiously; **avoir — de,** to be conscious of.
conscrit, *m.*, conscript.
conseil, *m.*, advice, counsel; council, board.
conseiller, *m.*, counsellor, councillor.
consentement, *m.*, consent.
consentir, to consent.
conséquemment, consequently.
conserva-teur, -trice, conservative; *m.*, curator.
conserver, to preserve, keep.
consigner, to refuse admittance *or* egress.
consistance, *f.*, consistency, credit, consideration.
consommer, to consummate, consume.
constater, to ascertain, verify, testify, establish.
construire, to construct.
conte, *m.*, tale, story.
contempler, to contemplate, behold.
contemporain, -e, contemporary.
contenance, *f.*, countenance, bearing, attitude.
contenir, to contain, restrain, repress.
conter, to recount, relate, tell.
contestation, *f.*, contest, dispute.
contigu, -ë, contiguous, connected.
continu, -e, continued, continuous.
continuer, to continue.
contraindre, to compel, constrain, restrain.
contrainte, *f.*, constraint, (*law*) warrant.
contraire, contrary.
contrariété, *f.*, vexation, annoyance.
contrat, *m.*, contract.
contre, against, contrary to;
— **-coup,** *m.*, consequence;
— **-force,** *f.*, counter-force;
— **-peser,** to counterbalance;
— **-poids,** *m.*, counterpoise, counterbalance.
contrebande, *f.*, smuggling, contraband; contraband goods.
contrebandier, *m.*, smuggler.
contredire, to contradict.
contrée, *f.*, region, land.
contribuable, *m.*, tax-payer.
contribuer, to contribute.
contrôle, *m.*, control; supervision.
contrôler, to verify; superintend.
contrôleur, *m.*, comptroller, inspector.
convaincre, to convince.
convenance, *f.*, fitness, expediency; convenience; **-s,** *pl.*, propriety.
convenir, to agree; to be proper.
convention, *f.*, agreement; conventionality.
convertir, to convert.
convive, *m.*, *f.*, guest.
convoi, *m.*, convoy, train.

convoitise, *f.*, covetousness, eager desire.
convoquer, to convoke, call together.
coordonner, to coördinate.
copie, *f.*, copy.
copiste, *m.*, copyist.
Coran, *m.*, Koran.
corbeille, *f.*, basket.
cordon, *m.*, string.
cordonnier, *m.*, shoemaker.
corniche, *f.*, cornice.
corps, *m.*, body; corporation, corps; brigade; — **de baleine,** corset; — **d'état,** corporation, trade.
corrompre, to corrupt, pervert.
corrup-teur, -trice, corrupting.
corsage, *m.*, bust, waist.
cortège, *m.*, retinue, attendants, procession; **faire — à,** to attend upon.
corvéable, liable to forced labor.
corvée, *f.*, statute-labor, forced labor.
costumer, to dress in fancy dress.
côte, *f.*, rib, coast; **—à —,** side by side.
côté, *m.*, side; direction; **de ce —,** on this side; this way; **de mon —,** on my side.
coteau, *m.*, hill.
coterie, *f.*, coterie, social group.
cou, *m.*, neck.
coucher, to lay down, put to bed, give a bed to; to write down; to pass the night.
coucher, *m.*, going to bed; reception.
coude, *m.*, elbow.
coudée, *f.*, cubit; **-s franches,** elbow-room.
coulée, *f.*, flow.
couler, to flow, glide.
couleur, *f.*, color.
coulisse, *f.*, (*theat.*) side-scene.
coup, *m.*, blow, stroke, cut, thrust, wound; time; shot; — **de chapeau,** salutation (taking off one's hat), bow; — **de dé,** cast of the die; — **d'état,** unexpected state-measure, violent measure; — **de main,** bold stroke; — **d'œil,** glance; — **de théâtre,** stage effect; **après —,** afterwards; too late; **d'un —,** at a stroke, all at once; **du premier —,** at once, from the first; — **sur —,** time on time· **tout à —, tout d'un —,** all of a sudden, all at once; — **sur —,** time on time.
coupable, culpable, guilty.
coupe, *f.*, cutting, cut; felling.
couper, to cut.
couplet, *m.*, verse, stanza; song.
coupure, *f.*, cut; division; suppression.
cour, *f.*, court.
courant, -e, current; ordinary.
courant, *m.*, stream; current.
courber, to bend, curve, curb.
courir, to run, run after.
couronne, *f.*, crown.
couronner, to crown.
cours, *m.*, course.
court, -e, short.
courtisan, *m.*, courtier.
courtois, -e, courteous.
court-vêtu, -e, in short dress.
coussin, *m.*, cushion, pad.
coutelier, *m.*, cutler.
coûter, to cost.
coûteu-x, -se, costly.
coutume, *f.*, custom, habit.
couturer, to seam.
couvent, *m.*, convent.
couver, to brood, hatch; to brood over; to cherish; to smoulder.
couvert, *m.*, cover; place (*at table*).
couvrir, to cover.

craindre, to fear.
crainte, *f.*, fear.
crainti-f, -ve, timid, afraid.
craquer, to crackle.
créance, *f.*, credit, claim.
créancier, *m.*, creditor.
créer, to create.
crépuscule, *m.*, twilight.
creuset, *m.*, crucible.
creu-x, -se, hollow.
crevasse, *f.*, crevice.
crever, to burst; to die.
cri, *m.*, cry.
crin, *m.*, horse-hair.
critique, *f.*, criticism.
crocheteur, *m.*, street-porter.
crochu, -e, crooked, hooked.
croire, to believe, think.
croisade, *f.*, crusade.
croiser, to cross, come across.
croissance, *f.*, growth.
croître, to grow, increase.
croix, *f.*, cross.
croquis, *m.*, sketch.
crouler, to crumble, totter.
croûte, *f.*, crust.
croyable, credible.
croyance, *f.*, belief.
cru, -e, raw; crude; rough, harsh; indecent.
cruauté, *f.*, cruelty.
crudité, *f.*, rawness, coarse expression.
crue, *f.*, growth, increase.
cueillir, to gather.
cuir, *m.*, leather.
cuire, to cook, bake.
cuisine, *f.*, kitchen, cookery.
cuisinier, *m.*, cook.
cuistre, *m.*, pedant.
cuivre, *m.*, copper.
culotte, *f.*, breeches, trousers.
culte, *m.*, worship, ceremonial.
cultiver, to cultivate.
culture, *f.*, culture, tillage, farmland.
cure, *f.*, living (of a priest).
curé, *m.*, priest.
cuvée, *f.*, vatful.
cymbalier, *m.*, cymbal-player.

D

daim, *m.*, deer.
dame, *f.*, lady.
dans, in, into.
danser, to dance.
danseu-r, -se, *m.*, *f.*, dancer.
dauphin, *m.*, dauphin, heir apparent.
dauphine, *f.*, dauphiness (wife of the Dauphin).
davantage, more.
de, of, from; (in); (with); (to); (than); **de — en —,** from — to —.
dé, *m.*, die.
débandade, *f.*, stampede.
débarrasser, to disembarrass, free.
débattre (se), to struggle, writhe.
débile, weak.
débiter, to retail, recite.
débiteur, *m.*, debtor.
débordement, *m.*, overflowing.
déborder, to overflow.
débouché, *m.*, outlet.
debout, upright, standing.
déboutonner, to unbutton; **-é,** free, unreserved.
débraillé, -e, loose, disorderly.
débrider, to unbridle.
débris, *m.*, remains, ruins.
début, *m.*, beginning.
débuter, to begin, make one's first appearance.
décent, -e, becoming, proper.
déchaîner, to unchain, let loose.
décharger, to unload, disburden.
déchéance, *f.*, downfall, decay.
déchirer, to tear, rend, split.
déchoir, to fall, sink, derogate.
décimateur, *m.*, tithe-owner.
décime, *m.*, tithe, ten per cent.
déclamer, to recite, declaim.

déclassé, -e, unclassed, nondescript, out of one's sphere.
décolorer, to lose color.
déconcerter, to disconcert.
décor, *m.*, decoration, (*theatre*) scenery.
décourager, to discourage.
découverte, *f.*, discovery.
découvrir, to discover.
décréter, to decree.
décrire, to describe.
décroître, to decrease.
décupler, to increase tenfold.
dédaigner, to disdain.
dédain, *m.*, disdain.
dedans, within; **au —**, within, at home.
dédier, to dedicate, consecrate.
déduire, to deduce, draw out.
défaillir, to faint, falter, fail.
défaire, to unmake, unravel.
défalquer, to deduct.
défaut, *m.*, defect, fault, deficiency, want, default; **à — de**, for want of, in the absence of; **faire —**, to be wanting.
défavorable, unfavorable.
défendre, to defend, forbid.
défense, *f.*, defence, prohibition.
défenseur, *m.*, defender.
défiance, *f.*, distrust.
défiant, -e, distrustful.
défigurer, to disfigure.
défilé, *m.*, defiling, marching past.
défiler, to file, march past.
défrayer, to defray, defray the expenses.
défricher, to clear.
dégager, to disengage, free, ease.
dégarnir, to unfurnish, strip.
dégât, *m.*, damage, havoc.
dégénérer, to degenerate.
dégorger, to disgorge, discharge.
dégoût, *m.*, distaste, disgust.
dégoûté, -e, disgusted, wearied, disaffected.
dégoûter, to disgust.
degré, *m.*, degree, step, stair.
dégrever, to relieve.
dégrossir, to take the roughness off, polish.
déguenillé, -e, ragged.
déguisement, *m.*, disguise.
déguiser, to disguise.
dehors, outside; **en —**, outside.
déjà, already.
delà, beyond; **au —**, beyond.
délabrer, to dilapidate, impair, disorder.
délaisser, to abandon.
déléguer, to delegate, assign.
délibérer, to deliberate.
délicatesse, *f.*, delicacy, refinement.
délier, to untie.
délinquant, *m.*, offender.
délire, *m.*, delirium.
délirer, to be delirious, rave.
délit, *m.*, delinquency.
délivrer, to deliver.
demande, *f.*, question, request, demand.
demander, to ask, request, demand.
démarche, *f.*, gait, bearing, step, conduct.
démêler, to disentangle, discern.
déménager, to move out.
démérite, *m.*, demerit, unworthiness.
démesuré, beyond measure, excessive.
demeurant, *m.*, remainder.
demeure, *f.*, residence, dwelling; **à —**, resident, fixed, for good.
demeurer, to dwell, remain.
demi, -e, half; **à —**, half, halfway.
demoiselle, *f.*, young lady, girl, single lady; gentlewoman.
démolir, to demolish.
démontrer, to demonstrate.
dénigrement, *m.*, reviling, disparagement.
dénoncer, to denounce.

dent, *f.*, tooth.
dentelle, *f.*, lace.
dénué, –e, destitute.
départ, *m.*, departure, starting.
département, *m.*, department, county, assessment.
départir (se), to desist; to swerve.
dépasser, to go beyond, exceed, surpass.
dépêche, *f.*, despatch.
dépendance, *f.*, dependency; outbuilding.
dépens, *m.*, expense.
dépense, *f.*, expense.
dépenser, to spend.
dépeupler, to depopulate.
dépister, to throw off the scent.
dépit, *m.*, vexation, displeasure.
déplacer, to displace, misplace, remove.
déplaire, to displease.
déploiement, *m.*, unfolding, deploying.
déployer, to unfold.
déposer, to deposit.
dépositaire, *m.*, depositary, trustee.
déposséder, to dispossess.
dépôt, *m.*, deposit; station, cell, jail.
dépouiller, to strip off, despoil, divest.
dépourvu, –e, unprovided.
déprendre (se), to free oneself.
depuis, since; from; after, afterwards.
député, *m.*, deputy, delegate, representative.
déraciner, to uproot.
déraisonnable, unreasonable.
déranger, to derange, disturb, unsettle.
dérisoire, derisive.
derni-er, –ère, last; (lowest).
dérober, to steal, take away, deprive, conceal; **se** —, to steal away; to shrink.
déroger, to derogate, act contrary (to), stoop.
déroulement, *m.*, unrolling.
derrière, behind.
dès, as early as, from, since; — **que**, as soon as.
désagréger, to disaggregate.
désapprendre, to unlearn.
désarmer, to disarm.
désastre, *m.*, disaster.
descendre, to descend.
désemplir, to empty.
désespérer, to despair; to drive to despair.
désespoir, *m.*, despair.
déshabiller, to undress.
désigner, to designate.
désintéressé, –e, disinterested.
désœuvré, –e, unoccupied, idle.
désœuvrement, *m.*, want of employment, idleness.
désordre, *m.*, disorder.
désormais, henceforth.
dessécher, to dry up.
dessiner, to sketch, trace.
dessous, *adv.*, under, below **au-** —, under; **en** —, underneath; secretly, stealthily.
dessus, on, over, above.
destruc-teur, –trice, destructive.
dételer, to unharness.
détendre, to unbend, relax.
détenir, to detain, keep, withhold, confine.
détente, *f.*, unbending, relaxing.
détourner, to turn aside, avert, divert.
détresse, *f.*, distress, misery.
détrôner, to dethrone.
détruire, to destroy.
dette, *f.*, debt.
deux, two.
devancer, to precede, outstrip.
devancier, *m.*, predecessor.
devant, in front of; **au-** —, towards, (to meet).
devenir, to become.

dévergondage, *m.*, shamelessness.
déverser, to pour out.
dévêtir, to divest, undress.
dévier, to deviate.
devin, *m.*, diviner, soothsayer.
deviner, to divine, guess.
devoir, *m.*, duty, obligation; **-s,** *pl.*, respects.
devoir, to owe; to be bound; to be (to); ought.
dévolu, -e, devolved, awarded.
dévorer, to devour.
dévot, -e, devout.
dévouement, *m.*, devotion, zeal.
dévouer, to devote.
diable, *m.*, devil.
diamant, *m.*, diamond.
dictature, *f.*, dictatorship, supreme authority.
dictée, *f.*, dictation.
dicter, to dictate.
dieu, *m.*, God, god; **le bon —,** the Lord.
différemment, differently.
difficile, difficult, hard to please.
difforme, deformed.
digérer, to digest.
digne, worthy, dignified.
dignitaire, *m.*, officer, dignitary.
digue, *f.*, dike, dam.
diligence, *f.*, stage-coach.
dimanche, *m.*, Sunday.
dîme, *f.*, tithe.
diminuer, to diminish.
dîner, *m.*, dinner.
dîner, to dine; **— en ville,** to dine out; **donner à —,** to give a dinner.
diplomatie, *f.*, diplomacy.
dire, to say, tell; **au — de,** according to the statement of; **— du bien de,** to speak well of.
diriger, to direct.
discontinu, -e, discontinuous.
discoureur, *m.*, discourser; talker.
discourir, to discourse, talk.
discours, *m.*, discourse, speech.
discr-et, -ète, discreet.
discuter, to discuss.
disette, *f.*, dearth.
disgrâce, *f.*, disgrace; displeasure; misfortune.
disjoindre, to disjoin.
disjonction, *f.*, disjunction.
disparaître, to disappear.
disparate, *f.*, incongruity.
dispendieu-x, -se, expensive.
dispos, active; cheerful.
disserter, to discourse, make speeches.
dissimuler, to dissemble, conceal.
dissiper, to dissipate.
dissoudre, to dissolve, break up.
distinguer, to distinguish.
distraire, to distract, divert; to divert one's attention.
distribuer, to distribute.
divertir, to divert.
divertissement, *m.*, entertainment, diversion.
divin, -e, divine.
diviser, to divide, separate.
dix, ten; **— -huit,** eighteen; **— -neuf,** nineteen; **— -sept,** seventeen.
dixième, tenth.
docte, learned.
dogme, *m.*, dogma, doctrine.
doigt, *m.*, finger.
domicile, *m.*, residence, home.
domicilier, to settle; **domicilié,** resident.
dominer, to predominate.
dommage, *m.*, damage.
dompter, to subdue.
don, *m.*, gift.
donc, then; therefore.
donjon, *m.*, castle-keep, donjon.
donnée, *f.*, notion, assumption, premise.
donner, to give; **— à quelqu'un vingt ans,** to take one to be twenty years old.

dont, of whom; from whom; of which; from which.
dorénavant, henceforth.
dorer, to gild.
dormir, to sleep.
dorure, *f.*, gilding.
dos, *m.*, back.
dot, *f.*, dowry.
doter, to give a dowry.
douane, *f.*, customs.
douceur, *f.*, sweetness; softness, gentleness.
douer, to endow, gift.
douleur, *f.*, pain, sorrow.
douloureu-x, **-se**, painful, sorrowful.
doute, *m.*, doubt.
douter, to doubt; **se —**, to suspect.
douteu-x, **-se**, doubtful.
dou-x, **-ce**, sweet; soft, mild, gentle; easy.
douzaine, *f.*, dozen.
douze, twelve.
doyen, *m.*, dean.
dragon, *m.*, dragoon.
drap, *m.*, cloth.
dresser, to erect, set up, draw up, stand on end.
droit, **-e**, straight, upright, right.
droit, *m.*, right, claim, law, due (*tax*); **à bon —**, justly.
droiture, *f.*, uprightness.
drôle, droll, amusing; **—**, *m.*, rogue, rascal.
dû, *m.*, **due**, *f.*, due.
duc, *m.*, duke.
duché, *m.*, duchy, dukedom.
duègne, *f.*, duenna, governess (*in Spain*).
duper, to dupe, deceive.
dur, **-e**, hard.
durcir, to harden.
durée, *f.*, duration.
durer, to last, endure.
dureté, *f.*, hardness, harshness.

E

eau, *f.*, water.
ébaucher, to sketch, outline.
éblouir, to dazzle.
ébranler, to move, put in motion.
écailler, to scale off, peel off.
écart, *m.*, deviation, distance.
écarté, **-e**, remote, secluded.
écarter, to remove, set aside, reject; **s' —**, to deviate; to go away.
ecclésiastique, *m.*, *f.*, ecclesiastic, **-** *m.*, priest.
échafaud, *m.*, scaffold, gallows.
échafaudage, *m.*, scaffolding; pile.
échange, *m.*, exchange.
échantillon, *m.*, sample.
échapper, to escape.
échauffer, to heat; excite.
échelle, *f.*, ladder; scale.
échelon, *m.*, round, rung.
échelonner, to arrange in degrees.
échoir, to fall, fall due.
échoppe, *f.*, stall.
échu, **-e** (*part. of* **échoir**), fallen due.
éclair, *m.*, lightning, flash.
éclaircir, to clarify, elucidate.
éclairer, to light, enlighten.
éclat, *m.*, explosion, burst; brilliancy, splendor; noise.
éclater, to break forth; to shine, glitter; to appear.
éclore, to hatch; to blossom.
éclosion, *f.*, hatching.
école, *f.*, school.
écolier, *m.*, schoolboy, tyro.
économe, economical.
écorce, *f.*, bark.
écorcher, to excoriate, flay.
écourter, to curtail, cut too short.
écouter, to listen.
écraser, to crush.
écrier (s'), to cry out, exclaim.
écrin, *m.*, jewel-box, casket.

écrire, to write.
écrit, *m.*, writing.
écriture, *f.*, writing; Scripture.
écrivain, *m.*, writer.
écroulement, *m.*, downfall, collapse.
écu, *m.*, (*old coin*) half-crown (3 *francs*).
écuelle, *f.*, porringer, basin.
écume, *f.*, foam, froth, scum.
écumer, to foam.
écurie, *f.*, stable.
édicter, to decree.
édifier, to build.
édit, *m.*, edict.
effacer, to efface; **s'** —, to keep in the background; disappear.
effarement, *m.*, terror, bewilderment.
effaroucher, to scare, startle.
effecti-f, -ve, effective; real.
effectivement, indeed, really.
effet, *m.*, effect, result; property, chattel; **en** —, in fact, indeed.
efficace, efficacious, effective.
effleurer, to graze, touch lightly.
effondrement, *m.*, breaking up.
effondrer (s'), to give way; sink.
effrayer, to frighten.
effroi, *m.*, terror, dread.
effronté, -e, impudent, brazen.
effroyable, frightful.
effusion, *f.*, overflowing; shedding.
égal, -e, equal, even.
égalitaire, based on equality; levelling.
égard, *m.*, regard, respect, deference; **à l'** — **de**, regarding.
égarer, to mislead; lose; **s'** —, to lose oneself, wander.
égayer, to enliven.
église, *f.*, church.
églogue, *f.*, eclogue.
égoïsme, *m.*, egotism, selfishness.
égoïste, selfish, egotistic.
égout, *m.*, sewer.
égratignure, *f.*, scratch.
élaborer, to elaborate.
élaguer, to prune.
élan, *m.*, spring; impulse, impetuosity, enthusiasm.
élargir, to widen, enlarge, extend; to release.
élevage, *m.*, breeding.
élève, *m.*, *f.*, pupil.
élever, to elevate, raise, bring up; **s'** —, to rise.
élire, to elect.
élite, *f.*, choice; flower.
éloge, *m.*, eulogy.
éloignement, *m.*, removal, remoteness.
éloigner, to remove; **éloigné**, far, remote.
éloquemment, eloquently.
embarquement, *m.*, embarcation.
embauchement, *m.*, decoying, recruiting.
embellir, to embellish, beautify, adorn.
embrasement, *m.*, conflagration.
embrasser, to embrace, kiss.
émeute, *f.*, riot, insurrection.
émietter (s'), to crumble.
émigré, -e, *m.*, *f.*, emigrant, refugee.
éminent, -e, eminent, high.
emmener, to take away, lead away.
émousser, to blunt.
émouvoir, to move, touch.
emparer (s'), to seize, possess oneself (of).
empêcher, to prevent, keep (from).
empêtrer, to entangle.
emphase, *f.*, bombast, pomposity.
empiètement, *m.*, encroachment.
empire, *m.*, empire, sovereignty.
empirer, to make worse, get worse.

emplir (s'), to fill.
emploi, *m.*, employment; use; office.
emporter, to carry away; to take along; **l'— (sur)**, to get the better (of); to triumph; **emporté**, passionate, hasty.
empreindre, to imprint, stamp.
empreinte, *f.*, impression, print, stamp.
empressé, -e, eager, ready, ardent.
empressement, *m.*, eagerness, ardor.
empresser (s'), to be eager; to crowd.
emprunt, *m.*, loan, borrowing; **d'—**, borrowed.
emprunter, to borrow.
en, in, into; (as).
en, *m.*, *f.*, (of him, of her) of it, of them; from him, etc. (often redundant).
encadrement, *m.*, frame.
encadrer, to frame.
enceinte, *f.*, enclosure, precincts, premises.
enchaîner, to chain, fetter; to link, connect.
enchan-teur, -teresse, enchanting.
enchevêtrer, to entangle.
enclore, to enclose.
enclos, *m.*, enclosure.
encombrer, to encumber.
encore, still, yet; again; besides, also.
encourir, to incur.
encre, *f.*, ink.
encroûter, to cover with a crust.
endetter, to get into debt; **s'—**, to get into debt.
endormir, to put to sleep; **s'—**, to fall asleep.
endosser, to endorse; to put on one's back.
endroit, *m.*, place, spot; **à l'— de**, with regard to; **à mon (ton, &c.) —**, with regard to me (thee, &c.).
endurcir, to harden.
énergumène, *m.*, *f.*, demoniac, frantic person.
enfance, *f.*, childhood.
enfant, *m.*, *f.*, child; **— trouvé**, foundling.
enfanter, to give birth to.
enfermer, to enclose, confine.
enfilade, *f.*, series; string.
enfiler, to string together.
enfin, finally, in short; at last.
enfler, to swell, inflate.
enfoncer, to sink; to thrust; to drive in.
enfouir, to bury.
enfreindre, to infringe.
enfuir (s'), to flee.
engager, to engage; to pledge; to entangle, involve.
engeance, *f.*, brood, set.
engendrer, to beget.
engin, *m.*, engine; instrument; snare.
engloutir, to swallow up.
engorger, to obstruct, congest.
engouement, *m.*, infatuation.
engourdir, to benumb; to make torpid; to dull.
engraisser, to fatten.
engrenage, *m.*, gearing. [land.
enguirlander, to wreathe, gar-
enharnacher, to harness.
énigme, *f.*, enigma, riddle.
enivrer, to intoxicate.
enjoué, -e, playful.
enlacer, to entwine.
enlever, to take away, carry away.
ennemi, -e, *m.*, *f.*, enemy.
ennoblir, to ennoble.
ennui, *m.*, tediousness, weariness.
ennuyer, to annoy, bore.
ennuyeu-x, -se, tiresome.
énoncé, *m.*, declaration, enunciation.

énorme, enormous.
enraciner, to root.
enrager, to go mad.
enregistrer, to register, record.
enrichir, to enrich.
enrôlement, *m.*, enrolment, enlisting.
enrouiller, to be rusty.
enrubanner, to trim with ribbons.
enseignement, *m.*, instruction, teaching.
enseigner, to teach, show.
ensemble, together, —*m.*, whole, entirety; **d'** —, comprehensive; combined.
enserrer, to enclose, confine.
ensevelir, to shroud, bury.
ensuite, afterwards, then, next.
entasser, to heap, pile up.
entendre, to hear; to understand.
entente, *f.*, understanding, agreement.
enterrer, to inter, bury.
enthousiaste, enthusiastic.
enti-er, -ère, entire.
entour, *m.*, environment.
entourage, *m.*, surroundings; familiars; company.
entourer, to surround.
entrain, *m.*, high spirits, animation.
entraînement, *m.*, impulse; animation; fascination.
entraîner, to carry away; to draw along; to entail.
entrave, *f.*, fetter; obstacle.
entre, between, among.
entre-choquer, to strike against each other.
entrée, *f.*, entrance, admittance; import-duty.
entrelacer, to interweave, blend.
entremise, *f.*, interposition, agency.
entreprendre, to undertake.
entrepreneur, *m.*, contractor.
entrer, to enter.
entresol, *m.*, (a suite of low rooms between the ground-floor and the first floor) entresol.
entretenir, to maintain; to keep in repair; to entertain; **s'**—, to converse.
entretien, *m.*, maintenance; conversation, talk.
entrevoir, to catch a glimpse of.
énumérer, to enumerate.
envahir, to invade, encroach.
envie, *f.*, envy; inclination, desire.
envier, to envy.
environ, about.
environner, to surround.
envisager, to look in the face of; to consider.
envoyer, to send.
épais, -se, thick, heavy.
épaississement, *m.*, thickening.
épancher, to pour out, vent.
épanouir, to expand, open.
épargne, *f.*, saving.
épargner, to save, spare.
éparpiller, to scatter.
épars, -e, scattered, dispersed.
épaule, *f.*, shoulder.
épaulette, *f.*, epaulet, shoulder-strap.
épée, *f.*, sword.
éphémère, *m.*, *f.*, ephemera, day-fly.
épice, *f.*, spice.
épidémie, *f.*, epidemic.
épier, to spy, watch.
épine, *f.*, thorn.
épineu-x, -se, thorny, difficult, ticklish.
épingle, *f.*, pin.
épiscopal, -e, episcopal, pertaining to a bishop.
époque, *f.*, epoch, time.
épouse, *f.*, spouse, wife.
épouser, to espouse, embrace.
épouvantable, frightful.
époux, *m.*, husband; *pl.*, husband and wife.

épreuve, *f.*, trial, test.
éprouver, to experience, feel.
épuiser, to exhaust.
épurer, to purify, refine, expurgate.
équilibre, *m.*, equilibrium, balance.
équipage, *m.*, equipage, carriage; crew.
équivoque, equivocal, uncertain.
ériger, to erect, set up, institute.
erreur, *f.*, error.
escalier, *m.*, staircase.
escarpé, **-e**, steep.
esclave, *m.*, *f.*, slave.
escorte, *f.*, escort, convoy.
escouade, *f.*, squad.
escrime, *f.*, fencing.
espace, *m.*, space.
espacer, to set at regular distances, to space.
Espagne, *f.*, Spain.
espagnol, **-e**, Spanish.
espalier, *m.*, espalier, fruit-wall.
espèce, *f.*, species, kind.
espérance, *f.*, hope.
espérer, to hope.
espoir, *m.*, hope.
esprit, *m.*, spirit, mind, wit, cleverness.
esquisse, *f.*, sketch.
esquiver, to evade.
essai, *m.*, trial, essay, test.
essaim, *m.*, swarm.
essayer, to try.
essor, *m.*, soaring.
essuyer, to wipe, dry; to endure.
estampe, *f.*, print, engraving.
estimer, to estimate, esteem.
estomac, *m.*, stomach.
établir, to establish.
établissement, *m.*, establishment.
étage, *m.*, story; rank.
étager, to arrange in tiers, in rows.
étalage, *m.*, display, show, ostentation.
étaler, to spread out, display; **s'—**, to sprawl.
étang, *m.*, pond.
étape, *f.*, stopping-place; stage.
état, *m.*, state, status; calling, profession; **-s**, *pl.*, States, States-general; — **civil**, social state, status as a citizen; **les -s généraux**, the States-general; **tiers- —**, third estate, Commons.
état-major, *m.*, staff.
été, *m.*, summer.
éteignoir, *m.*, extinguisher.
éteindre, to extinguish.
étendre, to extend, stretch.
étendue, *f.*, extent, space.
étinceler, to sparkle, flash.
étioler, to make pale *or* sickly, debilitate.
étiquette, *f.*, label, ticket.
étirer, to draw out.
étoffe, *f.*, cloth, fabric.
étole, *f.*, stole (*priest's garment*).
étonner, to astonish.
étouffer, to stifle, choke.
étrange, strange.
étrang-er, **-ère**, strange, foreign.
étrang-er, **-ère**, *m.*, *f.*, stranger; — *m.*, foreign country.
être, to be, (to belong); **c'est que**, it is because, the fact is; **en — à**, to be at; to leave off at; to be in that case; **soit — soit**, whether — or.
être, *m.*, being.
étriquer, to scant, curtail.
étroit, **-e**, narrow.
étroitesse, *f.*, narrowness.
étude, *f.*, study.
étudier, to study.
évaluer, to value, appraise.
évanouir (s'), to vanish; faint.
évaporer, to evaporate.
évêché, *m.*, bishopric.
éveiller, to awake, awaken.
événement, *m.*, event.
éventail, *m.*, fan.

évêque, *m.*, bishop.
évertuer (s'), to exert oneself.
éviter, to avoid.
exagérer, to exaggerate.
exaltation, *f.*, excitement, over-excitement.
exalter, to excite, inflame.
examen, *m.*, examination.
exaspérer, to exasperate.
excès, *m.*, excess.
exciter, to excite, urge.
exclure, to exclude.
excroissance, *f.*, excrescence.
exécuteur, *m.*, executor.
exégèse, *f.*, exegesis.
exemplaire, *m.*, copy, specimen.
exemple, *m.*, example; **à l' — de**, after the example of; **par —**, for instance.
exercer, to exercise, train, practise, exert.
exigence, *f.*, exigency, requirement, unreasonableness, authoritativeness.
exiger, to exact, demand.
exigu, **-ë**, scanty.
exil, *m.*, exile, banishment.
exorde, *m.*, exordium.
expansion, *f.*, open-heartedness, unreserved joy.
expérience, *f.*, experience, experiment.
explicati-f, **-ve**, explanatory, expanding.
explication, *f.*, explanation.
expliquer, to explain.
exposé, *m.*, statement.
expr-ès, **-esse**, express, positive.
exprès, purposely, expressly.
exprimer, to express, press out.
expulser, to expel.
expurger, to expurgate.
exquis, **-e**, exquisite.
extase, *f.*, ecstasy.
exténuer, to weaken.
externe, external.
extorquer, to extort.
extraire, to extract.
extrait, *m.*, extract; epitome; certificate.
extraordinaire, extraordinary, extra.

F

fable, *f.*, fable, fiction.
fabliau, *m.*, fabliau, tale (*in verse*).
fabricant, *m.*, manufacturer.
fabriquer, to manufacture, make.
face, *f.*, face, front.
facette, *f.*, facet, face.
fâcher, to make angry; to grieve.
facile, easy, ready.
facilité, *f.*, ease, indulgence.
façon, *f.*, fashion, manner; **à la — de**, after the manner of; **de — à**, so as to.
factice, factitious, artificial, sham.
faculté, *f.*, faculty (*medical staff*).
fade, insipid.
fadeur, *f.*, insipidity, insipid compliment.
faible, feeble.
faiblesse, *f.*, weakness.
faillir, to fail; to be a bankrupt.
faim, *f.*, hunger; **avoir —**, to be hungry.
fainéant, **-e**, do-nothing.
faire, to make, do, cause; **faire — . . .**, to make (*one*) do; to have *or* get . . . made *or* done; **tout fait**, ready made.
faisceau, *m.*, bundle.
faiseur, *m.*, maker.
fait, *m.*, fact; deed, exploit; **de —**, in fact; **en — de**, as to; in the way of; **sur le —**, in the act.

faix, *m.*, burden.
falloir, to be necessary *or* needed, (must); **il faut,** it is necessary, one must, one needs.
famili-er, -ère, *m.*, *f.*, familiar.
famille, *f.*, family.
fanatisme, *m.*, fanaticism.
fangeu-x, -se, miry.
fantaisie, *f.*, fancy, caprice.
fantôme, *m.*, phantom.
farcir, to stuff.
fard, *m.*, paint, rouge.
fardeau, *m.*, burden.
farine, *f.*, flour.
farouche, wild, savage.
faste, *m.*, pomp, show, ostentation.
fastueu-x, -se, pompous, ostentatious, showy.
fatalement, *adv.*, fatally, inevitably.
faucher, to mow.
faune, *f.*, fauna.
fausser, to pervert; to falsify.
faute, *f.*, fault; mistake; want; **— de,** for want of, in default of.
fauteuil, *m.*, easy chair, armchair.
fauteur, *m.*, favorer.
fauve, tawny, wild.
fau-x, -sse, false.
faux, *m.*, forgery; **à —,** falsely; erroneously.
faveur, *f.*, favor.
favori, -te, favorite.
favoriser, to favor.
faux-saunier, seller of contraband salt.
fécond, -e, fecund, fruitful.
féerie, *f.*, fairy-land, fairy-scene.
féliciter, to congratulate, felicitate.
fellah, *m.*, fellah (*Egyptian peasant*).
femelle, *f.*, female.
femme, *f.*, woman; wife; **— de chambre,** lady's maid, chambermaid.
femmelette, *f.*, silly woman, little woman.
fenêtre, *f.*, window.
féodal, -e, feudal.
fer, *m.*, iron (sword, steel).
fermage, *m.*, rental.
ferme, *f.*, farm, revenue-farming.
ferme, firm.
fermer, to shut.
fermi-er, -ère, *m.*, *f.*, farmer, tax-farmer; **— général,** farmer-general (*of the public revenues*).
féroce, ferocious, fierce.
ferveur, *f.*, fervor.
festin, *m.*, feast, banquet.
fête, *f.*, feast, holiday, birthday, saint's day.
feu, *m.*, fire; **— de paille,** straw fire, mere flash; **mettre le — à,** to set fire to.
feuillage, *m.*, foliage.
feuille, *f.*, leaf.
ficelle, *f.*, string.
fichu, *m.*, neckerchief.
fidèle, faithful.
fief, *m.*, fief, fee, freehold.
fiel, *m.*, gall, rancor.
fi-er, -ère, proud.
fièvre, *f.*, fever.
figurant, -e, *m.*, *f.*, supernumerary.
figure, *f.*, form; face; **faire —,** to make a show.
figurer, to represent; **se —,** to picture to oneself; to imagine.
figurine, *f.*, miniature figure, statuette.
fil, *m.*, thread.
file, *f.*, file, row.
filer, to run.
filet, *m.*, thread, net, fibre.
filière, *f.*, string, series.
filigrane, *m.*, filigree-work.

fille, *f.*, girl, daughter.
fillette, *f.*, little girl.
filon, *m.*, lode; vein.
fils, *m.*, son, junior.
filtrer, to filter, percolate.
fin, *f.*, end.
fin, **-e**, fine, refined, exquisite; witty, shrewd, subtle, arch.
finance, *f.*, cash, finance.
finesse, *f.*, fineness, delicacy, keenness.
finir, to finish, end.
fisc, *m.*, public treasury, revenue-office.
fixe, fixed.
flacon, *m.*, flask, vial.
flambeau, *m.*, flambeau, torch.
flamber, to blaze, flash.
flamboyer, to flame, blaze.
flamme, *f.*, flame.
flammèche, *f.*, spark.
flanc, *m.*, flank, side.
flatter, to caress.
flétrir, to fade, wither.
fleur, *f.*, flower.
fleurir, to flower, bloom.
fleuve, *m.*, river.
floraison, *f.*, flowering.
flore, *f.*, flora.
florir, to flourish.
flot, *m.*, wave; flood, torrent.
flottille, *f.*, flotilla.
fluet, **-te**, delicate.
flûté, **-e**, soft, sweet; piping.
foi, *f.*, faith.
foin, *m.*, hay.
foire, *f.*, fair.
fois, *f.*, time; **à la —**, at the same time.
folâtre, frolicsome.
folie, *f.*, madness, folly.
foncer, to rush.
fonci-er, **-ère**, landed, deep-seated, fundamental.
fonction, *f.*, function.
fonctionner, to perform (its) functions; to operate.
fond, *m.*, bottom, foundation, basis, background; essence; capital; **à —**, thoroughly; to the bottom.
fondateur, *m.*, founder.
fondation, *f.*, foundation.
fondement, *m.*, foundation.
fonder, to found, establish.
fondre, to melt.
fonds, *m.*, soil; capital, stock; matter.
fontaine, *f.*, fountain.
fonte, *f.*, melting; casting.
forain, **-e**, **marchand —**, pedler.
force, *f.*, strength, force; **à — de**, by dint of.
forcément, forcibly, necessarily, inevitably.
forcer, to force, do violence to; to storm; to strain; to hunt *or* run down.
forêt, *f.*, forest.
forger, to forge; to fabricate, shape, invent.
forme, *f.*, form; **dans les -s**, in due form.
former, to form.
formule, *f.*, formula.
fort, **-e**, strong, violent, intense; bad; powerful.
fort, very, very much.
forteresse, *f.*, fortress, stronghold.
fossé, *m.*, ditch, moat.
fou, **fol**, *m.*, **folle**, *f.*, mad.
fouet, *m.*, whip.
fouetter, to whip.
fougue, *f.*, ardor, impetuosity.
fouiller, to dig, rummage.
foule, *f.*, crowd, multitude.
fouler, to tread, trample.
four, *m.*, oven.
fourche, *f.*, fork; gibbet.
fourchette, *f.*, fork.
fourmi, *f.*, ant.
fourmilière, *f.*, ant-hill.
fourmillement, *m.*, swarming.
fourmiller, to swarm.

fournir, to furnish, supply.
fournisseur, *m.*, purveyor, tradesman.
fourrage, *m.*, forage, foraging-party.
fourrure, *f.*, fur.
foyer, *m.*, hearth; furnace; home; focus; seat, hotbed.
frac, *m.*, dress-coat.
frais, *m. pl.*, expenses, cost.
fraise, *f.*, strawberry.
franc, *m.*, franc (*about 20 cts.*).
franc, franche, free, frank; down-right.
français, -e, French.
franchir, to leap over, clear.
francisque, *f.*, battle-axe.
frange, *f.*, fringe.
frapper, to strike, stamp.
frayer, to rub against, associate.
frein, *m.*, bit, curb, restraint.
frêle, frail.
frémir, to shudder.
frère, *m.*, brother.
fretin, *m.*, small fish, small fry.
friandise, *f.*, dainty, delicacy.
friche, *f.*, waste land, fallow land.
fripon, -ne, *m.*, *f.*, knave, rascal.
friponnerie, *f.*, knavery.
froid, -e, cold.
froid, *m.*, cold, coldness.
froideur, *f.*, coldness.
froissement, *m.*, collision, friction.
froisser, to wound, hurt.
froment, *m.*, wheat.
froncer, to wrinkle, contract.
fronde, *f.*, opposition.
fronder, to criticize, carp at, oppose.
frondeur, *m.*, fault-finder.
front, *m.*, forehead.
fronton, *m.*, pediment, fronton.
frottement, *m.*, rubbing, friction.
frotter, to rub.
froufrou, *m.*, rustling.
fructueu-x, -se, fruitful.
frustrer, to frustrate, deprive.
fugiti-f, -ve, fugitive, wandering.
fuir, to flee, shun.
fumée, *f.*, smoke.
fumure, *f.*, manure.
funeste, fatal, disastrous.
fur; **au — et à mesure**, in proportion; as soon (as).
furet, *m.*, ferret.
fureur, *f.*, fury, frenzy; mania, passion; **faire —**, to be the rage.
furibond, -e, furious.
fusil, *m.*, gun.

G

gabelle, *f.*, salt-tax.
gabelou, *m.*, custom-house officer.
gages, *m. pl.*, wages.
gagne-pain, *m.*, means of support.
gagner, to gain, earn; to reach; to spread.
gai, -e, gay.
gaieté (*or* **gaîté**), *f.*, gaiety.
gain, *m.*, gain, lucre.
gaîne, *f.*, case, sheath.
gala, *m.*, feast, entertainment; **de —**, gala-day, festive.
galant, -e, courteous (*to ladies*), gallant, complimentary, elegant.
galant, *m.*, gallant, lover; ladies' man.
galanterie, *f.*, compliment; love-intrigue.
gale, *f.*, itch.
galère, *f.*, galley; drudgery.
galerie, *f.*, gallery.
galérien, *m.*, galley-slave, convict.
galon, *m.*, lace, galloon, band.

galonner, to lace, stripe.
gambade, *f.*, gambol, caper.
gamin, **-e**, romping, mischievous; street Arab, little black-
gant, *m.*, glove. [guard.
ganter, to glove.
garantir, to guarantee.
garçon, *m.*, boy, waiter.
garde, *f.*, guard, watch, protection, care, heed; **n'avoir — de**, to be careful not to; to beware of.
garde, *m.*, guard; **—meuble(s)**, storehouse (of the crown); **—robe**, *f.*, wardrobe.
garder, to keep, guard, maintain; **se —**, to beware.
gardien, **-ne**, *m.*, *f.*, guardian.
garenne, *f.*, rabbit-warren.
garnir, to furnish, adorn.
garnisaire, *m.*, bailiff's man.
garnison, *f.*, garrison, bailiff's men.
gâter, to spoil, corrupt.
gauche, left.
gaudriole, *f.*, broad joke.
Gaule, *f.*, Gaul.
gaulois, **-e**, Gallic; free; licentious.
gaze, *f.*, gauze.
geai, *m.*, jay.
gelée, *f.*, frost.
gémir, to groan.
gendarme, *m.*, policeman.
gendre, *m.*, son-in-law.
gêne, *f.*, inconvenience, discomfort; constraint, restraint, restriction, embarrassment, narrow circumstances.
gêner, to make uneasy; to cramp; to embarrass.
génie, *m.*, genius.
genre, *m.*, kind, species; kind of literary composition.
gens, *m.*, *f. pl.*, people, servants; **jeunes —**, young men.
gentilhomme, *m.*, nobleman; gentleman.
gentilhommière, *f.*, country squire's house.
gentillesse, *f.*, prettiness, elegance, pretty saying.
gerbe, *f.*, sheaf.
germain, **-e**, German.
germer, to germinate, bud.
geste, *m.*, gesture; **-s**, deeds, exploits.
gibier, *m.*, game.
gigantesque, gigantic.
girouette, *f.*, weather-cock.
gîte, *m.*, quarters, shelter.
glace, *f.*, looking-glass.
glaive, *m.*, sword.
glèbe, *f.*, glebe, soil.
glisser, to slip, glide.
gloire, *f.*, glory.
gobelet, *m.*, goblet; juggler's cup *or* thimble; **joueur de -s**, thimble-rigger.
gonfler, to swell, puff up.
gorge, *f.*, throat.
gosier, *m.*, throat.
goujat, *m.*, vulgar fellow.
goule, *f.*, ghoul.
gourdin, *m.*, cudgel.
gourmet, *m.*, epicure.
goût, *m.*, taste, liking.
goûter, to taste, relish, enjoy.
goutte, *f.*, drop, gout.
gouttelette, *f.*, little drop.
gouvernante, *f.*, governess.
gouverner, to govern, rule.
grabat, *m.*, pallet, trundle-bed.
grâce, *f.*, grace, favor; thanks (to). [ful.
gracieu-x, **-se**, gracious, grace-
grade, *m.*, rank, dignity.
gradin, *m.*, seat (*in tiers*); step.
graduer, to graduate, grade.
graine, *f.*, seed.
graisse, *f.*, fat, grease.
grand, **-e**, great, large, tall; grown-up; grand; **en —**, on a large scale.
Grande-Bretagne, *f.*, Great Britain.

grandeur, *f.*, greatness.
grandiose, grand.
grandir, to grow up, grow, rise.
grappillage, [Taine writes **grapillage,** etc.] *m.*, picking, pilfering.
gras, -se, fat, greasy.
gratification, *f.*, present (of money).
grattage, *m.*, scraping.
gratuit, -e, gratuitous.
gravelure, *f.*, ribaldry.
graver, to engrave.
gré, *m.*, will, wish; liking, taste; **bon — mal —,** willing or unwilling; **savoir —,** to be pleased *or* grateful; **savoir mauvais —,** to take ill, be displeased.
grec, -que, Greek.
greffier, *m.*, clerk, recorder.
grêle, *f.*, hail.
grelot, *m.*, little round bell.
grenier, *m.*, garret.
grief, *m.*, grievance.
griffe, *f.*, claw.
griffonner, to scrawl, scribble.
grille, *f.*, grating, gate (*of iron*).
grimper, to climb, clamber, creep up.
grincer, to grate, rattle.
grisaille, *f.*, gray (*painting*).
grivois, -e, rakish.
gronder, to grumble, scold, mutter.
grondeu-r, -se, grumbling, scolding.
gros, -se, big, large; main, coarse; (wealthy); heavy.
gros, *m.*, main part; **en —,** wholesale, taken together.
groseille, *f.*, currant; gooseberry.
grossi-er, -ère, coarse, rough.
grossièreté, *f.*, coarseness, grossness.
grossir, to enlarge, increase.
grouper, to group.
guèbre, *m.*, *f.*, guebre (*fire-worshipper*).
guenille, *f.*, rag.
guère (ne . . . —), not much, not very, hardly.
guerre, *f.*, war.
guerri-er, -ère, warlike, warrior.
guet, *m.*, watch.
guetter, to watch for.
gueux, *m.*, beggar, knave.
guider, to guide.
guinguette, *f.*, suburban public-house.
guirlande, *f.*, garland.
guise, *f.*, manner, way; **en — de,** by way of, as.

H

[' indicates an aspirate initial *h*]

habile, able, clever.
habileté, *f.*, ability.
habillement, *m.*, clothing.
habiller, to dress.
habit, *m.*, coat, dress, clothes; **— habillé,** dress-coat, full dress.
habitant, *m.*, inhabitant.
habiter, to inhabit.
habitude, *f.*, habit, use, custom, (familiarity).
habitué, -e, *m.*, *f.*, frequenter.
habituer, to habituate, accustom.
'hache, *f.*, axe.
'hacher, to chop, hash.
'haie, *f.*, hedge; line; **faire la —,** to stand aside, in line.
'haillon, *m.*, rag.
'haine, *f.*, hatred.
'haïr, to hate.
'halle, *f.*, market; **dames de la —,** market-women.
'hameau, *m.*, hamlet.
'hardi, -e, bold, daring.
'harengère, *f.*, herring-woman, fish-wife.

'**hasard**, *m.*, hazard, chance; **au —**, at random.
'**hasarder**, to hazard, venture.
'**hâte**, *f.*, haste.
'**hausser**, to raise; to rise.
'**haut**, **-e**, high, higher, upper, loud; **en —**, upstairs.
'**hauteur**, *f.*, height.
'**hâve**, emaciated, wan.
'**héraut**, *m.*, herald.
herbe, *f.*, grass.
hériter, to inherit.
hériti-er, **-ère**, *m.*, *f.*, heir, heiress.
'**héros**, *m.*, hero.
hésiter, to hesitate.
heure, *f.*, hour; o'clock; **de bonne —**, in good time, early; **tout à l'—**, presently, by and by; just now; not long ago.
heureu-x, **-se**, happy.
'**heurter**, to strike against; to shock, clash with; **— de front**, to dash headlong against.
'**hideu-x**, **-se**, hideous.
hier, yesterday.
histoire, *f.*, history, story.
historiette, *f.*, little *or* pretty story.
histrion, *m.*, stage-player.
hiver, *m.*, winter.
'**hobereau**, *m.*, country-squire.
hommage, *m.*, homage.
homme, *m.*, man; **— fait**, grown man.
honnête, honest; well-bred, polite.
honneur, *m.*, nonor.
'**honte**, *f.*, shame; **mauvaise —**, bashfulness.
hôpital, *m.*, hospital; **mettre à l'—**, to beggar, send to the workhouse.
horloge, *f.*, clock.
horloger, *m.*, clock-maker.
horreur, *f.*, horror.
'**hors**, out; beyond; except.
hospitali-er, **-ère**, hospitable.
hôte, *m.*, host; guest.
hôtel, *m.*, hotel; town-mansion.
'**houille**, *f.*, coal.
huile, *f.*, oil.
huissier, *m.*, usher; door-keeper; bailiff.
'**huit**, eight; **— jours**, (a) week.
humain, **-e**, human; humane.
humeur, *f.*, humor; temper; **de mauvaise —**, in bad humor.
humilier, to humiliate.
humilité, *f.*, humility.
'**hurler**, to howl.
'**hussard**, *m.*, hussar.
hypothèque, *f.*, mortgage.
hypothéquer, to mortgage.

I

ici, here.
idée, *f.*, idea; **venir à l'—**, to occur to.
idiome, *m.*, language.
idole, *f.*, idol.
idylle, *f.*, idyl.
if, *m.*, yew-tree.
ignorer, to be ignorant of, not to know.
île, *f.*, island.
illimité, **-e**, unlimited.
illustre, illustrious.
illustrer, to illustrate.
imbroglio, *m.*, imbroglio, entanglement.
imbu, **-e**, imbued.
imiter, to imitate.
immanquable, inevitable, certain.
immobile, motionless.
immoler, to immolate.
immonde, unclean, foul.
immuable, immutable.
impie, impious.
impoli, **-e**, impolite.
importer, to import; to be important; to matter.
imposer, to tax.

imposition, *f.*, tax.
impôt, *m.*, tax; taxation.
imprévu, –e, unforeseen, unexpected.
imprimé, –e, printed.
imprimer, to imprint; to print; to impart.
impuissance, *f.*, powerlessness.
impuissant, –e, powerless; impotent.
impulsion, *f.*, impulse.
impunément, with impunity.
incendie, *m.*, conflagration.
incessamment, incessantly.
incliner, to incline, bow down.
inclure, to include.
incommode, inconvenient; uncomfortable.
incompl-et, –ète, incomplete.
inconnu, –e, unknown.
inconvenant, –e, improper.
inconvénient, *m.*, inconvenience; disadvantage; objection.
incroyable, incredible.
inculte, uncultivated; rude.
incurie, *f.*, carelessness.
Indé, *f.*, India.
indécence, *f.*, impropriety.
indécis, –e, undecided.
indéfini, –e, indefinite; unlimited.
indice, *m.*, indication.
indigène, indigenous.
indigner, to make indignant.
indiquer, to indicate.
individu, *m.*, individual.
Indoustan, Hindoustan.
industrie, *f.*, industry; cunning tricks.
industriel, –le, industrial, manufacturing, commercial.
inébranlable, unshakable.
inégalité, *f.*, inequality.
inépuisable, inexhaustible.
inertie, *f.*, inertia.
infaillible, infallible.
infâme, infamous.
infatigable, indefatigable.
infatuer, to infatuate.
infini, –e, infinite.
in-folio, *m.*, folio (*book*).
informe, unformed, imperfect.
ingénier (s'), to tax one's ingenuity.
ingénieur, *m.*, engineer.
ingénu, –e, ingenuous, simple-minded.
ingrat, –e, ungrateful; sterile.
inhabitable, uninhabitable.
inimitié, *f.*, enmity.
inique, iniquitous.
injure, *f.*, injury; insult, outrage.
injurier, to insult.
inné, –e, innate.
innombrable, innumerable, numberless.
inondation, *f.*, inundation, overflow.
inonder, to inundate.
inqui-et, –ète, uneasy, anxious, restless.
inquiéter, to disquiet, alarm, make uneasy.
inscrire, to inscribe; to register.
insensé, –e, mad; senseless.
insérer, to insert.
insigne, signal.
insinuer, to insinuate.
insolvable, insolvent.
insouciance, *f.*, carelessness, heedlessness.
insouciant, –e, careless, reckless.
inspirer, to inspire; to instil.
instituer, to institute; to establish.
institu-teur, –trice, *m.*, *f.*, teacher.
instruction, *f.*, education.
instruire, to instruct, educate.
instrumenter, to proceed.
insu (à l'— de), unknown to.
insuffisance, *f.*, insufficiency; inadequacy.
intempérie, *f.*, inclemency.

intendant, *m.*, steward; superintendent; chief officer; commissioner; intendant; lieutenant governor; commissary.
interdire, to interdict, forbid.
intéresser, to interest.
intérêt, *m.*, interest; self interest; selfishness.
intérieur, -e, interior; *m.*, home.
intermédiaire, intermediate; intervening.
interne, internal.
interprète, *m.*, *f.*, interpreter.
interroger, to interrogate.
intervenir, to intervene.
intervertir, to invert.
intime, intimate; inmost; personal.
intimité, *f.*, intimacy.
introduire, to introduce.
introniser, to enthrone.
inutile, useless.
inventaire, *m.*, inventory.
inverse, inverse; contrary.
invraisemblable, unlikely, improbable.
irréfléchi, -e, unreflecting.
irriter, to irritate; to excite.
isolement, *m.*, isolation.
isoler, to isolate.
issu, -e, sprung, born.
issue, *f.*, issue, outlet, escape; means.
ivresse, *f.*, intoxication.
ivrogne, drunken; *m.*, drunkard.

J

jabot, *m.*, (*of shirts*) frill.
jachère, *f.*, fallow land.
jade, *m.*, jade, axe-stone.
jadis, of old, formerly.
jaillir, to gush; to burst out; to flash.
jalousie, *f.*, jealousy.
jalou-x, -se, jealous.
jamais, ever; never.
janvier, *m.*, January.
jardin, *m.*, garden.
jardinier, *m.*, gardener.
jaune, yellow.
jet, *m.*, jet; gush; stream, — d'eau, fountain.
jeter, to throw.
jeu, *m.*, play; game; gaming.
jeune, young.
jeûne, *m.*, fasting.
jeûner, to fast.
jeunesse, *f.*, youth.
joie, *f.*, joy.
joindre, to join, add.
joli, -e, pretty.
jouer, to play; to gamble; to make game of.
jouet, *m.*, plaything.
joug, *m.*, yoke.
jouir, to enjoy.
jouissance, *f.*, enjoyment; possession; use.
jour, *m.*, day; daylight; light; au — le —, from hand to mouth; grand —, broad daylight.
journal, *m.*, journal; newspaper.
journali-er, -ère, daily; *m.*, *f.*, day-laborer.
journée, *f.*, day.
journellement, daily.
joute, *f.*, joust; tilt.
jucher, to perch.
juge, *m.*, judge.
juger, to judge.
juillet, *m.*, July.
juin, *m.*, June.
jurer, to swear.
juridiction, *f.*, jurisdiction; tribunal.
jurisconsulte, *m.*, jurisconsult, jurist.
jusque, as far as; until; even; up to; jusqu'ici, as far as this; hitherto.
justaucorps, *m.*, jerkin, jacket, vest.
juste, just; right; exactly; accurately.

justement, just.
justesse, *f.*, justness; accuracy; precision.
justice, *f.*, justice; judicial authorities.
justicier, *m.*, justiciary; judge.

L

la, *f.*, the; **à —**, in the style of.
là, there; **— -bas**, over there, yonder; **— -dessus**, on that; thereupon; **c'est —**, it is; that is.
labeur, *m.*, labor.
laboratoire, *m.*, laboratory.
labourer, to till, plough.
laboureur, *m.*, farmer, ploughman.
lac, *m.*, lake.
lâche, loose; lax; cowardly; mean.
lâcher, to relax; to loosen; to let go.
lacune, *f.*, lacuna; deficiency.
laine, *f.*, wool.
laïque, lay; civil.
laisse, *f.*, leash.
laisser, to leave; to let, allow; **— faire**, to let alone; to let go on.
lait, *m.*, milk.
laitage, *m.*, milk-food.
laitière, *f.*, milkmaid, dairymaid.
lambeau, *m.*, rag; shred.
lamé, **-e**, worked with wire, spangled.
lancer, to throw; to hurl; to set in motion; to send out; to launch; **lancé**, rushing.
lande, *f.*, heath, moor.
langage, *m.*, language.
langue, *f.*, tongue; language.
langueur, *f.*, languor.
languir, to languish.
lapider, to stone; to pelt; (to tear to pieces).
lapin, *m.*, rabbit.
lapon, **-e**, Laplandish; Laplander.
laquais, *m.*, lackey.
large, broad; large.
largesse, *f.*, largess; bounty; donation.
largeur, *f.*, breadth; largeness.
larme, *f.*, tear.
larmoyant, **-e**, tearful; lachrymose.
las, **-se**, tired.
lasci-f, **-ve**, lascivious.
lasser, to tire.
latin, **-e**, Latin; Roman.
laver, to wash.
leçon, *f.*, lesson.
lec-teur, **-trice**, *m.*, *f.*, reader.
lecture, *f.*, reading.
lég-er, **-ère**, light; slight.
légèreté, *f.*, lightness.
légiste, *m.*, jurist, authority on law.
légitime, legitimate.
légitimer, to legitimate.
légume, *m.*, vegetable.
lent, **-e**, slow.
lésion, *f.*, lesion, injury.
lest, *m.*, ballast.
leste, nimble; indecorous.
lettré, **-e**, lettered, literate, literary, learned.
lever, to raise; to rise; to take away; to levy.
lever, *m.*, getting up; levee.
lèvre, *f.*, lip.
levrette, *f.*, greyhound.
liaison, *f.*, joining, connection, tie; amour; intrigue.
liane, *f.*, liana, tropical creeper.
liard, *m.*, liard (*the fourth part of a "sou"*); farthing.
librairie, *f.*, book-trade.
libre, free.
lie, *f.*, lees; dregs.
lien, *m.*, bond.
lier, to bind, connect.
lierre, *m.*, ivy.

lieu, *m.*, place; — **commun**, common-place; **tenir** — **de**, to fill the place of.
lieue, *f.*, league.
lieutenance, *f.*, lieutenancy.
ligne, *f.*, line.
limonadi-er, -ère, *m.*, *f.*, dealer in lemonade, refreshment-room keeper.
lingot, *m.*, ingot; block.
liqueur, *f.*, liquor; liquid; drink.
lire, to read.
lit, *m.*, bed.
litière, *f.*, litter; straw.
littéraire, literary.
littérateur, *m.*, literary man.
livre, *m.*, book.
livre, *f.*, pound; franc.
livrée, *f.*, livery.
livrer, to deliver; to give up.
locataire, *m.*, tenant, renter, lessee.
locution, *f.*, mode of speech, expression.
loge, *f.*, lodge; box.
logement, *m.*, lodging.
loger, to lodge.
logis, *m.*, dwelling; home.
loi, *f.*, law.
loin, far; **de** — **en** —, at long intervals.
lointain, -e, remote, distant.
loisir, *m.*, leisure.
Londres, *m.*, London.
long, -ue, long; **tout le** — **de**, all along, all through; **à la longue**, in the long run.
longtemps, long, a long time.
longueur, *f.*, length.
loque, *f.*, rag, tatter.
lorsque, when.
lot, *m.*, lot; share; **gros** —, first prize.
louangeu-r, -se, laudatory.
louer, to praise.
louis, *m.*, louis (*gold coin worth about $4*).
loup, *m.*, wolf.
lourd, -e, heavy.
lumière, *f.*, light, enlightenment.
lumignon, *m.*, (*of candles*, &c.) snuff, end.
luminaire, *m.*, lights.
lustre, *m.*, chandelier.
lutter, to wrestle; to struggle.
luxe, *m.*, luxury.
luzerne, *f.*, lucerne.

M

machinal, -e, mechanical.
maçon, *m.*, mason; (bungler).
madrigal, *m.*, madrigal; short gallant poem.
magasin, *m.*, storehouse; store.
magie, *f.*, magic.
magister, *m.*, village schoolmaster.
magnifique, magnificent.
mahométisme, *m.*, Mohammedanism.
mai, *m.*, May.
maigre, lean; meagre.
maigreur, *f.*, leanness.
mail, *m.*, mall.
maille, *f.*, mesh.
main, *f.*, hand; —**d'œuvre**, *f.*, workmanship; making.
mainmortable, subject to mortmain.
maint, -e, many a.
maintenant, now.
maintenir, to maintain.
maintien, *m.*, maintenance, preservation.
maire, *m.*, mayor.
mais, but.
maison, *f.*, house; household; — **de force**, jail, house of correction.
maître, *m.*, master; teacher; **grand** —, grand master; lord high steward; **petit** —, fop, dandy; — **d'armes**, fencing-master; — **d'hôtel**, steward; butler.

maîtresse, *f.*, mistress; ladylove.
maîtriser, to master.
majestueu-x, -se, majestic.
majeur, -e, major, greater; higher; of age.
mal, *m.*, evil, harm.
mal, ill; badly; uncomfortable.
Malabare, native of Malabar.
malade, ill, sick.
maladresse, *f.*, awkwardness, blunder.
maladroit, -e, awkward, stupid, bungling.
malaise, *m.*, uneasiness; straits.
mâle, male; masculine.
malfaisant, -e, noxious, maleficent.
malgré, in spite of; notwithstanding.
malheur, *m.*, misfortune; unhappiness; woe.
malice, *f.*, archness, mischievousness.
malin, *m.*, **maligne,** *f.*, malicious; sharp-witted.
malsain, -e, unhealthy.
maman, *f.*, mamma.
manche, *f.*, sleeve.
manchette, *f.*, cuff; wrist-band.
mandataire, *m.*, representative.
mander, to send; to write.
manège, *m.*, training; handling, procedure.
mânes, *m. pl.*, manes, shade.
manger, to eat.
maniable, easy to handle.
manie, *f.*, mania; madness, passion; hobby.
manier, to handle.
manière, *f.*, manner, way.
mannequin, *m.*, manikin.
manœuvre, *m.*, handicraftsman, workman, bricklayer.
manoir, *m.*, manor; manor-house.
manque, *m.*, lack.
manquer, to fail; to be wanting, lack.
mansarde, *f.*, attic.
manse, *f.*, allotment of land for a family.
manteau, *m.*, mantle, cloak; **sous le —,** secretly, privately, *sub rosa.*
manuscrit, *m.*, manuscript.
marais, *m.*, marsh.
marbre, *m.*, marble.
marc, *m.*, grounds, skins, husks.
marchand, *m.*, dealer.
marche, *f.*, walk; step; stair.
marché, *m.*, market; bargain.
marcher, to walk, march.
mare, *f.*, pool.
maréchal, *m.*, marshal, field-marshal; **— des logis,** quartermaster.
maréchale, *f.*, marshal's wife.
maréchaussée, *f.*, constabulary.
mari, *m.*, husband.
marier, to marry off; to match; **se —,** to get married.
marin, -e, marine.
marin, *m.*, sailor.
marine, *f.*, navy.
marquant, -e, conspicuous; of note.
marque, *f.*, mark; distinction.
marquer, to mark; to brand; to appoint.
marquise, *f.*, marchioness.
mars, *m.*, March.
masque, *m.*, mask; masquerader.
massacrer, to massacre.
masse, *f.*, mass.
matamore, *m.*, bully; fire-eater.
matière, *f.*, matter; material; substance; cause, grounds; contents.
matin, *m.*, morning; **de grand —,** very early.
matinée, *f.*, morning.
maudire, to curse.
maussade, sullen.
mauvais, -e, bad.
mécanique, mechanical; *f.*, machine.

méchanceté, *f.*, wickedness.
méchant, **-e**, wicked; bad.
mécompte, *m.*, miscalculation, disappointment.
méconnaissance, *f.*, non-recognition.
méconnaître, not to recognize or know; to disown; to ignore.
mécontent, **-e**, discontented.
médaille, *f.*, medal.
médecin, *m.*, physician.
médisance, *f.*, evil-speaking, scandal.
méditer, to meditate.
méfait, *m.*, misdeed.
mégarde, *f.*, mistake, inadvertence.
meilleur, **-e**, better; best.
mélange, *m.*, mixture; mingling; alloy.
mêler, to mix; to mingle; **se —**, to concern oneself.
membre, *m.*, member; limb.
même, same; very; own; self; even; **de —**, the same; in the same way.
mémoire, *f.*, memory.
mémoire, *m.*, memoir.
ménage, *m.*, household; domestic economy.
ménagement, *m.*, regard, consideration; considerateness.
ménager, to spare; to be careful of; to contrive skilfully; to have regard for.
mendiant, **-e**, *m.*, *f.*, beggar, mendicant.
mendier, to beg.
mener, to lead; to conduct.
menin, *m.*, minion, favorite.
mensonge, *m.*, lie.
mentir, to lie.
menton, *m.*, chin.
menu, **-e**, minute, small.
méprendre (se), to be mistaken; to misapprehend.
mépris, *m.*, contempt.
méprise, *f.*, mistake.
mer, *f.*, sea.
merci, *f.*, mercy; *m.*, thanks.
mercredi, *m.*, Wednesday.
Mercure, *m.*, Mercury.
mère, *f.*, mother; *adj.*, principal; leading.
mériter, to deserve.
merveille, *f.*, wonder, marvel.
mésange, *f.*, titmouse.
messe, *f.*, mass; **grand' —**, high mass.
mesure, *f.*, measure; **à — que**, in proportion as.
mesurer, to measure.
métairie, *f.*, (*farm, the rent of which consists of half the produce*).
métay-er, **-ère**, *m.*, *f.*, metayer (*farmer who gives half the produce as his rent*).
métier, *m.*, trade, business; loom.
mets, *m.*, dish, viand, mess.
metteu-r, *m.*; **— en œuvre**, worker.
mettre, to put; to put on; to put in; **s'y —**, to begin.
meuble, *m.*, piece of furniture.
meurtre, *m.*, murder.
meurtri-er, **-ère**, murderous.
meute, *f.*, pack of hounds.
mi, half; mid; **à — -chemin**, mid-way, half-way.
midi, *m.*, noon; south.
mieux, better; best; rather.
mignon, **-ne**, pretty, dainty, tiny.
milice, *f.*, militia.
milieu, *m.*, middle, medium; sphere.
militaire, military.
mille, thousand; *m.*, mile.
milliard, *m.*, thousand millions; thousand million francs.
millier, *m.*, thousand.
mimique, *f.*, mimicry, pantomime.
mince, slender, slight; insignificant.

mine, *f.*, mien; looks.
miner, to mine, undermine.
minime, very small.
ministère, *m.*, ministry; ministration.
minois, *m.*, face; pretty face, little face.
minuit, *m.*, midnight.
minutieu-x, -se, minute; circumstantial.
miroir, *m.*, mirror.
mise, *f.*, — **en scène,** staging, mounting (of a play); **de —,** admissible.
misère, *f.*, misery; poverty.
mite, *f.*, mite; moth.
mitoyen, -ne, intermediate.
mitré, -e, mitred, wearing a mitre.
Mme, (= *Madame*) madam.
mobile, movable; variable; mobile; *m.*, motive, incentive.
mobilier, *m.*, furniture.
mode, *f.*, mode; fashion; manner; **à la —,** according to the fashion; fashionable.
mode, *m.*, mode; form.
modèle, *m.*, model; pattern.
modelé, *m.*, modelling.
modérer, to moderate; to abate.
moderne, modern.
mœurs, *f. pl.*, manners; morals.
moindre, less; smaller; least; smallest.
moine, *m.*, monk.
moins, less; least; **à — que,** unless; **au —,** at least; **tout au —,** at the very least; **à tout le —,** at the very least, at least; **du —,** at least.
mois, *m.*, month.
moisir, to mould.
moisissure, *f.*, mould.
moite, moist, damp.
moitié, *f.*, half.
mollesse, *f.*, softness; effeminacy; luxuriousness.
momentané, -e, momentary.
monade, *f.*, monad.
monastère, *m.*, monastery.
mondain, -e, worldly, social; *m.*, *f.*, worldling.
monde, *m.*, world; people; society; social set; visitors; multitude; **le beau —,** the fashionable world; **tout le —,** everybody.
mongol, -e, Mongol, Mongolian.
monnaie, *f.*, coin; money; currency.
monologue, *m.*, soliloquy.
monopole, *m.*, monopoly.
monotone, monotonous.
monsieur, *m.*, gentleman; Sir; Mr.; (*the king's eldest brother*) Monsieur.
monstrueu-x, -se, monstrous.
mont, *m.*, mount.
montagne, *f.*, mountain.
monter, to mount; to equip; to stock; to set up; **se —,** to amount.
montre, *f.*, exhibition; display.
montrer, to show.
moquer (se), to ridicule, laugh (at).
moqueu-r, -se, mocking; scoffing.
moral, *m.*, moral sense.
morale, *f.*, morals; morality.
morceau, *m.*, piece; bit; morsel; extract.
morgue, *f.*, haughtiness, arrogance.
mort, *f.*, death.
mortuaire, mortuary; of death.
mot, *m.*, word; jest; **bon —,** witticism, joke.
mou, mol, *m.*, **molle,** *f.*, soft; weak.
mouche, *f.*, fly.
mouchoir, *m.*, handkerchief.
moudre, to grind; to mill.
mouette, *f.*, sea-gull.
moule, *m.*, mould.

moulin, *m.*, mill.
mourir, to die.
mousse, *f.*, froth, foam.
mouton, *m.*, sheep.
moutonni-er, -ère, sheep-like.
mouvement, *m.*, motion; impulse.
mouvoir, to move.
moyen, *m.*, means.
moyen, -ne, intermediate, midling, middle, average; — -âge, *m.*, middle-ages.
moyennant, by means of; in consideration of.
moyenne, *f.*, average; **en** —, on an average.
muet, -te, dumb, mute.
mugir, to bellow.
mule, *f.*, slipper.
mulet, *m.*, mule.
munir, to furnish; to fortify.
mur, *m.*, wall.
muraille, *f.*, wall.
musette, *f.*, bagpipe.
musulman, -e, Mussulman, Mohammedan.
mutiler, to mutilate.
mutin, -e, mutinous; roguish.
myope, myopic; near-sighted.
mythe, *m.*, myth, fable.

N

nager, to swim.
naï-f, -ve, artless, ingenuous.
naissance, *f.*, birth.
naître, to be born; to originate.
narquois, -e, mocking, bantering.
nasse, *f.*, bow-net, weir.
natal, -e, native.
naturaliste, *m.*, naturalist; one who aims at closely following or portraying nature.
naturel, *m.*, nature; temper, disposition; naturalness.
naufrage, *m.*, shipwreck.
navette, *f.*, rape; rape-seed.
navire, *m.*, ship, vessel.
ne, not; (*often redundant*) — . . . **que**, only; no more than.
néanmoins, nevertheless.
néant, *m.*, nothing; nothingness.
nécessaire, necessary; *m.*, dressing-case.
nef, *f.*, (*poet*) ship.
négliger, to neglect.
négoce, *m.*, business, traffic.
négociant, *m.*, merchant.
nègre, *m.*, negro.
nerf, *m.*, nerve.
nettement, neatly; clearly.
nettoyer, to clean.
neuf, nine.
neu-f, -ve, new; **à** —, anew, like new.
neveu, *m.*, nephew.
ni, neither; nor.
niais, -e, foolish.
nicher, to nestle, build a nest.
nid, *m.*, nest.
nier, to deny.
niveau, *m.*, level.
nivellement, *m.*, levelling.
nobiliaire, aristocratic.
noble, noble; *m.*, nobleman.
noblesse, *f.*, nobility.
nocturne, nocturnal.
nœud, *m.*, knot; bow; coil.
noir, -e, black.
nomade, nomadic, nomad, wandering.
nombre, *m.*, number; many.
nombreu-x, -se, numerous.
nommer, to name.
nonchalance, *f.*, carelessness, heedlessness.
nonobstant, notwithstanding.
nord, *m.*, north.
notable, principal, eminent.
notaire, *m.*, notary, conveyancer.
notamment, especially.
noter, to note.
nouer, to knot; to tie; to connect.

noueu-x, -se, knotty, gnarled.
nourrice, *f.*, nurse.
nourrir, to feed, nourish; nurse.
nourriture, *f.*, food, nourishment.
nouveau, nouvel, *m.*, **nouvelle,** *f.*, new; **de —,** anew; **nouveau venu,** new-comer.
nouveauté, *f.*, novelty.
nouvelle, *f.*, news.
noyer, to drown.
nu, -e, naked; bare.
nuage, *m.*, cloud.
nuance, *f.*, shade; distinction; gradation.
nuancer, to shade.
nubile, marriageable.
nue, *f.*, cloud.
nuire, to hurt, injure,
nuisible, hurtful, noxious.
nuit, *f.*, night.
nul, -le, no, not any; null; of no worth.
numéro, *m.*, number.

O

obéir, to obey.
obéissance, *f.*, obedience.
obérer, to involve in debt.
obitier, *m.*, a priest who recites masses for the dead.
objet, *m.*, object.
obligation, *f.*, **d' —,** obligatory.
obliger, to oblige; to compel; to necessitate; to bind; to enforce; **obligé, -e,** debtor.
observateur, *m.*, observer.
obtenir, to obtain.
obtus, -e, obtuse, blunt.
occuper, to occupy.
octroi, *m.*, city toll, octroi.
octroyer, to grant.
odorat, *m.*, sense of smell.
œil, *m.*, eye; **coup d' —,** a glance.
œuf, *m.*, egg; **— brouillé,** scrambled egg.
œuvre, *f.*, work.
office, *m.*, office; duty; church-service; worship.
officier, to officiate; to play one's part.
officier, *m.*, officer.
offrir, to offer.
oint, *m.*, anointed (*fr.* **oindre,** to anoint).
oiseau, *m.*, bird.
oisi-f, -ve, idle.
oisiveté, *f.*, idleness.
ombre, *f.*, shade; shadow.
omettre, to omit.
once, *f.*, ounce.
oncle, *m.*, uncle.
onze, eleven.
opérer, to operate.
opiner, to be of opinion.
opiniâtre, obstinate.
opposé, opposite.
opprimer, to oppress.
opulemment, opulently.
opuscule, *m.*, small work.
or, *conj.*, now.
or, *m.*, gold.
orage, *m.*, storm.
oraison, *f.*, prayer.
oratoire, oratorical.
orchestre, *m.*, orchestra; band.
ordinaire, ordinary; **à l' —,** usually.
ordonnance, *f.*, ordinance; order; arrangement.
ordonnateur, *m.*, ordainer.
ordonner, to order· to ordain; to arrange.
ordre, *m.*, order.
oreille, *f.*, ear.
orge, *f.*, barley.
orgie, *f.*, orgy, debauch.
orgueil, *m.*, pride.
origine, *f.*, origin.
ormeau, *m.*, elm.
orner, to adorn.
ornière, *f.*, rut.

orthographe, *f.*, spelling.
os, *m.*, bone.
oser, to dare.
osier, *m.*, osier; wicker.
ôter, to take away *or* off; to deprive.
ou, or; either.
où, where; whither; **d'—**, whence.
ouaille, *f.*, sheep, flock.
oubli, *m.*, forgetfulness, oblivion.
oublier, to forget.
oui, yes.
ouïe, *f.*, hearing.
ours, *m.*, bear.
outil, *m.*, tool.
outre, beyond; besides; **en —**, besides.
ouverture, *f.*, opening.
ouvrage, *m.*, work.
ouvri-er, -ère, *m.*, *f.*, workman, worker.
ouvrir, to open.

P

pacha, *m.*, pasha.
pacotille, *f.*, pack; trumpery ware.
pacte, *m.*, compact.
païen, -ne, pagan.
paille, *f.*, straw.
paillon, *m.*, spangle.
pain, *m.*, bread.
pairie, *f.*, peerage.
paisible, peaceful.
paix, *f.*, peace.
palais, *m.*, palace; palate; **— de justice**, law-courts.
palefrenier, *m.*, groom.
pâlir, to turn pale.
pamphlet, *m.*, (satirical) pamphlet.
panier, *m.*, hoop-skirt.
panique, *f.*, panic, panic fear.
pantin, *m.*, puppet.
pantoufle, *f.*, slipper.
pape, *m.*, pope.
paperassi-er, -ère, concerned with papers (depreciative).
papier, *m.*, paper; **— peint**, wall-paper.
papisme, *m.*, popery.
paquet, *m.*, bundle; package.
par, by; through; per; **de—**, in the name of; by virtue of.
parade, *f.*, parade, display; show; farce.
parader, to show off.
paraître, to appear.
paravent, *m.*, screen.
parcelle, *f.*, portion, bit.
parce que, because.
parchemin, *m.*, parchment.
parcourir, to travel over; to run over; to traverse.
par-dessus, above.
pareil, -le, like; similar; such; equal.
parement, *m.*, ornament; facings *or* cuffs.
parent, -e, relative; parent.
parenté, *f.*, relationship.
parer, to adorn.
paresseu-x, -se, idle, lazy.
parfait, -e, perfect.
parfiler, to unravel.
parfois, sometimes.
parfum, *m.*, perfume.
paria, *m.*, pariah; outcast.
parlement, *m.*, court.
parlementaire, parliamentary.
parler, to speak.
parleur, *m.*, talker.
parmi, among.
paroisse, *f.*, parish.
parole, *f.*, word; speech.
parquer, to pen up.
parsemer, to strew.
Parsi, -e, Parsee (follower of Zoroaster).
part, *f.*, part; share; side; place; **à—**, except; exceptional; separate; **d'autre —**, on the other

hand; **de la — de**, on the part of, in ...'s name; **nulle —**, nowhere; **quelque —**, somewhere; **quelque — où** *or* **que**, wherever.
partage, *m.*, division; partition; share.
partager, to divide; to share.
partant, consequently, hence.
parterre, *m.*, flower-bed.
parti, *m.*, party; determination; **— pris**, settled determination; foregone conclusion; prejudice; **de — pris**, deliberately.
participer, to participate.
particule, *f.*, particle.
particuli-er, -ère, particular; peculiar; appropriate; private; private individual; **en —**, in private.
partie, *f.*, part; excursion; adversary; **— de plaisir**, pleasure trip; entertainment.
partiel, -le, partial.
partir, to depart; to start; to issue; **à — de**, from; reckoning from.
partout, everywhere.
parure, *f.*, dress; ornament.
parvenir, to arrive; to attain; to succeed; **parvenu**, risen from obscurity, upstart.
pas, *m.*, step; threshold.
pas, not; no.
passag-er, -ère, transitory; *m.*, *f.*, passenger, traveller.
passe, — -droit, *m.*, unjust favor; injustice.
passé, *m.*, past.
passé-maître, past master, adept.
passementerie, *f.*, lace-work.
passe-temps, *m.*, pastime.
passer, to pass; to put on, (to slip on); **se — de**, to do without, dispense with.
pasteur, *m.*, pastor; shepherd.
pastorale, *f.*, pastoral play.
pâtir, to suffer.
pâtoureau, *m.*, shepherd-boy.
pâtre, *m.*, shepherd.
patrie, *f.*, country, fatherland.
pâture, *f.*, pasture; food.
pauvre, poor.
pauvret, -te, *m.*, *f.*, poor thing.
pavé, *m.*, pavement; paving-stone; **sur le —**, in the street, without home.
pavillon, *m.*, pavilion; wing of a building; summer-house; flag.
payer, to pay.
pays, *m.*, country.
paysage, *m.*, landscape.
paysan, -ne, *m.*, *f.*, peasant.
peau, *f.*, skin; pelt; fur.
pêcher, to fish.
peigner, to comb.
peignoir, *m.*, dressing-gown, wrapper.
peindre, to paint.
peine, *f.*, pain; sorrow; trouble; difficulty; penalty; **à —**, hardly; **homme de —**, laborer.
peintre, *m.*, painter.
peinture, *f.*, painting.
pêle-mêle, *m.*, pell-mell, confusion.
penchant, *m.*, inclination, leaning.
pencher, to incline; to lean.
pendant, during; **— que**, while.
pendre, to hang.
pénétrer, to penetrate; to pierce; to enter.
pénible, painful.
pensée, *f.*, thought; opinion.
penser, to think.
pente, *f.*, slope; incline; bent.
pépinière, *f.*, tree-nursery.
percale, *f.*, cambric muslin.
perception, *f.*, collection (of tax).
percer, to pierce; to cut through; to come through.
percevoir, to collect; to levy.
perdre, to lose.
perdrix, *f.*, partridge.

père, *m.*, father.
perfide, perfidious.
périphrase, *f.*, periphrasis, circumlocution.
périr, to perish.
permettre, to permit.
péroraison, *f.*, peroration.
perruque, *f.*, wig.
persan, **-e**, Persian.
Perse, *f.*, Persia.
personne, *f.*, person; *m.*, (**ne**), any one, no one.
personnel, *m.*, officials; staff.
perspective, *f.*, perspective; prospect.
perspicace, perspicacious.
perte, *f.*, loss.
pervertir, to pervert.
pesant, **-e**, heavy.
pesanteur, *f.*, heaviness; weight.
peser, to weigh; to weigh upon.
pétard, *m.*, petard; cracker.
pétillement, *m.*, crackling; sparkling.
pétiller, to crackle; to sparkle.
petit, **-e**, little, petty; **— -fils**, grandson.
petite-vérole, *f.*, small-pox.
petitesse, *f.*, littleness; pettiness.
peu, little, few; **— à —**, little by little.
peuplade, *f.*, people; population.
peuple, *m.*, people.
peupler, to people; to multiply.
peur, *f.*, fear; **avoir —**, to be afraid.
peut-être, perhaps, chance.
pharaon, *m.*, (*card game*) faro.
philanthrope, philanthropic.
phrase, *f.*, phrase, sentence; empty talk.
physique, physical; *f.*, physics; bodily constitution.
piaffer, to paw; to prance.
pic, *m.*, pickaxe; pike.
pièce, *f.*, piece; document; play; room; (*of game*) head; **petite —**, short play, after-piece; **de toutes -s**, completely.
pied, *m.*, foot; footing.
piédestal, *m.*, pedestal.
pierre, *f.*, stone.
pierreries, *f. pl.*, gems, precious stones.
pierreu-x, **-se**, stony.
piété, *f.*, piety.
pieu, *m.*, stake.
pieu-x, **-se**, pious.
pillard, plundering, thievish.
piller, to pillage, plunder.
piment, *m.*, pimento, Cayenne pepper.
pinceau, *m.*, paint-brush.
pincée, *f.*, pinch.
pioche, *f.*, pickaxe; spade.
piquant, **-e**, stinging; pungent; interesting; piquant.
pique, *f.*, pike; quarrel, grudge, animosity; stinging.
piquer, to prick; to pierce; **se —**, to pride oneself on.
piqueur, *m.*, groom.
piqûre, *f.*, prick; sting.
pire, worse; worst.
pis, worse; worst.
pisé, *m.*, mud-wall, cob-wall.
pistolet, *m.*, pistol.
pitié, *f.*, pity.
pittoresque, picturesque.
placage, *m.*, plating; veneering.
place, *f.*, place; **sur —**, on the spot.
plaider, to plead; to argue.
plaidoyer, *m.*, counsel's address speech.
plaie, *f.*, wound; sore.
plain, **-e**, plain, level; **de — -pied**, on a level.
plaindre, to pity; **se —**, to complain.
plainte, *f.*, complaint.
plaire, to please.
plaisance, *f.*, pleasure; **maison de —**, country seat, villa.
plaisanter, to jest.

plaisanterie, *f.*, pleasantry, jest.
plaisir, *m.*, pleasure.
plan, *m.*, plane; **premier —,** foreground; **de second —,** in the background, secondary.
plancher, *m.*, floor.
planer, to hover; to soar.
plastron, *m.*, fencing-pad; butt, laughing-stock.
plat, -e, flat; dull; mean.
plat, *m.*, dish.
plateau, *m.*, pan (*of a balance*).
plate-bande, *f.*, border, plot.
plein, -e, full; **en — air,** in the open air.
pleurer, to weep.
pli, *m.*, fold; crease; bent, habit.
pliant, *m.*, folding seat.
plier, to fold; to bend.
plomb, *m.*, lead.
plonger, to plunge.
ployer, to bend.
pluie, *f.*, rain; shower.
plume, *f.*, feather; plume; pen.
plumer, to pluck.
plumitif, *m.*, quill-driver, scribbler.
plupart, *f.*, most part, most, majority.
plus, more; most; the more; **ne —,** no more; no longer; **tout au —,** at most; **de —,** more; **de — en —,** more and more; **— de,** no more.
plusieurs, several.
plutôt, rather, sooner.
pluvieu-x, -se, rainy.
pochade, *f.*, rough sketch.
poche, *f.*, pocket; pouch.
poids, *m.*, weight.
poignant, -e, stinging, sharp; painful.
poignard, *m.*, poniard.
poignée, *f.*, handful.
poil, *m.*, hair; (coat).
poing, *m.*, fist.
point, *m.*, point; degree.
point (ne . . . point), not; not at all; **il n'y a — à,** there is no occasion to . . .
pointe, *f.*, point; head; toe; sharpness, smack.
pointer, to peep, appear.
poisson, *m.*, fish.
poitrine, *f.*, breast.
poivre, *m.*, pepper.
poli, -e, polished; sleek; polite.
police, *f.*, police; police regulations; policy; maintenance of order.
policer, to establish policy *or* government; to civilize; to refine.
polir, to polish.
polisson, -ne, lewd; *m.*, rake.
polissonner, to play the blackguard; to crack broad jokes.
polissonnerie, *f.*, blackguardism; broad joke.
politesse, *f.*, politeness, civility.
politique, political; *m.*, politician; *f.*, politics; policy.
polonais, -e, Polish; Pole.
pommader, to pomade.
pomponner, to adorn, trim up.
pont, *m.*, bridge.
populaci-er, -ère, of the populace.
populaire, popular.
porc, *m.*, pig; pork.
port, *m.*, bearing.
portati-f, -ve, portable.
porte, *f.*, door; gate.
porte-arquebuse, *m.*, arquebus-bearer.
porte-bâton, *m.*, one who carries a stick; **—faix,** *m.*, porter; **—manteau,** *m.*, cloakbearer; **—-voix,** *m.*, speaking-trumpet; mouthpiece.
portée, *f.*, reach; comprehension; bearing; range; **à — de,** within reach of.
porter, to carry, bear; to wear; (to rest); **se — bien,** to be well.

portique, *m.*, portico.
poser, to put, lay; to lay down; to grant; — **en principe**, to assume as fundamental.
positi-f, -ve, positive; materialistic; matter-of-fact.
posséder, to possess.
poste, *f.*, post; stage; post-horses; post-haste; — **aux chevaux**, post-house.
poster, to post, place.
postiche, artificial, sham; superadded.
pot, *m.*, pot; kettle; — **-au-feu**, soup with boiled beef; meat to boil; pot.
pouce, *m.*, inch.
poudre, *f.*, powder.
poudrer, to powder.
pouf, *m.*, (*obsolete*) chignon.
pouffer, to puff; — **de rire**, to burst out laughing.
poulet, *m.*, chicken.
poupée, *f.*, doll.
pour, for; — **que**, in order that.
pourpoint, *m.*, doublet.
pourquoi, why, wherefore.
pourriture, *f.*, rottenness.
poursuite, *f.*, pursuit; chase.
poursuivre, to pursue; to proceed; to prosecute.
pourtant, yet, however, still.
pourtour, *m.*, circumference; outer circle.
pourvoir, to provide.
pousser, to push, urge, incite; to utter; to shoot forth; **se —**, to push oneself forward.
poussière, *f.*, dust.
pouvoir, to be able; **n'en — plus**, to be worn out; **se —**, to be possible.
pouvoir, *m.*, power; authority.
pratique, *f.*, practice.
pratique, practical.
pratiquer, to practise; to arrange.
pré, *m.*, meadow.
préalable, preliminary; **au —**, previously.
précaire, precarious.
précédemment, previously.
précepteur, *m.*, tutor.
prêcher, to preach.
précieu-x, -se, precious.
précipiter, to precipitate.
précis, -e, precise.
préciser, to state precisely, specify.
précoce, precocious; premature.
préconcevoir, to preconceive.
prédicant, *m.*, Protestant preacher.
prédication, *f.*, preaching.
préférer, to prefer.
préjugé, *m.*, prejudice.
prélat, *m.*, prelate.
prélever, to deduct beforehand; to levy.
prémices, *f. pl.*, first-fruits.
premi-er, -ère, first; primary.
prémisse, *f.*, premise.
prémunir, to forearm.
prendre, to take; to take away; **à tout —**, all things considered.
préparatoire, preliminary.
préposer, to put in authority over, put in charge of.
près, near, close by; **à . . . —**, except . . . ; **à peu —**, nearly; **de —**, close, near; closely.
presbyte, presbyopic, far-sighted.
presbytère, *m.*, vicarage; presbytery.
prescrire, to prescribe.
présent, -e, present; **à —**, at present.
président, *m.*, presiding judge.
presque, almost.
pressentir, to have a presentiment of; to surmise.
pression, *f.*, pressure.
pressurer, to squeeze; to oppress, drain.
preste, quick, nimble.

prêt, -e, ready.
prêt, *m.*, loan.
prêter, to lend.
prêtre, *m.*, priest; **grand —,** high-priest.
preuve, *f.*, proof.
prévenance, *f.*, obligingness, kindness.
prévenir, to anticipate; to forestall.
prévention, *f.*, prejudice.
prévoir, to foresee.
prévôtal, -e, provostal.
prévoyance, *f.*, foresight, caution.
prier, to pray; to beg; to ask.
prière, *f.*, prayer.
prieur, *m.*, prior.
primer, to take precedence; to be the first.
primesauti-er, -ère, spontaneous.
princi-er, -ère, princely.
principe, *m.*, principle; origin; first cause; **de —,** fundamental.
prise, *f.*, taking; hold; grasp, clutch.
privé, -e, private.
priver, to deprive.
privilégier, to privilege.
prix, *m.*, price; prize; reward.
probant, -e, convincing; authentic.
procédé, *m.*, proceeding; procedure; conduct; process.
procédure, *f.*, proceedings; litigation.
procès, *m.*, lawsuit; **— -verbal,** (official) report.
prochain, -e, next; near.
proche, near, close by; *m.*, relative.
proclamer, to proclaim.
procureur, *m.*, attorney, solicitor.
prodige, *m.*, prodigy; miracle.
prodigieu x, -se, wonderful; stupendous.
prodiguer, to lavish, prodigal.
produire, to produce; show.
produit, *m.*, produce; product.
prof-ès, -esse, professed; professional.
profond, -e, deep; profound.
profondeur, *f.*, depth.
proie, *f.*, prey; booty.
projet, *m.*, project.
prolongement, *m.*, prolongation.
promener, to lead; **se —,** to take a walk; a ride; a drive; an airing.
promesse, *f.*, promise.
promettre, to promise.
prompt, -e, prompt, quick.
promulguer, to promulgate.
prône, *m.*, sermon.
propager, to propagate.
propos, *m.*, talk; remark; **à —,** to the purpose, aptly; appositely; **à — de,** with regard to.
propre, own; very, same; proper; peculiar; appropriate; suitable; right.
propriétaire, *m.*, *f.*, owner, proprietor, landlord.
propriété, *f.*, property.
proroger, to prorogue; to delay.
proscrire, to proscribe; to outlaw.
prosopopée, *f.*, personification.
protection, *f.*, patronage; favor.
protéger, to protect.
prouver, to prove.
proverbe, *m.*, proverb, parlor-play.
province, *f.*, province; shire; place out of Paris; country.
provisoire, provisional.
provocant, -e, exciting.
provoquer, to provoke; to incite; to instigate.
Prusse, *f.*, Prussia.
prussien, -ne, Prussian.
publi-c, -que, public.

publier, to publish; to declare.
pudeur, *f.*, modesty, shame.
puis, then, afterwards, next.
puiser, to draw; to drain.
puisque, since.
puissance, *f.*, power, faculty.
puissant, **-e**, powerful.
pulluler, to multiply; to swarm.
punir, to punish.
pur, **-e**, pure.

Q

qualité, *f.*, quality; rank.
quand, when; — **même**, notwithstanding; anyhow.
quant à, with regard to, as for.
quantité, *f.*, quantity; many.
quarantaine, *f.*, about forty.
quarante, forty.
quart, *m.*, quarter; fourth.
quartorze, fourteen.
quatre, four; — **-vingts**, eighty; — **-vingt-dix**, ninety.
que, whom, that; which, what; when; as; than; how; how much; how many; (whether); (let); because; (*often redundant*).
quel, **-le**, what; what a; which; who; — **que**, whatever; whoever.
quelconque, whatever; any; some . . . or other.
quelque, some; any; a few; whatever; however.
quelquefois, sometimes.
querelle, *f.*, quarrel.
question, *f.*, torture.
quête, *f.*, quest.
quêter, to beg.
quiconque, whoever.
quinze, fifteen.
quitter, to quit, leave.
quoi, which; what; **de** —, wherewithal; something (to . . .); — **que**, whatever.
quoique, although.
quote-part, *f.*, quota, share.
quotidien, **-ne**, daily.

R

rabais, *m.*, discount.
rabattre, to abate, lessen; to bring down; **se** —, to fall back.
rabougrir, to stunt.
raccourci, *m.*, epitome; **en** —, epitomized.
raccourcir, to shorten, abridge.
rachat, *m.*, repurchase; redemption.
racheter, to repurchase; to buy off; to redeem.
racine, *f.*, root.
raconter, to recount, narrate.
racornir, to make hard *or* horny.
raffiné, **-e**, refined.
raffinement, *m.*, refinement.
raffoler, to be passionately fond (of).
rage, *f.*, rage; **faire** —, to rage; to be the rage.
ragoût, *m.*, stew.
raide, stiff.
raideur, *f.*, stiffness; rigidity.
raidir, to stiffen.
railler (se), to rally; to make game of.
raillerie, *f.*, raillery, jesting.
raison, *f.*, reason; right; **à plus forte** —, with still more reason, still more; **avoir** —, to be right.
raisonnement, *m.*, reasoning; argument.
raisonner, to reason; to argue.
raisonneu-r, **-se**, reasoner; prater.
ralentir, to slacken, moderate.
ralliement, *m.*, rallying, rally.
rallier, to rally.
rallumer, to rekindle.

ramage, *m.*, warbling; (*on stuffs*) flowers.
ramasser, to gather, collect; to pick up.
rame, *f.*, oar.
rameau, *m.*, bough.
ramener, to bring again *or* back.
ramper, to creep.
rançon, *f.*, ransom, penalty.
rançonner, to ransom; to despoil.
rancune, *f.*, rancor; spite.
rang, *m.*, rank.
ranger, to range; to arrange; to set; to draw up.
ranimer, to reanimate; to revive.
rapetisser, to lessen; to diminish.
rappeler, to recall; to remember.
rapport, *m.*, report; relation.
rapporter, to bring back; to bring again; to bring in; to repeat; **se —,** to relate.
rapprocher, to draw near; to bring near.
ras, -e, close-shaved; **à -e terre,** level with the ground.
raser, to shave; to shear.
rasoir, *m.*, razor.
rassasier, to satiate, cloy.
rassemblement, *m.*, gathering; assemblage.
rassembler, to assemble, collect.
rassurer, to reassure.
rat, *m.*, rat; **— de cave,** exciseman.
râtelier, *m.*, rack.
rattacher, to fasten; to connect.
ravir, to ravish; to delight, transport.
rayon, *m.*, ray; radius.
rayonnement, *m.*, radiation.
rayonner, to emit rays; to beam.
rebâtir, to rebuild.
rebours, *m.*, **au —,** the reverse.
rebut, *m.*, refuse, rubbish.
rebuter, to repel; to displease.
recéler, to conceal.
récemment, recently.
recette, *f.*, receipts.
receveur, *m.*, receiver of taxes.
recevoir, to receive; to receive company.
réchapper, to escape.
réchaud, *m.*, hot-water dish; heater.
recherche, *f.*, research.
rechercher, to seek, solicit.
récit, *m.*, recital; narrative.
réclamation, *f.*, protest.
réclamer, to claim, demand; to protest.
recoin, *m.*, corner.
récolte, *f.*, crop; harvest.
récolter, to reap, gather.
reconduire, to reconduct; to escort to the door.
reconnaissance, *f.*, gratitude; recognition; reconnoitering.
reconnaître, to recognize; to acknowledge; to be grateful for.
reconstruire, to reconstruct.
recourir, to have recourse.
recours, *m.*, recourse; resort.
recouvrement, *m.*, collection.
recouvrir, to cover again, cover over.
recrue, *f.*, recruiting; recruit.
recruter, to recruit.
rectiligne, rectilinear, straight.
recueil, *m.*, collection.
recueillir, to reap; to pick up; to receive; to shelter.
reculer, to move back; **reculé,** remote.
redevance, *f.*, due; rent; royalty.
redevenir, to become again.
rédiger, to draw up; to draught.
redorer, to regild.
redressement, *m.*, straightening; righting; bristling up.
redresser, to straighten (up).

réduire, to reduce.
réduit, *m.*, retreat.
réel, **-le**, real; true.
refaire, to remake; to restore.
refléter, to reflect.
refondre, to recast, remould.
réforma-teur, **-trice**, *m.*, *f.*, reformer; reformatory.
réforme, *f.*, reform; retrenchment.
reformer, to form again.
réformer, to reform, amend.
réfractaire, refractory; rebellious.
refréner, to restrain, curb.
refroidir, to cool.
refroidissement, *m.*, cooling.
réfugier, to shelter.
refuser, to refuse; **se —**, to shrink from (**à**).
régal, *m.*, feast; treat.
régaler, to treat.
regard, *m.*, look; glance; gaze; **en —**, opposite.
regarder, to look.
régence, *f.*, regency.
regimber, to kick; to resist.
régime, *m.*, régime; regimen; government; administration.
régir, to govern; to rule.
régisseur, *m.*, manager; steward.
règle, *f.*, rule.
règlement, *m.*, regulation; law.
régler, to rule; to regulate; to settle.
règne, *m.*, reign.
régner, to reign.
regorger, to overflow; to be glutted.
réguli-er, **-ère**, regular.
rehausser, to raise; to heighten; to set off.
reine, *f.*, queen.
rejaillir, to gush; to flash.
rejet, *m.*, offshoot, sprout.
rejeter, to throw back; to reject; to set aside; **se —**, to fall back.
rejeton, *m.*, shoot, sprout.
rejoindre, to rejoin; to overtake.
réjouir (se), to rejoice.
relâchement, *m.*, laxity.
relâcher, to relax.
relancer, to hunt out; to rouse.
relevé, *m.*, abstract; statement; list.
relever, to raise, raise up again; to heighten; to exalt; to notice.
relief, *m.*, prominence.
relier, to bind; to unite.
religieu-x, **-se**, *m.*, monk, friar; *f.*, nun.
reliquat, *m.*, remains.
remède, *m.*, remedy.
remédier, to remedy.
remercier, to thank.
remettre, to put again; to restore; to hand; to remit.
remise, *f.*, discount; remission.
remonter, to ascend; to remount; to go back.
remoudre, to grind again.
remplacer, to replace.
remplir, to fill.
remuer, to move; to stir; to turn up.
renaissance, *f.*, renascence, new birth, renaissance, revival of learning and of arts.
renaître, to be born again; to revive.
rencontre, *f.*, meeting; chance; coincidence.
rencontrer, to meet; to encounter.
rendez-vous, *m.*, place of meeting; resort.
rendre, to render; to restore; to pay.
renfermer, to confine; to contain; to comprise.
renommée, *f.*, renown.
renoncer, to renounce, give up.
renouer, to tie again; to resume.
renouveler, to renew; to renovate.

renouvellement, *m.*, renewal.
renseignement, *m.*, information.
rente, *f.*, income.
renti-er, -ère, *m.*, *f.*, one who lives on the income of investments.
rentrer, to reenter; to go *or* come back; to return home; to come in; to be comprised.
renverser, to overthrow; to reverse.
renvoyer, to send back; to send away, dismiss.
répandre, to spread; to pour; to exhale.
reparaître, to reappear.
réparation, *f.*, repairs.
réparer, to repair.
repartie, *f.*, repartee.
répartir, to distribute; to assess.
repas, *m.*, meal, repast.
repasser, to reexamine; to rehearse; to review.
répéter, to repeat.
répétition, *f.*, repetition; rehearsal.
réplique, *f.*, reply; rejoinder.
répondre, to answer; to respond.
réponse, *f.*, response.
repos, *m.*, repose.
repousser, to push back; to repulse; to reject; to grow again.
reprendre, to take again; to take back; to resume.
représentant, -e, representative.
représentation, *f.*, maintenance of the dignity of station; official entertainment.
représenter, to keep up appearances; to maintain dignity of station; to make a display.
réprimer, to repress.
repris, -e, — de justice, old offender, convict.
reprise, *f.*, resumption; revival.
reproduire, to reproduce.
république, *f.*, republic.
répugner, to be repugnant.
réseau, *m.*, network.
résoudre, to resolve.
respectueu-x, -se, respectful.
respirer, to breathe.
ressaisir, to seize again.
ressembler, to resemble.
ressentiment, *m.*, resentment.
resserrer, to narrow.
ressort, *m.*, spring; force; motive power; jurisdiction; **en dernier —,** without appeal.
ressource, *f.*, resource.
restant, *m.*, remainder.
restaurer, to restore; to repair.
reste, *m.*, rest; remains; relics; **du —,** moreover; besides.
rester, to remain.
restreindre, to restrict, restrain.
résultat, *m.*, result.
résumé, *m.*, summary.
résumer, to summarize.
rétablir, to reestablish.
retard, *m.*, delay; **en —,** late, behindhand.
retardataire, *m.*, *f.*, one in arrears.
retenir, to detain; to retain; to hold back; to restrain.
retentir, to resound; to make a noise.
retirer, to draw back; to draw out; to withdraw.
retomber, to fall back.
retour, *m.*, return; winding; reversion; reciprocation.
retourner, to return; to turn over; to turn round.
retrancher, to retrench; to cut off; to suppress; to reduce expenses; to intrench.
rétrécir, to narrow.
retremper, to invigorate.
retrouver, to find again; to find.
rets, *m.*, net, snare.
réunir, to unite; to assemble; to combine.

réussi, -e, successful.
réussir, to succeed.
réussite, *f.*, success.
revanche, *f.*, revenge; return; return-match; **en —**, to make amends; as a compensation.
rêve, *m.*, dream; vision; illusion.
réveil, *m.*, awaking.
réveiller, to awake.
révéla-teur, -trice, *m.*, *f.*, revealer.
révéler, to reveal.
revenant, *m.*, ghost.
revendiquer, to claim, demand, lay claim to.
revendre, to sell again.
revenir, to come back; to be due; to amount; to cost.
revente, *f.*, resale.
revenu, *m.*, income.
rêver, to dream.
révérence, *f.*, reverence; bow.
rêverie, *f.*, dream.
revers, *m.*, reverse.
revêtir, to clothe; to put on; to invest.
revoir, to see again.
révolté, -e, rebellious, in revolt.
revue, *f.*, review.
rez, — -de-chaussée, *m.*, ground-floor.
rhéteur, *m.*, rhetorician.
ricanement, *m.*, sneering.
richesse, *f.*, riches.
rider, to wrinkle.
ridicule, ridiculous.
rien, (**ne — rien**), anything; nothing; **— autre chose**, nothing else; **— que**, only; **— moins que**, nothing less than; anything but.
rieur, *m.*, laugher.
rigueur, *f.*, rigor.
rime, *f.*, rhyme.
rimer, to rhyme.
rire, to laugh; to smile.
risque, *m.*, risk, peril.
risqué, -e, risky; broad, free.
risquer, to risk, venture.
rivière, *f.*, river; stream.
robe, *f.*, robe; gown; dress; magistrate's gown; law, magistracy; **— de chambre**, dressing gown; **gens de —**, lawyers, magistrates.
roc, *m.*, rock.
rocheu-x, -se, rocky.
rôder, to prowl.
rôdeur, *m.*, prowler; vagabond.
rogner, to clip.
rogneu-x, -se, scabby; mangy.
roi, *m.*, king.
rôle, *m.*, role, list; part.
romain, -e, Roman.
roman, *m.*, novel; romance.
romanci-er, -ère, novelist.
romanesque, romantic.
rompre, to break; to break off relations.
ronde, *f.*, round; **faire la —**, to go (the) round.
ronfler, to snore; to roar.
ronger, to gnaw.
rose, *m.*, rose-color, pink.
roture, *f.*, lowly origin.
roturi-er, -ère, plebeian; common, vulgar.
rouage, *m.*, wheel-work; machinery; wheels.
rouge, red; *m.*, paint, rouge.
rougir, to redden; to blush.
rouille, *f.*, rust.
rouleau, *m.*, roll.
rouler, to roll.
routini-er, -ère, routine-like.
rouvrir, to reopen.
royaume, *m.*, realm; kingdom.
royauté, *f.*, royalty.
ruban, *m.*, ribbon.
rude, rough; harsh; hard; rude; vigorous.
rudesse, *f.*, roughness; ruggedness.
rudoyer, to treat roughly, ill-treat.

rue, *f.*, street.
ruelle, *f.*, lane; passage (beside a bed).
ruer (se), to rush.
ruine, *f.*, ruin.
ruisseau, *m.*, stream.
ruse, *f.*, cunning, trickery.
rusé, -e, artful, crafty.
Russie, *f.*, Russia.
rustre, rustic, boor.

S

sable, *m.*, sand.
sabot, *m.*, wooden shoe; hoof.
sac, *m.*, bag; sack; pillage.
saccadé, -e, jerky.
saccager, to sack, plunder.
sacrifier, to sacrifice.
sagace, sagacious.
sage, wise; *m.*, wise man.
sagesse, *f.*, wisdom.
saignée, *f.*, bleeding.
saillie, *f.*, projection; sally; witticism; **faire —,** to project; to stand out.
sain, -e, sound; sane.
saint, -e, holy; **la — -Jean,** St. John's day, Midsummer day.
sainteté, *f.*, sanctity.
saisie, *f.*, seizure.
saisir, to seize; to grasp; to understand; to notice.
saison, *f.*, season; weather.
salaire, *m.*, wages.
sale, dirty; sordid.
saler, to salt.
salière, *f.*, salt-cellar.
salir, to soil; to sully.
salle, *f.*, hall; room.
salon, *m.*, drawing-room; parlor; gallery *or* exhibition (*of works of art*).
saluer, to salute; to greet.
salut, *m.*, safety; salvation; salutation.
sang, *m.*, blood.
sanglant, -e, bloody.
sanglier, *m.*, wild-boar.
sangsue, *f.*, leech; bloodsucker.
sans, without.
sans-gêne, *m.*, unceremoniousness, freedom from restraint.
santé, *f.*, health.
sape, *f.*, sapping; mine.
satisfaire, to satisfy.
sauf, save, except; **(à)** at the risk (of).
saugrenu, -e, absurd.
saut, *m.*, leap.
sauter, to leap; to blow up.
sauvage, wild; savage.
sauvagerie, *f.*, wildness; barbarism.
sauvegarder, to safeguard, protect.
sauver, to save; **se —,** to escape; to run away.
sauveur, *m.*, deliverer; preserver; saviour.
savant, -e, learned; skilful; complicated; scholar.
saveur, *f.*, savor; flavor.
savoir, to know; to know how; (to be able); **— vivre,** to be well-bred, have (good) manners; **saurais,** can.
savoir, *m.*, knowledge.
savoir-vivre, *m.*, good breeding, refined manners.
savoureu-x, -se, savory.
sayon, *m.*, cloak, frock.
sceau, *m.*, seal; **garde des -x,** keeper of the seals.
scélérat, *m.*, rascal.
scène, *f.*, scene; stage; **en —,** on the stage.
scintiller, to scintillate, sparkle.
scorie, *f.*, scoria; slag.
scrupule, *m.*, scruple.
sculpter, to sculpture; to carve.
séance, *f.*, sitting.
seau, *m.*, bucket.
sec, *m.*, **sèche,** *f.*, dry.
sécher, to dry.

sécheresse, *f.*, dryness; barrenness; lack of feeling.
secourir, to succor, help.
secours, *m.*, succor, relief, aid.
secousse, *f.*, shock; blow.
secrétaire, *m.*, secretary.
secrétariat, *m.*, secretaryship.
secta-teur, -trice, *m.*, *f.*, follower.
séculaire, secular; a hundred years old, centenary.
séculi-er, -ère, secular.
sédentaire, sedentary; settled.
séduire, to seduce; to beguile.
séduisant, -e, seductive, charming.
seigle, *m.*, rye.
seigneur, *m.*, lord.
seigneurial, -e, lordly, belonging to a nobleman.
seigneurie, *f.*, lordship; seigniory; manor.
sein, *m.*, bosom; midst.
seize, sixteen.
séjour, *m.*, sojourn.
sel, *m.*, salt; wit.
selle, *f.*, saddle.
selon, according to.
semailles, *f. pl.*, seed.
semaine, *f.*, week.
semblable, similar.
sembler, to seem, appear.
semence, *f.*, seed.
semer, to sow.
séminaire, *m.*, seminary.
sénat, *m.*, senate.
sens, *m.*, sense; meaning; way; direction.
sensible, sensitive; impressible; sentimental; painful; tender; perceptible.
sensiblerie, *f.*, sentimentalism.
sentence, *f.*, maxim; judgment.
sentir, to feel; to smell; to savor of.
séparer, to separate.
sept, *m.*, seven.
sérail, *m.*, seraglio.
ser-f, -ve, of serfs, slavish.
sergent, *m.*, sergeant.
série, *f.*, series.
sérieu-x, -se, serious; *m.*, seriousness.
serin, -e, *m.*, *f.*, canary-bird.
serre, *f.*, green-house; hot-house; **— chaude**, hot-house.
serrer, to press; to squeeze; **serré**, compact, close.
serrurier, *m.*, locksmith.
servant, -e, serving; in waiting.
servir, to serve; to supply; **ne — à rien** *or* **de rien**, to be of no use; **se — de**, to use, make use of.
serviteur, *m.*, servant.
seul, -e, alone; only; sole; **à lui —**, by himself, in itself.
seulement, only; even.
sève, *f.*, sap; raciness.
si, if.
si, so; **— . . . que**, however.
siècle, *m.*, century, cycle.
siège, *m.*, seat; siege.
siéger, to sit.
sifflement, *m.*, whistling; hissing.
siffler, to whistle; to hiss.
signalé, -e, signal; remarkable.
signe, *m.*, sign; **— de tête**, nod.
significati-f, -ve, significant.
simuler, to simulate.
simultané, -e, simultaneous.
singe, *m.*, monkey.
sinon, if not; otherwise.
sitôt, as soon, so soon.
sobre, temperate, abstemious.
société, *f.*, society.
sœur, *f.*, sister.
soie, *f.*, silk.
soif, *f.*, thirst.
soigner, to take care of.
soigneu-x, -se, careful.
soin, *m.*, care.
soir, *m.*, evening.
soirée, *f.*, evening; evening party.

soit, (*from* **être**), be it; either, or; whether.
soixante, sixty; — **-dix,** seventy.
sol, *m.*, soil; (*coin, old spelling*) = **sou,** cent.
solaire, solar.
soldat, *m.*, soldier.
solde, *f.*, pay.
soleil, *m.*, sun; sunshine.
solennel, -le, solemn.
solidaire, jointly responsible.
sommaire, summary.
somme, *f.*, sum; **bête de —,** beast of burden; **en —,** finally; in short.
sommeil, *m.*, sleep.
sommet, *m.*, summit, top.
somptueu-x, -se, sumptuous.
son, *m.*, sound; bran.
songe, *m.*, dream.
songer, to dream; to think.
sonner, to sound.
sort, *m.*, fate; lot.
sorte, *f.*, sort, kind; **de** *or* **en — que,** so that.
sortie, *f.*, egress; issue.
sortir, to go out; to emerge; to leave.
sottise, *f.*, foolishness.
sou, *m.*, cent.
soubresaut, *m.*, start; shock.
souche, *f.*, stump; stock.
souci, *m.*, care, concern.
soucoupe, *f.*, saucer; salver.
soudain, -e, sudden.
soudan, *m.*, sultan.
souder, to solder; to weld.
soudure, *f.*, soldering; welding.
souffle, *m.*, breath; inspiration.
souffler, to blow.
soufflet, *m.*, slap.
souffrance, *f.*, suffering.
souffrir, to suffer; to allow.
souhait, *m.*, wish; **à —,** as well as one could wish.
souillure, *f.*, stain; defilement.
soulager, to relieve; to help; to solace.
soulever, to lift; to raise; to rouse.
soulier, *m.*, shoe.
soumettre, to submit; **soumis,** submissive.
soumission, *f.*, submission.
soupçon, *m.*, suspicion.
soupçonner, to suspect; to surmise.
soupe, *f.*, soup.
souper, *m.*, supper.
souper, to sup.
soupir, *m.*, sigh.
source, *f.*, source; fountain.
sourcil, *m.*, eyebrow.
sourd, -e, deaf; secret; dull; dark.
sourire, to smile; *m.*, smile.
sournois, -e, sly.
sous, under; — **-entendu,** understood; implied, hinted; *m.*, thing understood.
soustraire, to subtract; to abstract; to withdraw.
soutane, *f.*, cassock.
soutenir, to sustain; to support; to endure.
souterrain, -e, subterranean.
soutien, *m.*, support.
souvenir (se), to remember.
souvenir, *m.*, remembrance; memory.
souvent, often.
souverain, -e, sovereign; supreme.
souveraineté, *f.*, sovereignty.
Sparte, *f.*, Sparta.
spartiate, Spartan.
spécial, -e, special; professional.
spiritualiste, transcendental.
spirituel, -le, intellectual; intelligent, clever; witty.
spontané, -e, spontaneous.
stade, *m.*, stadium; stage, period.
stentor, *m.*, Stentor (*a crier*); **de —,** Stentorian (loud).

stoïcien, -ne, stoic.
stupéfait, -e, stupefied, amazed.
subdélégué, *m.*, subdelegate.
subir, to suffer; to undergo; to submit to.
subit, -e, sudden.
subjuguer, to subjugate.
subordonner, to subordinate.
subside, *m.*, subsidy.
subsister, to subsist.
substituer, to substitute.
suc, *m.*, juice.
succès, *m.*, success.
succession, *f.*, inheritance.
sucer, to suck.
sucrer, to sugar.
sueur, *f.*, sweat.
suffire, to suffice; **il suffit de** . . ., . . . suffices.
suffoquer, to suffocate.
suggérer, to suggest.
suie, *f.*, soot.
suisse, Swiss.
suite, *f.*, continuation; succession; sequence; consequence; orderly progression; following; followers; **de —,** consecutively; **par —,** consequently; **tout de —,** immediately.
suivre, to follow; **suivi,** consecutive.
sujet, *m.*, subject; cause; **mauvais —,** rogue.
sujétion, *f.*, subjection, dependence.
superficie, *f.*, surface.
superposer, to superpose, place upon.
suppléer, to supplement; to fill up.
supplice, *m.*, punishment.
supplicier, to execute.
supplier, to supplicate, beg.
supprimer, to suppress.
suprématie, *f.*, supremacy.
sûr, -e, sure, certain.
sur, on, upon; (in); (out of).
surabonder, to superabound.
surajouter, to superadd.
suranné, -e, antiquated; superannuated.
surcharge, *f.*, superaddition; word written on another.
surcroît, *m.*, addition.
sûreté, *f.*, safety; sureness.
surexciter, to overexcite.
surfaire, to overrate.
surgir, to arise.
surmener, to overwork.
surnager, to float.
surprendre, to surprise.
surtaxe, *f.*, extra tax.
surtout, especially, above all; *m.*, overcoat; covering.
surveiller, to superintend.
survivance, *f.*, reversion.
survivre (à), to survive.
sus, en —, over, extra; over and above.
susciter, to arouse.
susdit, -e, aforesaid, abovementioned.
suspect, -e, suspicious.
suspendre, to suspend.
suzeraineté, *f.*, suzerainty.
sympathique, sympathetic.
syndic, *m.*, councilman.

T

tableau, *m.*, picture; table; list.
tâche, *f.*, task.
tâcher, to try.
tacite, tacit, implied.
taffetas, *m.*, taffeta, silk.
taillable, taxable.
taille, *f.*, shape; form; height; stature; poll-tax.
tailler, to cut.
tailleur, *m.*, tailor.
taire, to remain silent on; **se —,** to keep silent.
talon, *m.*, heel; **— rouge,** red heel (mark of nobility).
tandis que, while.

tanière, *f.*, den.
tant, so much; so many; so long.
tantôt, soon; just now; now.
tapage, *m.*, noise, uproar.
tapis, *m.*, carpet.
tapissier, *m.*, upholsterer.
tard, late.
tarder, to delay; to be long.
tardi-f, -ve, tardy.
tarir, to dry up.
tas, *m.*, heap.
tâtonnement, *m.*, groping.
tâtons (à), gropingly; feeling one's way.
tatouer, to tattoo.
taudis, *m.*, hovel.
taureau, *m.*, bull.
taux, *m.*, rate.
teigneu-x, -se, scurfy.
teindre, to tinge, color.
tel, -le, such; such and such; **— quel,** such as it is; **(un) —,** such a one; so and so.
tellement, so; so much.
témoignage, *m.*, testimony; evidence.
témoin, *m.*, witness.
tempérer, to temper; to moderate.
temps, *m.*, time; weather; **de — en —,** from time to time; **du — de,** in the time of.
tenace, tenacious; stubborn.
tenanci-er, -ère, tenant.
tendance, *f.*, tendency.
tendre, tender; soft.
tendre, to stretch; to strain; to tend.
tendresse, *f.*, tenderness, affection.
tendu, -e, strained, intent; stiff.
ténébreu-x, -se, dark.
tenir, to hold; to keep; to be connected; to be owing (to); **tenir de —,** to resemble; to have something (of); **y —,** to care about; to stand *or* bear it; **se —,** to be connected; **se — debout,** to stand up; **s'en — à,** to stop with; to content oneself with; **tenu,** bound, obliged.
tentation, *f.*, temptation.
tente, *f.*, tent; pavilion.
tenter, to attempt, try; to tempt.
tenture, *f.*, hangings, tapestry.
tenue, *f.*, bearing; deportment.
ternir, to tarnish.
terrain, *m.*, ground.
terre, *f.*, earth; ground; estate.
terrestre, terrestrial.
terrier, *m.*, terrier, tax-register, court-roll.
territoire, *m.*, territory.
tête, *f.*, head; **en —,** at the head; in front; **— baissée,** headlong.
tête-à-tête, *m.*, private conversation.
texte, *m.*, text.
théâtral, -e, theatrical.
théâtre, *m.*, theatre; drama.
théoricien, *m.*, theorist.
thèse, *f.*, thesis; argument.
tiède, lukewarm, tepid.
tiers, third; *m.*, third; (*abbrev. of* **tiers-état**) **—-état,** third estate, the commoners.
tige, *f.*, stem, stalk.
timbale, *or* **timballe,** *f.*, kettle-drum.
tinter, to ring; to tinkle.
tirade, *f.*, tirade, speech.
tirage, *m.*, draught.
tirer, to draw; to pull; to shoot.
tison, *m.*, firebrand.
tisser, to weave.
titre, *m.*, title; right; **à — de,** by right of; as; in virtue of; **en —,** chief; regular.
titrer, to give a title to.
titulaire, *m.*, *f.*, titulary; incumbent.
toile, *f.*, cloth; linen.
toilette, *f.*, toilet; dress, dressing-table.

toise, *f.*, fathom, 2 yards.
toit, *m.*, roof.
tolérer, to tolerate; to endure.
tombeau, *m.*, tomb.
tomber, to fall.
ton, *m.*, tone; fashion; **bon —**, good manners; fashion.
tondre, to shear; to shave; to clip.
tonneau, *m.*, cask; barrel.
tonner, to thunder.
tort, *m.*, wrong; **à —**, wrongly; **avoir —**, to be wrong.
tôt, soon; early.
toucher, to touch; to receive (money).
toujours, always; still.
tour, *f.*, tower.
tour, *m.*, turn; circuit; tour; trick; **— à —**, in turn; **— de force**, feat of strength *or* skill.
tourbillon, *m.*, whirl; vortex; whirlwind.
tourelle, *f.*, turret.
tourmente, *f.*, tempest; turmoil.
tourmenter, to torment.
tournant, *m.*, turn; bend.
tournée, *f.*, round; circuit.
tourner, to turn; to go round.
tournure, *f.*, turn.
tout, **-e**, *pl.* **tous**, *m.*, **toutes**, *f.*, all, whole; quite, everything; any; every; **— à**, absorbed in; **du —**, at all; **du — au —**, entirely; **— à fait**, quite, altogether; **— en** (*before a present part.*), while; **-e-puissance**, *f.*, omnipotence.
toutefois, however, nevertheless.
tracas, *m.*, worry; bustle.
trace, *f.*, trace; footprint.
tracé, *m.*, outline; plan; laying out.
traduction, *f.*, translation.
traduire, to translate.
trafiquer, to traffic, make a traffic (of).
trahison, *f.*, treason.
train, *m.*, speed; course; style of living; retinue; **à fond de —**, at full speed.
traîner, to drag; to languish; to drawl.
traire, to milk.
trait, *m.*, shaft, dart; hit, fling; reflection; fact; anecdote; feature; line; trait; thought; **cheval de —**, draught-horse.
traitant, *m.*, farmer of the revenue.
traite, *f.*, customs.
traité, *m.*, treatise; treaty; contract.
traitement, *m.*, treatment; salary.
traiter, to treat; to deal with.
trame, *f.*, woof.
tranchant, **-e**, trenchant; sharp; decisive.
trancher, to cut; to decide; to be striking.
transaction, *f.*, compromise.
transiger, to compromise.
transmettre, to transmit.
traquer, to beat (*a wood*), to hem in.
travail, *m.*, work.
travailler, to work; to labor.
travers, **à —**, across; through.
travestissement, *m.*, disguise; travesty; masquerade.
treize, thirteen.
trémoussement, *m.*, frisking.
trempe, *f.*, temper; stamp.
tremper, to steep; to dip.
trente, thirty.
trépigner, to stamp.
trésor, *m.*, treasure; treasury.
tribune, *f.*, rostrum.
triste, sad; dull.
tristesse, *f.*, sadness.
trois, three.
tromper, to deceive; **se —**, to be mistaken.
trompette, *f.*, trumpet; *m.*, trumpeter.

tronc, *m.*, trunk.
trône, *m.*, throne.
trôner, to sit on a throne; to lord it.
trop, too much; too many; too.
trou, *m.*, hole.
trouble, troubled; turbid; *m.*, agitation, confusion.
troubler, to agitate; to muddle; to confuse.
troupe, *f.*, troop; band; soldiery.
troupeau, *m.*, flock; herd; drove.
trousseau, *m.*, outfit.
trouver, to find; **se — mal,** to faint.
tuer, to kill.
tuile, *f.*, tile.
tur-c, -que, Turkish; Turk; (cruel).
tuteur, *m.*, guardian; protector.
tyran, *m.*, tyrant.

U

unanime, unanimous.
uni, -e, even; level; plain; uniform.
unique, only; sole; unique.
unir, to unite.
unisson, *m.*, unison; **à l' —,** in unison.
urbain, -e, urban.
usage, *m.*, use; habit, habits of society.
user, to use, make use; to use up; to wear out.
ustensile, *m.*, utensil.
usurpateur, *m.*, usurper.
utile, useful.
utopie, *f.*, utopia.

V

vacances, *f. pl.*, vacation.
vache, *f.*, cow.
vagabond, -e, vagabond; wandering.
vaillant, -e, valiant.
vaincre, to vanquish.
vaisseau, *m.*, vessel.
vaisselle, *f.*, plate (*of gold or silver*).
valable, valid.
valet, *m.*, footman; valet; **— de chambre,** valet; **— de pied,** footman.
valetaille, *f.*, lackeys, menials.
valeur, *f.*, value; worth; valor.
valoir, to be worth; to be equal to; to be as good as; to be valid; to bring in.
vaquer, to be vacant.
varier, to vary; to change; to diversify.
vase, *f.*, mud, slime, mire.
vassal, -e, *m.*, vassal.
végéter, to vegetate.
véhicule, *m.*, vehicle.
veille, *f.*, day *or* night before; eve.
veiller, to be awake; to watch.
veine, *f.*, vein.
velléité, *f.*, velleity; vague wish.
vendre, to sell.
vénéneu-x, -se, venomous.
vénérer, to venerate, revere.
vénerie, *f.*, hunting.
veng-eur, -eresse, avenging.
venir, to come; **— de,** (*before an inf.*) to have just (*with past part.*).
Venise, *f.*, Venice.
vent, *m.*, wind.
ventre, *m.*, belly.
venu, -e, (*from* **venir**), **bien —,** welcome.
venue, *f.*, coming.
ver, *m.*, worm.
verdeur, *f.*, greenness; freshness.
vérité, *f.*, truth.
vermeil, *m.*, silver-gilt.
vermoulu, -e, worm-eaten.
verre, *m.*, glass; tumbler.

vers, *m.*, verse; **grands —**, alexandrines; **petits —**, light verse.
vers, towards.
versant, *m.*, slope.
versé, **-e**, versed, conversant.
versement, *m.*, payment.
verser, to pour; to shed; to pay.
vert, **-e**, green; coarse.
vertige, *m.*, giddiness, dizziness.
vertigineu-x, **-se**, giddy, dizzy.
vertu, *f.*, virtue.
verve, *f.*, impetuosity; fire; animation; humor.
vestale, *f.*, vestal, vestal virgin.
veste, *f.*, jacket.
vêtement, *m.*, garment; clothing.
vêtir, to clothe, dress.
veu-f, **-ve**, widowed.
viable, able *or* likely to live.
viag-er, **-ère**, for life; life-annuity.
viande, *f.*, meat.
vicaire, *m.*, vicar; curate; **grand —**, grand-vicar.
vicinal, **-e**, (*of roads*) connecting, parish.
vicomte, *m.*, viscount.
vide, empty; void; *m.*, void; **à —**, emptily; barrenly.
vider, to empty.
vie, *f.*, life.
vieillard, *m.*, old man.
vierge, *f.*, virgin.
vieux, **vieil**, *m.*, **vieille**, *f.*, old.
vi-f, **-ve**, alive; lively; sprightly.
vigne, *f.*, vine.
vigneron, *m.*, vine-grower.
vigoureu-x, **-se**, vigorous.
vilain, *m.*, (*feudal*) villain.
vilain, **-e**, ugly.
vilenie, *f.*, meanness, sordidness.
villageois, **-e**, *m.*, *f.*, villager, rustic.
ville, *f.*, town; city; **en —**, in town, out.
vin, *m.*, wine.
vingt, twenty.
viril, **-e**, virile; manly.
vis-à-vis, opposite; face to face; towards.
vite, quickly, quick.
vitesse, *f.*, speed.
vitre, *f.*, pane of glass.
vitrier, *m.*, glazier.
vivace, long-lived; tenacious of life.
vivat, *m.*, hurrah, cheer.
vivre, to live; **apprendre à —**, to teach manners.
vivres, *m. pl.*, provisions; victuals.
vœu, *m.*, vow; wish; hope.
voguer, to row; to sail; to float.
voici, behold; here is, here are.
voie, *f.*, way; road; means; **-s de fait**, violence, blows.
voilà, behold, lo! there is, there are.
voile, *m.*, veil; *f.*, sail.
voiler, to veil.
voir, to see; to view.
voisin, **-e**, neighbor.
voisinage, *m.*, neighborhood; vicinity; proximity.
voiture, *f.*, vehicle; carriage.
voix, *f.*, voice; vote.
vol, *m.*, theft; flight.
volaille, *f.*, poultry; fowl.
volant, *m.*, shuttlecock.
volée, *f.*, flight; troop, bevy; volley.
voler, to fly; to steal, rob.
voleu-r, **-se**, thief.
volière, *f.*, aviary, large cage.
volontaire, voluntary.
volonté, *f.*, will; wish.
volontiers, willingly.
voltiger, to flutter.
volupté, *f.*, voluptuousness; pleasure.
vouloir, to will; to wish; to insist; *m.*, will; **— dire**, to mean; **— bien**, to be willing, to condescend.